This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BV
4277
B78
1750
v. 2

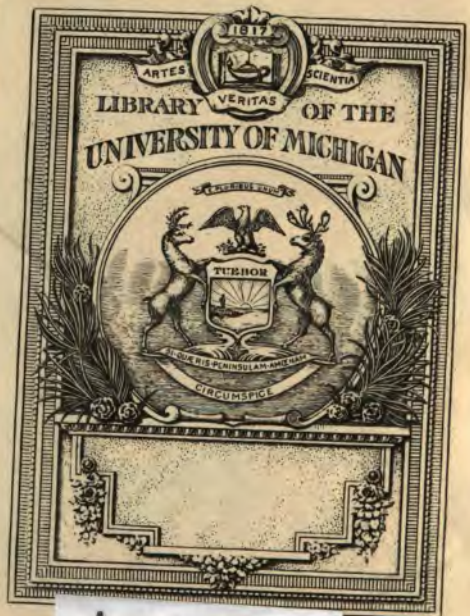
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

A 698,711

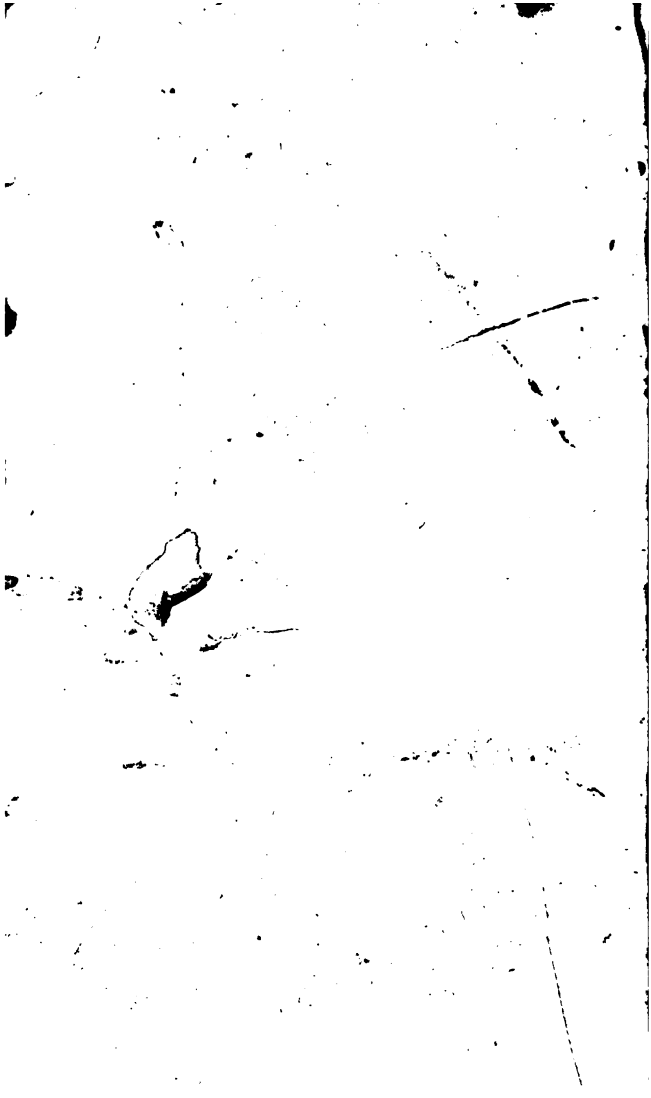

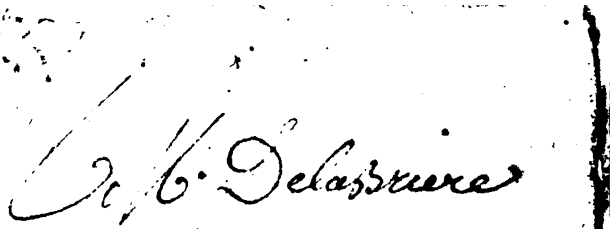

SERMONS
DU PERE BOURDALOUE

de la Compagnie de JESUS.

POUR LE CARESME.

TOME PREMIER.

NOUVELLE EDITION.

A LYON,

Chez les FRERES BRUYSET, rue Mercière, au Soleil & à la Croix d'or.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1015 00332-7466

BV
4577
.B18
1950
v.2

730895-190

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

POur le Mercredi des Cendres: *Sur la pensée de la mort*, p. 1
Pour le même jour : *Sur la Cérémonie des Cendres*, 42
Pour le premier Jeudi du Carême : *Sur la Communion*, 79
Pour le premier Vendredi du Carême : *Sur l'Aumône*, 118
Pour le Dimanche de la premiere Semaine : *Sur les tentations*, 159
Pour le Lundi de la premiere Semaine : *Sur le jugement de Dieu* : 197
Pour le Mercredi de la premiere Semaine : *Sur la Religion Chrétienne*, 236
Pour le Jeudi de la premiere Semaine : *Sur la Priére*, 272
Pour le Vendredi de la premiere

Semaine : *Sur la Prédeſtination*, 308.
Pour le Dimanche de la ſeconde Semaine : *Sur la Sageſſe & la Douceur de la Loi Chrétienne*, 347
Pour le Lundi de la ſeconde Semaine : *Sur l'Impenitence finale*, 377
Pour le Mercredi de la ſeconde Semaine : *Sur l'Ambition*, 409.

SERMON.

SERMON
POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la penſée de la mort.

Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſiere, & que vous retournerez en pouſſiere. Ce ſont les paroles de l'Egliſe dans la ceremonie de ce jour.

IL ſeroit difficile de ne s'en pas ſouvenir, Chrétiens, lorſque la Providence nous en donne une preuve ſi recente, mais ſi douloureuſe pour nous & ſi ſenſible. Cette Egliſe où nous ſommes aſſemblez, & que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de ſon aima-

M. de Perefixe, *Archevêque de Paris*

ble Prélat, & à lui rendre les devoirs funebres, nous prêche bien mieux par ſon deüil cette verité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un Paſteur qu'elle avoit reçû du Ciel comme un don précieux ; mais que la mort par une loi commune à tous les hommes vient de lui ravir. Ni la nobleſſe du ſang, ni l'éclat de la dignité, ni la ſainteté du caractere, ni la force de l'eſprit, ni les qualitez du cœur, d'un cœur bien faiſant, droit, religieux, ennemi de l'artifice & du menſonge, rien ne l'a pû garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, & qui du ſiége le plus diſtingué de notre France, l'a fait paſſer dans la pouſſiere du tombeau. Vous, Meſſieurs, qui compoſez ce Corps venerable dont il étoit le digne chef ; vous qui par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépoſitaires de ſa puiſſance ſpirituelle, & que nous reconnoiſſons à ſa place comme autant des peres & des paſteurs; vous, ſous l'autorité & avec la benediction de qui je monte dans cette Chaire pour y annoncer l'Evangile, vous n'avez pas oublié, & jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'eſtime, de confiance que vous donna juſques à ſon dernier ſoûpir cette illuſtre mort; & qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux ſentir ce que vous avez perdu, & qu'ils vous rendent ſa mémoire plus chere ?

Cependant après nous être acquité de ce qu'exigeoient de nous la pieté & la reconnoiſſance, il eſt juſte, mes chers Auditeurs, que nous faſſions un retour ſur nous-mêmes, & que pour profiter d'une mort ſi chrétienne & ſi ſainte, nous joignions la cendre de ſon tombeau à celle que nous préſente aujourd'hui l'E-

gliſe, & nous tirions de l'une & de l'autre une importante inſtruction. Car telle eſt notre deſtinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les deſſeins des hommes & toutes les grandeurs du monde : voilà l'unique & la ſolide penſée qui doit par tout & en tout tems nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Souvenez-vous, qui que vous ſoyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou ſujets, en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier : ſouvenez-vous que vous n'êtes que poudre & que vous retournerez en poudre. Ce ſouvenir ne vous plaira pas; cette penſée vous bleſſera, vous troublera, vous affligera : mais en vous bleſſant, elle vous guerira; en vous troublant & en vous affligeant, elle vous ſera ſalutaire; & peut-être, comme ſalutaire, vous deviendra-t'elle enfin; non-ſeulement ſupportable, mais conſolante & agreable. Quoiqu'il en ſoit, je veux vous en faire voir les avantages, & c'eſt par-là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Eſprit, vous qui d'un charbon de feu purifiates les levres du Prophéte & les fites ſervir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, & faites que je puiſſe dignement remplir le ſaint miniſtere que vous m'avés confié. Eloignez de moi tout ce qui n'eſt pas de vous. Ne m'inſpirez point d'autres penſées que celles qui ſont propres à toucher, à perſuader, à convertir. Donnez-moi comme à l'Apôtre des Nations, non pas une éloquence vaine qui n'a pour but que de contenter la curioſité des hommes; mais une eloquence chrétienne, qui tirant toute ſa vertu de vo-

tre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les ames, de gagner les pecheurs & de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes Auditeurs, à recevoir les saintes lumieres qu'il vous plaira de me communiquer, & comme en leur parlant, je ne dois point avoir d'autre vûë que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un desir sincere de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les graces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, & pour eux & pour moi, par l'intercession de Marie à qui j'adresse la priere ordinaire. *Ave Maria.*

C'Est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de sa vie, est la science ou l'étude de la mort; & qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre, & de se maintenir dans une vertu solide & constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, & par la raison, & par la foi, se rapporte à trois choses; à nos passions, à nos deliberations, & à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à menager; nous avons des conseils à prendre, & nous avons des devoirs à accomplir. En cela pour me servir du terme de l'Ecriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable & chrétien: *Hoc est enim omnis homo.* Des passions à ménager, en reprimant leurs

Eccl. 12.

faillies & en moderant leurs violences: des conſeils à prendre, en ſe préſervant, & des erreurs qui les accompagnent, & des repentirs qui ſes ſuivent: des devoirs à accomplir, & dont la pratique doit être prompte & fervente. Or pour tout cela, Chrétiens, je prétens que la penſée de la mort nous ſuffit, & j'avance trois propoſitions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles ſont faire le partage de mon diſcours. Je dis que la penſée de la mort eſt le remede le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions, c'eſt la prémiere partie. Je dis que la penſée de la mort eſt la regle la plus infaillible pour conclurre ſûrement dans nos deliberations, c'eſt la ſeconde. Enfin je dis que la penſée de la mort eſt le moyen le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions, c'eſt la derniere. Trois veritez dont je veux vous convaincre, en vous faiſant ſentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Vos paſſions vous emportent, & ſouvent il vous ſemble que vous n'êtes pas maître de votre ambition & de votre cupidité : *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez ce que c'eſt que l'ambition & la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous deliberez ſur une matiere importente, & vous ne ſçavez à quoi vous reſoudre : *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez quelle reſolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent & vous laſſent, & vous vous acquitez negligement de vos devoirs : *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez comment il importe de les obſerver à un homme qui doit mourir. Tel eſt l'uſage que nous devons faire

de la penſée de la mort, & c'eſt auſſi tout le ſujet de votre attention.

I. PART. POur amortir le feu de nos paſſions, il faut commencer par les bien connoître ; & pour les connoître parfaitement, dit ſaint Chryſoſtome, il ſuffit de bien comprendre trois choſes : ſçavoir, que nos paſſions ſont vaines, que nos paſſions ſont inſatiables, & que nos paſſions ſont injuſtes. Qu'elles ſont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles ſont inſatiables & ſans bornes, & par-là incapables d'être jamais ſatisfaites & de nous ſatisfaire nous-mêmes ; enfin, qu'elles ſont injuſtes, dans les ſentimens préſomptueux qu'elles nous inſpirent, lors qu'aveuglez & enflez d'orgueïl, nous prétendons nous diſtinguer, en nous élevant au deſſus des autres. Voilà en quoi ſaint Chriſoſtome a fait particulierement conſiſter le déſordre des paſſions humaines. Il nous falloit donc, pour en reprimer les ſaillies & les mouvemens dereglez, quelque choſe qui nous en découvrit ſenſiblement la vanité : qui les ſoûmettant à la loi d'une neceſſité ſouveraine, les bornât dans nous malgré nous ; & qui faiſant ceſſer toute diſtinction, les réduiſit au grand principe de la modeſtie, c'eſt-à-dire, à l'égalité que Dieu a miſe entre tous les hommes, & nous obligeât, qui que nous ſoyons, à nous rendre au moins juſtice, & à rendre aux autres ſans peine les devoirs de la charité. Or ce ſont, mes chers Auditeurs, les merveilleux effets, que produit infailliblement dans les ames touchées de Dieu, le ſouvenir & la penſée de la mort. Ecoutez-moi, & ne

perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines, & pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auſquels elles s'attachent : cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiſcence qu'elles y allument, & c'eſt l'importante leçon que nous fait le Saint Eſprit dans le livre de la ſageſſe. Car avoüons-le, Chrétiens, quoi qu'à notre honte, tandis que les biens de la terre nous paroiſſent grands, & que nous le ſuppoſons grands, il nous eſt comme impoſſible de ne les pas aimer, & en les aimant, de n'en pas faire le ſujet de nos plus ardentes paſſions. Quelque raiſon qui s'y oppoſe, quelque loi qui nous le défende, quelque vûë de conſcience & de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; & préoccupez de l'apparence ſpecieuſe du bien qui nous flate & qui nous ſeduit, nous fermons les yeux à toute autre conſideration, pour ſuivre uniquement l'attrait & le charme de notre illuſion. Si nous reſiſtons quelquefois, & ſi pour obéir à Dieu nous remportons ſur nous quelque victoire, cette victoire par la violence qu'elle nous coûte, eſt une victoire forcée. La paſſion ſubſiſte toûjours, & l'erreur où nous ſommes que ces biens, dont le monde eſt idolâtre, ſont ſes biens ſolides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des deſirs extrêmes de les acquerir, une joye immoderée de les poſſeder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous aplaudiſſons d'en avoir beaucoup ; nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous deſeſperons, à meſure que ces biens nous échapent, & que nous nous en voyons

privez, pourquoi ? parce que notre imagination trompée & pervertie nous les repreſente comme des biens réels & eſſentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en detacher, dit ſaint Chryſoſtome le moyen sûr & inmanquable eſt de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile; il nous devient même comme naturel : ni l'ambition, ni l'avarice, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, n'ont plus ſur nous aucune priſe. Bien loin que nous nous empreſſions, pour nous procurer, par des voyes indirectes & illicites, les avantages du monde, convaincus de leur peu de ſolidité, à peine pouvons nous-mêmes gagner ſur nous, d'avoir une attention raiſonnable à conſerver les biens dont nous nous trouvons legitimement pourvû; & cela fondé, ſur ce que les biens du monde, ſuppoſé cette conviction, ne nous paroiſſent preſque plus valoir nos ſoins, beaucoup moins nos empreſſemens & nos inquietudes. Or d'où nous vient cette conviction ſalutaire? du ſouvenir de la mort, ſaintement meditée, & enviſagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoûte ſaint Chryſoſtome, eſt à nôtre égard la preuve palpable & ſenſible du néant de toutes les choſes humaines, pour leſquelles nous nous paſſionnons. C'eſt elle qui nous le fait connoître : tout le reſte nous impoſe; la mort ſeule eſt le miroir fidelle, qui nous montre ſans déguiſement l'inſtabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie; qui nous deſabuſe de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantemens de l'amour du monde, & qui des tenebres mêmes du tom-

beau nous fait une ſource de lumieres, dont nos eſprits & nos ſens ſont également penetrez. *In illa die*, dit l'Ecriture, en parlant des enfans du ſiècle livrez à leurs paſſions : *In illâ die, peribunt omnes cogitationes eorum.* Toutes leurs penſées, à ce jour-là, s'évanoüiront. Ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obſcurité, les éclairera & diſſipera tous les nuages, dont la verité juſqu'alors avoit été pour eux enveloppée. Ils ceſſeront de croire, ce qu'ils avoient toûjours crû, & ils commenceront à voir, ce qu'ils n'avoient jamais vû. Ce qui faiſoit le ſujet de leur eſtime, deviendra le ſujet de leur mépris ; ce qui leur donnoit tant d'admiration, les remplira de confuſion. En ſorte qu'il ſe fera dans leur eſprit, comme une révolution generale, dont ils ſeront eux-mêmes ſurpris, ſaiſis, effrayez. Ces idées chimeriques qu'ils avoient du monde & de ſa prétenduë felicité, s'effaceront tout à coup, & mêmes s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs paſſions n'auront point eu d'autre fondement que leurs penſées, & que leurs penſées periront ſelon l'expreſſion du prophéte, leurs paſſions periront de mêmes : c'eſt à-dire qu'ils n'auront plus, ni ces entêtemens de ſe pouſſer, ni ces deſirs de s'enrichir : parce qu'ils verront dans un plein jour : *In illâ die*, la bagatelle, & ſi j'oſe ainſi parler, l'extravagance de tout cela. Or que faiſons-nous, quand nous nous occupons durant la vie du ſouvenir de la mort ? Nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment, & ſans attendre que la cataſtrophe & le dénoüement des intrigues du monde nous developpe malgré nous ce myſtere de vanité, nous nous le developpons à nous-

Pſalm. 145.

mêmes par de saintes reflexions. Car quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vûë, où la mort me les fera considerer ; j'en porte le même jugement que j'en porterai ; je les reconnois mépriſables, comme je les reconnoîtrai : je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai : je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerai, & de là ma paſſion ſe refroidit, la concupiſcence n'eſt plus ſi vive, je n'ai plus que de l'indifference pour ces biens paſſagers & periſſables : en un mot, je meurs à tout, d'eſprit & de cœur, parce que je prévois que bien-tôt j'y dois mourir réellement & par neceſſité.

Et voilà, mes chers Auditeurs, le ſecret admirable, que David avoit trouvé, pour tenir ſes paſſions en bride, & pour conſerver, juſques dans le centre du monde, qui eſt la Cour, ce parfait détachement du monde où il étoit parvenu ? Que faiſoit ce ſaint Roi ? Il ſe contentoit de demander à Dieu, comme une ſouveraine grace, qu'il lui fit connoître ſa fin ;
Pſ. 38. *Notum fac mihi, Domine, finem meum :* & qu'il lui fit mêmes ſentir combien il en étoit proche, afin qu'il ſçût, mais d'une ſcience efficace & pratique, le peu de tems qu'il lui reſtoit encore à vivre ; *Et numerum dierum meorum*
Ibidem. *quis eſt, ut ſciam quid deſit mihi.* Il ne doutoit pas que cette ſeule penſée, il faut mourir, ne dût ſuffire pour éteindre le feu de ſes paſſions les plus ardentes. Et en effet, ajoûtoit-il, vous avez, Seigneur, reduit mes jours à une
Ibidem. meſure bien courte ; *Ecce menſurabiles poſuiſti dies meos*, & par-là tout ce que je ſuis, & tout

ce que je puis desirer ou esperer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous ; *Et substantia mea tanquam nihilum ante te.* Devant moi ce néant est quelque chose, & même toutes choses : mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond & se perd dans ce néant ; & la mort que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait generalement & sans exception, de tous les biens qu'il possede, de tous les plaisirs dont il joüit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abyme de vanité : *Veruntamen universa vanitas omnis homo vivens.* L'homme mondain n'en convient pas, & il affecte même de l'ignorer ; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'un ombre, & une figure qui passe : *Veruntamen in imagine pertranſit homo.* Il se trouble ; & comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entrépriſes que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des esperances que la mort renversera : *Sed & frustrà conturbatur.* Il se fatigue, il s'épuise pour amasser & pour thésauriser ; mais son malheur est de ne sçavoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux : si ce seront des enfans, ou des étrangers : si ce seront des heritiers reconnoissans, ou des ingrats ; si ce seront des sages ou des dissipateurs ; *Thesaurisat & ignorat cui congregabit ea.* Ces sentimens dont le Prophéte étoit rempli & vivement touché, réprimoit en lui toutes les passions, & d'un Roi assis sur le trône en faisoit un exemple de moderation. *Ibidem.* *Ibidem.* *Ibidem.* *Ibidem.*

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes

tous les jours. Car disons la verité, Chrétiens; si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure necessité, qui nous rend tributaires de la mort; quelques vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnoître la verité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flatent, & qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-dessus de longs discours; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les Philosophes; on auroit beau y proceder par voye de raisonnement & de demonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilitez encore plus vaines, que la vanité même dont il s'agiroit de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y feroit plus rien: dégagez que nous serions de ce souvenir de la mort, qui comme un maître severe nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sageſſe de vivre au gré de nos desirs; nous compterions pour réel & pour vrai, tout ce que le monde a de faux & de brillant; & notre raison prenant parti contre nous-mêmes, commenceroit à s'accorder & à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, & quand nous nous le disons à nous-mêmes: Ah! Chrétiens, notre amour propre, tout ingenieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve desarmé par cette pensée; la raison prend l'empire sur lui, & il se soumet sans resistance au joug de la foi. Pourquoi cela? parce qu'il ne peut plus desavouer sa propre foiblesse, que la vûë de la mort non-seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle difference que saint Chrisostome a remarquée entre ses

autres penſées chrétiennes, & celle de la mort. Car pourquoi, demande ce ſaint Docteur, la penſée de la mort fait-elle ſur nous une impreſſion plus forte, & nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créez, que toutes les autres conſiderations? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres conſiderations ne renferment tout au plus que des témoignages & des preuves de cette vanité, au lieu que la mort eſt l'eſſence même de cette vanité, ou que c'eſt la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu ſpeciale pour nous détacher de tout. Et elle étoit l'excellente concluſion que tiroit ſaint Paul, pour porter les prémiers fidéles à s'affranchir de la ſervitude de leurs paſſions, & à vivre dans la pratique de ce ſaint & bienheureux degagement qu'il leur recommandoit avec tant d'inſtance. Car le tems eſt court, leur diſoit-il: *Tempus breve eſt.* Et que s'en ſuit-il de-là? que vous devez vous réjoüir, comme ne vous réjoüiſſant pas, que vous devez poſſeder comme ne poſſedant pas, que vous devez uſer de ce monde comme n'en uſant pas: *Reliquum eſt ut qui gaudent tanquam non gaudentes, & qui emunt tanquam non poſſidentes, & qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur.* Quelle conſequence! elle eſt admirable, reprend ſaint Auguſtin: parcequ'en effet ſe réjoüir & devoir mourir, poſſeder & devoir mourir, être honoré & devoir mourir, c'eſt comme être honoré & ne l'être pas, comme poſſeder & ne poſſeder pas, comme ſe réjoüir & ne ſe réjoüir pas. Car ce terme, mourir, eſt un terme de privation & de deſtruction, qui abolit tout, qui anéantit tout, qui par une proprieté toute oppo-

1. *Cor.* 7.

Ibid.

sée à celle de Dieu, nous fait paroître les choſes qui ſont, comme ſi elles n'étoient pas, au lieu que Dieu, ſelon l'Ecriture, appelle celles qui ne ſont pas comme ſi elles étoient.

Non-ſeulement nos paſſions ſont vaines: mais quoique vaines, elles ſont inſatiables & ſans bornes. Car quel ambitieux entêté de ſa fortune & des honneurs du monde, s'eſt jamais contenté de ce qu'il étoit ? Quel avare dans la pourſuite & dans la recherche des biens de la terre a jamais dit, c'eſt aſſez? Quel voluptueux eſclavage de ſes ſens, a jamais mis de fin à ſes plaiſirs ? La nature, dit ingenieuſement Salvin, s'arrête au neceſſaire, la raiſon veut l'utile & l'honnête, l'amour propre, l'agreable & le delicieux: mais la paſſion, le ſuperflu & l'exceſſif. Or ce ſuperflu eſt infini; mais cet infini, tout infini qu'il eſt, trouve ſi nous voulons, ſes limites & ſes bornes dans le ſouvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me ſervir aujourd'hui des paroles de l'Egliſe : *Memento, homo, quia pulvis es* ; ſouvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſiere ; *& in pulverem revertcris*, & que vous retournerez en pouſſiere. Je n'ai qu'à l'adreſſer, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'ames paſſionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces deſirs vaſtes & ſans meſure qui les tourmentent toûjours, & qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prierent d'approcher du tombeau de Lazare, & qu'ils lui dirent : *Veni, & vide*, venez & voyez. Venez avares : vous brûlez d'une inſatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; & parce que cette cupi-

Joan. 11.

dité eſt inſatiable, elle vous fait commettre mille iniquitez, elle vous endurcit aux miſeres des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre ſalut. Conſiderez bien ce cadavre : *Veni & vide*, venez & voyez. C'étoit un homme de fortune comme vous ; en peu d'années il s'étoit enrichi comme vous ; il a eſté comme vous la folie de vouloir laiſſer après lui une maiſon opulente, & des enfans avantageuſement pourvûs. Mais le voyez-vous maintenant ? voyez-vous la nudité, la pauvreté, où la mort l'a reduit ? Où ſont ſes revenus ? où ſont ſes richeſſes ? où ſont ſes meubles ſomptueux & magnifiques ? A-t'il quelque choſe de plus que le dernier des hommes ? cinq pieds de terre & un ſuaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture ; rien davantage. Qu'eſt devenu tout le reſte ? voilà de quoi borner votre avarice. *Veni & vide* ; Venez, homme du monde, idolâtre d'une fauſſe grandeur : vous êtes poſſedé d'une ambition qui vous dévore ; & parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les ſentimens de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enyvre. Conſiderez ce ſepulchre : qu'y voyez-vous ? C'étoit un Seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous, diſtingué par ſa qualité comme vous, & en paſſe d'être toutes choſes. Mais le reconnoiſſez-vous ? voyez-vous où la mort l'a fait deſcendre ? voyez-vous à quoi elle a borné ſes grandes idées ? voyes-vous comme elle s'eſt joüée de ſes prétentions ; c'eſt de quoi regler les votres. *Veni, & vide* : venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre perſonne des complaiſances extrêmes, la paſſion qui vous domine,

eſt le ſoin de votre beauté ; & parce que cette paſſion eſt demeſurée, elle vous entretient dans une molleſſe honteuſe ; elle produit en vous des deſirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchez & de mille ſcandales. Venez & voyez ; c'étoit une jeune perſonne auſſi-bien que vous ; elle étoit l'idole du monde comme vous, auſſi ſpirituelle que vous, auſſi recherchée & auſſi adorée que vous. Mais la voyez-vous à preſent ? voyez-vous ces yeux éteins, ce viſage hideux, & qui fait horreur ? c'eſt de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni, & vide.*

Enfin nos paſſions ſont injuſtes, ſoit dans les ſentimens qu'elles nous inſpirent à notre propre avantage, ſoit dans ceux qu'elles nous font concevoir au deſavantage des autres; mais la mort, dit le Philoſophe, nous réduit aux termes de l'équité ; & par ſon ſouvenir nous oblige à nous faire juſtice à nous-mêmes, & à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors ſola jus æquum eſt generis humani.* En effet, quand nous ne penſons point à la mort, & que nous n'avons égard qu'à certaines diſtinctions de la vie, elles nous élevent, elles nous ébloüiſſent, elles nous rempliſſent de nous-mêmes. On devient fier & hautain, dédaigneux & mépriſant, ſenſible & delicat, envieux & vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faſte ou avec aigreur, on ſe pique aiſement, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là, il faut que tout nous cede, & l'on prétend que tout le monde aura des ménagemens pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour perſonne. N'eſt-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands ſi pe-

Senec.

ſante & ſi dure; mais meditons la mort, & bientôt la mort nous apprendra à nous rendre juſtice, & à la rendre aux autres de nos fierteż & de nos hauteurs, de nos dédains & de nos mépris, de nos ſenſibilitez & de nos délicateſſes, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportemens. Comme donc il ne faut, ſelon l'ordre & la parole du Dieu tout-puiſſant, qu'un grain de ſable pour briſer les flots de la mer, *Hic confringens tumentes fluctus tuos*, il ne faut que cette cendre qu'on nous met ſur la tête, & qui nous retrace l'idée de la mort pour rabbattre toutes les enflures de nôtre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité & dans une ſage modeſtie. Comment cela ? c'eſt que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes & nous. Egalité que nous oublions ſi volontiers, mais dont la vûë nous eſt neceſſaire, pour nous rendre plus équitables & plus traitables. *Job.* 38.

Car quand nous repaſſons ce que diſoit Salomon, & que nous le diſons comme lui: tout ſage & tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus inſenſé; *Unus, & ſtulti, & meus occaſus erit.* Quand nous nous appliquons ces paroles du Prophéte Royal: vous êtes les divinitez du monde, vous êtes les enfans du très-haut; mais, fauſſes divinitez, vous êtes mortelles, & vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, & de qui vous exigez tant d'hommages & tant d'adorations: *Diis eſtis, & filii excelſi omnes: vos autem ſicut homines moriemini.* Quand, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, nous *Eccl.* 2. *Pſal.* 81.

deſcendons encore tout vivans & en eſprit, dans le tombeau ; & que le ſçavant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artiſan, le plus fameux conquerant avec le plus vil eſclave : même terre qui les couvre, mêmes tenebres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même pouſſiere. *Parvus & magnus ibi ſunt, & ſervus liber à domino ſuo.* Quand, dis-je, on vient à faire ces reflexions, & à conſiderer que ces hommes au-deſſus de qui l'on ſe place ſi haut dans ſa propre eſtime; que ces hommes à qui l'on eſt ſi jaloux de faire ſentir ſon pouvoir, & ſur qui l'on veut prendre un empire ſi abſolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compaſſion, ni charité, ni condeſcendance, ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien ſupporter, & contre qui l'on agit avec tant d'animoſité & tant de rigueur, ſont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même eſpece que nous ; ou ſi vous voulez, que nous ne ſommes que des hommes comme eux, auſſi foibles qu'eux, auſſi ſujets qu'eux à la mort & à toutes les ſuites de la mort : Ah ! mes chers Auditeurs, c'eſt bien alors que l'on entre en d'autres diſpoſitions. Dès-là l'on n'eſt plus ſi infatué de ſoi-même, parce que l'on ſe connoît beaucoup mieux ſoi-même. Dès-là l'on n'exerce plus une autorité ſi dominante & ſi imperieuſe ſur ceux que la naiſſance, ou que la fortune a mis dans un rang inferieur au notre, parce qu'on ne trouve plus après tout, que d'homme à homme il y ait tant de difference. Dès-là l'on n'eſt plus ſi vif ſur ſes droits, parce que l'on ne voit plus tant de choſes que l'on ſe croye dûës. Dès-là

Job. 3.

l'on ne ſe tient plus ſi griévement offenſé dans les rencontres, & l'on n'eſt plus ſi ardent ni ſi opiniâtre à demander des ſatisfactions outrées, parce qu'on ne ſe figure plus être ſi fort au-deſſus de l'agreſſeur, ou veritable, ou prétendu, & qu'on n'eſt plus ſi perſuadé qu'il doive nous relâcher tout, & condeſcendre à toutes nos volontez. On a de la douceur, de la retenuë, de l'honnêteté, de la complaiſance, de la patience, on ſçait compatir, prévenir, excuſer, ſoulager, rendre de bons offices & obliger. Saints & ſalutaires effets de la penſée de la mort. C'eſt le remede le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions; comme c'eſt encore la regle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos déliberations. Vous l'allez voir dans la ſeconde Partie.

II. PART.

QUelque penetration que nous ayons, & de quelque force d'eſprit que nous puiſſions nous piquer, c'eſt un oracle de la foi, que nos penſées ſont timides, & nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, & incertæ providentiæ noſtræ.* Nos penſées ſont timides, dit ſaint Auguſtin, expliquant ce paſſage, parce que ſouvent dans les choſes mêmes qui regardent le ſalut, nous ne ſçavons pas ſi nous prenons le meilleur parti, ni mêmes ſi le parti que nous prenons eſt abſolument bon; & que nous n'avons point aſſez d'évidence, pour en faire un diſcernement exact, beaucoup moins un diſcernement sûr & infaillible. D'où il s'enſuit que malgré toutes nos lumieres nous craignons de nous y tromper, & que nous avons ſujet de le craindre, puiſque-la voye où nous

Sap. 9.

nous engageons, quelque droite qu'elle nous paroiſſe, peut ne l'être pas en effet ; & que les vûës courtes & bornées d'une foible raiſon qui nous ſert de guide, n'empêchent pas que nous ne ſoyons expoſez aux funeſtes égaremens, dont ſaint Paul vouloit nous garantir, quand il nous avertiſſoit d'operer notre ſalut avec crainte & avec tremblement; *Cogitationes mortalium timidæ* : Comme nos penſées ſont timides, l'Ecriture ajoûte, que nos prévoyances ſont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en nôtre pouvoir, & Dieu s'en étant reſervé la connoiſſance, de quelque précaution que nous uſions, nous ſommes toûjours dans le doute, ſi ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures & en apparence chrétiennes, eſt bien entrepris ; ſi nous n'aurons point lieu un jour de nous en répentir; ſi nôtre conſcience ne nous le reprochera jamais, & ſi ce que nous avons crû innocent pendant la vie ne ſera point à la mort la matiere de nos régrets & de nos deſeſpoirs : *& incertæ providentiæ noſtræ.* Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes deploroit, & qu'il regardoit comme la ſuite fatale du péché. Il ſeroit donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, & de ces craintes ſi oppoſées à la paix interieure de nos ames; qui dans les occaſions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toûjours ſûrement, & qui dans mille conjonctures, où le ſalut & la conſcience ſe trouvent mêlez, nous preſervât également & de l'erreur & du repentir. Or je ſoutiens que le moyen pour cela le plus efficace, eſt le ſouvenir de la mort. Pourquoi ? le voici, parce que le ſouvenir de

la mort eſt une application vive & touchante, que nous nous faiſons à nous mêmes de la fin derniere qui doit être le ſolide fondement de toutes nos déliberations ; & qu'il eſt certain qu'en pratiquant ce ſaint exercice du ſouvenir frequent de la mort, nous prevénons ainſi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos reſolutions. Dans l'engagement indiſpenſable où nous ſommes de regler ſelon Dieu notre conduite ; eſt-il rien de plus inſtructif, rien de plus édifiant, & même de plus conſolant pour nous que ces veritez ? Suivez-moi.

Pour bien deliberer, & pour bien réſoudre il faut toûjours avoir devant les yeux cette fin derniere, qui eſt la regle de tout, & à laquelle par conſequent tout ce que nous nous propoſons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes du centre. J'entends par la fin derniere, ce ſouverain bien, cet unique neceſſaire ce ſalut que nous ne devons jamais perdre de vûe, & dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance eſſentielle & immediate. C'eſt un axiome indubitable dans la morale chrétienne, & un principe univerſellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toûjours ce regard fixe ſur un objet auſſi élevé que celui-là, & de pouvoir être aſſez attentifs ſur nous-mêmes, pour obſerver dans chaque action de la vie, le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particuliere & prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune & plus éloignée où nous devons tous aſpirer. C'eſt, mes chers Auditeurs, d'enviſager & de prévoir la mort : la mort malgré nous-mêmes nous rappelle toute l'éternité qui la ſuit ; elle la rapproche de nos yeux, com-

me un rayon de lumiere, mais un rayon vif & perçant qui ſe répand dans nos eſprits ; & par-là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entrépriſes & dans nos deſſeins de bon ou de mauvais, de ſûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuiſible.

En effet, penétré que je ſuis de cette penſée, il faut mourir, je commence à juger bien plus ſainement de toutes choſes ; degagé de mille illuſions que la mort & l'éternité diſſipent, quelque occaſion qui ſe preſente, je vois bien plus clairement & bien plus vîte ce qui m'éloigne de ma fin, ou de ce qui peut m'aider à y parvenir ; & dès que je le vois, je ne balance point ſur la reſolution que j'ai à former touchant ce qui m'eſt ou ſalutaire ou préjudiciable dans la voye de Dieu. Je dis ſans heſiter : ceci m'eſt pernicieux, ceci m'eſt utile, ceci m'expoſera, ceci me perdra. Et puis qu'il m'eſt pernicieux, je le dois donc rejetter ; & puis qu'il m'eſt utile, je le dois donc prendre ; & puis qu'il m'expoſera, je le dois donc craindre ; & puis qu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vûë de la mort, cette conſideration de ma derniere fin ne feroit tout au plus ſur moi qu'une impreſſion ſuperficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écuëils, & de faire mille fauſſes démarches : c'eſt ce que l'experience nous apprend tous les jours. Mais quand je medite la mort & l'éternité qui en eſt inſéparable, elle frappe mon eſprit & toutes les puiſſances de mon ame ; en ſorte même que je ne puis plus me diſtraire, ni me détourner de cette fin bienheureuſe à laquelle je ſuis appellé, & pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire

entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les interêts que je recherche, dans tous les droits que je pourſuis ; & parce que cette fin ainſi appliquée eſt la regle infaillible du mal qu'il faut fuïr, & du bien qu'il faut embraſſer ; la meditation de la mort devient pour moi, ſelon l'Ecriture, un fonds de prudence & d'intelligence : *Utinam ſaperent & intelligerent, ac noviſſima providerent.* Deut. 32.

Auſſi, pourquoi les payens mêmes rendoient-ils une eſpece de culte aux tombeaux de leurs encêtres ? pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles ? pourquoi dans les traitez & dans les négociations importantes y tenoient-ils leurs conſeils & leurs aſſemblées ? C'étoit une ſuperſtition ; mais cette ſuperſtition, remarque Clement Alexandrin, ne laiſſoit pas d'être fondée ſur un inſtinct ſecret de raiſon & de religion. Car ils ſembloient ainſi reconnoître que leurs conſeils ne pouvoient être, ni regulierement, ni conſtamment ſages, ſans le ſouvenir & la vûë de la mort. C'eſt pour cela qu'ils ne s'aſſembloient pas dans des lieux de réjoüiſſance, mais dans le ſéjour de l'affliction & des larmes ; parce que c'eſt là, comme dit Salomon, que l'on eſt authentiquement averti de la fin de tous les hommes, & par conſequent que l'on eſt plus capable de conſulter & de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum.* Eccl. 7.

Or ce que faiſoient les payens peut nous ſervir de modelle en le rectifiant & le ſanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers Auditeurs, où vous ne deviez, pour ainſi dire, tenir conſeil avec Dieu & avec vous-mêmes : tantôt pour le choix de votre état, tantôt

pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'uſage de vos biens, tantôt pour la diſpoſition de vos emplois, tantôt pour la meſure de vos divertiſſemens, tantôt pour l'ordre de vos devotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre : car malheur à nous ſi nous abandonnons tout cela au hazard, & ſi nous agiſſons ſans regle & ſans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu aſſez de lumieres pour trouver là-deſſus, parmi les embarras du ſiécle, le point fixe & immobile de la vraye ſageſſe. Abus, Chrétiens, puiſque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve ſenſible, faites-en l'eſſai, & jugez-en par vous-même. Il s'agit de choiſir un état de vie : choiſiſſez-le comme devant un jour mourir ; & vous verrez ſi la tentation & le deſir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il eſt queſtion de regler l'uſage de vos biens : reglez-le comme les devant bien-tôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir : & vous verrez ſi l'attachement aux richeſſes tiendra votre cœur étroitement reſſerré dans les bornes d'une avare convoitiſe. On vous propoſe un interêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu & de mourir ; & vous verrez ſi les maximes du monde vous y feront rien hazarder contre les loix de la conſcience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un different à terminer : vuidez l'un & l'autre comme vous voudriez l'avoir fait, s'il falloit maintenant mourir ; & vous verrez ſi l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les loix de la juſtice, & manquer aux devoirs de la charité

rité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugez, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressemens & de contrepoids à vos legeretez. Et n'est-ce pas ce qui de tout tems a conduit les Saints dans les voyes droites qu'ils ont tenuës, sans s'égarer & sans tomber? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des resolutions que le monde condamnoit de folie, mais que leur inspiroit la plus haute sagesse de l'Evangile? N'est-ce pas ce qui les a portez à embrasser des vocations penibles, humiliantes; contraires à toutes les inclinations de la nature, & où la seule grace de Dieu les pouvoit soûtenir? Les routes qu'ils devoient suivre pour ne se pas perdre, étoient autant de secrets de prédestination; mais ces secrets autrement impenetrables, se developpoient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers & des piéges dans le chémin où ils marchoient, puisqu'il y en a par tout; mais la vûë de la mort les preservoit de tous les piéges & de tous les dangers, & il ne tient qu'à vous & à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire; & si manque de connoissance, nous faisons des fautes irreparables; si nous nous engageons temerairement; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appellez, & où il nous prive de mille graces qu'il vouloit nous donner ailleurs; si nous prénons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, & où notre incapacité nous fait commettre des péchez sans nombre, si nous

contractons des alliances qui ne produiſent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres inteſtines, que des divorces ſcandaleux; ſi nous nous jettons dans des intrigues qui nous attirent de triſtes revers, & dont le ſuccès ne tourne qu'à notre confuſion & à notre ruïne; ſi nous entrons en des ſocietez, en des partis, en des negoces qui intereſſent la conſcience, & où le ſalut nous devient comme impoſſible (car vous ſçavez combien ce que je dis eſt ordinaire; & Dieu ſçait combien d'ames ſeront éternellement malheureuſes pour s'être livrées de la ſorte elles-mêmes ſans reflexion & ſans diſcretion :) ſi, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens; ne l'imputons pas mêmes à notre miſere. Dieu y avoit pourvû; & malgré notre miſere, le ſouvenir de la mort pouvoit & devoit nous mettre à couvert; mais n'en accuſons que notre infidelité, qui nous fait éloigner de nous ce ſouvenir ſi neceſſaire, comme un objet fâcheux & deſagreable, & qui par une ſuite inevitable nous expoſe à tous les égaremens où nous nous laiſſons entraîner.

De là vient un autre avantage, qui eſt comme une conſequence du prémier. Car pour deliberer ſagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs & les deſeſpoirs dont nos reſolutions pourroient être ſuivies, puiſque, comme dit ſaint Bernard, ce qui doit être le ſujet d'un repentir, ne peut être le conſeil d'un homme ſenſé. Or d'où peut venir un effet auſſi avantageux que celui-là? Qui peut nous mettre en état de dire, ſi nous voulons, à chaque moment; je prends un parti dont je ne me repentirai jamais; ce que je fais, je me

ſçaurai éternellement bon gré de l'avoir fait : qui le peut, Chrétiens ? l'uſage frequent de ce que j'appelle la ſcience pratique de la mort. Pourquoi ? excellente raiſon de ſaint Auguſtin ! parce que la mort, dit ce ſaint Docteur, étant le terme où aboutiſſent tous les deſſeins des hommes, c'eſt là même que naiſſent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le ſecret de les prévenir, c'eſt de prévenir, autant qu'il eſt poſſible, le moment de la mort. Et comment ? en ſe demandant à ſoi-même : quel ſentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? Ce que je vais faire me troublera-t'il alors ? me conſolera-t'il ? me donnera-t'il de la confiance ? me cauſera-t'il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car pour chacune de ces queſtions, nous avons dans nous-mêmes une réponſe generale, mais deciſive, ſur laquelle nous pouvons faire fonds ; & cette réponſe pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'eſt la réponſe de la mort : *Et ipſi in nobis reſponſum mortis habemus.* Tandis que nous raiſonnons ſelon les principes de la vie, les réponſes que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un dereglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devroit nous conſoler, & que nous nous applaudiſſons de ce qui devroit nous affliger : mais la penſée de la mort par une vertu toute contraire, & que l'experience nous fait ſentir, redreſſe, ſi je puis ainſi parler, tous ces ſentimens. Elle ne nous donne de joye, que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre joye, & ce qui le ſera toûjours. Elle ne nous donne de douleur & de repentir, que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre repentir 1. Cor. 1.

& de notre douleur, & ce qui ne le ſera plus à la mort après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs paſſagers & variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons : d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui eſt le caractere de la prudence chrétienne. Mais quand nous meditons la mort, nous la prévoyons ; & en la prévoyant nous prévenons de repentirs éternels, dont l'horreur toûjours la même, non-ſeulement eſt ſuffiſante, mais toute puiſſante pour arrêter les ſaillies de notre eſprit, & pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle, & qu'elle ne l'emporte. Or c'eſt bien ici que la prudence des juſtes triomphe de la temerité des impies. Car enfin, mon Frere, dirois-je avec ſaint Jerôme à un libertin du ſiécle, quelque endurci que vous ſoyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paroître en le commettant, quelque force d'eſprit que vous marquiez, lorſqu'il faut vous y reſoudre ; votre malheur eſt de ne pouvoir faire un retour ſur vous même, ſans porter déja contre vous-même ce triſte arrêt : je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel deſeſpoir, du moins à la mort, & que je voudrois alors reparer par le ſacrifice de mille vies.

Je ſçais qu'autant qu'il eſt en vous, vous étouffez ce ſentiment ; mais je ſçais auſſi qu'il n'eſt pas toûjours en votre pouvoir de vous en défaire. Je ſçais que cette réflexion ſe preſente à vous malgré vous, lors mêmes que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous. Je ſçais qu'elle vient juſques au milieu de vos plai-

firs, parmi les divertiſſemens & joyes du monde, dans les momens les plus heureux en apparence, vous ſaiſir, vous troubler, & qu'au fonds de l'ame elle vous fait bien payer avec uſure cette fauſſe tranquillité qui ne conſiſte que dans des dehors trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces allarmes & de ces agitations ſecrettes, que fais-je? j'aime à m'occuper du ſouvenir de la mort, afin qu'un remords piquant & importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la penſée tous les repentirs de la mort; & au lieu de les reſerver à cette derniere heure, je me les rends utiles pour l'heure preſente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me deſeſperent pas à la mort. C'eſt-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirois, afin de ne me repentir jamais. Je dis comme le Prophéte Royal: *Circumdederunt me dolores mortis*: Les douleurs de la mort, ſes regrets, ſes deſeſpoirs m'ont inveſti, m'ont aſſiegé de toutes parts; & bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur & ma ſûreté. Car qu'y a-t'il de plus deſirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même, ce qui me ſert à regler toutes mes demarches, à meſurer tous mes pas, à en découvrir les ſuites fâcheuſes, & à les éviter? Avec cela que puis-je craindre? Ou avec cela, que ne puis-je pas entreprendre? Penſée de la mort, remede le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions, regle la plus infaillible pour conclurre ſûrement dans nos déliberations; enfin, motif le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. C'eſt la troiſiéme partie. *Pſ.* 17.

III. PART. C'Eſt de la ferveur de nos actions que dépend la ſainteté de notre vie ; & c'eſt la ſainteté de notre vie, qui doit rendre devant Dieu notre mort pieuſe. Voilà, dit ſaint Chryſoſtome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ſes élûs, & dont on peut dire que ſa providence ne peut pas même nous diſpenſer. Ce qui déconcerte, ou plûtôt ce qui renverſe ce bel ordre, c'eſt un fonds de lâcheté & de tiédeur. Tiedeur ſi hautement reprouvée de Dieu dans l'Ecriture. Tiedeur qui corromp nos meilleures actions : je dis celles à qui la religion & le chriſtianiſme nous engage par devoir, en ſorte que toutes bonnes qu'elles ſont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être ſanctifiée, n'en devient ſouvent que plus imparfaite, & même que plus criminelle, & ſe termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, ſi l'on en juge dans les vûës de Dieu, & par l'extrême rigueur de ſa ſouveraine juſtice. Il s'agit, Chrêtiens, de combattre cette lâcheté, qui ſans autre deſordre qu'elle-même, eſt ſeule capable de nous perdre : il s'agit de la ſurmonter ; & c'eſt ce que le Fils de Dieu a voulu particulierement nous apprendre, & à quoi ſi nous y prénons bien garde, il a, ce ſemble, reduit tout ſon Evangile. Car qu'eſt venu faire ſur la terre ce Dieu Sauveur ? Il eſt venu répandre dans le cœur des hommes, le feu de la charité
Luc. 12. & le zéle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram.* Telle eſt la fin de ſa miſſion. Or de tous les motifs qu'il pouvoit nous propoſer, & qu'il nous a en effet propoſez, pour exciter cette ferveur & pour allumer ce feu

celeſte, les deux plus puiſſans ſont ſans doute la proximité de la mort, & l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'eſt efforcé, pour ainſi dire, de nous faire ſentir, comme l'aiguillon le plus vif & le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois repreſentée comme le ſujet de notre vigilance & d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ſes adorables inſtructions, & où nous trouvons de quoi reveiller toute notre ardeur, & de quoi nous animer à faire tout le bien que ſa grace nous inſpire.

Oüi, Chrétiens, il faut travailler, & travailler avec cette ferveur d'eſprit, qui doit être l'ame de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme, prémier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, diſoit le Sauveur du monde, tandis que la lumiere vous éclaire: pourquoi? parce que la nuit vient où perſonne ne peut plus agir. Veillez: pourquoi? parce que le Fils de l'homme que vous attendez, eſt déja à la porte. Negociez, & faites profiter les talens que vous avez en main: pourquoi? parce que le maître qui vous les a confiez, eſt ſur le point de revenir & de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées: pourquoi? parce que voici l'Epoux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits: pourquoi? parce que c'eſt bien-tôt le tems de la recolte. Que vouloit-il nous faire entendre par-là? Ah! Chrétiens, ces paraboles, toutes myſterieuſes qu'elles ſont, s'expliquent aſſez d'elles-mêmes, & nous font connoître malgré nous notre folie, lorſque nous propoſant la mort dans un éloignement imaginaire, quoi-

que ſelon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un point entre elle & nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel eſt notre aveuglement; & voilà l'erreur dont Jeſus-Chriſt nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'eſt rien autre choſe que l'avancement & le progrés dans le chemin du ſalut, *Ambulate*, cette veille, que l'attention ſur nous-mêmes, *Vigilate*; ce negoce, que le bon uſage du tems, *Negotiamini*; ces lampes alumées, que l'édification d'une vie exemplaire, *Luceat lux veſtra coram hominibus*; ces fruits, que les œuvres de penitence & de ſanctification, *facite fructus dignos pœnitentiæ*; & ce jour de la recolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étoient dans le langage ordinaire du Fils de Dieu que les ſymboles, mais les ſymboles naturels d'une mort prochaine. Comme ſi Jeſus-Chriſt nous eût declaré, que ſa ſageſſe, toute infinie qu'elle eſt, ne lui fourniſſoit rien de plus propre à nous embrazer d'un ſaint zéle, & à nous retirer d'une vie tiéde & languiſſante, que la proximité de la mort.

Joan. 12. *Luc.* 21. *Luc.* 19. *Matth.* 5. *Luc.* 3.

En effet, Chrétiens, quand nous aurions à vivre des ſiécles entiers, & que Dieu par une conduite, ou de ſeverité, ou de bonté, nous laiſſeroit ſur la terre auſſi long-tems que ces prémiers Patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raiſons de nous reprocher nos relâchemens. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions ſe rapportant toûjours à l'éternité, étant toûjours la matiere du jugement de Dieu, pouvant toûjours nous meriter une gloire immortelle, il ſeroit toûjours juſte qu'elle fut faite d'une maniere

digne de Dieu; puiſque Dieu doit toûjours être ſervi en Dieu, il ſeroit toûjours juſte qu'elle fût faite d'une maniere digne de la recompenſe que nous attendons de Dieu ; & malheur à nous ſi nous abuſions alors même d'un tems ſi cher, & ſi nous faiſions, comme parle l'Ecriture, l'œuvre du Seigneur negligemment. Mais être à la veille de paroître devant Dieu, & demeurer tranquille dans une vie negligente; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, & ne pas redoubler ſes ſoins par une vie plus agiſſante ; avoir déja la mort à ſes côtez, mourir comme l'Apôtre à chaque moment, *Quotidiè morior*, & ne s'empreſſer pas d'arriver à la ſainteté par la voye courte & abregée d'une vie fervante ; il n'y a, mes chers Auditeurs, ou qu'une ſtupidité groſſiere, ou qu'une infidelité conſommée, au moins commencée, qui puiſſe aller juſques-là. C'eſt néanmoins notre état, & l'état le plus déplorable. Ah, Chrétiens ! Jeſus-Chriſt nous dit en termes exprés : *Ecce venio citò*, me voici, j'arrive, *merces mea mecum eſt*, j'ai ma recompenſe avec moi, pour donner à chacun ſelon ſes œuvres. Peſez bien ces paroles. Il ne dit pas, je viendrai, ni je me diſpoſe à venir ; mais il dit, je viens : *Ecce venio*, & je viens bien-tôt : *Ecce venio citò*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adreſſant à une ame pareſſeuſe & lente ; chargez-vous de dépoüilles : faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuſes que vous omettez, que vous negligez, & dont vous perdez le merite : *Accelera ſpolia detrahere, feſtina prædari*. Dieu, dis-je, dans l'un & dans l'autre Teſtament, par lui-même, par ſes Prophétes, par ſes Prêtres, nous parle de la

2. Cor. 15.

Apoc. 22.

Iſai. 2.

ſorte, nous preſſe de la ſorte; & toûjours inſenſibles aux avertiſſemens qu'il vous donne, & qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même aſſoupiſſement & dans la même langueur : pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien conſideré le brieveté de votre vie.

Car enfin, ſi vous & moi, mes freres, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reſte plus que fort peu de jours, ſi nous nous diſions ſouvent avec ſaint Paul, mais en ſorte que nous
1. *Tim.* 4. fuſſions bien remplis de cette penſée : *Ego enim jam delibor, & tempus reſolutionis meæ inſtat*; je ſuis comme une victime qui va être immolée, & qui a reçû l'aſperſion pour le ſacrifice; le tems de ma derniere diſſolution approche, & il me ſemble que j'y ſuis déja, ſi par le miniſtere d'un Ange, Dieu nous annonçoit que ce ſera pour demain, que ferions nous ? ou plûtôt que ne ferions-nous pas ? Cette ſeule idée que je vous propoſe, & qui n'eſt après tout qu'une ſuppoſition, toute pure ſuppoſition qu'elle eſt, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne ſçai quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous aime. Nous ferions tout; & en faiſant tout, nous gemirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous rallantir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit moderer. Ni divertiſſement, ni plaiſirs, ni jeu qui nous diſſipât; ni ſpectacle, ni compagnie, ni aſſemblée qui nous attirât; ni eſperance, ni interêt qui nous engageât; ni paſſion, ni liaiſon, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis, & comme tout abîmez dans nous-mêmes, ou pour mieux dire, tout recueillis & comme tout abîmez en Dieu, morts au monde & à tous ſes biens, à toutes les vanitez, à

tous les amuſemens du monde, nous n'aurions plus de penſées que pour Dieu, plus de deſirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu; pas un moment qui ne lui fût conſacré; pas une action qui ne fût ſanctifiée par le merite de la plus pure & de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élement, à meſure qu'il retourne vers ſon centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide, ainſi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous ſentirions croître notre activité & notre zéle. C'eſt le miracle viſible que la preſence de la mort opereroit. Or pourquoi ne l'opere-t'elle pas dès maintenant? Jeſus-Chriſt ne s'eſt-il pas expliqué en des termes aſſez précis; & la parole d'un Dieu a-t'elle moins d'efficace que la parole d'un Ange?

Voulez-vous ſçavoir, Chrétiens, comment parle, & ſur tout comment agit un homme qui enviſage la mort de prés, & qui en fait le ſujet de ſes reflexions? Ecoutez le ſaint Roi Ezechias, & formez-vous ſur cet exemple. J'ai dit, s'écrioit-il profondement humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma courſe: je m'en vai aux portes de l'Enfer, c'eſt-à-dire, ſelon le langage du Saint Eſprit, aux portes de la mort, *Ego dixi in dimidio dierum meorum; vadam ad portas inferi*; j'ai ſupputé le nombre de mes années, *Quæſivi reſiduum annorum meorum*; & j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terreſtre, pour être transferé ailleurs, comme l'on tranſporte la tente d'un berger d'un champ à un autre, *Generatio mea oblata eſt à me, quaſi tabernaculum paſtorum*; que par une deſtinée à laquelle je ſuis forcé de me ſoumettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tiſſuë, *Præciſa eſt ve-* *Iſaï. 38.* *Ibidem.* *Ibidem.* *Ibidem.*

lut à texente vita mea ; que du matin au ſoir ce ſeroit fait de moi, & que mon arrêt ayant été prononcé dans le conſeil de Dieu, l'execution n'en pouvoit plus être long-tems retardée, *De mane uſque ad veſperam finies me.* Or ces principes ainſi établis [car c'étoit là en effet, remarque S. Ambroiſe, comme autant de principes qu'il poſoit] quelles conſequences en tiroit-il ? quelles concluſions pratiques pour la reformation de ſa vie? Elles ſont admirables, & je ne puis vous donner un plus beau modelle. Ah ! Seigneur, pourſuivoit le ſaint Roi, c'eſt donc pour cela que je pouſſerai ſans ceſſe des cris vers vous, comme le petit d'une hironde- *Ibidem.* le qui demande la pâture, *Sicut pullus hirundinis, ſic clamabo* : voilà la ferveur de ſa priere. C'eſt pour cela que je gemirai comme la colombe, & que je m'appliquerai jour & nuit *Ibidem.* à mediter la profondeur de vos jugemens, *Meditabor ut columba* : Voilà la ferveur de ſa meditation. C'eſt pour cela que mes yeux ſe ſont affoiblis à force de regarder en haut d'où j'attendois tout mon ſecours, & où je cherchois *Ibidem.* mon unique bien, *Attenuati ſunt occuli mei ſuſpicientes in excelſum* : voilà la ferveur de ſa confiance. C'eſt pour cela que je réſiſte aux plus violentes tentations qui m'attaquent, & que pour n'y pas ſuccomber, inſtruit que je ſuis de la force de votre grace, je vous prie de com- *Ibidem.* batre & de répondre pour moi, *Domine, vim patior reſponde pro me* : voilà la ferveur de ſa foi. C'eſt pour cela que je repaſſerai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume *Ibidem.* de mon ame, *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ*, voilà la ferveur de ſa penitence. Car, je ſçais, ô mon Dieu, ajoû-

toit-il, que ce n'eſt ni l'Enfer, ni la mort, qui celebrent vos loüanges, *quia non infernis confitebitur tibi, neque mors laudabit te* : c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de ſaint Jerôme, je ſçais que ce ne ſont pas les mourans qui vous glorifient, ni qui ſont en état de vous glorifier par leurs œuvres, & qui donc? ceux qui vivent: Seigneur, mais qui vivent auſſi perſuadez que moi qu'ils doivent bien-tôt mourir; mais qui vivent determinez comme moi, à faire de cette perſuaſion la regle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipſe confitebitur tibi, ſicut & ego hodiè.* Ainſi parloit ce religieux Monarque ; & de là, Chrétiens, nous aprenons cette methode ſi ſolide, ſi connuë des Saints, ſi peu pratiquée parmi nous ; mais ſi pratiquable néanmoins, & d'où depend la ſanctification de notre vie ; ſçavoir, de faire toutes nos actions comme ſi chacune étoit la derniere, & devoit être ſuivie de la mort. Prier comme je prierois à la mort: examiner ma conſcience, comme je l'examinerois à la mort ; pleurer mon péché comme je le pleurerois à la mort, le confeſſer comme je le confeſſerois à la mort ; recevoir le ſacrement de Jeſus-Chriſt comme je le recevrois à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiedeurs & toutes nos lâchetez, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le ſouvenir même de la mort & de ſa proximité.

Ibidem.

Ibidem.

Mais il m'eſt incertain ſi la mort eſt proche, ou ſi elle eſt encore éloignée de moi: je le veux, mon cher Auditeur ; que concluez-vous de là? Parce qu'il eſt incertain quand & à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'obſervaton de vos devoirs ; & cette incertitude qui peut-être vous ſert de prétexte pour juſtifier vos

negligences, n'eſt-elle pas au contraire une nouvelle raiſon pour les condamner? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t'il de veiller ? ce n'eſt pas ſeulement parce que la mort eſt prochaine, mais parce qu'elle eſt incertaine, c'eſt-à-dire, parce que nous n'en ſçavons, ni le jour, ni l'heure, *Quia neſcitis diem, neque horam.* Ah ! Chrétiens, Jeſus-Chriſt ſans doute auroit bien mal raiſonné ſi l'incertitude de la mort autoriſoit en aucune ſorte nos lâchetez & nos tiedeurs. Mais c'eſt ici que ſaint Auguſtin a admiré la ſageſſe de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement & ſaintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut obſerventur omnes dies.*

Matth. 28.

Auguſt.

En effet, ſi nous connoiſſions préciſement le jour & l'heure où nous mourrons, plus de penitence dans la vie, plus d'exercice de pieté. Tout ſeroit remis à la derniere année, & dans la derniere année, au dernier mois; & dans le dernier mois, à la derniere ſemaine, & dans la derniere ſemaine, au dernier jour, & dans le dernier jour, à la derniere heure, ou mêmes au dernier moment. Et de là plus de ſalut: pourquoi? parce que le moment de la mort, n'eſt ni le tems des bonnes œuvres, ni le tems de la penitence, & qu'on ne peut néanmoins ſe ſauver que par la penitence & les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu par une conduite également ſage & miſericordieuſe, il nous tient dans une incertitude abſoluë touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les momens. Car quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit, que celle-ci ? peut-être ce jour ſera-t'il le dernier de mes jours : peut-être après cette

confeſſion, peut-être après cette Communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette converſation, peut-être après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t'elle m'enlever du monde, pour me tranſporter devant le tribunal de Dieu. Quand on porte par tout cette idée, & que par tout on la conſerve fortement imprimée dans ſon ſouvenir, bien loin de ſe relâcher & de ſe laiſſer abbattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprene, que l'on ne ſoutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée) on devient laborieux & appliqué, *Sollicitudine non pigri*, prompt & ardent. *Spiritu ferventes*; infatigable dans le ſervice du Seigneur, *Domino ſervientes*; detaché du monde, & uniquement attentif aux choſes du ciel, *Spe gaudentes*; patient dans les maux, *In tribulationes patientes*; adonné à l'oraiſon, *Orationi inſtantes*; charitable envers ſes freres, & toûjours prêt à exercer la miſericorde, *Neceſſitatibus ſanctorum communicantes, hoſpitalitatem ſectantes*: également fidelle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain, & à tout ce que l'on ce doit à ſoi-même; *Providentes bona, non tantum coram Deo, ſed etiam coram omnibus hominibus.* *Rom.* 12. *Ibid.* *In* *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

Diſons quelque choſe de plus preſſant encore & de plus convenable à ce que Dieu demande ſur tout de nous dans ce ſaint tems où nous entrons. C'eſt un tems de penitence; & la grande action de notre vie, étant pécheurs, comme nous le ſommes, c'eſt notre retour à Dieu, c'eſt une ſincere & parfaite converſion à Dieu. Or n'eſt-ce pas ſur cela même que nous ſentons d'a-

vantage notre foibleſſe, & que nous paroiſſons plus lâches & plus irreſolus ? Il s'agit de nous determiner à rompre nos liens par un genereux effort : il s'agit de nous inſpirer cette ferveur de converſion, qui ravit une ame, qui l'attache au monde & à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre delai ; & voilà ce qui doit faire l'incertitude de la mort. Car, dites-moi, pécheur, à quoi ſerez-vous ſenſible, ſi vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expoſe ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, & perdu ſans reſſource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir, & n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puiſqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous & pour moi que la mort ?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque choſe de certain pour nous : & quoi ? c'eſt que nous y ſerons ſurpris. Le Sauveur du monde ne s'eſt pas contenté de nous dire : veillez parce que vous ne ſçavez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme ; il ne s'en eſt point tenu là : mais il a expreſſément ajoûté, veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendez pas. Eſt-il rien de plus formel que cette parole ? & l'infaillibilité de cette parole n'eſt-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché & que je neglige ma converſion ? Si ce divin maître ne m'avoit dit autre choſe, ſinon que le tems de la mort eſt incertain, peut être ſerois-je moins coupable. Puiſqu'il eſt incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'eſperer. Je ſuis un temeraire, il eſt vrai d'en vouloir courir les riſques : mais enfin ma temerité ne détruit pas abſolument ma con-

ſiance. Je puis être ſurpris, mais auſſi je puis ne l'être pas; & dans la conduite que je tiens toute aveugle qu'elle eſt j'ai du moins encore quelque pretexte. Ainſi raiſonnerois-je. Mais après la parole de Jeſus-Chriſt, il ne m'eſt plus permis de raiſonner de la ſorte; & je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penſerai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connoître que par là, cette heure fatale. Tout ce que je ſçais; mais ce que je ſçais à n'en pouvoir douter, c'eſt que le jour de ma mort ſera pour moi un jour trompeur: *Quâ horâ non putatis.* Après cela ne faut-il pas que j'aye moi-même conjuré ma perte, ſi dans le deſordre où je ſuis, & me voyant expoſé à toute la haine & à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de juſtes & de promptes meſures pour me remettre en grace avec lui, & pour prévenir par la penitence le coup dont il m'a ſi hautement & tant de fois menacé. Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la reflexion neceſſaire, mais quelques reflexions? Maintenant mêmes que je vous parle de la mort, penſez-vous à la mort; ou y penſez-vous bien! y penſez-vous attentivement? y penſez-vous chrétiennement? y penſez-vous efficacement? Mais ſi vous n'y penſez pas, à quoi penſez-vous? & ſi vous n'y penſez pas à preſent, quand y penſerez-vous, ou qui jamais y penſera pour vous? Heureux qui n'attend pas à y penſer, lorſqu'il ne ſera plus tems d'y penſer; heureux qui y penſe dans la vie! C'eſt ainſi que la mort châtiment du péché, en ſera pour nous le remede. Elle eſt entrée dans le monde par le péché; mais ſi nous la connoiſſons comme les Saints, ſi nous y penſons comme les Saints, elle nous fera entrer comme eux par la grace dans l'éternité bien-heureuſe, que je vous ſouhaite. *Luc.* 12.

AUTRE

SERMON

POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la Ceremonie des Cendres.

Pulvis es, & in pulverem reverteris.

Vous êtes pouſſiere, & vous retournerez en pouſſiere. Dans la Geneſe, Ch. 3.

CE ſont les memorables paroles, que Dieu dit au prémier homme dans le moment de ſa deſobeïſſance ; & ce ſont celles que l'Egliſe adreſſe en particulier à chacun de nous par la bouche de ſes miniſtres dans la ceremonie de ce jour. Paroles de malediction, dans le ſens que Dieu les prononça ; mais paroles de grace & de ſalut, dans la fin que l'Egliſe ſe propoſe, en nous les faiſant entendre. Paroles terribles & foudroyantes pour l'homme pécheur, puiſqu'elles lui ſignifierent l'arrêt de ſa condamnation : mais paroles douces & conſolantes pour le pécheur

penitent, puiſqu'elles lui enſeignent la voye de ſa converſion & de ſa juſtification. Ainſi, remarque S. Chriſoſtome, Dieu en a-t'il ſouvent uſé & s'eſt-il ſervi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ſes jugemens, & tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ſes miſericordes.

Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais fait reflexion à ce que nous liſons dans le livre de l'Exode. Ecoutez-le: l'explication vous en paroîtra naturelle, & elle convient parfaitement à mon ſujet. Quand Dieu voulut punir l'Egypte, il commanda à Moïſe de prendre dans ſa main une poignée de cendres, & en preſence de Pharaon, de la répandre ſur tout le peuple: *Tollite manus plenas cineris, & ſpargat illum Moïſes coram Pharaone.* L'Ecriture ajoûte que cette cendre ainſi diſperſée fut comme la matiere dont Dieu forma ces fleaux qui affligerent toute l'Egipte, & qui y cauſerent une deſolation ſi generale: *Sitque pulvis ſuper omnem terram Ægipti.* A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux miniſtres de ſon Egliſe. Il veut que les Prêtres de la loi de grace, comme diſpenſateurs de ſes myſteres, prennent la cendre de deſſus l'autel, & qu'ils la répandent ſolemnellement ſur tout le peuple chrétien; *Tollite manus plenas cineris.* Mais dans l'intention de Dieu, l'effet de cette ceremonie eſt par rapport au chriſtianiſme: bien different de ce qu'elle opera dans l'ancienne loi. Car au lieu que Moïſe & Aaron ne repandirent la cendre ſur les Egyptiens, que pour leur faire ſentir le poids de la colere de Dieu; que pour marquer à Pharaon, qu'il étoit reprouvé de Dieu; que pour dompter l'impieté & l'endure-

Exod. 9.
Ibid.

ciſſement de ce Monarque livré deſlors à la vengeance de Dieu: par une conduite toute oppoſée, les Prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre ſur nos têtes, que pour nous attirer les graces & les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état & nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les ſentimens d'une veritable penitence. C'eſt ce que j'entreprends de vous faire voir, & par où je commence à m'acquitter auprès de vous du miniſtere dont Dieu m'a chargé & que j'ai à remplir pendant tout ce ſaint tems de Carême.

Le Pere Bourdaloue fut envoyé par le Roi à Montpellier en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le Carême.

Vous, mes Freres, qui par la miſericorde du Seigneur, avez enfin renoncé au ſchiſme pour vous reünir à l'Egliſe. Vous pour qui je ſuis particulierement envoyé; que je regarde ici comme le prémier objet de mon zéle, & plaiſe au ciel que je puiſe vous appeller un jour ma couronne & ma joye, *Gaudium meum & corona mea!* Vous, dis-je, nouvelle conquête de la grace de Jeſus-Chriſt, apprenez à reſpecter une de ces ceremonies religieuſes dont uſe l'Egliſe catholique, dans le ſein de laquelle vous êtes rentrez. Il y en a de plus eſſentielles: mais ſans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci: comment l'hereſie l'a-t'elle pû rejetter; puiſque l'Auteur même de cette fatale diviſion où vous fûtes malheureuſement engagez, reconnoît que les ceremonies peuvent aider la pieté des fidéles; qu'il eſt non-ſeulement bon, mais neceſſaire d'en conſerver quelques-unes; que pour n'être plus dans la loi de Moïſe, il ne s'enſuit pas qu'il les faille toutes abolir, qu'il eſt juſte que par des ſignes exterieurs l'on montre les ſentimens de religion qu'on a dans le cœur,

Philip. 4.

& que d'ôter tout ce qui s'appelle ceremonie, c'eſt mettre parmi le troupeau une confuſion monſtrueuſe ? Or entre les ceremonies, quelle autre a dû moins bleſſer l'Egliſe proteſtante que la ceremonie des cendres ! Qu'a-t'elle de ſuperſtitieux ? qu'a-t'elle qui ne ſoit autoriſé par l'Ecriture ? quel ſouvenir nous eſt plus utile que celui de notre foibleſſe, de notre néant, & n'eſt-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux ? Cependant cette ceremonie dont la ſimplicité & la ſainteté devoient édifier, a été un ſcandale pour ces miniſtres que vous avez ſuivis. Ils l'ont reprouvée, & ils vous l'ont fait reprouver comme eux, parce qu'ils ne la connoiſſoient pas aſſez, ou parce qu'ils ne vous la faiſoient point aſſez connoître. Mais oublions le paſſé, & beniſſons Dieu du preſent. Beniſſons-le même par avance de l'avenir qui nous promet l'entier accompliſſement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unirons tous, & tous de concert nous conſpirerons à le ſoûtenir, à le perfectionner, à le conſommer. Qu'il me ſoit permis d'en faire ici le vœu ſolemnel & public ; ce ne ſera pas envain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achevera, votre nom ſera glorifié, votre loi obſervée ; votre Egliſe reconnuë, vous verſerez ſur mes Auditeurs vos graces les plus abondantes ; vous les verſerez ſur moi, & elles donneront de l'efficace à mes paroles. C'eſt pour cela même encore que je m'adreſſe à Marie, & que je lui dis, *Ave Maria.*

IL ne ſuffit pas pour la foi de croire de cœur, ſi l'on ne confeſſe de bouche : c'eſt ce que ſaint

Paul nous déclare en termes exprès ; & quoi, j'ajoûte, ſuivant la doctrine du même Apôtre, qu'il ne ſuffit pas pour la penitence d'avoir un cœur contrit & humilié, ſi le pécheur au même-tems n'offre à Dieu en forme d'hoſtie, une chair mortifiée & crucifiée avec ſes deſirs corrompus. Tel eſt, dit ſaint Gregoire Pape, le devoir de l'homme, qui ſe trouvant compoſé d'une ame & d'un corps, d'une ame ſpirituelle & toute celeſte, d'un corps terreſtre & tout materiel, doit ſelon l'un & l'autre honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raiſonnable, en quoi conſiſte l'integrité de la religion.

Excellent principe que je ſuppoſe d'abord, & d'où je conclus que la penitence chrétienne priſe dans toute ſon étenduë, eſt donc un double ſacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'eſprit, & ſacrifice du corps: ſacrifice de l'eſprit, par l'humilité de la componction ; & ſacrifice du corps, par l'auſterité même exterieure de la ſatisfaction : ſacrifice de l'eſprit, ſans lequel, comme nous l'enſeigne le Maître des Gentils, le ſacrifice du corps ne ſert à rien ou preſque à rien, ni ne peut jamais appaiſer Dieu ; & ſacrifice du corps, ſans quoi le ſacrifice de l'eſprit n'eſt ſouvent qu'une illuſion & un phantôme devant Dieu. En ſorte que l'union de ces deux ſacrifices eſt abſolument neceſſaire pour rendre parfait l'holocauſte dont je parle, & d'où dépend l'entiere reconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette penſée qui me conduit naturellement à mon ſujet, & parce que ces deux ſacrifices que la penitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obſtacles, dont le premier eſt l'eſprit d'orgueil, & le ſe-

tond l'eſprit de molleſſe, l'eſprit d'orgueïl, incompatible avec l'humilité de la penitence; l'eſprit de molleſſe, eſſentiellement oppoſé à l'auſterité de la penitence; je veux pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne ſoit utile & pratiqué, vous apprendre à les ſurmonter par le ſouvenir de la mort que nous retrace l'Egliſe dans la ceremonie des Cendres. C'eſt pour le deſſein de ce diſcours, que je reduis à deux propoſitions. Il faut par une penitence ſolidement humble, aneantir devant Dieu l'orgueïl de nos eſprits; & c'eſt à quoi nous oblige la vûë de ces cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort: ce ſera le premier point. Il faut par une penitence genereuſement auſtere, ſacrifier à Dieu la molleſſe & la delicateſſe de nos corps; & c'eſt à quoi nous engage l'impoſition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plûtôt qui nous font déja ſentir l'inevitable neceſſité de la mort: ce ſera le ſecond point. Humiliation de l'eſprit ſous le joug de la penitence; mortification de la chair dans l'exercice de la penitence: deux fruits du ſaint uſage que nous devons faire de ces cendres conſacrées par la benediction des Prêtres, & de la penſée de la mort que nous rapelle une ceremonie ſi touchante. Donnez-moi votre attention.

I. PART.

COmme il eſt de la foi que l'orgueïl fut le premier peché de l'homme, & qu'il eſt encore la ſource & le principe de tout peché, *Initium omnis peccati ſuperbia*; il ne faut pas s'étonner que le même orgueïl ſoit un obſtacle eſſentiel à la penitence établie de Dieu pour être le remede du péché. Je m'explique ſi l'homme perſeverant dans le bienheureux état où Dieu l'avoit *Eccleſ.* 10.

crée, étoit demeuré dans les termes de cette humilité, qui lui étoit comme naturelle, puiſque l'humilité n'eſt rien autre choſe que la parfaite connoiſſance de ſoi-même; quelque avantage ou de la nature ou de la grace qu'il eut reçû il n'auroit jamais couru riſque d'en abuſer au préjudice de ce qu'il devoit à Dieu : & ſi dans l'inſtant que nous violons la loi de Dieu nous faiſions un retour ſur nous-mêmes, il nous ſuffiroit de nous connoître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre, & pour nous mettre comme pecheurs en diſpoſition de ſatisfaire à Dieu. Mais cet eſprit de penitence & de juſtice qui nous porte à reparer les offenſes de Dieu, ſe trouve combatu dans nous par un autre eſprit, qui eſt l'eſprit d'orgueil, & de mêmes qu'en pechant nous nous revoltons contre ce ſouverain Legiſlateur, nous avons aprés le péché une oppoſition ſecrette à lui en faire la juſte reparation qui lui eſt dûë.

Quel remede, Chrétiens ? celui même que l'Egliſe nous propoſe dans la ceremonie de ce jour, en nous obligeant à nous ſouvenir de ce que nous ſommes, afin de corriger notre vanité, par notre vanité, comme parle S. Auguſtin. Car il faut faire de tems en tems remonter l'homme juſqu'à ſon origine, dit ce grand Docteur ; & par la conſideration de ſa foibleſſe, de ſa miſere, de ſon néant, le forcer malgré lui de renoncer aux préſomptueuſes & vaines idées qu'il a de lui-même, & qui l'empéchant de s'humilier, l'empéchent de ſe convertir. Or c'eſt ce que fait la penſée de la mort. Quand un homme ſans qualité & ſans naiſſance, mais élevé neanmoins à une haute fortune & comblé de biens & d'hommes, vient à s'enorgueillir

&c

& à s'oublier le moyen de reprimer ſon orgueil, eſt de lui remettre devant les yeux l'obſcurité & la baſſeſſe de ſon extraction. Ne vous enflez point, lui dit-on, on ſçait qui vous êtes, & d'où vous êtes venu. Cela ſeul eſt capable de le confondre, & de lui inſpirer des ſentimens de modeſtie. Mais ſi de plus, par une vûë anticipée de l'avenir, on lui marquoit ce qui lui doit bien-tôt arriver; ſi l'on pouvoit lui dire, & lui dire avec aſſurance: prenez garde, quelque grand que vous ſoyez, vous êtes ſur le point de votre ruine, une diſgrace dont vous êtes menacé, & que vous n'éviterez pas, va vous reduire à n'être plus que ce que vous étiez dans votre premiere condition, ſi, dis-je, on pouvoit lui parler ainſi; enſorte qu'on lui fît connoître à lui-même la verité de ce qu'on lui annonce, cette vûë ſans doute feroit encore ſur lui une bien plus forte impreſſion. Penetré de cette penſée, il n'y a plus pour moi de reſſource, & je vais perir; il ſeroit doux & humain; il ne feroit plus voir dans ſa conduite, ni arrogance, ni fierté; cette enflure de cœur que lui cauſoit la proſperité & l'élevation, s'abaiſſeroit tout à coup: pourquoi? parce qu'il n'enviſageroit plus ſa fortune, ſi je puis uſer de cette expreſſion, que comme la hauteur du precipice où il va tomber, & qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il eſt, il gemiroit ſur ce qu'il va devenir.

Or c'eſt juſtement, mes chers Auditeurs, de cette double vûë, & de ce que nous avons été, & de ce que nous ſerons, que l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité & dans la ſoumiſſion. L'homme, dit l'Ecriture, étoit dans l'honneur & dans la gloire où Dieu l'avoit élevé par la création; mais

au milieu de ſa gloire l'homme s'étoit méconnu ? *Homo cum in honore eſſet, non intellexit.* Cet oubli de lui-même, par une ſuite neceſſaire, l'avoit porté juſqu'à l'oubli, & même juſqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Egliſe ? Pour rétablir en nous ce reſpect de Dieu, & cette crainte que nous perdons par le peché & qui doit être le fondement de la penitence, elle nous engage, ou plûtôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adreſſant ces paroles : *Memento, homo, quia pulvis es & in pulverem reverteris.* Comme ſi elle nous diſoit : Pourquoi, homme mortel, vous attribuer ſans raiſon une grandeur chimerique & imaginaire ? Souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu par ſa toute puiſſance vous tira de la boüe & du néant. Souvenez-vous de ce que vous ſerez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reſte encore, ſera expiré. Voilà les deux termes, où il faut, malgré vous, que tout votre orgueïl ſe borne. Raiſonnez tant qu'il vous plaira ſur ces deux principes ; vous n'en tirez jamais de conſéquence, non-ſeulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorſque vous ſerez aſſez aveuglé & aſſez inſenſé pour vous en écarter. Telle eſt encore une fois, Chrêtiens, la ſalutaire & importante leçon, que fait l'Egliſe, comme une mere ſage à tous ſes enfans. Pſ. 48.

Mais examinons plus en détail la maniere dont elle y procede, & toutes les circonſtances de cette ceremonie des cendres qu'elle obſerve en ce ſaint jour. Car il n'y en a pas une qui ne nous inſtruiſe, & qui n'aille directement à ces deux fins, de rabattre notre orgueïl, & de

nous disposer à la penitence. En effet, c'est pour abattre notre orgueil qu'elle nous presente des cendres, & qu'elle nous fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres, parce que rien, dit S. Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, & l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussiere & la cendre. Oui, ces cendres que nous recevons prosternez aux pieds des ministres du Seigneur, ces cendres dont la benediction, selon la pensée de S. Gregoire de Nisse, est aujourd'hui comme le mystere, ou si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité, & par conséquent de notre humilité, si nous les considerons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnemens du monde, pour nous humilier en qualité d'hommes, & pour nous faire prendre en qualité de pecheurs les sentimens d'une parfaite conversion, & d'un retour sincere à Dieu. Car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas sçavoir, & ce que nous tâchons tous les jours à oublier. Mais malheur à nous si jamais nous tombons, ou dans une ignorance si deplorable, ou dans un oubli si funeste.

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, & dont l'orgueil des hommes se repaît, que cette naissance dont on se pique, que ce credit dont on se flate, que cette autorité dont on est si fier, que ces succés dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités & ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette reputation dont on est idolâtre, que tout cela malgré nos préventions & nos erreurs, n'est que vanité & que mensonge. Car que je m'approu-

che du tombeau d'un Grand de la terre, & que j'en examine l'Epitaphe, je n'y vois qu'éloges, que titres ſpecieux, que qualitez avantageuſes, qu'emplois honorables, tout ce qu'il a jamais été & tout ce qu'il a jamais fait; y eſt étalé en termes pompeux & magnifiques. Voilà ce qui paroit au deſſors. Mais qu'on me faſſe l'ouverture de ce tombeau, & qu'il me ſoit permis de voir ce qu'il renferme; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'oſſemens infects & deſſechez, qu'un peu de cendres, qui ſemblent encore ſe ranimer pour me dire à moi-même: *Memento, Homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que nous ſommes donc bien injuſtes, quant à quelque prix que ce ſoit, & ſouvent contre l'ordre de la Providence, nous prétendons nous diſtinguer, & que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne ſervent qu'à flater notre vanité, que ces rangs que nous diſputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces ſingularitez que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces ſoumiſſions que nous exigeons, ces hauteurs avec leſquelles nous en uſons, ces ménagemens & ces égards que nous demandons, ſont autant d'uſurpations que fait notre orgueil, en nous perſuadant auſſi-bien qu'au Phariſien de l'Evangile, que nous ne ſommes pas comme le reſte des hommes: erreur dont la cendre où nous reduit la mort, nous détrompe bien, par l'égalité où elle met toutes les conditions, diſons mieux, par leur entiére deſtruction. Car voyez, dit éloquemment ſaint Auguſtin au livre de la nature

& de la grace ; voyez ſi dans les débris des tombeaux vous diſtinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le foible d'avec le fort. Voyez ſi les cendres des ſouverains & des monarques y ſont differentes de celles des ſujets & des eſclaves. Ah ! l'eſclave & le Roi ne ſont là qu'une même choſe, & ce fut la belle réponſe que fit un Philoſophe à un fameux conquerant, lors qu'interrogé, pourquoi il paroiſſoit ſi attentif à contempler des oſſemens de morts entaſſez les uns ſur les autres : je tâche, lui dit-il, Seigneur, à diſcerner dans ce mélange le Roi votre pere ; je l'y cherche, mais en vain, parce que ſes cendres confonduës avec celles du peuple, n'y retiennent plus nulle marque de diſtinction par où je puiſſe le reconnoître. Paroles dont le plus fier des hommes, quoique payen, ne laiſſa pas de s'édifier, & qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprenent que malgré les vaſtes deſſeins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'agrandir, de s'élever, de croître toûjours, ſans dire c'eſt aſſez ; la mort par une triſte deſtinée le bornera bientôt à ſix pieds de terre : c'eſt trop à une poignée des cendres. Car voilà, mes chers Auditeurs, pour m'exprimer ainſi, juſqu'où Dieu nous pouſſe à ſon tour. Voilà à quoi aboutiſſent tous nos projets, toutes nos entrepriſes, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos fortunes & toutes nos grandeurs, lorſque nos corps par la derniere reſolution qui s'en fait dans le tombeau, ſe racourciſſent, s'abregent preſque juſques à s'anéantir. *Ecce vix totam Herculis*

implebit urnam. Quel changement, disoit un Sage, quoique mondain, en voyant l'urne sepulchrale où étoient les cendres d'Hercule ! cet Hercule, ce heros à qui la terre ne suffisoit pas, est ici ramassé tout entier, à peine a-t'il de quoi remplir cette urne. Reflexion que l'Eglise nous fait faire aujourd'hui bien plus saintement & bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que non-seulement la mort détruira ce phantôme de grandeur & de fortune après lequel nous courons, mais que notre memoire même perira, qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne pensera plus à nous, qu'on se consolera de notre perte, & que quelques-uns s'en réjouiront, & que nos pechez seront les premiers à nous oublier, que ces amis sur qui nous comptions, se lasseront bien-tôt de nous pleurer, que l'indifference des uns, que l'ingratitude des autres effacera dans peu de jours, le souvenir des bons offices que nous leur avons rendus, & tout ce que nous aurons fait dans une autre vûë que celle de Dieu, sera semblable à la pouſſiere que le vent emporte : car ainſi le
Job. 13. concevoit Job : *Memoria vestra comparabitur cineri.* Ainſi Dieu le marquoit-il lui-même, quand il disoit par la bouche d'Ezechiel à ce
Ezech. 28. Roi impie : *Dabo te in cinerem*, je te reduirai en poudre, & ces éclatantes actions dont tu te promettois dans la memoire des hommes une eſpece d'immortalité, s'évanoüiront & ſe diſſiperont comme la cendre. En effet, Chrétiens, c'eſt le veritable ſymbole de cette fauſſe gloire dont nous ſommes ſi jaloux, puiſqu'il eſt certain qu'elle a toutes les proprietez de la cendre ;

qu'elle eſt vile comme la cendre, legere comme la cendre, ſterile & inutile comme la cendre; & que quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne ſera jamais, on auroit toûjours droit de nous dire; *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Enfin elles nous apprennent que quelque enraciné que ſoit notre orgueïl, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation: *Humiliatio tua in medio tui*: puiſque cette partie de nous-mêmes dont nous ſommes ſi occupez & ſi idolâtres, ce corps n'eſt au fond que le plus abjet de tous les êtres, qu'un ſujet de corruption, & ſelon l'expreſſion de Tertulien qu'un peu de boüe figuré en homme, *Limus titulo hominis inciſus.* Or eſt-il juſte que la pouſſiere & la boüe s'enfle de ce qu'elle eſt; & que par la malice du peché, elle s'éleve contre celui qui l'animant de ſon eſprit, l'a élevée par ſa miſericorde au deſſus de ce qu'elle étoit; *Quid ſuperbis terra & cinis?* La mort que nous avons ſans ceſſe devant les yeux, devoit être ſur tout cela pour nous une continuelle leçon; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué S. Chryſoſtome, que tous les hommes voyent la mort, mais que peu ont le don de la comprendre: *Mortem omnes vident, pauci intelligunt.* L'Egliſe joint à cette vûë de la mort, l'uſage des cendres qu'elle nous preſente, & qui ſanctifiées par les prieres de ſes miniſtres, ont une grace ſpeciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes veritez: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mich. 6.

Tertull.

Eccl. 10.

Chryſ.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres ſur la tête & ſur le

front : autre myſtere qu'il eſt aiſé d'éclaircir, & qui doit encore édifier votre pieté. On nous met des cendres ſur la tête, qui eſt le ſiege de la raiſon, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos reflexions & de nos conſiderations pendant la vie, doit être la mort & les ſuites de la mort. Or c'eſt ce que l'on nous declare quand on nous dit : *Memento*, ſouvenez-vous en, & ne l'oubliez jamais ; parce qu'en effet il nous ſerviroit peu d'être une fois convaincus que nous ſommes mortels, ſi par une ſorte penſée & par un frequent ſouvenir, la conviction que nous en avons, n'étoit pour nous une ſource de ſageſſe, & ne produiſoit en nous cette diſpoſition d'humilité, qui eſt déja le commencement de la penitence.

Auſſi eſt-ce le ſouvenir de la mort, qui de tout tems a le plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis, malgré les ſoulevemens de leur orgueïl, comme dans la neceſſité d'être humbles. De là vient, dit ſaint Jerôme (& ce ne ſera point là une digreſſion, ou cette digreſſion n'aura rien d'ennuyeux & de fatigant pour vous) de là vient que parmi toutes les nations, non-ſeulement chrétiennes, mais payennes, le ſouvenir de la mort & même l'uſage de la cendre a été une des principales circonſtances des pompes les plus ſolemnelles & des ceremonies les plus auguſtes que les Grecs, au rapport du Cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs Empereurs, leur offroit un vaſe plein d'oſſemens & de cendres, pour les avertir que la ſuprême dignité dont ils venoient d'être revêtus, ne les exemptoit pas de la mort : que les Romains dans leurs triomphes faiſoient marcher un Heraut après le vainqueur, pour lui

crier au milieu des applaudiſſemens publics, qu'il étoit homme & ſujet à la mort ; que le grand Prêtre dans l'ancienne loi ſe purifioit avec la cendre quand il devoit entrer dans le ſanctuaire ; & que maintenant encore dans la conſecration des Papes, on fait paſſer devant les yeux du nouveau Pontife quelques étoupes que le feu conſume, pour lui faire entendre que la gloire du monde paſſe de même, & que la Thiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort : comme ſi les hommes avoient eux-mêmes reconnu, qu'à meſure que le monde ou que la providence les exalte, ils ont beſoin d'un contrepoids qui les rabaiſſe, & que le plus puiſſant & le meilleur eſt le ſouvenir de la mort. De-là vient que les peuples les plus barbares, par un ſecret inſtinct de religion, ſe ſont faits un devoir de conſerver les cendres de leurs ancêtres. Ces cendres leur faiſoient voir à quoi leur ſort devoit enfin ce terminer ; & ce ſouvenir les rendoit naturellement humbles, dans le même ſens que notre ame, ſelon le langage de Tertulien, eſt naturellement chrétienne. Ces cendres, s'ils ſe ſentoient ou paſſionnez ou préoccupez, leur ſuffiſoient pour ſe dire à eux-mêmes, *Memento, homo* : ſouviens-toi, homme, & humilies-toi ? ſouviens-toi, & moderes-toi ; ſouviens-toi, & détrompe-toi. De-là vient que Moyſe ſortant de l'Egipte, au lieu d'emporter les riches dépoüilles des Egyptiens, comme les autres Hebreux dont il étoit le conducteur, ſe contenta d'emporter les cendres du Patriarche Joſeph ; ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux ſoumettre à l'empire de Dieu ces eſprits fiers & indociles, qu'en leur montrant les cendres de ce grand homme, dont ils ſe glo-

riſoient d'être deſcendus. De là vient que les Iſraëlites ayant abandonné Dieu dans le Déſert, & l'ayant irrité par une ſcandaleuſe rebellion, lorſqu'en l'abſence de Moïſe ils adorerent un veau d'or ; ce ſage Legiſlateur animé de zele, prit le veau d'or, le brûla, le pulveriſa, & les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie en leur faiſant voir la vanité de leur Idole. De là vient enfin que quelques Princes Chrétiens, par une pratique toute ſainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour ſe former de la mort une idée plus vive, non contens de la mediter, ont voulu ſe la rendre ſenſible & palpable ; & que les uns pendant leur vie même ont fait placer dans leur palais la biére deſtinée à leur ſepulture, les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux, le crâne d'un mort, qui ſembloit leur redire ſans ceſſe : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Excellente devotion pour les grands du monde, qui dans l'éclat de leur condition, ébloüis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent preſque devenir humbles que par la penſée & le ſouvenir de la mort.

Or ſoit pour les grands, ſoit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris poſſeſſion d'un cœur, il eſt aiſé d'y faire entrer la componction & la penitence. Pourquoi ? non-ſeulement parce que le grand obſtacle de la penitence eſt levé, j'entens ce fonds de préſomption & d'orgueil avec lequel nous naiſſons ; mais parce qu'à bien examiner les choſes, l'humilité eſt en effet la partie la plus eſſentielle de la converſion du pecheur. Car du moment que je ſuis diſpoſé à m'humilier, dès là je le ſuis à m'accuſer, à me

condamner, à me punir moi-même, dès-là je ſuis dans la voye de chercher Dieu, d'implorer la miſericorde de Dieu, de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, de me remettre ſous l'obëïſſance de la loi de Dieu : diſpoſitions les plus neceſſaires à la penitence chrétienne. Et voilà pourquoi l'Egliſe après nous avoir fait conſiderer deux ſortes de cendres, celle de notre origine, *Memento quia pulvis es*, & celle de notre corruption future, *& in pulverem reverteris* : la premiere, qui nous apprend que nous ne ſommes que néant, & la ſeconde qui nous dit que nous ſommes encore quelque choſe de moins, ou plûtôt quelque choſe de plus mauvais, puiſque nous ne ſommes que peché : après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impoſe une troiſiéme, qui ſe rapporte parfaitement à l'une & à l'autre, ſçavoir la cendre de la penitence.

Car que fait le pecheur quand il reçoit aujourd'hui par les mains du Prêtre la cendre qui lui eſt preſentée ? apprenez, mes chers Auditeurs, à vous acquiter en chrétiens de ce devoir chrétien : que fait le pecheur converti, quand il reçoit cette cendre conſacrée à la penitence ? C'eſt comme s'il diſoit à Dieu : oüi, je veux Seigneur, accomplir dès-à-preſent en eſprit, ce que vous acheverez bien-tôt d'accomplir réellement & en effet. Vous avez reſolu pour la punition de mon peché, de me reduire un jour en cendre, & j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'eſſai. Je préviens l'arrêt de votre juſtice, & je l'execute déja. Ces cendres dans l'ordre de vos divins decrets, doivent être une partie de la ſatisfaction & de la vengeance que vous voulez tirer de moi, com-

mencez, ſans attendre davantage, à vous ſatisfaire, Seigneur, & à vous venger; car me voilà couvert de cendres. Il eſt vrai que ce ne ſont pas encore les cendres de la mort, mais au moins ſont-ce les cendres de la penitence, qui eſt une eſpece de mort bien plus propre à vous fléchir & à vous appaiſer, que la mort même. Appaiſez-vous donc, ô mon Dieu! en voyant ces cendres, qui ne ſont que les ſignes exterieurs de l'humiliation & de la contrition de mon ame, & faites que la penitence me rende auprès de vous ce bon office, de prevenir dans moi l'effet de la mort, c'eſt-à-dire, de me ſoumettre volontairement & librement à votre juſtice adorable, avant que la mort m'y ſoumette par cette inevitable neceſſité, dont le ſouvenir, quoi qu'amer, m'eſt ſi ſalutaire: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Voilà, Chrétiens, les ſentimens qu'une ame vraiment touchée conçoit en ce jour au pied des autels, & il faut toûjours reconnoître que ce ſouvenir de la mort, eſt un admirable moyen pour preparer à la penitence les pecheurs les plus orgueilleux. En effet nous voyons que ce moyen en certaines occaſions, ménagé avec prudence & avec vigueur, a operé des changemens qui parurent comme des miracles de la grace. Et ne fut-ce pas ainſi que ſaint Ambroiſe dompta, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, la fierté de Theodoſe, & qu'après la ſanglante journée de Theſſalonique, il le rangea à l'ordre de la penitence, & de la rigoureuſe diſcipline qui s'obſervoit alors dans l'Egliſe. Peut-être, lui dit-il, ô Empereur (car c'eſt la remontrance qu'il lui fit, rapportée par Theodoret; je n'y ajoûterai rien, & je n'en fais qu'une traduction ſimple &

fidelle :) Peut-être, ô Empereur ! cette ſouveraine puiſſance que vous exercez dans le monde, eſt-elle comme un nuage épais qui obſcurcit votre raiſon, & qui vous empêche de voir l'énormité de votre peché. Mais pour diſſiper ce nüage, conſiderez le commencement & la fin de toute votre grandeur ; c'eſt-à-dire, conſiderez cette cendre dont vous avez été formé, & où vous êtes prêt à retourner, & alors je me promets tout de votre religion. Avoüez qu'aſſis ſur le trône, vous ne laiſſez pas d'être homme, un homme rempli de miſere & ſujet à la mort. Avoüez que ces hommes qui vous revérent & qui tremblent devant vous, ſont de même nature que vous ; & puiſque vous êtes mortel & pecheur comme eux, penſez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de Majeſté, auprès de qui vous ne devez point eſperer grace, ſi vous ne vous hatez de detourner ſon courroux par votre penitence & par vos larmes. Ces paroles émeurent Theodoſe. Il ſe proſterna aux pieds de S. Ambroiſe, il pleura ſon crime, il le deteſta, & tout Empereur qu'il étoit, il en fit la penitence la plus exemplaire & la plus édifiante : pourquoi ? parce qu'on lui fit connoître ce qu'il étoit & ce qu'il devoit être un jour : *Memento, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Or ſi on en uſoit ainſi avec tous les Grands du ſiécle qui vivent dans le déreglement des mœurs, & qu'on leur repetât ſouvent qu'ils doivent mourir ; que l'arrêt qui les y condamne eſt ſans appel : que pendant qu'ils abuſent des biens de la vie, & qu'ils ſe laiſſent emporter au torrent de leurs paſſions, la mort s'avance à grand pas ; qu'elle n'aura nul égard à tout ce faſte qui les accompagne, mais que la derniere de

toutes les humiliations, qui consiste à devenir poussiere & cendre, est le sort infaillible qui les attend; & qu'au même tems que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce Juge redoutable, qui doit rendre à chacun selon ses œuvres: si ceux qui les approchent leur tenoient souvent ce langage, quelque endurcis dans le peché, que nous nous les figurions, ils penseroient à se convertir. Ce qui les entretient dans l'impenitence, c'est un profond oubli de cette grande & incontestable verité. C'est qu'au lieu de leur parler de leur misere & de leur foiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur & de leur pouvoir. C'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flate sans cesse d'une prétenduë immortalité de gloire. C'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudroit presque leur faire accroire qu'ils sont des Dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands, il s'agit, mes chers Auditeurs, de la vôtre & de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile, ni moins éloignée. Car pour être peu de chose dans le monde, on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueïl, & l'orgueïl dans une condition mediocre, est encore, selon l'Ecriture, plus reprouvé de Dieu. Cependant, Chrétiens, tel est souvent notre caractere; & voilà le desordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion. Malgré l'anéantissement où nous reduit la mort, malgré l'aveu solemnel que nous en faisons dans la ceremonie des cendres, nous ne laissons pas d'être pleins d'estime pour nous-mêmes; & par une funeste consequence, d'être entêtez, d'être infatuez, d'être enyvrez de l'amour de

nous-mêmes. Malgré le ſoin que prend l'Egliſe de nous retracer & de nous imprimer vivement ces veritez mortifiantes, & tout enſemble vivifiantes ; mortifiantes, ſelon l'homme ; vivifiantes, ſelon Dieu, nous n'en ſommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachez de nous-mêmes ; Dieu, dit le Prophete Royal, nous humilie dans ce jour d'affliction, en nous couvrant de l'ombre de la mort : *Humiliaſti nos in loco afflictionis, & cooperuit nos umbra mortis* ; mais renverſant les deſſeins de Dieu, plus nous paroiſſons humiliez, moins nous ſommes humbles, plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le ſouvenir de la mort nous convertit. Combien de Chrétiens hypocrites : car pourquoi craindrois-je de les qualifier de la ſorte, lorſque je vois une ſi monſtrueuſe oppoſition entre ce qu'ils profeſſent au dehors, & ce qu'ils cachent dans l'ame ? combien de chrétiens, & peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçû la cendre de la penitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs & incirconcis, avec des cœurs rebelles au Saint Eſprit ? Or cela même, n'eſt-ce pas une hypocriſie groſſiere ? Combien de femmes mondaines & criminelles ont paru devant les Autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, & ce qui en eſt comme inſeparable, avec toute l'enflure de leur orgueil ? Or en de tels diſpoſitions, ont-elles eu l'eſprit de la penitence ? & n'ayant eu que l'exterieur de la penitence, ſans en avoir l'eſprit, ne ſont-elles pas du nombre des hypocrites, que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Evangile ? Ce ſont néanmoins, me direz-vous, des *Pſ.* 43.

femmes réglées ; & du reſte, hors la vanité qui les poſſede, irreprochables dans leur conduite ; mais, Chrétiens, jugerons-nous toûjours des choſes ſelon les fauſſes idées du monde, & jamais ſelon les pures maximes de la loi de Dieu ? Appellez-vous femmes reglées, celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes ? Appellez-vous femmes irreprochables, celles qui voudroient n'être au monde que pour y être adorées & idolâtrées ? Appellez-vous ſimple vanité, celle qui exclut & qui bannit d'une ame deux vertus les plus neceſſaires au ſalut, ſçavoir l'humilité & la penitence. Terre, terre, diſoit le Prophete, écoutez la voix du Seigneur ; *terra, terra audi vocem Domini* : c'eſt-à-dire, pecheurs, qui formez de la terre, devez bien-tôt retourner dans le ſein de la terre, vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, & qui vivez tranquilles dans l'état de votre peché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, & ne mépriſez pas ſa voix. Pour faire de dignes fruits de penitence, humiliez-vous ſous ſa toute puiſ-
1. *Pet.* 5. ſante main. *Humiliamini ſub potenti manu Dei*, & que cette humiliation ne ſoit pas ſeulement exterieure & ſuperficielle : mais qu'elle penetre juſques dans l'interieur de vos ames. Dechirez vos cœurs & non point vos vêtemens, *Scindite*
Joël. 2. *corda veſtra, & non veſtimenta veſtra* : & ne reſſemblez pas à celui que le Saint Eſprit reprouve dans ces paroles ; *Eſt qui nequiter ſe*
Eccl. 19. *humiliat, & interiora ejus plena ſunt dolo.* Tel s'humilie en apparence, dont le cœur eſt rempli de menſonge & d'artifice. Tel prend la cendre de la penitence, qui ſous cette cendre & ſous un viſage de penitent, entretient un ce-

gueïl de demon. Tel dit, je ſuis poudre & je ſerai poudre, qui voudroit, s'il étoit poſſible, s'élever comme Lucifer au deſſus des cieux. Preſervons-nous de cette malediction par l'humilité & la ſincerité de notre converſion. C'eſt ce que la voix du Seigneur vous fait entendre. Ecoûtez-là, & reſpectez-là : *Terra, terra, audi vocem Domini.* Mais elle vous dit encore, qu'outre le ſacrifice de vos eſprits par l'humilité, la penitence demande le ſacrifice de vos corps par la mortification, & j'ajoûte que rien ne doit plus vous faciliter ce ſecond ſacrifice, que le ſouvenir de la mort & la vûë des cendres : c'eſt la ſeconde partie.

II. PART.

C'Eſt une illuſion dont l'eſprit du monde, cet eſprit de molleſſe, a voulu de tout tems ſe prévaloir de croire que la penitence ſoit une vertu purement interieure, & qu'elle n'exerce ſon empire que ſur les puiſſances ſpirituelles de notre ame, qu'elle ſe contente de changer le cœur, qu'elle n'en veüille qu'à nos vices & à nos paſſions, & qu'elle puiſſe être ſolidement pratiquée, ſans que la chair s'en reſſente, ni qu'il en coûte rien à cet homme exterieur & terreſtre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela étoit, dit ſaint Chryſoſtome, il faudroit retrancher de l'Ecriture des livres entiers, où l'eſprit de Dieu a confondu ſur ce point la prudence charnelle, par des témoignages auſſi contraires à notre amour propre, que la verité eſt oppoſée à l'erreur. Il faudroit dire que ſaint Paul ne l'entendoit pas, & qu'il concevoit mal la penitence chrétienne, quand il enſeignoit, qu'elle doit faire de nos corps des hoſties vivantes ; *Ex-* *Rom.* 12.

hibeatis corpora vestra hostiam viventem. Quand il vouloit que cette vertu même allât jusqu'au crucifiement de la chair : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis:* Quand il recommandoit aux fidelles, ou plûtôt, quand il leur faisoit une loi de porter sensiblement & réellement dans leurs corps la mortification de Jesus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes!* Enfin, quand pour leur donner l'exemple, il mettoit lui-même son corps & le réduisoit en servitude ; craignant, ajoûtoit-il, qu'après avoir preché aux autres la penitence, & ne la pratiquant pas, il ne devint un reprouvé : *Castigo corpus meum, & in servitutem redigo, ne fortè cum aliis prædicavero: ipse reprobus efficiar.*

Galat. 5. *2. Cor. 4.* *1. Cor. 9.*

Je sçais que l'heresie avec sa prétenduë reforme, n'a pas pû s'accommoder de ces pratiques exterieures : & qu'après avoir anéanti la penitence dans ses parties les plus essentielles, en lui ôtant & la confession & la contrition même du peché, au moins ne les admettant pas comme necessaires, elle a encore trouvé moyen de l'adoucir, en rejettant comme inutiles les œuvres satisfactoires, en abolissant le precepte du jeûne, & en traitant de foiblesses & de folies toutes les austeritez des Saints. Mais il suffit que ce soient les ennemis de l'Eglise, qui en ayent jugé de la sorte, pour ne pas suivre l'attrait pernicieux d'une doctrine aussi capable que celle-là de séduire les ames & de les corrompre. Non, Chrétiens, de quelque maniere que nous prenions la chose, il n'y a point de veritable penitence, sans la mortification du corps ; & tandis que nos corps après le peché demeurent impu-

nis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zele de vanger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait penitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit S. Augustin, que nous la faſſions autrement nous-mêmes. Il faut que nous accompliſſions dans notre chair, ce qui manque par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions & aux souffrances de notre divin Mediateur. Puisque c'est dans notre chair que le peché regne, comme parle S. Paul; c'est dans notre chair que doit regner la penitence; car elle doit regner par tout où regne le peché. Nos corps par une malheureuse contagion, & par l'intime liaison qu'ils ont avec nos ames, deviennent les complices du peché, servent d'instrument au peché, sont souvent l'origine & la source du peché: jusques-là que le même Apôtre ne craint point de les appeller des corps de peché, *Corpus peccati*; comme si le peché étoit en effet incorporé dans nous, & que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de peché, expression dont abusoient autrefois les Manichéens, mais qui dans le sens ortholoxe ne signifie rien davantage que des corps sujets au peché, des corps par où subsiste le peché, des corps où habite le peché: nos corps, dis-je, ont part au peché; il est donc juste qu'ils participent à l'expiation & à la reparation du peché, qui se doit faire par la penitence. Quoique la vertu & le merite de la penitence soit dans la volonté; l'exercice & l'usage de la penitence doit consister en partie dans la mortification du corps, & qui-

conque raiſonne autrement, eſt dans l'erreur & s'égare. Voilà, mes chers Auditeurs, la diſpoſition où nous devons entrer aujourd'hui, ſi nous voulons profiter de la grace que Dieu nous offre pendant ce ſaint tems d'abſtinence & de jeûne.

Or à cette loi de penitence ainſi établie, s'oppoſe une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, & qui eſt l'amour dereglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrés, pour en éviter le déſordre & la corruption, amour de tout ce qui nous paroît neceſſaire, ou plûtôt, de tout ce qu'une aveugle cupidité nous repreſente comme neceſſaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commoditez que nous recherchons avec tant de ſoin & qui flatent nos corps: amour des délices de la vie, qui par leur ſuperfluité & leur excès affoibliſſent ſouvent, ou mêmes détruiſent nos corps; amour des plaiſirs défendus & des voluptez illicites qui ſoüillent nos corps. Car ce ſont là, confeſſons-le devant Dieu, Chrétiens, & apprenons au moins à nous connoître par ce qu'il y a dans nous de plus groſſier, ce ſont-là les démarches d'une ame qui ſe déregle, en ſe rendant eſclave de ſon corps. Elle ne va pas d'abord au crime; mais ſous ombre d'entretenir ce corps & de pourvoir à ſes beſoins, du neceſſaire elle paſſe au commode, du commode au ſuperflu, & du ſuperflu au criminel, au lieu, dit S. Gregoire Pape, que la penitence qui a pour but d'aſſujettir & de mortifier le corps, par une conduite toute contraire, nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avoüons nous-mêmes criminel; enſuite à meſure que nous avançons dans ſes voyes, nous retranche

le ſuperflu, que nous prétendions innocent ? de là nous prive même du commode dont nous avions crû ne nous pouvoir paſſer ; enfin nous ôte, non pas le neceſſaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au neceſſaire. Excellente idée de la penitence & de ſes divers degrez. S'il y en a où notre foibleſſe n'oſe encore eſperer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, & deſirons d'y parvenir. Elle nous fait renoncer au criminel, c'eſt-à-dire, aux plaiſirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de peché plus oppoſé à la ſainteté de Dieu, ni plus incompatible avec ſon eſprit que l'impureté : *Non permanebit Spiritus meus in homine quia caro eſt.* Elle nous retranche le ſuperflu, c'eſt-à-dire, les delices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder enſemble qu'une vie molle & l'innocence des mœurs, & que cette innocence, dit Job, ne ſe trouve point parmi ceux qui ne penſent qu'à ſatisfaire leur ſens : *Non invenitur in terrâ ſuaviter viventium.* Elle nous prive du commode, c'eſt à-dire, des aiſes de la vie, qui quoique abſolument permiſes, ne laiſſent pas de fomenter la rebellion de la chair ; & elle nous ôte même une trop grande attention au neceſſaire, parce que c'eſt un point de morale inconnu aux Saints, de pretendre ne ſouffrir rien, ne ſe refuſer rien, ne manquer de rien, & faire néanmoins pénitence. Mais ce que les Saints ne comprenoient pas, eſt devenu un des ſecrets de la dévotion du ſiécle. Car on peut dire que jamais ſiécle n'a parlé avec plus d'oſtentation que le nôtre de la penitence ſevere, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement ſur tout ce qui s'appelle vie douce. Ne

Geneſ. 6.

Job. 28.

s'aveugle-t'on pas mêmes quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? Ne va-t'on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, & que c'est une raison suffisante pour se dispenser des loix les plus communes de la mortification chrétienne ? Cependant l'Apôtre l'a dit, & il est vrai : la penitence pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même : & l'on ne peut bien reparer le peché, qu'en crucifiant cette chair de peché, qui est l'ennemie de Dieu : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt.* Galat. 5.

Or le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort, & considerons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes ; c'est assez : *Memento.* Occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, & rendons-nous-la familiere, *Memento.* Entrons par des serieuses, & de solides reflexions dans le mystere de ces cendres, *Memento* : & jamais l'esprit de molleſſe ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oüi, Chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu & presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps ; comment cela ? en vous faisant connoître là-dessus votre aveuglement & votre injustice. Votre aveuglement : car dites-moi y a-t'il eu jamais rien de plus déplorable, que d'idolâtrer un corps qui n'est que pourriture & que corruption, un corps destiné à servir de pâture aux vers, & qui bien-tôt sera dans le tombeau l'horreur de toute la nature. Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est-là que se reduisent toutes ces graces exterieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font negliger les plus precieuses graces du salut ; c'est-là

qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déja à se detruire, & qui après un certain nombre de jours ne sera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même supporter la vûë. Ah ! mes chers Auditeurs, quelle indignité, qu'une ame chrétienne capable de posseder Dieu, s'attache à un sujet si mépriſable. Vous sur tout, Meſdames, à qui je parle, & qui avez de la pieté, ne devez-vous pas gemir pour ſes perſonnes de votre ſexe, qui ſemblent n'être sur la terre, & n'avoir une ame que pour ſervir leurs corps ! Combien en voit-on dans le chriſtianiſme uniquement appliquées à le parer, à l'embelir, à le nourrir ? Combien en ſeroient, s'il leur étoit poſſible, l'idole du monde, & en ſont ſans y penſer une victime de l'Enfer ? Puiſque ce corps eſt quelque choſe de ſi vil & de ſi abjet, n'eſt-on pas bien plus ſenſé de le mépriſer, de le dompter, de l'aſſujettir, & de lui faire porter le joug de la penitence ? Pour peu que nous conſultions & la raiſon & la foi, ne doit-on pas rougir de ſe rendre ſi attentif à étudier ſes goûts, de s'aſſervir à ſes appetits, & de lui donner honteuſement tout ce qu'il demande & ſouvent plus qu'il ne demande.

Mais d'ailleurs quelle injuſtice dans cet amour immoderé de notre corps, ſi nous enviſageons la mort ? Prenez garde à ces trois penſées. Quelle injuſtice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps ſujet à la pourriture, & de l'aimer, comme dit S. Paul, juſqu'à s'en faire une divinité ? Quelle injuſtice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préferer un corps qui doit mourir ; & toute immortelle qu'elle eſt, d'abandonner ſa felicité & ſa gloire aux ſales deſirs d'une chair corruptible ? Quelle injuſtice envers ce

corps même, de l'expoſer pour des voluptez paſſageres à des ſouffrances qui ne finiront jamais, & de lui faire acheter un moment de plaiſir par une éternité de ſupplices ? Ah ! mes freres, s'écrie S. Chriſoſtome, faiſant une ſuppoſition qui vous ſurprenda, mais qui n'a rien dans le fond que de chrétien & de ſolide ; ſi le corps d'un réprouvé, maintenant enſeveli dans le ſein de la terre, mais pour être un jour enſeveli dans l'enfer, pouvoit au jugement de Dieu s'élever contre ſon ame & l'accuſer, quels reproches n'auroit-il pas à lui faire, ſur la cruelle indulgence dont elle a uſé à ſon égard ? Et ſi cette ame qui s'eſt perduë parce qu'elle a trop aimé ſon corps, pouvoit au moment que je parle revenir du lieu de ſon tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne ſe feroit-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui ? Diſons mieux, que ne ſe reprocheroient-ils pas l'un à l'autre, ſi Dieu venoit à les confronter ? Permettez-moi de pouſſer cette figure, qui toute irreguliere & toute outrée qu'elle peut paroître, vous fera plus vivement ſentir la verité que je vous prêche. Ame infidelle, diroit l'un, deviez-vous me trahir de la ſorte, falloit-il pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abîme d'une éternelle damnation ? Falloit-il avoir pour moi une ſi funeſte condeſcendance ? Falloit-il déferer ſi lâchement à mes inclinations ? Ne les deviez-vous pas reprimer ? Ne deviez-vous pas prendre l'aſcendant ſur moi ? que ne m'avez-vous condamné aux ſalutaires rigueurs de la penitence ? Pourquoi ne m'avez-vous pas forcé à vivre ſelon les regles que Dieu vous

obligeoit

obligeoit à me preſcrire ? n'étoit-ce pas pour cela qu'il m'avoit ſoûmis à vous ? Mais, corps rebelle & ſenſuel, répondroit l'ame, à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même ? je ne te connoiſſois pas ; je me laiſſez ſeduire à tes charmes, parce que je ne penſois, ni à ce que tu avois été, ni à ce que tu devois être Si j'avois toûjours eu en vûë l'affreux état où la mort devoit te reduire, je n'aurois eu pour toi que du mépris, & dans la ſocieté qui nous uniſſoit, je ne t'aurois regardé que comme le compagnon de mes miſeres, ou plûtôt comme le complice de mes crimes, obligé par-là même à en partager avec moi les châtimens & les peines.

En effet, Chrétiens, c'eſt de tout tems ce qui a produit dans les ames bien converties, non-ſeulement ce mépris heroïque ; mais cette ſainte haine de leurs corps ; c'eſt ce qui a tant de fois operé dans le chriſtianiſme des miracles de converſon. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde. La vûë du cadavre d'une Reine & d'une Imperatrice qu'il eut ordre de faire ſolemnellement inhumer, & qu'il ne reconnut preſque plus, lorſqu'il fallut atteſter que c'étoit elle-même, tant elle lui parut hideuſe & defigurée ; ce ſpectacle acheva de le perſuader. Il ne peut voir cette beauté, que la mort, par un changement ſi ſoudain & ſi prodigieux avoit detruite, ſans former la reſolution de mourir lui-même à toutes les vanitez du ſiécle. L'image de la mort en frappant ſes yeux, fit naître dans ſon cœur tous les ſentimens de la penitence. Car pourquoi, ſe dit-il à lui même, & ſe ſont dit comme lui les Saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort ?

Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel ; on ne ſe met plus en peine de le bien nourrir : s'il faut encore le ſoûtenir pendant quelques heures, on ſe contente de lui donner le neceſſaire ; & l'on ne penſe à lui conſerver la vie, que pour lui faire mieux ſentir les douleurs de la mort. Or telle eſt la condition de nos corps. Ce ſont des criminels que la juſtice divine a condamnez. L'arrêt en eſt porté, & l'on ne differe l'execution que de quelques jours. Mais ce ſera bien-tôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer de douceurs & de les flater ; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette juſtice rigoureuſe à laquelle Dieu les a livrez ; il s'agit de leur faire déja goûter la mort par la pratique de la penitence, afin de les preſerver de cette ſeconde & derniere mort, bien plus terrible que la premiere, puiſque c'eſt une mort éternelle. Ainſi raiſonne un pecheur penitent. *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de ſon corps eſt encore bien plus vive, quand il vient à penetrer dans le myſtere des cendres que l'Egliſe lui preſente : quand remontant plus haut, & juſques aux ſources mêmes de ſa religion, il cherche l'origine d'une ſi ſainte pratique ; & qu'il penſe que ces cendres, qui dans l'une & dans l'autre loi ont toûjours été le ſymbole de la penitence, n'étoient pas un ſymbole vuide, ni une pure ceremonie : quand il ſe repreſente les auſteritez & les macerations dont elles devoient être accompagnées, ſuivant les regles de l'ancienne diſcipline : quand inſtruit par les Prophetes, il apprend que le cilice & le jeûne dans l'obſervance commune des fidéles, étoient inſeparables

la cendre : *Accingere cilicio & conspergere cinere, filia populi mei* : quand il remarque dans les Conciles, avec quelle severité l'on condamnoit à des œuvres penibles & laborieuses ces sortes de penitens que Tertullien appelloit : *Conciliati, & concinerati*, couverts de cendres, quoique déja reconciliez. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son ame un homme touché de la vûë de ses desordres & de l'esprit de componction : ces penitens de la primitive Eglise n'étoient pas plus chargez de crimes, ni plus coupables que je le suis ; & ces cendres qu'on leur imposoit, ne devoient pas être pour eux un engagement plus étroit à la penitence, qu'elles le doivent être pour moi. Il seroit donc bien étrange que j'en fisse un usage tout different ; & que cette ceremonie ayant été à leur égard un exercice de mortification, & de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence, & que l'ombre. Il seroit bien indigne, après avoir reçû ces cendres, de penser encore aux divertissemens & aux joyes profanes du monde, & comme parloit un solitaire de chercher jusques dans la cendre de la penitence les delices de la vie. *Jer. 6. Tertull.*

Car quoique nous ne soyons plus à ces premiers siécles, où les pecheurs achetoient si cher la grace de leur absolution & de leur reconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Eglise a pû adoucir les peines qu'elle avoit ordonnées pour chaque espece de peché ; mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin, & Dieu lui-même nous assûre qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la penitence. Il faut donc que

ce soit là penitence qui m'acquitte auprès de lui. Et comme il s'agit de son interêt, qui maintenant ou après la mort, doit être pleinement reparé ; il faut que je prenne le bon parti, & que par la penitence de cette vie je m'épargne la penitence de l'autre. Il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me reduisant à une vie plus exacte & plus reglée, & qu'unissant enfin ma penitence à la penitence de Jesus-Christ, je previenne les affreux châtimens que Dieu reserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah ! mon Dieu, que votre misericorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, & de nous remettre ainsi pour une penitence temporelle une penitence éternelle.

Prenons, mes chers Auditeurs, dès sentimens si raisonnables : ce sont ceux que nous doit inspirer la ceremonie des cendres. Si nous entrons dans ce Carême bien penetrez de ces veritez, le jeune ne sera plus un joug trop pesant pour nous comme il l'est pour les chrétiens lâches ; beaucoup moins un sujet de scandale & de peché, comme il est pour les libertains. Nous l'entreprendrons avec joye, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec constance. Heureux de nous trouver engagez par un precepte à ce qui nous est d'ailleurs si utile & si necessaire, nous ne ferons point tant les delicats ; mais pour peu que nous soyons disposez à nous faire justice, nous avoüerons, que si le jeûne nous paroit impossible, cette impossibilité prétendue n'est qu'un pur défaut de notre volonté. Nous ne raisonnerions point tant sur

notre ſanté, ni ſur notre temperament; mais nous nous ſouviendrons que nous ſommes enfans de l'Egliſe & pecheurs devant Dieu: enfans de l'Egliſe, & par conſequent que nous devons lui obeïr: pecheurs devant Dieu, & par conſequent que nous devons l'appaiſer. Car c'eſt là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit S. Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes; ayant plus d'égard à notre état & à notre profeſſion, qu'à nos forces & à notre complexion: *Non de complexione judicandum, ſed de profeſſione.* Nous ne nous prévaudrons point pour rompre le jeûne, d'une indiſpoſition legere; puiſque, ſuivant cette regle, la loi du jeûne deviendroit une loi chimerique, & qu'il n'y auroit plus perſonne dans le chriſtianiſme qui n'en fut exempt. Nous ne craindrons pas même en l'obſervant de nous incommoder, puiſqu'il eſt vrai que ſi le jeûne ne nous incommodoit en rien, il ne ſeroit plus ce qu'il doit être. Nous ne demandons plus de fauſſes diſpenſes; perſuadez qu'on ne trompe point Dieu, & que toutes les diſpenſes des hommes, ne ſont rien, ſi elles ne ſont reçûës & autoriſées de Dieu. Bien loin de nous plaindre que l'Egliſe en établiſſant le jeûne du Carême, ou comme il eſt plus vraiſemblable, en nous le propoſant & nous l'expliquant, ait trop exigé de nous, nous ſerons ſurpris qu'elle nous ait tant ménagez, & nous aurons honte que ce ſoit notre lâcheté qui l'ait en quelque ſorte reduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'eſt pas aſſez; & après avoir rempli ce que l'Egliſe nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas avoir pour cela ſatisfait au precepte naturel de la penitence. Nous ferons état que ce

qu'elle a reglé, ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reſte abandonné à notre prudence & à notre zéle. Et c'eſt ainſi que la penſée de la mort & la vûë des cendres ſervira à humilier notre orgueïl, & mortifier notre délicateſſe, & que l'humilité nous conduira à la vraïe gloire, & la penitence au ſouverain bonheur; que je vous ſouhaite, &c.

SERMO

POUR

LE PREMIER JEU

DU

CARÊM

Sur la Communion.

Ait illi Jeſus : ego veniam, & curabo
reſpondens Centurio ait : Domine ,
dignus , ut intres ſub tectum meum.

Jeſus-Chriſt dit au centenier , j'irai ma
& je le guérirai. Mais le Centenier l
dit : Seigneur , je ne ſuis pas digne que
triez dans ma maiſon. En S. Matthie

VOilà , Chrétiens , entre Jeſus-C
Centenier une eſpece de combat
dans ce combat qu'admirons-nous davan
la charité d'un Dieu , ou l'humilité d'u
Je puis dire qu'il n'y eût jamais de con
plus ſainte , ni plus propre toute enſen
à nous inſtruire , & à nous édifier. Le
du monde par un mouvement de ſa

bien faisante, veut aller en personne dans la maison du Centenier ; & le Centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, & que par sa présence il guerira son serviteur paralitique : *Ego veniam & curabo eum.* Mais le Centenier confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la merite pas, & s'en reconnoit indigne : *Domine non sum dignus.* Prenez garde, s'il vous plait. C'est un Gentil, à qui Jesus-Christ en qualité de Messie n'a point encore été annoncé ni revelé comme aux Juifs ; & cependant tout Gentil qu'il est, il se sent déja prévenu pour ce Messie, qui lui parle d'une idée si haute & d'un respect si profond : qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie S. Augustin, qui proceda d'une foi vive & ardente, & qui par un effet sensible de la grace du Redempteur, forma dès lors dans ce Gentil, non seulement un veritable Israëlite, mais un parfait chrétien. Humilité que Jesus-Christ agréa, que Jesus-Christ admira, dont Jesus-Christ fit l'éloge : mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne défera pas, puisque ce fût au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le Centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs ; & pour profiter, selon le dessein de Dieu, d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystere de cet Evangile. Car, comme dit S. Chrysostome, ce qui se passa entre Jesus-Christ & le Centenier, se renouvelle encore aujourd'hui entre Jesus-Christ & nous. Je m'explique. Ce même Sauveur instituant la divine Eucharistie, nous a laissé un Sacrement par où il prétend se

communiquer à nous, & habiter, tout Dieu qu'il eſt, corporellement en nous. Un Sacrement, par où il vient en perſonne nous viſiter & guerir nos infirmitez ſpirituelles & nos foibleſſes. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce myſtere adorable, il nous dit encore avec autant de verité qu'il le dit alors : *Ego veniam & curabo* : J'irai ; & en quelque état de langueur que vous ſoyez, ſi de bonne foi vous voulez être gueris, je vous guerirai. Et nous par un ſincere aveu de notre foibleſſe & de notre néant, nous lui répondons comme le Centenier ; Non Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous veniez à moi & dans moi. Car ce ſont les paroles venerables que l'Egliſe nous met dans la bouche, lorſque ce Dieu de gloire caché ſous les ſacrez ſymboles, eſt ſur le point d'entrer dans nous : *Domine, non ſum dignus.* Paroles efficaces, qui ſelon l'ingenieuſe remarque de ſaint Auguſtin, ont la vertu d'operer dans l'ame chrétienne un miracle tout oppoſé à ce qu'elles ſignifient, puiſqu'en même tems que nous les proferons, elles font ceſſer l'indignité que nous nous attribuons, & nous donnent à l'égard de Jeſus-Chriſt & de ſon Sacrement un fonds de merite, que ſans elles nous n'aurions pas. Paroles qui par un ſecret merveilleux de la grace, nous conduiſent au terme même dont elles ſemblent nous éloigner ; puiſque dans la doctrine de tous les Peres, la premiere, & l'eſſentielle diſpoſition pour approcher dignement du corps de Jeſus-Chriſt, eſt de nous en croire & de nous en confeſſer indignes. Paroles enfin, qui marquent au Fils de Dieu notre humanité, ſans mettre un obſtacle à ſa charité, & qui loin de le détourner de nous, lui ſervent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t'il, Chrétiens ? ſuivez ma penſée. Nous nous appliquons ces paroles, ſouvent au-delà des intentions mêmes de Jeſus-Chriſt ; & pour en uſer trop ſelon nos vûës, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vûës de ce Dieu Sauveur ? Comment cela ? Le voici. Jeſus-Chriſt nous recherche dans ce Sacrement, & nous nous en retirons. Il veut par un excez de ſon amour nous honorer de ſes ſaintes viſites, & nous nous y oppoſons. Il nous demande l'entrée dans notre cœur, & ſous des prétextes non-ſeulement ſpecieux, mais religieux, nous la lui refuſons : car pour nous diſculper de ce refus, nous nous retranchons ſur notre indignité ; & nous diſons, mais par un eſprit peut-être bien different de celui du Centenier : Seigneur je ne ſuis pas digne : *Domine, non ſum dignus.* Comme cette excuſe eſt la plus apparente & la plus commune, j'ai crû devoir m'y attacher, non pas abſolument pour la combattre, non pas auſſi pour l'autoriſer, mais pour l'examiner dans ce diſcours, & pour avoir lieu de vous inſtruire des plus ſolides & des plus importantes veritez qui regardent la pratique & l'uſage de la communion. Quel beſoin pour cela n'aurai-je pas des lumieres du Ciel ? Demandons-les par l'interceſſion de la Mere de Dieu. *Ave Maria.*

S'Eloigner de la communion dans la vûë de ſon indignité, c'eſt une excuſe, Chrétiens, qui ſelon la qualité & les diſpoſitions de ceux qui s'en ſervent, peut avoir des caracteres bien differens ; & mon deſſein, dont voici d'abord l'idée, eſt de vous repreſenter aujourd'hui la difference de ces caracteres, pour vous faire

juger de la nature de cette excuſe, & des bonnes ou des mauvaiſes conſequences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le Chriſtianiſme deux ſortes de perſonnes, qui ſe fondent ſur ce principe, & qui peuvent dire avec le Centenier, Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez chez moi. Les juſtes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, & les pecheurs qui ſont engagez dans les deſordres d'une vie criminelle. Pour les juſtes, on ne peut guére douter que ce ne ſoit un ſentiment d'humilité, qui les fait parler de la ſorte; mais de ſçavoir juſqu'à quel point cette humilité doit être portée, & s'il eſt raiſonnable, qu'elle aille juſqu'à les éloigner en effet de Jeſus-Chriſt, & de ſon Sacrement; de ſçavoir, ſi la privation de la divine Euchariſtie peut être cenſée pour une ame juſte un exercice ordinaire de penitence, & ſi cette eſpece de penitence eſt conforme aux intentions du Fils de Dieu, ſi elle s'accorde avec la fin & l'inſtitution de ce myſtere, ſi elle répond à l'uſage de la primitive Egliſe, ſi elle eſt reçûë ou approuvée par l'Egliſe des derniers ſiécles, ſi les Peres l'autoriſent, & ſi elle peut être utile; en un mot, de ſçavoir ſi Jeſus-Chriſt, en tant qu'il eſt contenu dans le Sacrement de ſon corps, ſe tient honoré que les juſtes au lieu d'aller à lui, ſe retirent de lui. Et ſi c'eſt lui rendre un vrai reſpect en tant qu'il eſt le pain de vie, que de ſe contenter ſeulement de le reverer & de l'adorer, ſans le manger: ce ſont des queſtions, mes chers Auditeurs, où bien des raiſons particulieres & generales m'empêchent d'entrer, & que je vous laiſſe à examiner vous-même. Outre qu'il ſeroit aſſez difficile de vous rien dire de nouveau ſur cette ma-

tiere, peut-être le fruit en sera-t-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos ames.

Parlons donc précisément des pecheurs, qui bien plus que saint Pierre ont droit de dire à Jesus-Christ : Retirez-vous de moi, parce que
Luc. 5. je suis pecheur : *Exi à me, quia homo peccator sum.* Je les divise comme en trois especes. J'appelle les premiers, pecheurs sinceres ; les seconds, pecheurs aveugles ; & les derniers, pecheurs hypocrites & dissimulez. Pecheurs sinceres, qui traitent avec Dieu de bonne foi, & qui ne sont pas trompez. Pecheurs aveugles, qui ne se connoissent pas, & qui se trompent eux-mêmes. Enfin, pecheurs hypocrites & dissimulez, qui couvrent leur libertinage d'un voile de pieté, & affectent de tromper les autres. Les premiers, ont de la religion, & agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils ayent de la religion, se flattent & sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion. Et les derniers, quoiqu'ils veulent paroître agir par religion, n'ont dans le fonds nulle religion. Or ces trois sortes de pecheurs peuvent tenir le langage de ce Centenier de notre Evangile : *Domine, non sum dignus*, & s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crûs. Car pour continuer à vous développer mon dessein ; dans les premiers, c'est-à-dire, dans les pecheurs sinceres, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire, dans les pecheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; & dans les derniers, c'est-à-dire, dans les pecheurs hypocrites & libertins, cette excuse est un abus & même un scandale : voilà ce que j'ai à vous

montrer. Mais ce n'eſt pas aſſez : car à cela j'ajoûte trois choſes qui vous feront connoître ces trois caractères de pecheurs, & qui doivent être pour vous d'une grande inſtruction. Dire, je ne communie pas, parce que j'en ſuis indigne, c'eſt une raiſon dans un pecheur ſincere : mais moi je dis que cette raiſon a beſoin d'être éclaircie. C'eſt un prétexte dans un pecheur aveugle qui ſe flate, & il eſt important de lui ôter ce prétexte. C'eſt un abus & un ſcandale dans un pecheur hypocrite, & il eſt de mon devoir de combattre ce ſcandale & cet abus : voilà tout le ſujet de votre attention.

PART. I.

POur bien expliquer ma premiere penſée, je parle, Chrétiens, d'un pecheur, qui ne laiſſe pas au milieu de ſes deſordres de conſerver le fonds de ſa religion ; qui traite au moins de bonne foi & ſincerement avec Dieu, qui reconnoît le malheureux état de ſa conſcience, qui confeſſe ſon peché, qui en gemit & qui le déplore, mais qui ne ſe ſent pas néanmoins encore parfaitement diſpoſé à le quitter. S'éloigner alors de la communion, parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoüe que c'eſt une raiſon & une raiſon très-bien fondée, puiſqu'il eſt évident & de la foi même, que le pecheur, tandis que ſon peché ſubſiſte, ne peut approcher de ce Sacrement, ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilege. Mais je dis, mes chers Auditeurs, que cette raiſon a beſoin d'être éclaircie, & cet éclairciſſement conſiſte à vous faire voir que le pecheur n'en doit pas demeurer là, c'eſt-à-dire, qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour ſon indignité, qu'il croye en

s'abſtenant de participer au divin myſtere, avoir ſatisfait pleinement à ſon devoir ; mais qu'il doit être perſuadé d'un autre principe non moins eſſentiel ni moins inconteſtable, je veux dire, de l'obligation où il eſt de ſortir au plûtôt & inceſſamment de l'état de ſon indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur. En ſorte que la communion même lui ſoit un motif, mais un motif preſſant, qui le reduiſe à la neceſſité de ſe convertir, & que dans la vûë de l'adorable Sacrement dont ſon peché le tient éloigné, il faſſe les derniers efforts pour meriter par une veritable & prompte penitence de s'en approcher. Voilà, s'il connoit bien ſes devoirs, la diſpoſition où il doit être, & ſans laquelle je pretends qu'il n'y a rien de ſolide dans ſa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, ſur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pecheur, en ce qui regarde l'uſage de ſa communion, eſt de ne ſeparer jamais ces deux veritez ; qui ſont deux regles inviolables dans le chriſtianiſme ; l'une que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair ; & l'autre qu'il nous défend de la manger indignement : l'une, que la chair de cet homme Dieu doit être la nourriture de nos ames ; & l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même ſalutaire, devient un poiſon pour quiconque en uſe dans l'état du peché : l'une, que comme il eſt impoſſible d'entretenir la vie naturelle dans le ſecours des alimens, auſſi eſt-il impoſſible d'entretenir, ſans la ſainte Euchariſtie, la vie de la grace ; & l'autre, que comme les alimens dans un corps malade, bien loin de le fortifier & de le nourrir, l'affoibliſſent & ſe tournent en corruption, juſqu'à

détruire le principe de la vie ; ainſi la divine Euchariſtie cauſe-t'elle la mort à tout homme, qui ſans avoir purifié ſon cœur, eſt aſſez temeraire pour la recevoir. Si le pecheur s'attache à l'une de ces verirez ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd ; mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voye de Dieu. Car écoutez comment il raiſonne. Jeſus-Chriſt me défend de manger ſa chair : & me ſepare de lui tandis que le peché regne en moi : il ne faut donc pas que je la mange dans l'état preſent où je ſuis. Mais il m'avertit d'ailleurs, que ſi je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie ſurnaturelle qui fait la ſanctification & le bonheur des juſtes ; il faut donc, quoiqu'il m'en coûte, que je ſorte de l'état où je ſuis, pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me diſpoſer d'obéir à l'un & à l'autre de ces deux commandemens ; au premier, pour l'interêt de Jeſus-Chriſt ; au ſecond, pour mon interêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur ; voilà l'interêt de Jeſus-Chriſt, à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je ſuis homicide de mon ame, en la privant de ce qui ſeul peut la nourrir & la faire vivre ; voilà mon interêt propre que je dois ſauver. Si je mange ce pain des Anges, moi pecheur & demeurant pecheur, je le mange à ma condamnation. Mais d'ailleurs ſi je ne le mange pas ; il eſt ſûr que je perirai. Il ne me reſte donc qu'un parti à prendre, & qu'il faut que je prenne neceſſairement, ſçavoir de changer de vie, de renoncer à mon peché, de rentrer en grace avec Dieu, & de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puiſſe être pour moi un pain vivifiant. Car je ſatisferai par-

là à ce qui regarde l'honneur de Jesus-Christ, & je satisferai par-là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange, & que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera : & ce raisonnement encore une fois sera la cause determinante & infaillible de sa conversion, au lieu que s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toûjours au terme d'une vie criminelle sans rien résoudre pour son salut, sans faire aucune demarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pecheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jesus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux preceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui representer l'un sans le faire au même tems souvenir de l'autre. Pourquoi ? parce que l'un sans l'autre, ne lui peut être qu'inutile, ou même préjudiciable. Car si vous remontrez sans cesse à un pecheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler d'une necessité indispensable d'une bonne communion, vous le porterez à ne communier jamais, contre le commandement du fils de Dieu ; *Nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, si vous lui parlez seulement de la necessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien de communions imparfaites & même sacrileges, contre le commandement de saint Paul ; *Probet autem seipsum homo;*

Joan. 6.

1 Cor. 11.

Et voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de faire ici une reflexion, dont je ſuis certain que vous conviendrez avec moi, voilà quelle a été la ſource de tous les maux qu'a produits la diverſité des opinions qu'on a vûë de tout tems dans l'Egliſe, & qui ſi ſouvent a partagé les eſprits touchant l'uſage du Sacrement de nos Autels, les uns bornant leur zéle à intimider les pecheurs, pour les éloigner des ſaints miſteres; & les autres à leur donner de la confiance, pour les en approcher : ceux-ci leur repetant mille fois ces paroles terribles. *Qui manducat indignè, judicium ſibi manducat & bibit*; & ceux-là les invitant toûjours par ces paroles conſolantes, *Qui manducat hunc panem vivet in æternum*: les premiers réduiſant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes; & les ſeconds ſemblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le deſir d'une ſainte communion, ni les uns, ni les autres ne s'uniſſoient parfaitement pour l'execution des deſſeins de Jeſus-Chriſt. S'ils étoient convenus enſemble, on auroit fait de leurs divers ſentimens un temperament admirable, dont l'Egliſe auroit profité, & qui étoit le grand moyen de ſanctifier les pecheurs. Mais parce qu'ils ne s'entendoient pas, & que chacun d'eux peut-être abondoit en ſon ſens, ni les pecheurs ni l'Egliſe n'en tiroient l'avantage que Dieu prétendoit. Car ceux qui n'avoient dans la bouche que les anathêmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, ſans jamais rien dire qui pût ſervir d'attrait à ce Sacrement, alloient peu à peu à en abolir l'uſage, & à faire diſparoître de la table de l'Epoux tous les conviez; mais ceux auſſi qui ne penſent qu'à donner une

Ibidem.

Joan. 6.

haute idée des fruits de la communion, & qui ſe propoſoient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviez, ſe mettoient au hazard, comme les ſerviteurs de la parole d'y attirer indifferemment les bons & les mauvais. Ce qu'ils diſoient de part & d'autre pouvoit être vrai, & cependant ils ne diſoient ni de part ni d'autre ce qui devoit produire l'entier effet du Sacrement de Jeſus-Chriſt, parce que chacun n'en diſoit qu'une partie. Que falloit-il donc ? c'eſt la judicieuſe remarque du ſaint Evêque de Geneve. Il falloit dire tout, & joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là. Dire aux pecheurs : craignez d'approcher de cette ſainte table, & craignez de n'en approcher pas. Craignez d'en approcher, ſi vous n'avez pas la robbe des nôces, qui eſt la grace ; & craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en ſoient exclus. La viande qui vous eſt preſentée eſt mortelle pour vous, ſi vous n'en faites pas un juſte diſcernement par l'eſprit de la foi ; mais comprenez auſſi que c'eſt une viande ſalutaire ; ſans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainſi tremblez en recevant cette viande ; car trembler reſpectueuſement, c'eſt-même une des diſpoſitions neceſſaires pour la recevoir : mais tremblez encore davantage ſi vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la preparation neceſſaire. Voilà comment il falloit parler.

Et c'eſt, Chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Peres de l'Egliſe, quand ils ſe ſont expliquez ſur cette matiere. Comme ces grands hommes étoient conduits par l'eſprit de Dieu,

ils n'ont eu garde de ſeparer ces deux choſes, qu'ils ſçavoient bien n'avoir jamais été ſeparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, dit S. Chryſoſtome, & jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jeſus-Chriſt, nous n'attirions ſur nos têtes de charbons de feu, c'eſt-à-dire, l'indignation de Dieu, & ſes vengeances. Car ainſi ce Pere s'exprimoit-il, & ces paroles étoient capables d'inſpirer aux fidéles qui l'écoutoient, de la ferveur. Mais au même tems il y ajoûtoit le correctif; Or je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas; à Dieu ne plaiſe! mais pour vous engager à y participer avec les diſpoſitions & ſelon les regles que la loi de Dieu vous preſcrit. *Hoc autem non dico ut non accedatis, ſed ut temerè non accedatis.* Car de même, pourſuivoit-il, que d'y participer indiſcretement, c'eſt s'expoſer à ſe perdre; auſſi n'y point participer, c'eſt la ruïne & la mort de l'homme chrétien. *Nam ſicut temerè accedere periculum eſt, ita omnino non accedere fames eſt & mors.* J'en vois parmi vous, diſoit S. Auguſtin, qui ſe retirent de la communion, parce qu'ils ſe ſentent coupables: *Advertes nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conſcientiâ gravium delictorum*: Et moi, reprenoit-il, deciſion importante de ce ſaint Docteur, je leur declare, que s'ils s'en tiennent préciſément là, ils ne font qu'augmenter le poids & le nombre de leurs pechez, en commettant encore un nouveau peché, & ſe privant du plus neceſſaire & du plus ſouverain remede: *Hoc eſt enim reatum congregare, & remedium declinare.* Je vous conjure donc, mes Freres, concluoit-il, que ſi quelqu'un de vous ſe juge indigne de la communion, il travaille à s'en ren-

Chryſ.

Idem.

Auguſt.

Idem.

dre digne, parce que quiconque n'eſt pas digne
Idem. de ce Sacrement, n'eſt plus digne de Dieu. *Qua propter hortor vos, Fratres, ut ſi quis ex vobis indignum ſe communione Eccleſiaſticâ putat, dignum ſe faciat.* Voilà comment parloient les Peres. Or ce qu'ils diſoient generalement & abſolument eſt encore plus vrai par rapport à ce ſaint tems où le precepte de Jeſus-Chriſt determiné par celui de l'Egliſe, impoſe aux fidéles une obligation expreſſe & particuliere de communier. Telle eſt la ſolemnité de Pâques, à laquelle nous devons nous preparer chaque jour de ce Carême, & qui ne peut être celebrée dans le chriſtianiſme que par la manducation de l'agneau, qui eſt Jeſus-Chriſt. Car ſe contenter alors de menacer un pecheur de la colere de Dieu, s'il eſt aſſez temeraire pour communier dans l'état de ſon peché, & ne le pas menacer de la colere du même Dieu, s'il ne quitte ſon peché, & s'il ne communie pour ſatisfaire à ce commandement, *Niſi manducaveritis?* C'eſt ne l'inſtruire qu'à demi, & lui donner lieu de fomenter par-là ſon impenitence. Il faut lui ſignifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui diſant ce que le Sauveur, par deux de ſes diſciples, envoya dire à cet homme dont il avoit choiſi la maiſon pour y faire la
Matth. Pâque: *Magiſter dicit, apud te facio Paſcha.*
26. C'eſt chez vous, mon Frere, ainſi doit-on parler à un pecheur, c'eſt chez vous, ou plûtôt dans vous que le myſtere de la Pâque doit être accompli; puiſque le tems approche où Jeſus-Chriſt qui eſt la veritable Pâque des chrétiens, veut & doit être reçû de vous dans l'adorable Euchariſtie. Vous n'y êtes pas diſpoſé; mais c'eſt pour cela même qu'on vous l'an-

nonce de bonne heure, afin que vous vous y diſpoſiez, & que vous vous y diſpoſiez ſerieuſement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre peché, & ne vous diſpoſant pas, vous ne pouvez éviter d'être, ou un prophanateur, ou un deſerteur du Sacrement de Jeſus-Chriſt : un prophanateur, ſi vous mangez cette Pâque ſans vous y être preparé par une converſion ſincere ; un deſerteur, ſi faute de preparation & de converſion vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous reduire à cette extrêmité, c'eſt vouloir contrôler la conduite, & de l'Egliſe qui eſt votre mere, & de Jeſus-Chriſt qui eſt votre Dieu. De dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'eſt vouloir vous juſtifier par votre propre deſordre, qui conſiſte à abuſer de tout, même des choſes les plus ſaintes. Quoiqu'il en ſoit, voici la peine dont l'Egliſe en vertu du pouvoir qu'elle a de lier & de delier, eſt en droit, ſelon les Canons, de punir votre deſobéiſſance ; ſçavoir, de vous retrancher de ſa communion comme un membre ſcandaleux ; quand par l'endurciſſement de votre cœur, ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre paſſion, vous venez à vous ſeparer vous-même de la communion du corps de Jeſus-Chriſt. Elle n'a point prétendu par-là vous dreſſer un piege, ni vous expoſer au peril d'ajoûter peché ſur peché ; mais comme une mere zelée, elle a prétendu vous faire un devoir neceſſaire, un devoir indiſpenſable de ce qu'il y a dans le chriſtianiſme que vous profeſſez, de plus ſalutaire pour vous & de plus ſacré. Pour cela il faut rompre vos liens, & ſortir des engagemens criminels

où vous êtes ; mais c'eſt juſtement à quoi tend le precepte de la communion Pour cela il faut arracher l'œil qui vous ſcandaliſe, c'eſt-à-dire, renoncer à ce commerce qui eſt le ſcandale de votre vie ; mais c'eſt en quoi vous devez admirer le precepte de la communion, qui vous force, pour ainſi dire, à ce qui doit faire, ſelon Dieu, tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le deſſein de l'Egliſe, quand elle a établi ſes loix rigoureuſes contre les pecheurs endurcis, qui deſobéiſſent à ſes ordres, & qui negligent de celebrer la Pâque? Elle a voulu les obliger, les neceſſiter ; & puiſque le Saint Eſprit même s'en explique ainſi, les contriandre en quelque maniere à ſe purifier par la penitence ; pour meriter d'être admis à la
Luc. 14. table de Jeſus-Chriſt : *compelle intrare.* Voilà l'utile contrainte dont elle uſoit autre-fois, & la ſainte violence qu'elle faiſoit à ces ſortes de pecheurs. Car tous pecheurs qu'ils étoient, ne ceſſant pas d'être chrétiens & ſes enfans, elle ſe promettoit de leur religion & de leur foi, qu'ils ne ſeroient jamais aſſez endurcis pour ſe preſenter à cette table ſans être auparavant bien éprouvez. Auſſi, touchez eux-mêmes, quoique pecheurs d'un reſpect religieux & d'une profonde veneration pour ce Sacrement, ils faiſoient dans la vûë de le recevoir, ce que jamais ſans cela ils n'auroient fait ; je veux dire, qu'on voyoit en eux des changemens & des reformes, à quoi tout autre motif ne les auroit jamais engagez. Cette obigation de manger la chair d'un Dieu ; & d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertiſſoit, voilà ce qui leur faiſoit prendre toutes les meſures neceſſaires pour rentrer en grace avec Dieu,

voilà ce qui arrachoit de leurs cœurs les passions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois, que de là venoient aussi les sacrileges : & moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré que l'homme ne puisse profaner ; mais qu'il est toûjours vrai, que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidelles à manger sa chair sous peine d'une éternelle mort ; & que l'Eglise son épouse n'auroit pas agi conformément à ses intentions, si dans le même tems qu'elle publie aux fidelles l'anathéme de S. Paul contre les communions indignes, elle ne les reduisoit par ses censures à l'heureuse necessité d'en faire de saintes & de profitables.

Cependant pour ne pas joindre ces deux veritez, voici, mes chers Auditeurs, les deux écueils, où conduit aujourd'hui l'esprit du siecle. Pourveu qu'on persuade à un pecheur, & qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, & qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, & cela seul, on loüe sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa perseverance : c'est le premier écüeil. Mais d'ailleurs aussi, pourveu qu'on fasse entendre à un pecheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il est dans l'habitude de son peché, on croit avoir tout fait ; & si ce pecheur confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avoit accompli toute la justice : avec cela qu'il persevere dans son libertinage, on le tolere, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, & qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, & selon tous

les desirs de son cœur. Du premier de ces deux abus que s'ensuit-il ? que parmi ceux qui communient, il y en a tant de foibles, tant d'assoupis & de languissans, & pour user du terme de S. Paul, tant qui dorment du sommeil de la mort.
2. Cor. 11. *Idèo inter vos multi infirmi & imbeciles, & dormiunt multi.* Et qu'arrive-t'il du second ? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de scandaleux, qui sont aujourd'hui comme en possession de ne donner plus à l'Eglise nulles marques de christianisme, puisque la plus essentielle marque qui nous distingue en qualité de chrétiens, est, selon l'Apôtre, la participation du corps de Jesus-Christ. De là vient que par un excès de relâchement, & même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains & des mondaines, qui de notorieté publique, semblent depuis plusieurs années s'être eux-mêmes librement & volontairement excommuniez ; & qu'au mépris de la religion, ces canons & ces loix si saintes qui punissoient un tel desordre, ne sont, ou paroissent n'être plus de nul usage. Decadence qui plonge dans l'amertume les vrais Pasteurs, & qui les jette dans le trouble, lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'ames. Et tout cela, je le repete, parce qu'on n'instruit pas assez les pecheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connoître toute l'étenduë, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale ; le scandale de la mauvaise communion par le scandale de l'impenitence & de l'irreligion, ou le scandale de l'irreligion & de l'impenitence par le scandale de la mauvaise communion : au lieu de leur faire bien entendre, qu'il ne suffit pas de retrancher l'un

ou

ou l'autre ſcandale, mais qu'il faut tout à la fois ſe préſerver de l'un & de l'autre.

Car c'eſt pour les pecheurs, ô mon Dieu, comme pour les juſtes, que votre Sacrement eſt inſtitué. Je ne dis pas pour les pecheurs impenitens, mais pour les pecheurs convertis, pour les pecheurs changez, & ſanctifiez. Tandis que vous étiez ſur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pecheurs : maintenant par une conduite bien differente, mais toûjours par le même eſprit, vous admettez les pecheurs pénitens à votre table ; & comme autrefois vous mangiez à la table de ces pecheurs que votre grace convertiſſoit, bien plus volontiers qu'à la table des Phariſiens orgueilleux & ſuperbes ; auſſi puis-je dire pour la conſolation de mes Auditeurs, & pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçûs de vous, que les pecheurs qui ſe convertiſſent, & qui renoncent à leur peché, pour ſe rapprocher de vous. *Mais cela comme j'ai dit, ſuppoſé*, que ce ſont des pecheurs ſinceres & qui agiſſent de bonne foi ; car ſi ce ſont des mondains qui s'aveuglent & qui ſe flattent, le reſpect prétendu qu'ils alleguent pour s'éloigner du Sacrement de Jeſus-Chriſt, n'eſt plus une raiſon à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la ſeconde partie.

II. PART.

IL n'eſt rien de plus ſubtil que l'eſprit du monde pour nous conduire à ſes fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choſes la couleur & la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouïr & de nous tromper dans le diſcernement que nous avons à faire de voyes de Dieu. Car il n'y a point alors de motif ſpecieux

qu'il ne nous propoſe ; & ſouvent nous nous y laiſſons ſurprendre, juſqu'à nous perſuader &. à croire, qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or voilà le caractere de ces autres pecheurs, dont j'ai preſentement à vous parler ; je veux dire, de ces mondains, qui ſe flattent d'avoir de la religion, & d'agir par eſprit de religion, ſe trompent eux-mêmes ; & qui s'écartant du chemin droit & ſimple de la verité, ſe font une erreur groſſiere de leur prétenduë humilité. Je m'explique. Ils diſent, & même ils le penſent, que c'eſt par reſpect qu'ils ſe retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en ſont indignes. Et moi je ſoutiens, que ce reſpect dans eux, eſt un vain reſpect. Je prétends, & je vais leur démontrer, que ce reſpect dans l'uſage qu'ils en font, & à l'examiner dans ſes circonſtances, eſt un faux reſpect. Enfin j'ajoûte, que c'eſt un reſpect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître dans tous les tems les vrais chrétiens, quand ils ſe ſont ſeparez du Sacrement de Jeſus-Chriſt, ſelon les regles & l'eſprit de l'Egliſe. Trois importantes reflexions par où j'entrepreus, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs perſonnes l'eſprit du monde qui les aveugle, & qui pour les attirer dans le précipice & pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de devotion juſques dans leur indevotion même.

Je dis que c'eſt un vain reſpect, en voici la preuve. Car qu'eſt-ce que j'appelle vain reſpect ? celui qui nopére rien, & qui n'eſt ſuivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien ; qui ne fait rien faire pour ſe rendre moins indigne

de Jesus-Christ & de son Sacrement ; celui qui laisse toûjours le pecheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus regulier, ni plus saint ; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne pas communier. N'est-ce pas là évidament un respect inutile & sans fruit ? Or tel est le respect de ces pecheurs à qui j'adresse cette seconde instruction ; & s'ils sçavent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnoître. Et en effet, si le respect qu'ils ont ou qu'ils croyent avoir pour Jesus-Christ, étoit le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif à force d'agir & de faire impression sur eux, les engageroit à quelque chose de plus ; & pour peu qu'il eut d'efficace, au moins paroîtroit-il dans leur conduite qu'ils en sont touchez. Or c'est ce qui ne paroît en aucune sorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étoient réellement touchez, à quoi dans la pratique ce sentiment de respect les porteroit-il ? à se détâcher du monde, puisque c'est de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Penetrez qu'ils seroient de leur indignité, & reconnoissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joyes du monde, pour les divertissemens peu chrétiens & dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité & le luxe du monde, que feroient-ils ? Ils se priveroient de ces divertissemens, ils s'interdiroient ces plaisirs, ils retrancheroient ce luxe, ils renongeroient à cette vanité, ils quitteroient ces intrigues ; & par ce sacrifice parfait qu'ils en feroient à Jesus-Christ, d'indignes qu'ils sont de manger sa chair, ils commenceroient à s'en rendre dignes. Ce sont-là les solides

témoignages qu'ils lui donneroient, & qu'ils devroient lui donner de leur reſpect. Ils ne font rien de tout cela ; & à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y ayent encore la moindre diſpoſition. Eux-mêmes, ſi j'en atteſtois leurs conſciences, ils avoüeroient qu'ils en ſont très-éloignez. Il n'eſt donc pas vrai que ce reſpect les touche autant qu'ils le prétendent ; ce n'eſt donc pas ce reſpect qui les empêche d'approcher des divins miſteres. Mais quoi ? Je l'ai dit, & je le redis : un attachement opiniâtre au monde, & à tout ce qui s'appelle monde. Ils ſont du monde ; & ce monde que Dieu réprouve, ne goute point Jeſus-Chriſt. Ils aiment le monde plus que Jeſus-Chriſt ; & voilà pourquoi ils quittent Jeſus-Chriſt pour le monde. Cette apparence de reſpect n'eſt qu'un voile dont ils ſe couvrent, & dont leur amour propre ſe fait honneur. Mais au fonds, c'eſt le monde, qui les poſſede, & qui leur inſpire pour la communion cette froideur, cette difference, diſons mieux, ce dégoût.

Et c'eſt ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviez qui negligerent de venir au feſtin, parce que d'autres ſoins leur occupoient l'eſprit & le cœur. Avec cette difference bien remarquable, reprend S. Auguſtin, qu'au moins les conviez de la parabole confeſſerent de bonne foi les vrayes raiſons qui les arrêterent ; au lieu que ces mondains dont il eſt ici queſtion affectent de ne pas connoître & ſe cachent à eux-mêmes la cauſe de leur deſordre ; & ſe prévalant toûjours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils ſont de communier, le meilleur pour eux, eſt de s'en abſtenir ; ſe conſolant interieurement, com-

me s'ils honoroient par-là Jesus-Christ, & que Jesus-Christ dût un jour les recompenser de ce qu'ils abandonnent ses Autels : pour joüir plus en repos & avec plus de liberté des plaisirs du siecle. Car voilà, mes chers Auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoûtoit saint Chrysostome (ceci paroît sans replique) pour les convaincre, que par rapport à eux ce prétendu respect n'est qu'un prétexte, & non pas une raison, c'est que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement ; c'est à-dire, que lorsqu'ils communient ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en separent pas plus du monde, & si j'ose ainsi m'expliquer, que pour recevoir chez eux Jesus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais ; se persuadant par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajoûter de plus, doit leur tenir lieu de merite & de tout merite ; & par une visible erreur, dont ils ne s'apperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mistere, non par plus d'attention sur eux-mêmes, non par plus de fidelité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de regularité, mais par l'intervalle & l'espace de tems qu'ils mettent entre une communion & l'autre : *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes.* Marque infaillible, dit ce Pere, que ce n'est ni humilité, ni respect ; mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les seduit. *Chrys.*

Or je dis, Chrétiens, qu'il est d'une importance extréme de leur ôter ce pretexte. Et comment ? Prenez garde, s'il vous plaît ; non pas en leur facilitant la communion, ni en les

y portant, tandis qu'ils ſont encore dans les engagemens d'une vie mondaine : je ſçais trop ce que la dignité de ce Sacrement exige d'une ame fidele, & malheur à moi, ſi dans la plus grande action du chriſtianiſme, & dans les diſpoſitions qu'il y faut apporter, je venois jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchemens. Mais j'appelle ôter à une ame mondaine ce pretexte, l'obliger à parler juſte, & à ne plus dire : je m'éloigne du corps de Jeſus-Chriſt, parce que je le reſpecte ; mais je m'en éloigne, parce que je ſuis une ame libertine, qui ne veut pas m'aſſujettir aux ſaintes loix que ma religion me preſcrit pour en approcher. Je m'en éloigne, parce que je ſuis une ame diſſipée, qui n'ai en tête que le monde, & que mon plaiſir. Je m'en éloigne, parce que je ſuis une ame lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire, ni de rien entreprendre pour mon ſalut. Je m'en éloigne, parce que j'ai un empreſſement pour les affaires temporelles, qui me deſſeche le cœur & qui m'endurcit à l'égard de Dieu. Je m'en éloigne, parce que je ne puis me reſoudre à mortifier, ni à me faire la moindre violence. Je m'en éloigne, parce que je veux vivre ſans regle, & ſelon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, & leur remontrer enſuite le déſordre de leur conduite, & l'injure qu'ils font à Jeſus-Chriſt de negliger ainſi ſon adorable Sacrement. Leur bien faire entendre, que non-ſeulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'eſt l'outrager, que c'eſt l'irriter, que c'eſt s'attirer de ſa part cette terrible malediction, par où il conclut la parabole de l'Evangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati ſunt guſtabit cœnam*

Luc. 14.

meam ; ma table étoit prête & dressée pour eux, & ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner ; mais je sçaurai bien les en punir ; car je vous declare, que pas un d'eux ne sera reçû au sacré banquet que je leur avois préparé : voilà dequoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers Auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoi qu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre ? Et combien de chrétiens pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privez à la mort ? Mais allons plus avant.

Non-seulement vain respect, mais faux respect. Pourquoi ? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir. L'une est la douleur, & une douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ ; l'autre est le desir, & un desir sincere d'en approcher : deux conditions inséparables du vrai respect ; mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ ; car si j'honore Jesus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jesus-Christ ce respectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie de lui être uni ; je dis uni, sur tout par le Sacrement qu'il a lui-même institué, pour entretenir entre lui & moi une sainte & ineffable union, d'où il s'en suit, que je dois par la même regle, regarder comme mon souverain mal ; d'être séparé de ce Sacrement, dont la participation est le gage de ma beatitude, ou plûtôt, est ma beatitude anticipée. Et

c'eſt ce que S. Chryſoſtome comprenoit ſi bien, quand il diſoit, en parlant de la communion : *Vnus ſit vobis dolor hac eſcâ privari* ; que votre grande douleur, mes freres, ou pour mieux dire, que votre unique douleur ſoit d'être privez de cette viande celeſte, qui eſt la chair de Jeſus-Chriſt. Votre unique douleur ; *Vnus dolor* : car quels ſont en comparaiſon de celui-ci, tous les autres ſujets qui vous affligent ? S'il eſt donc vrai, que je reſpecte le Sacrement de Jeſus-Chriſt, autant qu'il eſt reſpectable, & autant que je veux paroître le reſpecter, rien ne doit être plus douloureux & plus affligeant pour moi que de me voir privé de cette divine nourriture ; & j'y dois être plus ſenſible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette penſée, je ſuis ſeparé de mon Dieu, ſi j'ai de la foi, doit me deſoler, doit me conſterner, doit me jetter dans un abbattement pareil à celui d'Eſaü, quand il ſe vit exclus de la benediction de ſon pere, & par-là, j'entre comme chrétien, dans le ſentiment de S. Chryſoſtome : *Vnus ſit vobis dolor hac eſcâ privari.*

Chryſ. hom. 60. ad pop. Antioch.

Douleur encore plus vive, ſi j'ai à me reprocher que c'eſt moi-même qui m'en ſépare ; moi-même qui m'en ſépare par mon infidelité, moi même qui m'en ſépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuſe paſſion dont je me ſuis rendu eſclave, moi-même qui m'en ſépare pour ne vouloir pas faire à Jeſus-Chriſt le ſacrifice qu'il attend de moi. Mais quel ſurcroît de peine, ſi je comprends tout le malheur d'une ſi triſte ſéparation ? Quand l'Egliſe, exerçant ſur les premiers chrétiens la ſeverité de ſa diſcipline, les retranchoit pour un tems de la communion, que faiſoient-ils, &

quels étoient leurs ſentimens ? Les Peres nous apprennent qu'ils en tomboient dans la plus profonde triſteſſe, qu'ils gemiſſoient, qu'ils ſoûpiroient, qu'ils verſoient des torrens de larmes, qu'ils regardoient cet état comme une réprobation paſſagere. Ainſi, quoique ſeparez de Jeſus-Chriſt, marquoient-ils néanmoins leur reſpect, & un reſpect ſolide à Jeſus-Chriſt. Mais ces mondains dont je parle, ont-ils jamais ſenti les impreſſions de cette douleur chrétienne & religieuſe ; j'en appelle au témoignage de leur cœur, & je les en atteſte eux-mêmes. Eloignez de la communion, avec quelle tranquilité ne ſoutiennent-ils pas cet éloignement ? Avec quelle indolence ne ſe voyoient-ils pas ſeparez du Dieu de leur ſalut ? Avec quelle inſenſibilité ne s'y accoûtument-ils pas, non-ſeulement juſqu'à n'en être plus affligez, mais juſqu'à s'en trouver ſoulagez ? La communion dans le ſecours de leur vie mondaine eſt un fardeau peſant, & ils s'en déchargent : la communion trouble ou interrompt leurs vains plaiſirs ; pour les goûter ſans interruption & ſans trouble, ils l'abandonnent : il faudroit pour communier, garder des meſures & ſe contraindre ; il leur eſt plus commode de s'en abſtenir, & de ne communier plus. Avec de telles diſpoſitions me perſuaderont-ils qu'ils ont pour Jeſus-Chriſt & ſon Sacrement un vrai reſpect, & s'ils le pretendoient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire ?

Faux reſpect, parce qu'il n'eſt accompagné d'aucun deſir de la communion. Autre preuve contre eux. Car obſervez bien, Chrétiens, ce que j'ajoûte : le reſpect que je dois avoir pour Jeſus-Chriſt, peut bien m'engager quelquefois

à me retirer pour un tems de la communion : mais il ne doit jamais, s'il est veritable, éteindre en moi, ni même diminuer le desir de la communion. Au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois dans un sens desirer avec ardeur de communier : pourquoi ? parce qu'il est évident que ce desir est au moins une ressource contre mon indignité. Et en effet, c'est par ce desir que je reviens à Jesus-Christ, & en vertu de ce desir que je tâche à me raprocher de lui. C'est par ce desir que j'en cherche tous les moyens, que j'en surmonte tous les obstacles, que je suis fidéle à en executer toutes les resolutions. Tandis que ce desir est en moi, le principe de la vie y est encore, & il n'y a rien dont je ne sois capable, au lieu que ce desir cessant, je suis comme mort, n'ayant plus aucun sentiment qui me ramene à Jesus-Christ, ni qui me presse de retourner à lui ; d'où il s'ensuit, que non-seulement toute mon indignité subsiste, mais que l'extinction de ce desir est comme la consommation de mon indignité. Indignité consommée, dont S. Ambroise ne craignoit point d'exagerer les suites affreuses, quand il soutenoit que la perte de ce desir n'étoit pas moins qu'un présage de la réprobation future. Ah ! Seigneur, disoit-il, c'est de ce pain adorable de l'Eucharistie qu'il est écrit, que tous ceux qui s'éloignent de vous periront, c'est-à-dire que tous ceux qui perdent le desir de s'unir à vous, seront retirez de vous : *Domine, de hoc pane scriptum est, omnes qui elongant se à te, peribunt.* *Ambr.*

Ainsi le comprenoient parfaitement les premiers fidéles. J'en reviens à leur exemple, & je ne puis trop vous le proposer. Car c'est pour cela,

que privez de l'uſage des Saints miſteres & de la communion, ils témoignoient un empreſſement ſi vif & ſi ardent d'y être rétablis. C'eſt pour cela qu'ils le demandoient avec tant d'inſtance; & que proſternez aux pieds des Prêtres, ils les conjuroient par les entrailles de la miſericorde de Jeſus-Chriſt, de leur abbreger ces jours malheureux où ils vivoient ſéparez de leur Sauveur, c'eſt pour cela qu'ils employoient même l'interceſſion des martyrs; & en cela, dit S. Cyprien, paroiſſoit leur reſpect, & leur vrai reſpect. Que fait le mondain? Content de leur reſſembler dans cette triſte ſéparation, il eſt peu en peine de les imiter ſur le reſte; & confondant avec la communion le deſir de la communion, il renonce également à l'un & à l'autre, & n'a plus pour le Sacrement de Jeſus-Chriſt qu'une indifference de cœur, dont il devroit être effrayé. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce que les Peres de l'Egliſe déploroient ſi amerement; voilà ce qu'ils regardoient comme une des playes, & comme un des plus grands malheurs de leurs ſiecles; voilà ce que ſaint Chryſoſtome reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur diſoit-il, mes Freres, de voir votre froideur, quand on vous parle de recevoir le Saint des Saints? S'agit-il d'un ſpectacle dans votre ville? vous y courez en foule, & rien ne vous peut attirer, quand il eſt queſtion de venir prendre part au ſacrifice de nos Autels. Toutes vos places publiques, tous vos emphitéâtres ſont remplis, & la table de Jeſus-Chriſt eſt vuide Envain y ſommes-nous aſſidus, pour vous diſtribuer les dons celeſtes; aucun de vous ne s'y preſente. Jeſus-Chriſt en perſonne vous y attend, & il y eſt delaiſſé. Tantôt ce Pere leur re-

preſentoit avec quel zele ils s'aſſembloient pour écouter ſes prédications, tandis qu'ils en marquoient ſi peu pour recevoir de ces mains le gage précieux de leur ſalut. Tantôt il ſe plaignoit de leur dureté à l'égard de ce Sacrement d'amour. Tantôt il leur remettoit devant les yeux les funeſtes conſéquences de ce reſpect mal entendu, dont ils vouloient ſe prévaloir, & de l'abus qu'ils en faiſoient. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, que c'eſt encore ici S. Chryſoſtome qui vous parle, puiſqu'en effet c'eſt lui-même; ou beniſſez le Ciel, de ce que Dieu dès-lors inſpiroit à ce grand homme, ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuſes erreurs.

Enfin, j'ai dit, & je viens déja de vous le faire voir en partie, que le reſpect dont s'autoriſent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiecles de l'Egliſe; la preuve en eſt ſenſible. Car dans ces ſiecles floriſſans du chriſtianiſme, tandis qu'un pecheur demeuroit ſeparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuſe, à laquelle il ſe condamnoit, & dont il ſubiſſoit avec courage toutes les rigueurs; & cette penitence, ſelon les loix de l'Egliſe, n'étoit point une ſimple cérémonie, puiſqu'elle conſiſtoit en de très-penibles auſteritez. L'abſtinence & le jeûne, le ſac & la cendre, le cilice & les macerations du corps en étoient, comme nous ſçavons, les accompagnemens inſéparables; & cela pour montrer combien le pecheur honoroit Jeſus-Chriſt, puiſqu'il vouloit bien ſe ſoûmettre à de ſi rigoureuſes pratiques, & qu'aux dépens de lui-même, il vouloit bien faire à Jeſus-Chriſt une telle

reparation. Or avoüons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne ſont ni du goût, ni de la devotion des mondains. De quelque reſpect qu'ils ſe piquent pour Jeſus-Chriſt, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglez par l'eſprit du monde, par cet eſprit de molleſſe, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence ſe termine à ne communier plus, & ce genre de pénitence ne les incommode point. Bien loin de les incommoder, il flatte leurs inclinations, & il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, diſons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux reſpect porte les choſes; & plût au Ciel que ce que je combats ici, fût une chimere, & non une verité. J'acheve, & il me reſte à vous montrer que ce prétendu reſpect eſt une ſcandale dans le pecheur hypocrite. C'eſt la troiſiéme partie.

C'Eſt une maxime communément reçûë, que ce qui eſt bon en ſoi, ne l'eſt pas toûjours par rapport au principe d'où il part; & une des regles de la prudence humaine, eſt de tenir les choſes mêmes les plus ſalutaires pour ſuſpectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une ſource infectée & empoiſonnée. Or nous pouvons & nous devons même appliquer cette regle à ce qui concerne la religion & les pratiques de pieté. Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais fait une reflexion, qui m'a paru bien ſolide, & dont je ſuis ſûr que vous comprendrez encore mieux que moi la verité, ſçavoir, que lorſqu'il s'eſt élevé dans le chriſtianiſme des conteſtations ſur le relâchement ou la ſeverité de la diſcipline; certains libertins du monde n'ont

III. PART.

preſque jamais manqué à ſe declarer pour le parti ſevere ; non pas afin de l'ambraſſer dans la pratique & de le ſuivre, diſpoſition dont ils étoient bien éloignez ; mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaiſir d'en parler, ou par un interêt ſecret, pour s'en ſervir comme d'un voile propre à couvrir d'autres deſſeins ; Ainſi tant de fois a-t'on vû des hommes engagez d'ailleurs dans les déſordres honteux, des hommes également corrompus & dans l'eſprit & dans le cœur, vains, ſenſuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers & les plus zélez en apparence à s'expliquer en faveur de la reforme & à la maintenir. Ainſi a-t'on vû des femmes trop connuës pour ce qu'elles avoient été, & peut-être pour ce qu'elles étoient encore ; des femmes à qui le paſſé devoit au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes ſur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'aſſez exact ni d'aſſez rigide dans la police de l'Egliſe, & en appeller ſans ceſſe aux anciens Canons tels qu'ils obſervoient dans leur premiere inſtitution. Mais ce zéle de la pureté des mœurs & de la perfection du chriſtianiſme n'eſt-il pas loüable dans un chrétien ? Oüi, répond ſaint Bernard, mais autant qu'il eſt loüable dans un chrétien, autant pour ne rien dire de plus, eſt-il équivoque & douteux dans un libertin, & je dois ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt m'en défier comme de la plus dangereuſe hypocriſie.

Or ce que remarquoit ce general ſaint Bernard touchant la pureté & la regularité des mœurs, c'eſt encore plus particulierement & plus ſenſiblement ce qui s'eſt verifié & ce qui ſe verifie tous les jours à l'égard de la communion. Car qu'eſt-il arrivé ? vous le ſçavez ; on a

parlé & avec raiſon des abus qui ſe commettoient ou qui pouvoient ſe commettre dans la frequentation du Sacrement de nos Autels, de l'extrême facilité avec laquelle il étoit à craindre qu'on n'y admit les pecheurs, de la neceſſité d'en ſeparer pour un tems certaines ames imparfaites qui n'en profitoient pas, de ſa diſcretion & de la prudence que les paſteurs y devoient apporter. Tout cela étoit bon, ſaint, édifiant; & je ne doute point, (appliquez-vous, s'il vous plaît, à ce que je dis,) je ne doute point que les vrais fideles, touchez de l'interêt de Dieu & de celui de ſon Egliſe, n'ayent eu des intentions très-pures, en témoignant là deſſus leur zéle: mais ce qui m'étonne, c'eſt que des gens d'un caractere tout oppoſé, j'entends les libertins du ſiécle, ayent prétendu, être de la partie, & que s'ingerant dans une cauſe où ils n'avoient rien de commun, ils ſe ſoient quelquefois montrez les plus vifs & les plus ardents à faire valoir le reſpect dû au Sacrement de Jeſus-Chriſt & à ſon corps adorable. Ce qui m'étonne, c'eſt que des hommes qui parmi les intelligents paſſoient pour avoir peu de religion; des hommes engagez dans les derniers déreglemens, ayent affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions frequentes, ſe ſoient plus hautement ſcandaliſez ſur ce point des moindres relâchemens, ou réels, ou imaginaires, & ſoient entrez dans cette queſtion comme dans leur affaire propre. Voilà ce qui m'a toûjours ſurpris.

Car enfin d'où leur peut venir ce zéle? Impies, comme je les ſuppoſe, ils n'ont pour tous les autres devoirs du chriſtianiſme qu'un ſecret mépris, & ils témoignent pour celui-ci le langage

des parfaits & des ſpirituels. Il faut donc qu'ils y enviſagent quelque interêt, & vous êtes trop éclairez pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet interêt conſiſte, puis qu'il eſt facile à connoître, & qu'au moins il eſt certain qu'en parlant de la ſorte ils ſe mettent en poſſeſſion d'être libertins, non-ſeulement avec ſûreté, mais ſi j'oſe le dire, avec honneur. Car encore une fois, ce ſont de ces hommes que ſaint Paul dépeignoit à Timothée, des hommes corrompus dans le principe & dont la foi eſt comme éteinte; des hommes à qui tout exercice de religion eſt onereux, & qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toûjours été regardée comme une marque ſpeciale de chriſtianiſme, & que d'y renoncer ouvertement, ce ſeroit une eſpece d'apoſtaſie qu'ils auroient peine à ſoutenir, pour ne pas ſe commettre juſques-là; & néanmoins pour ſecoüer le joug qui les incommode, ils ſe font un voile de religion de leur propre irreligion (je ne ſçais ſi je m'explique bien) & ils ſe portent pour approbateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jeſus-Chriſt par un ſentiment de crainte & de reſpect, afin qu'on ne puiſſe plus les diſtinguer d'avec les Chrêtiens mêmes les plus exacts, puiſqu'ils parlent comme eux & qu'ils paroiſſent auſſi zélez qu'eux.

Or je prétends que ce langage dans la bouche du libertin, eſt un ſcandale pour les foibles. Pourquoi? Encore un moment d'attention, parce qu'il aboutit à deux choſes également pernicieuſes, ſçavoir, à décrier indifferemment les bonnes & les mauvaiſes communions, c'eſt la premiere, & à détourner les ames, non-ſeule-

ment de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion, c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions : car comme raisonnoit fort bien S. Jean Chrysostome, s'il est toûjours dangereux en blâmant la fausse pieté, de décrediter la vraye ; beaucoup plus l'est-il, quand celui qui se mêle d'en juger, est un esprit prophane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre ; ou plûtôt, qui n'attaque l'une, que parce qu'il est secretement ennemi de l'autre, & qui bien loin d'user de la précaution necessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or ce que disoit ce pere de la devotion, j'ai droit de le dire, & la même experience le confirme touchant la communion. S'il faut toûjours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus, quand celui qui s'en fait le censeur, est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes, ni pour les mauvaises nul égard veritable, & qui ne compte pour rien de préjudicier à celle-ci, en declamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zele malin que je combats, que je combats, dis je, dans les impies du siecle qui s'en prévalent, & qui par-là troublent les ames justes & innocentes, à quoi se reduit-il ? A faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisoient autrefois les enfans du grand Prêtre Heli, qui detournoient les hommes du sacrifice, crime que déteſtoit le Seigneur, & pour lequel il les reprouva ; *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines à sacrificio Domini* : ou bien, si vous voulez, à

renouveller ce que firent dans la ſuite les Phariſiens, à qui pour cela le Sauveur du monde diſoit avec indignation : malheur à vous qui fermez aux autres le Royaume de Dieu ; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, & vous arrêtez encore ceux qui voudroient y entrer : *Vos enim non intratis, nec introëuntes finitis intrare.* Figure ſenſible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la perſonne de ces mondains, qui par un endurciſſement de cœur s'étant eux-mêmes ſéparez du divin miſtere, ou ſelon la penſée de ſaint Cyrille, le Royaume de Dieu nous eſt ouvert, voudroient, s'il leur étoit poſſible, en exclurre tous les autres. Voilà à quoi ils travaillent, & mêmes à quoi ils parviennent, en controllant les gens de bien ſur leurs communions, en cenſurant leur vie, en critiquant leur conduite, en revelant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, & en leur faiſant un crime de tout. Saint Auguſtin avec toutes ſes lumieres n'oſoit pas deſapprouver l'uſage de communier tous les jours, un mondain temeraire & aveugle dans les choſes de Dieu, le condamne hardiment & ſans heſiter. Le dernier Concile ſouhaitoit de voir la frequente communion rétablie dans l'Egliſe ; & le mondain voudroit au contraire l'exterminer & l'anéantir. Ne penſez pas, mes chers Auditeurs, que parlà je prétende juſtifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laiſſe à Dieu le jugement ; c'eſt-à-dire, il y en a de fréquentes mais inutiles ; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourroient mêmes plûtôt ſcandaliſer qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre diſcours, & vous verrez

Matth. 23.

bien que mon intention ne fut jamais de les autoriſer, du reſte, j'ai dit que j'en laiſſois à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrois de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirois-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions frequentes, mais ferventes. Les autres deshonorent Jeſus-Chriſt, mais ceſles-ci les glorifient, & comme je dirois anathême à quiconque approuveroit les communions vaines & imparfaites, auſſi le dirai-je toûjours au libertinage, quand il s'élevera contre celles qui ſanctifient les ames, & dont le Fils de Dieu tire ſa gloire. Qui pourroit dire combien le Demon par ce ſeul artifice a retiré de juſtes des Autels? combien d'épouſes de Jeſus-Chriſt il a troublées dans leurs ſaintes communications avec l'Epoux celeſte? combien de communions dont les Anges ſe ſeroient réjoüis dans le Ciel, il a comme interdites ſur la terre?

Je dis plus: de l'éloignement de la communion le ſcandale paſſé, ſi l'on n'a ſoin de s'en preſerver, juſqu'à l'abandon & au retranchement de tout ce qui ſe pratique de plus ſaint dans le Chriſtianiſme, & c'eſt la ſeconde remarque de S. Chryſoſtome. Car ſuppoſé ce principe d'une humilité feinte & mal conçûë, quelle conſequence n'en peut-on pas tirer, & à quel exercice de la religion une ame fidelle n'eſt elle pas tentée de renoncer? Vous n'étes pas digne de vous preſenter à la Table de Jeſus-Chriſt, ce ſont les paroles de S. Chryſoſtome, & étes-vous digne d'entrer dans le Temple de Dieu? & étes-vous digne de prier & d'invoquer Dieu? & étes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? & étes-vous digne d'être admis à la penitence,

& au tribunal de la miſericorde de Dieu ? & êtes-vous digne de chanter avec l'Egliſe les loüanges de Dieu ? & êtes-vous digne d'aſſiſter au ſacrifice qui eſt offert à Dieu ? il faudra donc par la même raiſon abandonner tout cela, & que la vûë de votre indignité, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, vous tienne dans une eſpece d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte & devoir chrétien,

Chryſoſ. *Sum inquis : indignus communione altaris, ergo & illâ quoque communione quia in precibus eſt, ergo & illâ quæ in verbo Dei eſt.* Ainſi concluoit ce ſaint Docteur, & ſans parler des bonnes ames dont la ſimplicité peut être ſeduite par cette illuſion, voilà l'avantage que les libertins en voudroient remporter. Ils ſe feroient un plaiſir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du Centenier, expliquées & corrompuës ſelon leur ſens, *Domine, non ſum dignus.* Et comme ils s'en ſervent pour patoître, tout libertins qu'ils ſont, humbles & religieux, en ne communiant pas ; auſſi paſſant plus loin, ſe ſçauroient-ils bon gré, d'avoir trouvé moyen de ne paroître jamais dans nos Temples par reſpect, de ne plus prier par reſpect, de s'affranchir par reſpect de tous les devoirs. Or c'eſt là, mes chers Auditeurs, le ſcandale qu'il falloit combattre. Pardonnez-moi, ſi j'en parle avec quelque vehemence : c'eſt pour l'interêt de Jeſus-Chriſt & de ſa religion. Que les Prelats de l'Egliſe faſſent des loix & des Ordonnances, pour corriger les abus de la communion, c'eſt ce qui les regarde, & ce que je reſpecterai toûjours. Que les Prêtres & les Paſteurs des ames travaillent à y apporter remede, c'eſt leur miniſtere, & c'eſt pour cela que Dieu les a établis.

Que les particuliers mêmes y contribuent ſelon la meſure de la grace que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zéle ſur les autres, c'eſt ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes aveugles dans les choſes de Dieu, que des hommes peut-être ſans foi entreprenent de decider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le regler, d'y mêler leurs erreurs, leurs interêts, leur impieté, c'eſt ce que je condamnerai toûjours & ſur qui je m'éleverai hautement contre-eux. Appliquons-nous, mes Freres; c'eſt à vous à qui je parle (Prêtres du Dieu vivant & miniſtres de ſes Autels, ſeculiers ou reguliers;) appliquons-nous à preparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pecheurs, à perfectionner les juſtes, à purifier les ames fidelles, pour les rendre dignes du Sacrement de Jeſus Chriſt. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous propoſer. Car je vous le dis, mes Freres, jamais l'Egliſe de Dieu ne ſera ſanctifiée, ni jamais le chriſtianiſme ne ſera bien reformé, que par le bon uſage de la communion. Raiſonnons tant qu'il nous plaira; il en faudra toûjours revenir à ces adorables paroles du Sauveur, ſi vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous; *Niſi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis?* Au contraire, ſi quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*, il vivra en ce monde par la grace, & dans l'autre par la gloire où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR

LE PREMIER VENDREDI DU CARÊME.

Sur l'Aumône.

Cum ergo facis eleemosinam, noli tubâ canere ante te ſicut hipocritæ faciunt in Synagogis & in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'Aumône, ne faites pas ſonner de la trompette devant vous, comme font les hipocrites dans les Synagogues & dans les places publiques, pour être honorez des hommes. En S. Matthieu, ch. 6.

MONSEIGNEUR,

Monſieur. *Frere unique du Roi.*

SI l'Evangile condamne ces ames vaines qui corrompent les plus ſaintes œuvres, par une intention criminelle, & qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueïl & à ſe diſtinguer, c'eſt encore avec bien plus de raiſon &

plus de rigueur, qu'il doit condamner ces ames dures, qui laiſſent impitoyablement ſouffrir tant de pauvres, & qui les voyent preſque réduits aux dernieres extrémitez ſans ſe mettre en peine de les aſſiſter dans leurs miſeres & de pourvoir à leurs beſoins. Car ce déſordre n'eſt-il pas plus condamnable que l'autre ? & que ſerviroit, Chrétiens, de vous apprendre quelles vûës vous devez vous propoſer en faiſant l'aumône, lorſque vous n'êtes pas mêmes inſtruits, ou que vous paroiſſez au moins dans la pratique ſi peu perſuadez du devoir indiſpenſable qui vous engage à la faire ?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonneroit pas, faudroit-il une autre loi que les ſentimens naturels ? Et voilà, Monſeigneur, les heureuſes diſpoſitions que Votre Alteſſe Royale a reçûës en naiſſant, & qu'elle a ſi bien cultivées. Si les Princes ſont les images de Dieu, & ſi la miſericorde eſt un des premiers caracteres de la divinité, je puis dire que nous voyons dans votre Alteſſe Royale les plus beaux traits de cet excellent modelle. Car nous y voyons, Monſeigneur, un Prince bien-faiſant, dont l'inclination prédominante eſt d'obliger & de faire des graces, un Prince liberal & magnifique qui prend plaiſir à diſpenſer ſes dons, & qui met ſa grandeur à les répandre, non moins ſur les petits que ſur les grands mêmes : un Prince prévenant & affable, qui par des manieres toûjours engageantes, par un accuëil toûjours ouvert & un viſage où la douceur eſt peinte, inſpire à ceux qui l'approchent autant de confiance, que la pompe de ſa Cour, l'éclat de ſa naiſſance, la dignité de ſa perſonne leur impriment de reſpect & de veneration : un Prince charitable &

compatiſſant, toûjours prêt à écouter les humbles ſupplications des affligez, & toûjours diſpoſé à prendre en main leur cauſe, & à défendre leurs interêts. Ce ne ſont point-là, Monſeigneur, de ces éloges étudiez que la flaterie donne aux Princes, & qui quelquefois expriment plûtôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils ſont: je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne diſe encore tous les jours comme moi & auſſi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoûte & dont vous poſſedez les cœurs. Juſte & glorieuſe poſſeſſion, où vous a maintenu juſqu'à preſent, & où vous maintiendra, cette grandeur d'ame qui paroît en tout, cette generoſité de ſentimens, cette bonté de naturel, tant d'autres qualitez que nous admirons; & s'il m'eſt permis de le dire, Monſeigneur, pour m'acquiter de mon miniſtere & pour votre édification, qui ne doivent pas ſeulement ſervir à faire de Votre Alteſſe Royale, un Prince ſelon le cœur des hommes, mais un Prince vraïment chrétien & ſelon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monſeigneur, en parlant de l'aumône & du ſoin des pauvres, d'entrer dans vos vûës & de ſeconder votre zéle. Les Peres ſemblent avoir épuiſé ſur ce ſujet leur éloquence, ſaint Jean Chryſoſtome ne faiſoit preſque pas un diſcours au peuple, qu'il ne recommandât la charité & la miſericorde chrétienne, & c'eſt ce qui le fit appeller le prédicateur de l'aumône. Avant que de propoſer mon deſſein, implorons le ſecours du Ciel & addreſſons-nous pour l'obtenir à la Mere de miſericorde, en lui diſant: *Ave Maria.*

RIen n'eſt plus ordinaire dans le chriſtianiſme

n'ime que d'entendre parler de l'excellence & des avantages de l'aumône : mais on n'eſt gueres accoûtumé, ou du moins on ne ſe plait gueres à entendre parler du precepte & de la neceſſité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas, n'en ont communement nul ſcrupule, & ne s'en accuſent jamais au tribunal de la penitence : & ceux qui la font, dit ſaint Jean Chryſoſtome, la regardent volontiers comme une œuvre de ſurerogation, & non point comme une obligation étroite & rigoureuſe. Ils la font ; mais au même tems, ils ont une ſecrette complaiſance de faire au-delà de leurs devoirs ; ils ſe flattent de cette penſée, & ils aiment à s'y entretenir, ſoit pour ſe conſerver la liberté de ne pas donner, ſoit pour s'attribuer tout le merite de ce qu'ils donnent. C'eſt néanmoins une verité inconteſtable, que la loi de Dieu nous oblige à ſoulager les pauvres par nos aumônes ; & cette loi, Chrétiens, eſt ſi ſevere, qu'il n'y va pas moins que de notre ſalut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le merite de votre charité, quand vous faites l'aumône ; mais il n'eſt pas juſte auſſi que vous lui ôtiez, ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a, & qu'il aura toûjours, de vous la commander : comme il ne vous refuſe point l'un, vous ne pouvez lui conteſter l'autre, & pour vous inſpirer là-deſſus toute la ſoumiſſion neceſſaire, il faut vous bien convaincre de trois choſes. En premier lieu, que l'aumône n'eſt point un ſimple conſeil, mais un précepte. En ſecond lieu, que ce n'eſt point un commandement vague & indefini, mais determiné à une certaine matiere. En troiſiéme lieu, que ce precepte doit être obſervé avec ordre & ſelon les regles de la charité. Or voilà les trois points qui

vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône ; & mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé ; ce sera la premiere partie. Je dis qu'il y a une matiere affectée & destinée de Dieu pour l'aumône, & je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce sera la seconde partie. Enfin je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône, & je veux vous le faire connoître ; ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais developer, selon les principes les plus communs de la Theologie. Car ne pensez pas que j'affecte ici une severité particuliere & outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, sur tout de peché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai, & d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône, matiere de l'aumône, ordre de l'aumône, c'est tout le sujet de votre attention.

I. PART. IL y a un précepte de l'aumône, & ce précepte sur quoi est-il fondé ? ce préeepte en quelles conjonctures, en quelles necessitez des pauvres oblige-t'il ? Ce sont les points importans que j'ai d'abord à éclaircir, & qui demandent, Chrétiens, toute votre reflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une verité constante. Le Sauveur du monde nous l'a expressement declaré en son Evangile, & ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli, pour être reprouvé de Dieu & pour entendre ce formidable arrêt : *Discedite à me, maledicti.* Retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils ? & à quoi sont-ils reservez ? au feu éternel : *In ignem æternum.* Pourquoi ? en voici la raison : c'est, dira le Seigneur,

Matth. 25.

que j'ai eu faim, & que vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi enim, & non dedistis mihi manducare* : C'eſt que j'ai été malade & en priſon, & que vous ne m'avez pas viſité : *Infirmus & in carcere, & non viſitaſtis me* : C'eſt que dans la perſonne des pauvres, que je regardois comme mes freres, comme mes membres vivans j'ai ſouffert des beſoins extrémes, & que vous n'avez pas penſé à me ſecourir : *Nudus, & non cooperuiſtis me*. Choſe étrange, répond ſaint Chryſoſtome ! l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accuſation que celui-là : comme ſi toute la rigueur du jugement de Dieu devoit conſiſter dans la diſcuſſion de ce ſeul article ; & que Jeſus-Chriſt en qualité de ſouverain Juge ne dût venir à la fin des ſiécles que pour condamner la dureté & l'inſenſibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu ſi juſte & ſi équitable, ajoûte le même Pere, ne réprouvera jamais les hommes, pour avoir omis de ſimples conſeils, mais pour avoir violé ſes préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône ſoit un précepte : cette preuve eſt convaincante, & reſoût en peu de paroles toute la queſtion.

Allons plus avant, Chrétiens, & voyons ſur quoi ce précepte eſt fondé. Car de là comme d'une ſource feconde, je tirerai non-ſeulement de grandes lumieres pour vous inſtruire, mais de puiſſans motifs pour vous exciter à la pratique d'un dévoir ſi eſſentiel & d'une loi dont la tranſgreſſion doit avoir pour vous des conſéquences ſi affreuſes. Sur quoi, dis-je, eſt fondé le précepte de l'aumône ? ceci eſt remarquable. Sur deux titres, répond le Docteur Angelique ſaint Thomas, ſçavoir, la ſouveraineté de Dieu d'une part, & de l'autre l'indigence

du prochain. Deux principes d'où resulte pour les riches du siécle une obligation si étroite, que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte ; mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin, & par conséquent un précepte, dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez-vous, & ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers Auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le Seigneur, il en est mêmes absolument le vrai proprietaire ; & par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les œconomes & les dispensateurs. C'est ce que la raison & la foi nous démontrent évidemment. Or puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnoissance ; & puisqu'il en a la proprieté même, & qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens, il affecte ce tribut & ces fruits à la subsistance des pauvres ; c'est-à-dire, qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même, & pour lui-même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plûtôt, il substituë les pauvres, pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui par rapport au pauvre est un devoir de charité & de misericorde, est par rapport à Dieu un devoir de justice, un devoir de dépendance & de sujettion : & c'est ce que le Saint Esprit nous a fait entendre par cette belle parole, *Honora Dominum de tuâ substantiâ.* Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens qu'il a reçûs de la main de Dieu ; & l'homme, dit S. Leon Pape, s'acquitte de ce devoir, en payant à Dieu,

Prov. 3.

& comme vaſſal, & comme ſujet, les droits dont il lui eſt redevable. Droits honorifiques puiſqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même-tems droits utiles & profitables aux pauvres, à qui Dieu par ſa providence les a reſignez. Car Dieu, je le repete, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ſes droits en ſa place, & l'aumône eſt le ſeul moyen par où les riches puiſſent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'eſt pourquoi S. Pierre Chryſologue parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuſe & une commiſſion bien honorable, lorſqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, & qu'il nous fait conſiderer la main du pauvre comme le tréſor de Dieu ſur la terre. *Gazophylacium Dei, manus pauperis.* *Chrh.*

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre ; qu'il lui refuſe l'aumône, vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce peché, telle que je la conçois, & celle que l'Ecriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuſe au pauvre l'aumône eſt un ſujet rebelle, qui refuſe le tribut à ſon ſouverain, que c'eſt un vaſſal orgueilleux, qui par un eſprit d'indépendance ne veut pas reconnoître ſon Seigneur. Excellente idée qui nous fait comprendre d'une part la ſuperiorité infinie de l'être de Dieu, & de l'autre la nature de l'aumône. Car de-là, mes chers Auditeurs, je tire deux conſéquences, qui ne peuvent être ni aſſez attentivement meditées, ni aſſez fortement préchées dans le chriſtianiſme. La premiere, qu'il eſt eſſentiel à l'aumône d'être faite dans un ſentiment d'humilité ; & que bien loin que ce ſoit une œuvre propre à nous inſpirer l'orgueil & à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la ſoûmiſſion,

en nous réduisant à la connoissance de nous-mêmes. Pourquoi ? parce que l'aumône est essentiellement un aveu, que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Or il n'est pas naturel, qu'un sujet tire vanité de sa soumission de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidelité & de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçût trois Anges dans sa maison sous la figure & sous l'habit de trois pauvres. L'Ecriture dit, que pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia ; & saint Augustin ajoûte, que prosterné en leur presence, les voyant trois, il n'en adora qu'un : *Tres vidit, & unum adoravit.* Que signifient ces paroles ? en adora-t'il un des trois qu'il voyoit ? ou s'élevant au-dessus des trois, en adora-t'il un quatriéme qu'il ne voyoit pas ? Quelques-uns ont crû que Dieu dès-lors, par une grace particuliere, lui révela l'auguste mistere de l'ineffable Trinité, & que l'adoration d'un seul à la vûë de trois, fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint Patriarche, reconnoissant en trois personnes l'unité d'un Dieu, c'est la pensée de S. Augustin, aussi solide qu'ingenieuse. Mais il me semble que S. Jerôme a pris la chose dans un sens plus naturel ; & j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham voyant trois pauvres se prosterna devant Dieu, parce qu'il alloit payer à Dieu dans la personne de ces trois pauvres le tribut de ses biens : comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il alloit faire, & nous montrer par son exemple avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes ; car telle est, mes freres, dit saint Chrysostome, la premiere vûë que nous

August.

devons avoir dans nos aumônes, puiſque l'aumône eſt une eſpece de culte que nous rendons à Dieu. Tel eſt le premier ſentiment que la foi doit former dans nos cœurs, & dont elle nous doit remplir : un ſentiment de veneration pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône ? Je vais reconnoître l'empire de Dieu ſur moi. Je vais proteſter à Dieu qu'il eſt mon Dieu, & que je ſuis ſa créature. Oui, Seigneur, & c'eſt pour cela que je me mets en devoir d'aſſiſter le pauvre, delaiſſé & abandonné. En le ſoulageant dans ſa miſere, je ne vous donnerai rien ; & que pourrois-je vous donner, ô mon Dieu, vous êtes trop riche, & je ſuis trop foible, mais je prétends par-là même avoüer ma foibleſſe ; je prétends confeſſer par-là que tout ce que j'ai eſt à vous : & que je n'ai rien qui ne releve de vous. Ainſi, dis-je, y doit proceder un Chrétien, qui veut ſatisfaire au précepte de l'aumône en Chrétien.

De là ſuit une autre conſéquence : que l'aumône pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens & à leur quantité. Car Dieu, mes chers Auditeurs, qui regle tout par ſa ſageſſe, & qui a tout fait avec nombre, poids, & meſure, exige de vous ce tribut, ſelon toute l'étenduë de votre pouvoir. Les Princes de la terre n'en uſent pas toûjours de la ſorte, & ſouvent par des raiſons de politique, que la neceſſité même autoriſe, ils ſe trouvent obligez à tirer les plus grands ſecours de leurs moindres ſujets, pendant qu'ils menagent les plus opulens & les plus aiſez. Mais notre Dieu qui ne voit point de neceſſité ſuperieure à ſa loi, & devant qui toutes les conditions du monde ne ſont rien, ſans ſe relâcher de ſes

droits & ſans égard à vos perſonnes, fait une impoſition réelle ſur vos biens. Etes-vous dans l'abondance, il attend de vous un tribut abondant; & c'eſt vous flatter, ou pour mieux dire, c'eſt vous tromper vous-même, ſi vous vous en tenez quittes pour des legeres aumônes, quand vous pouvez les groſſir, & que vous avez de quoi fournir à de plus amples largeſſes. Abus, diſoit S. Ambroiſe; ce n'eſt point aumône, que de donner peu, lorſqu'on a beaucoup reçû: *Non eſt eleemoſina è multis pauca largiri.* Sur quoi ce S. Docteur ajoûtoit: *Non ergò quid faſtidio expuas, ſed quid religionis affectu & ſtudio conferas penſandum eſt.* Prenez donc garde, concluoit-il en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'eſt point un œuvre de ſurerogation, mais une dette dont Dieu vous a chargé; & qu'il ne s'agit pas ſeulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maiſon, & je ne ſçais quels reſtes de votre luxe jettez au hazard ou arrachez par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté juſques à preſent de le faire; parce que traiter ainſi votre Dieu, & le partager ſi mal, c'eſt le mépriſer. *Non ergò quid faſtidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui eſt dû? rentrez en vous-mêmes, examinez vos facultez & vos forces; peſez, mais dans la balance du ſanctuaire, comment vous faites l'aumône, ſi vous la faites avec cet eſprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande, ſi vous la faites ſuffiſamment, ſi vous la faites liberalement, ſi vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, pourſuivoit ſaint Ambroiſe, c'eſt qu'au lieu d'être recompenſé pour avoir donné, vous ne ſoyez puni pour avoir donné trop peu.

Ambroſ.

Metuendum est enim ne plus plectaris obtenta, quàm compenseris ob data. Ambroſ.

Or quel eſt, mes chers Auditeurs, le grand déſordre qui regne aujourd'hui dans le monde, je dis mêmes dans le monde chrétien? Permettez-moi de vous le repreſenter, & portez-en devant Dieu la confuſion. Quel eſt, dis-je, l'injuſte procedé des riches mondains? le voici: ils meſurent tout hors l'aumône, ſur le pied de leurs revenus & de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être ſervis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logez, meublez à proportion de leurs biens, & non-ſeulement à proportion; mais ſouvent bien au-delà de cette proportion: car à quels excès ne va-t'on pas? Il n'y a que l'aumône, où l'on ne ſe pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion ſoit un devoir indiſpenſable. Car en verité, mes Freres, les riches du ſiecle reglent-ils leurs aumônes par leurs biens? & quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le ſoulagement des pauvres, & ce que l'eſprit du monde leur fait ſacrifier à tant d'autres dépenſes? C'eſt-à-dire, les riches du ſiecle ſont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant par proportion qu'ils ſont ſuperbes dans leurs habits, autant qu'ils ſont ſplendides dans leurs tables, autant qu'ils ſont prodigues dans leur jeu? J'en appelle à eux-mêmes. Eſt-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres? eſt-ce par eux que les hôpitaux ſubſiſtent: par eux que tant de malades ſont conſolez? par eux que tant de priſonniers ſont ſecourus? Qu'une famille ſoit ruinée, qu'une Province ſoit dans la déſo-

lation, qu'un établissement de pieté soit prêt à tomber, est-ce sur eux que l'on doit faire fonds pour y pourvoir? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, & dans les fortunes médiocres, que Dieu par sa misericorde fait trouver les plus abondantes ressources? combien dans cette ville capitale de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien, ou presque rien au-delà du necessaire, sçavent néanmoins ménager sur ce necessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres? je dirai-je, combien de pauvres sont plus charitables, plus liberaux pour les pauvres, que ces puissans, que ces opulens, qui tiennent dans le monde les premieres places, & que Dieu a comblez de ses benedictions temporelles? Cependant c'est une loi, & une loi generale & absoluë, que l'aumône & les biens doivent être proportionnez: & quand Dieu viendra vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour regle de son jugement cette proportion. Vos biens comparez à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal, ou votre justification, ou votre condamnation. Pourquoi? parce qu'étant le souverain Seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a droit d'en exiger le legitime hommage, & que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second?

C'est l'indigence & la necessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir; & par titre de justice, & par titre de charité. Suivez-moi. Titre de justice, parce que c'est pour cela même, & uniquement pour cela, que sa providence vous a fait ce que vous êtes, & qu'elle vous a

élevez à ce degré de prosperité qui vous distingue. Car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur aussi commune dans la pratique, qu'elle est insoûtenable dans la speculation; & ne vous pas persuader, si vous êtes riches, que vous le soyez pour vous-mêmes. Ce ne sont point là les vûës de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui, pour les pauvres; & s'il n'y avoit des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu l'arbitre & le supême moderateur de toutes les conditions du monde, ne vous auroit jamais donné ces biens que vous possedez. Qu'a-t'il donc pretendu & que pretend-il encore; que vous soyez les substituts, les ministres, les cooperateurs de sa providence à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, & à quoi il vous a destinez. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes. Car qu'est-ce pour des hommes, que d'être les cooperateurs de leur Dieu? Or comprenez ma pensée, si Dieu immediatement & par lui-même avoit pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y auroit pourvû abondemment & en Dieu. Vous donc les cooperateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir comme Dieu? Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux & vous une mutuelle societé? Mais du reste, ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçû pour le pauvre, & avec une

obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus, c'eſt que manquant à faire l'aumône, ou la faiſant au deſſous de votre condition, vous outragez, vous deshonorez, je dis plus, vous détruiſez en quelque ſorte, vous anéantiſſez la providence de Dieu. Pourquoi ? parce qu'autant qu'il eſt en vous, vous la rendez imparfaite & defectueuſe : parce que vous autoriſez contre elle les plaintes & les murmures des pauvres, parce que vous leur donnez un ſpecieux prétexte de l'accuſer, de la blaſphemer, de la renoncer.

Mais penſez-vous que Dieu jaloux de ſa gloire, & touché des reproches injurieux que lui attirent vos ſordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les faſſe pas retomber ſur vous-mêmes, ſouvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles ſont moins connuës ? Je ne parle point de ces maledictions temporelles qu'il répand quelquefois ſur ces riches ſi inſenſibles & ſi reſſerrez. Je ne parle point de ces renverſemens de fortunes, de ces coups imprevûs qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toûjours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos perſonnes, vous en devez plus craindre pour votre ame. Vous oubliez ſes pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avoit élevez pour leur ſoulagement, d'autres ſeront ſubſtituez pour en être les tuteurs : mais en prenant ſur la terre votre place auprès des pauvres : ils auront dans le ciel la place qui vous étoit reſervée auprès de Dieu.

Titres de charité : ah, mes chers Auditeurs, qui ſont ces infortunez dont je plaide aujourd'hui la cauſe, & qui que vous puiſſiez être ſelon le monde, ne ſont-ce pas vos freres ? N'eſt-

ce pas dans le langage du Saint Esprit, votre propre chair ? c'est-à-dire, ces pauvres ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous, ne sont-ce pas les enfans de Dieu comme vous ; appellez à la même adoption que vous, à la même grace que vous, à la même gloire que vous ? ne sont-ce pas les heritiers de Dieu, les coheritiers de Jesus-Christ aussi-bien que vous ? Or quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que leur étant mis d'un nœud si intime & par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, & ne leur pas ouvrir les entrailles de votre misericorde ; ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette, & avoir l'amour & la charité de Dieu en vous ? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu : si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu ; & ce précepte ne peut être que l'inconteſtable & l'indispensable commandement de l'aumône. *Qui habuerit ſubſtantiam hujus mundi : & viderit fratrem ſuum neceſſitatem habere, & clauſerit viſcera ſua ab eo, quomodò charitas Dei manet in eo ?* 1. Joan. 3.

Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines neceſſitez des pauvres plus preſſantes & plus rares. Quand je dis que la justice, que la charité nous oblige à aider nos freres dans leurs besoins, qu'est-ce que j'entends ? besoins communs, tels qu'ils se presentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connoissons pas, mais dont sans doute nous serions émus, tout communs qu'ils sont, si nous étions plus attentifs à le découvrir, & à le connoître. Car c'est une autre illusion non moins groſſiere, & qui renverse toutes les loix de l'humanité, de

croire que le précepte de l'aumône n'eſt rigoureux qu'à l'égard des neceſſitez extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes neceſſitez, il y a des neceſſitez griéves & plus frequentes ; & ſi Dieu dans ces grieves neceſſitez nous permettoit de laiſſer les pauvres ſans ſecours, comment le Sauveur du monde, en condamnant un jour tant de réprouvez, preadroit-il pour le ſujet capital & univerſel de leur reprobation, l'oubli volontaire des pauvres ! Y a-t'il donc tant de riches aſſez impitoyables, pour voir perir un pauvre à leurs yeux, pour le voir preſque réduit aux abois & prêt à rendre l'ame, ſans prendre ſoin de lui conſerver la vie & de le tirer d'une telle extremité ? Y a-t'il d'ailleurs tant de pauvres dans un état ſi miſerable & ſi dépourvû ? Par conſequent, concluoient les Theologiens, pour expliquer l'Evangile, il ne faut pas ſeulement l'entendre de ces neceſſitez extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communement la vûë, & à quoi Dieu nous ordonne ſous peine d'une damnation éternelle d'apporter le remede qui dépend de nous, & que nous avons dans les mains. En ſorte que, ſuivant la penſée d'un des plus ſçavans hommes du ſiécle paſſé, un chrêtien qui formeroit, ou qui forme en effet cette reſolution, de ne faire l'aumône que dans les dernieres neceſſitez des pauvres, dès-là commet un peché grief, & perd la grace de Dieu, parce qu'il eſt dans une diſpoſition criminelle, & dans une volonté directement oppoſée à la loi de Dieu.

Triſtes veritez pour vous, Riches du monde, & qui ne confirment que trop ce terrible anathême que le Fils de Dieu a prononcé contre vous: *Ve vobis divitibus*, malheur à vous qui ri-

vez dans l'opulence ; pourquoi ? parce que votre opulence même a preſque toûjours l'un de ces deux effets ; ou d'allumer dans votre cœur la cupidité & l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre ; ou de vous rendre plus ſenſuels & plus amateurs de vous-mêmes. Deux principes de votre indifference pour les pauvres ; car poſſedez d'une avare convoitiſe vous voulez profiter de tout, & ne vous déſaiſir de rien. Toûjours biens ſur biens ; toûjours acquêts ſur acquêts ; toûjours les mains ouvertes pour recevoir ; & jamais pour donner : que dis je ? & ſouvent même faut-il dépoüiller le pauvre, & lui arracher le peu qui lui reſte, bien loin de contribuer à ſa ſubſiſtance, faut-il l'opprimer, bien loin de relever, tout n'eſt-il pas mis en uſage pour contenter la faim inſatiable qui vous dévore ? Le droit les plus ſaints ne ſont-ils pas foulez aux pieds ? Ne ſe porte-t'on pas juſqu'à la violence la plus injuſte & la plus criante, juſqu'à la cruauté, juſqu'à la barbarie ? Ou bien idolâtres de vos ſens, & tout occupez de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de ſentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre patiſſe dans la diſette, que le malade languiſſe ſur la paille, que la veuve chargée d'enfans & percée de leurs cris, preſente toutes leurs douleurs, & ne puiſſe répondre à leurs gemiſſemens que par ſes larmes ? Comme ce ſont des maux étrangers & qui n'approchent point de vous, pourveu que votre ſenſualité ſoit ſatisfaite, pourveu que votre corps ait toutes ſes commoditez & toutes ſes aiſes, vous êtes content, & vous ne penſez guéres ſi les autres le doivent être. Mais Dieu y penſe ; & viendra le tems où il ſçaura vous y faire penſer malgré vous, quand pour le

juſtification de ſa providence, il vous demandera raiſon du pauvre, quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre, quand il vous jugera ſans miſericorde, comme vous avez rejetté le pauvre ſans compaſſion. Voilà, mes chers Auditeurs, ſur quoi il faudroit s'examiner, s'accuſer ſoi-même. Voilà de tous les points de conſcience, l'un des plus eſſentiels, & ſur quoi les miniſtres du Seigneur devroient être plus vigilans & plus ſeveres, puiſqu'il y va de l'honneur de Dieu & de l'interêt du prochain. Cependant convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez ſçavoir quelle en doit être la matiere; & c'eſt ce que je vais vous apprendre dans la ſeconde partie.

II. PART. ETablir le précepte de l'aumône, & n'en pas déterminer la matiere, c'eſt dans le ſentiment du docte Chancelier Gerſon, troubler les ames foibles & ſcrupuleuſes, & autoriſer ſans le prétendre les ames inſenſibles & dures. C'eſt, dis-je, troubler les ames foibles, & ſcrupuleuſes, en les jettant dans l'embarras d'une déciſion dont elles ſont par elles mêmes incapables; & c'eſt autoriſer les ames inſenſibles & dures, en leur laiſſant de vains prétextes pour éluder la loi de Dieu, & l'obligation qu'elle leur impoſe. C'eſt, ajoûtoit ce grand perſonnage, aſſigner au pauvre une dette ſur le riche, mais une dette ſans fonds; une dette litigieuſe, une dette dont le pauvre ſe verra immanquablement fruſtré, & dont le riche croira toûjours être en droit de ſe défendre. Or il eſt important & neceſſaire d'obvier à de tels inconveniens; & voici ce que la Theologie me fournit de regles & des principes, pour en arrêter les dangereuſes conſéquences. Elle

m'apprend que dans les neceſſitez communes des pauvres, c'eſt le ſuperflu des riches qui doit faire la matiere de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle ſuppoſe, & en le ſuppoſant, elle ſe fonde ſur les maximes les plus conſtantes de la raiſon & de la foi. Car elle s'attache à la parole expreſſe de ſaint Paul, qui veut que dans le chriſtianiſme, l'abondance des uns ſoit le ſupplement de l'indigence des autres : *veſtra autem abundantia inopiam illorum ſuppleat.* Or ce que l'Apôtre appelle abondance, n'eſt rien autre choſe que le ſuperflu même, dont je parle. Elle s'en tient au conſentement unanime des Peres, qui s'expliquant ſur ce ſuperflu, l'ont toûjours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches ſont ſeulement les dépoſitaires & les diſtributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les neceſſitez publiques ſans commettre la plus criminelle injuſtice, & ſelon l'expreſſion de S. Ambroiſe, ſans ſe rendre coupables de vol. Car c'eſt ainſi que s'en declare ce S. Docteur, dont la morale d'ailleurs eſt des plus exactes : & d'un caractere moins outré : *Non enim majus crimen eſt habenti tollere, quàm cum abundas indigenti denegare.* Oui, diſoit ce Pere, vous devez être perſuadé que ce n'eſt pas un moindre crime, de refuſer au pauvre votre ſuperflu, que de lui enlever ſon bien même. Elle s'appuye ſur le raiſonnement de S. Thomas, tiré de la nature même des choſes, & de l'ordre primitif où Dieu les avoit créées. Car dans la premiere intention de Dieu, dit le Docteur Angelique, c'eſt-à-dire, avant que le peché eût dépouillé l'homme de cette juſtice originelle, qui tenoit dans une regle ſi parfaite ſes affections & ſes deſirs, tous les

2 Cor.

Ambr.

biens de la terre étoient communs ; & si Dieu, dans la suite des tems en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le desordre du peché, & pour reprimer la cupidité de l'homme. Or ce partage, reprend saint Thomas, ne seroit pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devoit être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde, & ce que nous appellons superflu, n'est point en soi ni absolument superflu ; ou si vous voulez, ce qu'il est pour le riche, il ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu ; pour le pauvre, c'est necessaire. Mystere de providence, & d'une providence infiniment sage : mystere que le grand Apôtre développoit aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par-là avoit voulu rétablir cette bienheureuse
2. Cor. 8. égalité de l'état d'innocence : *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est, qui multùm, non abundavit, & qui modicum, non minoravit.* Que votre abondance, ce sont toûjours les paroles du Maitre des nations, que votre abondance supplée à la disette de vos freres, afin que tout soit égal, conformément à ce qui est écrit de la Manne qui se partageoit de telle sorte parmi le peuple, que l'un n'en avoit ni plus ni moins que l'autre, soit qu'il en eût beaucoup ou peu recüeilli. Saint Thomas porte encore la chose plus loin ; & il soûtient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné : Pourquoi ? parce que si le riche avoit du superflu, dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce superflu non-seulement ne seroit plus un don de Dieu, mais une malediction, puisque ce seroit un

des plus grands obſtacles du ſalut. Car il eſt vrai que rien n'eſt ni ne doit être plus dangereux pour le ſalut, que la ſuperfluité du bien; ſur tout d'un bien abandonné à la diſcretion & au gré de l'amour propre, avec un pouvoir ſans reſerve d'en diſpoſer. Il a donc été de la miſericorde & de la providence de Dieu ſur les riches, de leur ôter un pouvoir, dont infailliblement ils abuſeroient, & de ne leur donner le ſuperflu que pour en faire part aux pauvres. Tels ſont les principes des Theologiens. Mais quoiqu'il en ſoit, Chrétiens, de toutes ces reflexions, on convient & c'eſt un ſentiment univerſel, que le ſuperflu eſt la matiere de l'aumône, & que vous êtes indiſpenſablement obligez de l'employer ſelon que les neceſſitez des pauvres le demandent. Or ces neceſſitez, pourſuivent les Docteurs, ne manqueront jamais dans le monde; & il y en aura toûjours aſſez, pour épuiſer tout ce ſuperflu, quand les riches touchez de leurs devoirs y ſatisferont avec une entiere fidelité.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu? Voilà l'importante & l'eſſentielle queſtion qu'il s'agit maintenant de bien reſoudre. Si je conſulte la Theologie, que me répond-elle? que ſous ce terme de ſuperflu elle comprend tout ce qui n'eſt point neceſſaire à l'entretien honnête de la condition & de l'état, & c'eſt-là qu'elle s'en tient. Mais c'eſt de-là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du ſuperflu, naiſſent les prétextes, non-ſeulement pour ſecoüer le joug, & pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire & pour l'anéantir; & ſi nous ne les renverſons, ces faux prétextes, c'eſt ne rien faire.

Ecoûtez donc ce qu'opposent les avares & les ambitieux du siécle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu, & tout ce qu'ils ont leur est necessaire pour subsister dans leur état, & selon leur état; mais voici ma réponse, & je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses. En premier lieu, quel est cet état; & en second lieu, ce qui est necessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état payen? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même auroit condamné leurs abus, & dont le faste immoderé soit le scandale, & la honte du christianisme. Ah! mon cher Auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu, comment il est possible que le necessaire même vous manque. Car pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiroient-ils, & bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprens; mais ce que je ne comprens pas, c'est qu'étant Chrétiens comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étoient autorisez, & s'il étoit permis de les maintenir, que deviendroit donc le précepte de l'aumône? ou plûtôt, que deviendroient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté: où trouveroit-on pour leur entretien du superflu dans le monde? Et faudroit-

il que Dieu ſans ceſſe fit des miracles pour y pourvoir ?

Mais n'entrons point, je le veux Chrétiens, dans la diſcuſſion de vos états. Suppoſons-les tels que vous les imaginez ; tels que votre préſomption vous les fait enviſager : voyons ſeulement ce qu'il y a dans ces états, ou de neceſſaire pour vous, ou de ſuperflu. Or j'appelle au moins ſuperflu, ce qui vous eſt, je ne dis pas préciſement inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagerer, je ne prends de ces états que ce qui ſert à en fomenter les déreglemens, les excès, les crimes ; & cela me ſuffit pour y trouver du ſuperflu. J'appelle ſuperflu, ce que vous donnez tous les jours à vos debauches, à vos plaiſirs honteux : renoncés à cette idole dont vous êtes adorateur, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu, femme mondaine, ce que vous dépenſez ; diſons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajuſtemens frivoles, qui entretiennent votre luxe, & qui ſeront peut-être un jour le ſujet de votre reprobation : retranchez une partie de ces vanitez, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu, ce que vous ne craignez pas de riſquer à un jeu qui ne vous divertit plus ; mais qui vous attache, mais qui vous paſſionne, mais qui vous déregle, mais ſur tout qui vous ruïne & qui vous damne : ſacrifiez ce jeu, & vous aurez du ſuperflu. Quoi donc, vous aurez dequoi fournir à vos paſſions, & à vos paſſions les plus dereglées, tout ce qu'elles demandent : & vous prétendez ne point avoir du ſuperflu ? Vous avez du ſuperflu pour tout ce qu'il vous plaît, & vous n'en avez point pour les pauvres ? Voilà ce que le devoir de mon miniſtere m'oblige à vous

repreſenter, & ce que je vous conjure de vouloir bien vous repreſenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu, pour m'agrandir, & pour accroître ma fortune ? Ah ! Chrétiens, voici l'écueil & la pierre de ſcandale pour tous les riches du ſiécle. Ce deſir de s'agrandir, de s'élever, de parvenir à tout, ſans jamais borner ſes vûës, & ſans jamais dire, c'eſt aſſez. Mais enfin ce deſir eſt-il criminel ? car il faut parler exactement, & dans la rigueur de l'Ecole. He bien, j'y conſens, parlons dans la rigueur de l'Ecole ; elle me ſera avantageuſe, & je ne crains point qu'elle affoibliſſe la verité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui revêtus des benefices & des dignitez de l'Egliſe, voudroient employer le ſuperflu des revenus Eccleſiaſtiques à ſe faire une fortune & à ſe diſtinguer dans le monde ; ils ſçavent mieux que moi quels anathêmes l'Egliſe a fulminez contre ce déſordre ; ils ſçavent que le relâchement de la morale n'a point encore été juſqu'à favoriſer là-deſſus en aucune ſorte leur ambition & leur convoitiſe ; ils ſçavent avec quelle ſeverité les Theologiens les moins étroits & les plus indulgens ont raiſonné ſur l'emploi de ce ſuperflu, qui même indépendemment des pauvres, n'appartient point aux riches beneficiers ; & ils n'ignorent pas que tout uſage profane qu'ils en font, eſt de l'aveu de tous les Docteurs, & inconteſtablement un ſacrilege. Que ſi vous me demandez à quoi leur ſert donc cette multiplicité de benefices, qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, & qu'ils pourſuivent avec tant d'empreſſement, puiſqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations ſans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins hu-

maines d'accroiſſement & d'élevation ; c'eſt ſur quoi je n'aurais garde ici de m'étendre, & j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs conſciences, que de faire une cenſure de leur conduite, dont vous ſeriez peu édifiez, & dont peut être ils ſeroient encore moins touchez. Ainſi revenons au point & à la queſtion generale.

Eſt-ce un deſir injuſte & criminel que de vouloir agrandir ſon état ? Non, Chrétiens, il ne l'eſt pas toûjours, ou ſi vous voulez, il ne l'eſt pas en ſoi. Mais prenez bien garde aux conditions requiſes, afin qu'il ne le ſoit pas ; & voyez ſi de tous les deſirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux & communement plus pernicieux. Je veux qu'il vous ſoit permis d'agrandir votre état, mais comment ? ſelon les loix de votre religion. Par exemple, qu'il vous ſoit permis d'acheter cette charge, ſi vous avez le merite neceſſaire pour l'exercer, ſi vous êtes capable d'y glorifier Dieu, ſi c'eſt pour l'utilité publique : car pourquoi vous éleverez-vous aux depens du public & de Dieu même ? Or combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainſi s'élever ? Il étoit de l'interêt de Dieu que cet homme qui n'a ni conſcience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir & l'autorité entre les mains ; & toutefois parce qu'il étoit riche, il a ſçû monter aux premiers rangs & parvenir à tout. L'ignorance & l'incapacité de celui-ci devoient l'exclure de toutes affaires, & de toute adminiſtration ; mais parce qu'il étoit opulent, ſa préſomption l'a porté à vouloir être aſſis ſur les tribunaux de la juſtice pour décider & pour juger. Cependant, ſi l'un & l'autre ne ſe fût point mis en tête d'agrandir ſon état, ils auroient eu l'un & l'autre du

ſuperflu ; & c'eſt de ce ſuperflu qu'ils auroient accompli le precepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduiroit trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous ſoit permis d'agrandir votre état, pourveu que vous vous conteniez dans les termes d'une modeſtie raiſonnable & ſage ; & que ce deſir n'aille pas juſqu'à l'infini : Pourquoi ? non-ſeulement parce qu'il n'eſt rien de plus oppoſé à l'eſprit du chriſtianiſme que de vouloir toûjours s'élever, & que cela ſeul, dit ſaint Bernard, eſt un crime devant Dieu, mais parce qu'il s'enſuivroit delà, que le commandement de l'aumône ne ſeroit plus qu'un commandement chimerique, & en ſpeculation. Car il eſt évident que des riches ayant droit alors, comme ils l'auroient d'épargner tout, de menager tout, de retenir tout, il n'y auroit plus de ſuperflu dans le monde ; & qu'ainſi le précepte de l'aumône ne ſeroit plus que l'ombre d'une ancienne loi, qui obligeoit nos Peres tandis que la ſimplicité du ſiécle bornoit leurs vûës & les fixoit à un état, mais qui dans la ſuite auroit perdu toute ſa force, depuis que la ſcience du monde nous a inſpiré de plus hautes idées, & appris à bâtir de grandes fortunes. Or dites-moi, mes chers Auditeurs, ſi cette conſéquence eſt ſoutenable.

Je veux qu'il vous ſoit permis d'agrandir votre état, pourveu qu'en même-tems, vos aumônes groſſiſſent à proportion, & que vous poſiez pour principe qu'elles ſont une partie & une partie eſſentielle de votre état. Mais ce que je veux ſur tout, retenez bien cette maxime, c'eſt qu'il ne vous ſoit point permis d'agrandir votre état, qu'après que vous aurez pourvû aux neceſſitez des pauvres ; & qu'autant que les neceſſitez

ceſſitez des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Eſt-il rien de plus juſte ? Quoi, mon Frere, vous travaillerez par de continuelles & de longues épargnes à vous établir & à vous pouſſer dans le monde, pendant que les pauvres ſouffriront ? Au lieu de les ſoulager, vous n'aurez point d'autre ſoin que d'amaſſer & d'acquerir, & vous inſulterez, pour ainſi parler, à leur miſere, en leur faiſant voir dans votre élevation l'éclat & la pompe qui vous environne ? Non, mon Dieu, dites-vous, ſi vous êtes chrétien, il n'en ira pas de même. Je ſçais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'eſt pas neceſſaire que je ſois plus riche ni plus grand ; mais il eſt neceſſaire que vos pauvres ſubſiſtent. Mon premier devoir ſera donc de les ſecourir ; & tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le ſuperflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez ; & ſi la neceſſité des pauvres devenoit extréme, non ſeulement vous y employerez le ſuperflu, mais le neceſſaire même de votre état : pourquoi ? parce que vous devez aimer votre prochain préferablement à votre état ; & s'il faut rabattre quelque choſe de votre état pour conſerver votre frere, c'eſt à quoi vous devez conſentir & vous ſoumettre, afin que votre frere ne periſſe pas. Ainſi l'enſeigne toute l'Ecole.

Et quand je dis neceſſité extréme du prochain, je n'entends pas ſeulement neceſſité extréme par rapport à la vie, j'entends neceſſité extréme par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous ſçavez que ce malheureux doit languir des années entieres

dans une prison, si l'on ne contribuë à sa délivrance ; vous sçavez que cette jeune personne va se perdre, si l'on ne s'empresse de l'aider : c'est du necessaire même de votre état que leur doit venir ce secours ; par quelle raison ? parce que ce sont-là des necessitez extrémes. Telle est ma pensée ; & ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale severe, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soubçonnez & accusez de relâchement.

Ah ! Chrétiens, qu'il y a de veritez, dont on n'est pas encore persuadé dans le christianisme. Je vois bien, reprend saint Augustin dans ses Commentaires sur le pseaume trente-huitiéme ; (& j'avoüe, mes Freres, que voici le seul pretexte qui seroit capable de m'arrêter, & que j'aurois peine à combattre, si ce saint Docteur ne l'avoit lui-même détruit) je vois ce que vous m'allez opposer. Vous dites que vous avez une famille & des enfans à pourvoir : d'où vous concluez, que vous pouvez donc garder votre superflu : *Video quid dicturus es : filiis servio.* *Anast.* Mais je vous réponds, ajoûte ce Pere, que sous une apparence de pieté, cette parole n'est qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis, excusatio est iniquitatis.* Non, Chrétiens, ce pretexte, tout specieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfans à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les regles de la charité : car ces regles sont faites pour vous : & elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfans ; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jesus-Christ. Si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuse

famille, vous sçauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle seroit composée. Or regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui vous representent Jesus-Christ, & de les mettre au nombre de vos enfans !

Mais enfin, ajoûtez-vous, les tems sont mauvais, chacun souffre ; & n'est-il pas alors de la prudence, de penser à l'avenir, & de garder son revenu ? C'est ce que la prudence vous dicte ; mais une prudence reprouvée, une prudence charnelle & ennemie de Dieu. Tout le monde souffre & est incommodé, j'en conviens ; mais après tout, si j'en jugeois par les apparences, peut-être aurois-je peine à en convenir : car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il est aujourd'hui ; & qui sçait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie : Dieu, dis-je, qui, selon l'Ecriture, a en horreur le pauvre superbe. Mais encore une fois, je le veux, les tems sont mauvais, & que concluez-vous de là ? si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point ? & si les souffrances des pauvres se trouvent jusques chez les riches, à quoi doivent être reduits les pauvres mêmes ? Or à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins ? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu, parce que les tems sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, & que vous êtes dans une obligation particuliére de le donner ?

Cette morale vous étonne ; & vous paroît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous

les riches. Il me ſuffit de vous répondre avec le Chancelier Gerſon, que ce n'eſt point cette morale qui damne les riches, mais que ce ſont les riches qui ſe damnent, pour ne vouloir pas ſuivre cette morale. Auſſi le Fils de Dieu n'attribue point la reprobation du mauvais riche de l'Evangile à une autre cauſe. De conclure, que tous les riches ſont damnez, c'eſt mal penſer de ſon prochain; c'eſt vouloir entrer dans les conſeils de Dieu, & juger des autres avec temerité & avec malignité. Faiſons notre devoir, mes Freres, dit ſaint Auguſtin, & il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conſéquences. Quand nous ſerons charitables & miſericordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le ſont auſſi bien que nous, & qui le ſont plus que nous. Quoiqu'il en ſoit, mon cher Auditeur, n'abuſez point du ſuperflu de vos biens; & puiſque Dieu vous le demande pour ſervir à votre ſalut, ne le faites pas ſervir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laiſſer un jour ce ſuperflu; & qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le reſervant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort, au lieu qu'en le conſacrant à la charité vous le menagez pour le Ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verſer ſur vous ſes benedictions temporelles, qu'un ſaint uſage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jeſus-Chriſt y eſt expreſſe; donnez & vous recevrez. Achevons, Précepte de l'aumône, matiere de l'aumône, c'eſt de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, & c'eſt le ſujet de la derniere partie.

III. PART.

C'Eſt l'ordre qui donne la perfection aux

choſes ; & quand le S. Eſprit dans l'Ecriture veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il ſe contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre & avec meſure. La charité même, dit S. Thomas, cette Reine des vertus, ceſſeroit d'être vertu ſi l'ordre y manquoit. Auſſi l'Epouſe des Cantiques comptoit parmi les graces les plus ſingulieres qu'elle eût reçûës de ſon Epoux, celle d'avoir ordonné la charité dans ſon cœur : *Ordinavit in me Charitatem.* Mais quoi ? demande S. Auguſtin, la charité a-t'elle beſoin d'être ordonnée ? & n'eſt-ce pas elle qui met l'ordre par tout ? ou n'eſt-elle pas elle-même l'ordre & la regle de tout ? Oui, mes Freres, répond ce ſaint Docteur, la charité, la vraïe charité eſt ordonnée dans elle même, & ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même; mais il y a une fauſſe charité, & un de ſes caracteres eſt d'être dereglée, & ſans ordre. De là vient, continuë ce Pere, que l'Epouſe, figure de l'ame chrétienne, ſe tient redevable à Dieu de deux grandes graces ; l'une de lui avoir donné la charité, & l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem.* C'eſt l'explication que fait ſaint Auguſtin de ces paroles. Or ce qu'il dit de la charité en general, ſe doit dire en particulier de l'aumône, puiſque l'aumône eſt eſſentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône ; & cet ordre, ſelon les Theologiens, doit être obſervé, premierement, par rapport aux pauvres à qui l'aumône eſt dûë ; ſecondement, par rapport aux riches à qui l'aumône eſt commandée : voilà une inſtruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre. *Cant. 2*

Je dis que par rapport aux pauvres à qui l'au-

mône eſt dûë, il y a un ordre à garder ; & cet ordre quel eſt-il ? c'eſt que l'aumône du moins dans la preparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'eſt que la volonté de faire l'aumône doit être generale & univerſelle ; c'eſt-à-dire, qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jeſus-Chriſt, ſans en exclure un ſeul, car dès-que vous en excepterez un ſeul, vous n'aurez plus le veritable eſprit de la charité. Il faut, dit ſaint Chryſoſtome, que cette vertu ramaſſe dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de neceſſiteux & de miſerables, comme ils ſont tous ramaſſez dans le cœur de Dieu. C'eſt-là, pour m'exprimer de la ſorte, c'eſt dans les entrailles de la charité de Dieu, que S. Paul trouvoit tous les hommes reünis, & que tous les hommes nous doivent paroître également dignes de nos ſoins, *cupio vos omnes in viſceribus chriſti Jeſu.* En ſorte, que s'il ſe pouvoit faire que votre charité eût une auſſi grande étenduë que les miſeres du prochain, vous voudriez ſoulager par votre charité toutes les miſeres du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres, ce que diſoit le même Apôtre aux Corinthiens : *cor noſtrum dilatatum eſt ; non angustiamini in nobis* : non, mes Freres, qui que vous ſoyez, mon cœur n'eſt point reſſerré pour vous ; mais vous y avez tous place. Car voilà le caractere de la charité & de la miſericorde chrétienne.

Philip. 1.

2. Cor. 6.

Que dis-je, de la miſericorde chrétienne, Dieu même dans l'ancien Teſtament ne preſcrivoit-il pas aux Juifs cette loi, & en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquoit-il pas en particulier la perſonne de leur ennemi ? *Si eſurierit inimicus tuus, ciba illum, ſi ſitit, potum*

Prov. 25.

da illi : voulant par-là leur faire entendre que l'aumône ne devoit point être bornée, mais qu'étant, ſelon l'expreſſion de S. Pierre Chryſologue, l'émule de la miſericorde de Dieu, elle doit ſe répandre auſſi bien ſur les ennemis que ſur les amis, comme Dieu fait lever ſon ſoleil auſſi bien ſur les méchans que ſur les juſtes : *Si eſurierit inimicus tuus, ciba illum.* Or ſi Dieu le vouloit de la ſorte dans une loi, où il étoit, ce ſemble, permis de haïr ſon ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainſi que l'expliquent les Peres; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis eſt un devoir propre & un commandement particulier.

Et de là même concluons quel eſt l'aveuglement & l'erreur de certaines perſonnes, qui juſques dans leurs aumônes ſe laiſſent gouverner par leurs paſſions & leurs affections naturelles, qui donnent à ceux-ci, parce que ceux-ci leur plaiſent; & qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer : qui ſe font une gloire & un point d'honneur de pourvoir aux beſoins des uns, & qui n'ont que de la dureté & de l'indifference pour les autres : c'eſt-à-dire, qui contentent leur amour propre en faiſant l'aumône, & qui ſuivent le mouvement d'une antipathie ſecrete en ne la faiſant pas. Car c'eſt ce qui arrive aux ſpirituels mêmes, ſans qu'ils y faſſent reflexion. Or eſt-ce là l'eſprit de l'Évangile? Accoûtumons-nous, mes chers Auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, & n'en corrompons point la ſainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainſi l'aumône, ce n'eſt point pratiquer, mais prophaner une vertu. Si je fais

l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire ſans diſtinction, & ſans exception; à la faire par tout où je verrai le beſoin, & ſelon la meſure du beſoin que Dieu me fera connoître. Tellement qu'à prendre la choſe en general, ſi je vois mon ennemi même dans une neceſſité plus preſſante je dois le ſecourir par préference à tout autre. Voilà ce que m'apprend le chriſtianiſme que je profeſſe; & ſans cela je n'ai qu'une charité apparente. Car je ne merite rien dans les aumônes que je fais; & je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas: pourquoi? parce que dans les aumônes que je fais, je ne ſuis que mon inclination; & dans celles que je ne fais pas, je ſatisfais mon reſſentiment, & je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit permis, & qu'il ne ſoit mêmes à propos d'avoir là-deſſus certains égards: & je conviens avec tous les maîtres de la morale, que les proches & les domeſtiques doivent communement l'emporter ſur les étrangers, ceux qui ſe trouvent dans une impuiſſance abſoluë, de s'aider, ſur ceux à qui il reſte encore dans leur travail quelque reſſource; ceux qui s'employent à procurer la gloire de Dieu, & ſanctifier le prochain, ſur ceux qui ne ſont occupez que d'eux-mêmes, & de leur propre ſalut. Ce fut le puiſſant motif qui porta S. Louis à répandre ſi liberalement ſes graces ſur ces deux Apôtres de ſon ſiécle, ſaint Dominique & ſaint François d'Aſſiſe. Il n'épargna rien pour les ſoutenir, pour les ſeconder, parce qu'il les regarda comme les deffenſeurs de l'Egliſe, comme les propagateurs de la foi, comme les diſpenſateurs de la parole de Dieu. Ce n'eſt plus

guéres peut-être la devotion de notre tems ; mais la devotion de S. Loüis étoit sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi reglé par rapport au pauvre à qui l'aumône est dûë, il reste à le regler par rapport au riche à qui l'aumône est commandée ; & c'est ce que je reduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Premiere regle : que l'aumône soit faite d'un bien propre, & non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours, non point d'un bien injustement acquis, & que la conscience me reproche. Car notre Dieu, Chrétiens, a l'injustice en horreur, & la déteste jusques dans le sacrifice & l'holocauste, comme parle l'Ecriture. *Odio habens rapinam in holocausto.* Faire des aumônes du bien d'autrui, dit S. Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins ; & vouloir qu'il participe à notre peché. Puisque l'aumône, selon S. Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* ; offrons-lui cette hostie toute pure, & ne confondons jamais une aumône & une restitution : car ce sont deux choses essentiellement distinguées, que la restitution & l'aumône, & jamais l'aumône ne peut être le supplement de la restitution, si ce n'est que la restitution ne soit impossible. *Isaï.62.* *Hebr.13.*

Seconde regle : que les actions de justice envers les pauvres, passent toûjours devant les œuvres de pure charité ; ou si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précede toûjours l'aumône de charité. Car il y a, mes Freres, une aumône de justice ; & j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur appartient,

payer des pauvres domeſtiques, payer des pauvres artiſans, payer des pauvres marchands, ou mêmes de riches marchands; mais qui de riches qu'ils étoient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laiſſe trop long-tems attendre. Or la loi de Dieu veut que cette eſpece d'aumône ait le premier rang, & c'eſt par-là qu'il faut commencer. Mais avoüons-le, Chrétiens, c'eſt une morale que bien de riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le ſçavez. On traite ce marchand, cet artiſan, qui fait quelque inſtance, de facheux & d'importun. On le fait languir des années entieres; & après bien des remiſes, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui eſt le plus legitimement acquis, comme ſi c'étoit une grace qu'on lui accordât, & non une dette dont on s'acquitât. Combien même en uſent de la ſorte par une politique d'interêt, que je n'examine point ici, voulant paroître incommodez dans leurs affaires, & cacher leur état aux yeux des hommes, mais ſans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu. Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt pas ſans raiſon que je touche ce point; & ſans que je m'explique d'avantage, tel qui m'écoute, comprend aſſez ce que je dis, ou ce que je veux dire.

Troiſiéme regle: que les aumônes ne ſoient point jettées au hazard; mais données avec meſure, avec reflexion. Autrement, ce ſont des aumônes ſouvent mal placées. L'un reçoit, parce que le hazard vous l'a preſenté, & l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris ſoin de le chercher & de le connoître. Mais celui-là peut-être que vous ſoulagez, pouvoit encore ſe paſſer d'un tel ſecours; & celui-ci que vous ne

soulagez pas, manque de tout, & se voit réduit aux dernieres extrémitez.

Quatriéme regle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant & public que vous possedez de grands biens, & que vous êtes dans l'abondance : pourquoi ? pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jesus-Christ : *Luceat lux vestra coram hominibus, & videant opera vestra bona.* Car n'est-ce pas un scandale, de voir des riches vivre dans l'opulence, & de ne sçavoir, ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font. Ce n'est point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua* : que votre main gauche ne sçache pas ce que fait votre main droite. Ce seroit une fausse humilité. *Matth. 5.* *Matth. 6.*

Cinquiéme & derniere regle, c'est de faire l'aumône dans le tems où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers Auditeurs, le point important que je ne puis assez vous recommander. Car de quel merite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort ; & quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comptable à ce qu'elles auroient valu pendant la vie ? Est-ce bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens, quand vous n'êtes plus en état de les posseder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous ? On dit : cet homme a beaucoup donné en mourant ; & moi je dis : il n'a rien donné ; mais il a laissé, & il n'a laissé que ce qu'il ne pouvoit retenir, & que parce qu'il ne le pouvoit retenir. Il l'a gardé jusqu'au dernier moment ; & s'il eût pû l'emporter avec lui,

ni Dieu, ni les pauvres n'auroient eû rien à y prétendre. Auſſi, que lui ſervent de telles aumônes, & quel profit en doit-il eſperer? Car il eſt de la foi, Chrétiens, que toutes vos aumônes après la mort n'ont plus de vertus pour vous ſauver. Elles peuvent bien ſoulager votre ame dans le purgatoire : mais quand au ſalut, ce ſont après la vie des œuvres ſteriles ; pourquoi ? parce que l'affaire du ſalut eſt déja decidée, & que l'arrêt eſt ſans appel. Cependant, Riches du ſiécle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'eſt de contribuer à votre ſalut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumône qu'il a ordonnées à la mort, ſes aumônes l'auroient ſauvé : elles lui auroient attiré des graces de converſion ; elles auroient prié pour lui, ſelon le langage de l'Ecriture. Car ce ne ſont pas tant les pauvres qui prient
Eccl.29. pour nous que l'aumône même : *Conclude eleemoſynam in ſinu pauperis, & ipſa exorabit pro te.* Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toûjours indépendemment du pauvre : mais envain après la mort prieroit-elle pour votre converſion, puiſque ce n'eſt plus le tems de ſe convertir ; envain réclameroit-elle pour vous la miſericorde divine, puiſque ce n'eſt plus le tems de la miſericorde.

La conſéquence qui ſuit de là, c'eſt la grande leçon que nous fait ſaint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* Si nous aimons
Galat.6 Dieu, & ſi nous nous aimons nous-mêmes, faiſons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le tems. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort, à Dieu ne plaiſe ! c'étoit un uſage trop ſaint & trop chrétien que celui des fidelles autrefois, de vouloir que Je-

ſus-Chriſt fut leur heritier & qu'il eût part à leurs dernieres volontez. Mais du reſte, ſouvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie ſont de tout un autre poids. Ah! Chrétiens, voici le tems où Dieu ſe diſpoſe à verſer plus abondemment les graces, & où il vous appelle plus fortement à la penitence. Or un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'eſt de lui envoyer ſelon la figure de l'Evangile, des mediateurs qui lui parlent pour vous & qui s'engagent à conſommer l'affaire de votre converſion, & celle de votre ſalut & de votre ſanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pecheurs changer tout à coup; des libertins & des impies renoncer à leurs habitudes, & s'attacher à Dieu, des aveugles & des endurcis ſe reconnoître, & devenir ſenſibles aux veritez éternelles; des impenitens de pluſieurs années, par une eſpece de prodige, après une vie deteglée & diſſoluë, mourir de la mort des Saints: mais moi je n'en ſuis point ſurpris, ſi ces pecheurs, ſi ces impies & ces libertins, ſi ces aveugles & ces endurcis, ſi ces impenitens ont été charitables envers les pauvres. C'eſt l'accompliſſement des oracles de l'Ecriture; c'eſt un effet des paroles de Jeſus-Chriſt; c'eſt la benediction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu faſſe des miracles; mais les miracles, pour récompenſer l'aumône, ne lui coûtent point. Il faut que Dieu ſe relâche de ſes droits, & qu'il arrête tous les foudres de ſa juſtice: mais, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, l'aumône fait violence à la juſtice divine; & pour les interêts du pauvre & du riche qui l'aſſiſte, Dieu n'a point de droits ſi legitimes & ſi chers qu'il ne ſoit prêt à ceder. David diſoit qu'il n'a-

Pſ. 36. voit point vû de juſte abandonné : *Non vidi juſtum derelictum* ; & je puis dire, que je n'ai point vû de riche liberal & tendre pour les pauvres, en qui je n'aye remarqué certains effets de la grace, qui m'ont rempli de conſolation. Mais au contraire, il n'eſt que trop commun de voir ces riches avares, ces riches inſenſibles aux miſeres du prochain, vivre ſans foi & ſans loi ; vieillir & blanchir dans leurs deſordres, & mourir enfin dans leur impenitence : pourquoi ? parce que ſuivant l'arrêt du ſaint Eſprit, il n'y a point de miſericorde pour celui qui n'exerce point la miſericorde : *Judicium ſine miſericordiâ ei qui non facit miſericordiam.* Prevenons, mes chers Auditeurs, un jugement ſi terrible. Reveillons dans nos cœurs tous les ſentimens de la charité chrétienne ; & par des ſaintes aumônes, faiſons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

Jacob. 2.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE

de la premiere Semaine.

Sur les Tentations.

Ductus est Jesus in desertum à Spiritu, ut tentaretur à Diabolo. Et cùm jejunasset quadraginta diebus & quadraginta noctibus, posteà esuriit.

Jesus fut conduit dans le desert par l'Esprit, pour y être tenté du Demon. Et ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. En saint Matth. chap. 4.

SIRE,

N'EST-il pas étonnant que le fils de Dieu qui n'est descendu sur la terre, comme dit saint Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même, & se voir exposé aux attaques de cet Esprit tentateur ? Mais que

tre grandes raiſons, remarque S. Auguſtin, l'y ont engagé, & toutes ſont priſes de notre interêt. Nous étions trop fragiles & trop foibles pour ſoutenir la tentation, & il a voulu nous fortifier. Nous étions trop timides & trop lâches, & il a voulu nous encourager. Nous étions trop imprudens & trop temeraires, & il a voulu nous apprendre à nous précautionner. Nous étions ſans experience & trop peu verſez dans l'art de combattre notre commun ennemi, & il a voulu nous l'enſeigner.

Or c'eſt ce qu'il fait admirablement aujourd'hui. Car, ſelon la penſée & l'expreſſion de S. Gregoire, il nous a rendus plus forts, en ſurmontant nos tentations par ſes tentations mêmes, comme par ſa mort il a ſurmonté la notre; *Fuſtum quippe erat, ut tentatus noſtras tentationes ſuis vinceret, quemadmodum mortem noſtram veherat ſua morte ſuperare.* Il nous a rendus plus courageux & plus hardis, en nous animant par ſon exemple, puiſque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme Dieu notre ſouverain Pontife, éprouvé comme nous en toutes manieres, ſuivant la parole de ſaint Paul: *Tentatum autem per omnia.* Il nous a rendu plus circonſpects & plus vigilans en nous faiſant connoître que perſonne ne doit ſe tenir en aſſûrance, lorſque lui-même, le Saint des Saints, il n'eſt pas à couvert de la tentation. Enfin il nous a rendus plus habiles & plus intelligens, en nous montrant de quelles armes nous devons uſer pour nous défendre, & nous traçant les regles de cette milice ſpirituelle.

Greg. homil. 16. in Evang.

Hebr. 4.

En cela, ſemblable à un grand Roi, qui pour repouſſer les ennemis de ſon Etat, & pour diſ-

ſiper leurs ligues, ne ſe contente pas de lever des troupes & de donner des ordres, mais paroît le premier à la tête de ſes armées, les ſoutient par ſa preſence, les conduit par ſa ſageſſe, les anime par ſa valeur, & toûjours malgré les obſtacles & les perils leur aſſure la victoire. Or ſi l'exemple d'un Roi a tant de force & tant de vertu comme vous le ſçavez, Chrétiens, & comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu ? Voici ſans doute un des plus importans ſujets que je puiſſe traiter dans la chaire, & qui demande plus de reflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jeſus-Chriſt dans l'Evangile de ce jour, touchant la maniere dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choiſis deux auſquelles je m'arrête & qui me fourniſſent les paroles de mon texte. La premiere eſt, que ce divin Maître ne va au deſert où il eſt tenté, que par l'inſpiration de l'eſprit de Dieu : *Ductus eſt in deſertum à ſpiritu, ut tentaretur.* La ſeconde, qu'il n'y eſt tenté qu'après s'être prémuni du jeûne & de la mortification des ſens : *Et cùm jejunaſſet quadraginta diebus & quadraginta noctibus, acceſſit tentator.* De là je tirerai deux conſequences, l'une & l'autre bien utiles & bien neceſſaires. Demandons, &c. *Ave Maria.*

DE quelque maniere que Dieu en ait diſpoſé dans le conſeil de ſa ſageſſe ſur ce qui regarde cette préparation de grace, que S. Auguſtin appelle prédeſtination, trois choſes ſont évidentes & inconteſtables dans les principes de la foi ; ſçavoir, que pour vaincre la tentation, le ſecours

de la grace eſt neceſſaire, qu'il n'y a point de tentation qui ne puiſſe être vaincuë par la grace, & que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de ſa grace dans la tentation.

Sans la grace je ne puis vaincre la tentation : c'eſt un article décidé contre l'erreur Pelagienne. Or quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire ſainte dont parloit l'Apôtre, lorſqu'il
2. *Tim.* 2. diſoit ; *Qui legitimè certaverit :* de cette victoire, qui eſt un effet de l'eſprit chrétien, qui a ſon merite devant Dieu, & pour laquelle l'homme doit être un jour recompenſé dans le ciel & couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un peché par un autre peché, de ſurmonter la vengeance par l'interêt, l'interêt par le plaiſir, le plaiſir par l'ambition, ce ſont les vertus & les victoires du monde où la grace n'a point de part. Mais de ſurmonter toutes ces tentations & le monde même pour Dieu, c'eſt la victoire de la
1. *Joan.* 5. grace & de notre foi : *Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides veſtra.*

Il n'y a point de tentation qui ne puiſſe être vaincuë par la grace : autre maxime eſſentielle dans la religion ; & le bien-aimé diſciple S. Jean apporte une excellente raiſon. Car, dit-il, en parlant aux fidelles, celui qui eſt en vous par ſa grace eſt bien plus fort que celui qui eſt dans le monde, & qui regne en qualité de Prince du
1. *Joan.* 4. monde : *Viciſtis eum, quoniam major eſt qui in vobis eſt quàm qui in mundo.* C'eſt donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation inſurmontable, & de dire ce que nous diſons néanmoins ſi ſouvent : je ne puis reſiſter à telle paſſion ; je ne puis tenir contre telle habitude & tel pen-

chant. C'eſt dans la penſée de S. Bernard une parole d'infidelité encore plus que de foibleſſe : pourquoi ? parce qu'en parlant ainſi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, & en ce ſens la propoſition eſt vraïe ; mais nous ſommes infidelles de ſeparer nos forces de celles de Dieu ; ou nous ſuppoſons la grace & le ſecours de Dieu, & en ce ſens la proportion non-ſeulement eſt fauſſe, mais heretique, parce qu'il eſt de la foi qu'avec le ſecours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia poſſum in eo qui me confortat.* *Phil. 4.*

Mais avons-nous toûjours ce ſecours de Dieu dans la tentation ? c'eſt ce qui me reſte à vous expliquer, & ce qui doit faire le fonds de ce diſcours, où j'oſe dire que ſans embarraſſer vos eſprits, & ſans rien avancer dont vous ne ſoyez édifiez, je vais vous donner l'éclairciſſement de ce qu'il y a de plus important & de plus ſolide dans la matiere de la grace. Oui, Chrétiens, il eſt encore de la foi, que Dieu ne permet jamais que nous ſoyons tentez au-delà de ce que nous pouvons : *Fideli Deus, qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis.* Or nous n'avons ce pouvoir que par la grace. Elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non-ſeulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum.* Voilà comment parle ſaint Paul, & de quoi nous ne pouvons douter, ſi nous ne ſommes pas aſſez aveugles pour nous figurer un Dieu ſans miſericorde & ſans providence. Mais quoique cela ſoit ainſi, il y a pourtant une erreur qui n'eſt aujourd'hui que trop commune, & qui ſe decouvre dans la conduite de la plûpart des hommes : c'eſt de croire que ces graces nous ſont toûjours données telles que nous les *1. Cor. 10.* *Ibidem.*

voulons, & au moment que nous le voulons. Erreur dont les conſequences ſont très-pernicieuſes, & dont j'ai crû qu'il étoit important de nous détromper. Pour vous faire entendre mon deſſein, je diſtingue deux ſortes de tentations; les unes volontaires, & les autres involontaires. Les unes où nous nous engageons de nous-mêmes contre l'ordre de Dieu; & les autres où nous nous trouvons engagez par une eſpece de neceſſité attachée à notre condition. Dans les premieres, je dis que nous ne devons point eſperer d'être ſecourus de Dieu, ſi nous ne ſortons de l'occaſion, & que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite: ce ſera la premiere partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grace de combat ſi nous ne ſommes en effet reſolus à combattre nous-mêmes, & ſur tout comme Jeſus-Chriſt par la mortification de la chair: ce ſera la ſeconde partie. Toutes deux renferment de ſolides inſtructions.

I. PART. Dans quelque obligation que nous puiſſions être & que nous ſoyons en effet, d'expoſer quelquefois notre vie, c'eſt une verité inconteſtable, fondée ſur la premiere loi de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous eſt jamais permis d'expoſer notre ſalut. Or il eſt évident que nous l'expoſons, & par conſequent que nous pechons autant de fois que nous nous engageons temerairement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a perſonne qui n'ait, & en ſoi-même, & hors de ſoi-même, des ſources de tentations, qui lui ſont propres; en ſoi-même, des paſſions & des habitudes; hors de ſoi-mê-

me, des objets & des occaſions, dont il a perſonnellement à ſe défendre, & qui ſont par rapport à lui des principes de peché. Car on peut très-bien dire de la tentation, ce que S. Paul diſoit de la grace, que comme il y a une diverſité de graces & d'inſpirations, qui toutes procedent du même eſprit de ſainteté, & dont Dieu qui opere en nous, ſe ſert quoique differemment, pour nous convertir & pour nous ſauver; auſſi il y a une diverſité de tentations, que le même eſprit d'iniquité nous ſuſcite, pour nous corrompre & pour nous perdre. Nous ſçavons aſſez quel eſt le foible, par où il nous attaque plus communement; & pour peu d'attention que nous ayons ſur notre conduite, nous diſtinguons ſans peine, non-ſeulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonſtances qui nous la rendent plus dangereuſe. Car, ſelon la remarque de S. Chryſoſtome, ce qui eſt tentation pour l'un, ne l'eſt pas pour l'autre; ce qui eſt occaſion de chûte pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger pour celui-là, & tel ne ſera point troublé ni ébranlé des plus grands ſcandales du monde, qu'une bagatelle, ſi je l'oſe dire, par la diſpoſition particuliere où il ſe trouve, ſera malheureuſement échoüer. Le ſçavoir, & ne pas fuir le danger, c'eſt ce que j'appelle s'expoſer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les ſecours des graces, preparez pour combattre la tentation & pour la vaincre. Je prétends qu'il n'eſt pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les eſperer. Je vais plus loin, & je ne crains point d'ajoûter, que quand il les demanderoit, Dieu ſelon le cours de ſa providence ordinaire eſt ex-

preſſement determiné à les lui refuſer. Que puis-je dire de plus fort, pour faire voir à ces ames préſomptueuſes le deſordre de leur conduite, & pour les faire rentrer dans les ſaintes voyes de la prudence des juſtes ?

Non, Chrétiens, tout homme qui temerairement & contre l'ordre de Dieu s'engage dans la tentation, ne doit point compter ſur ces graces de protection & de défenſe, ſur ces graces de reſiſtance & de combat, ſi neceſſaires pour nous ſoûtenir. Par quel titre les pretendroit-il, ou les demanderoit-il à Dieu ? Par titre de juſtice ? ce ne ſeroient plus des graces, ce ne ſeroient plus des dons de Dieu, ſi Dieu les lui devoit. Par titre de fidelité ? Dieu ne les lui a jamais promiſes. Par titre de miſericorde ? il y met par ſa préſomption un obſtacle volontaire, & il ſe rend abſolument indigne des miſericordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état, & qu'il y veut demeurer, ſans reſſource de la part de Dieu & privé de tous ſes droits à la grace, j'entens à cette grace, dont parle ſaint Auguſtin, & qu'il appelle victorieuſe, parce que c'eſt par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus : non-ſeulement l'homme ne peut préſumer alors, que Dieu lui donnera cette grace victorieuſe ; mais il doit même s'aſſurer que Dieu ne la lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu lui-même s'en eſt ainſi expliqué, & qu'il n'y a point de verité plus clairement marquée dans l'Ecriture que celle-ci, ſçavoir, que Dieu pour punir la temerité du pecheur ; l'abandonne & le livre à la corruption de ſes deſirs. Et ne me dites point que Dieu eſt fidelle, & que la fidelité de Dieu, ſelon S. Paul, con-

fiſte à ne pas permettre que nous ſoyons jamais tentez au-deſſus de nos forces. Dieu eſt fidelle, j'en conviens. Mais ce ſont deux choſes bien differentes, de ne pas permettre que nous ſoyons tentez au-deſſus de nos forces, & de nous donner ſes forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'eſt point une conſequence de l'autre, & ſans préjudice de ſa fidelité, Dieu peut bien nous refuſer ce que nous n'avons nulle raiſon d'eſperer. Il eſt fidelle dans ſes promeſſes : mais quand & où nous a-t'il promis de ſecourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raiſonner juſte & dans les principes de la foi, il faudroit renverſer la propoſition, & conclure de la ſorte : Dieu eſt fidele, il eſt infaillible dans ſes paroles ; donc il abandonnera dans la tentation, celui qui s'expoſe à la tentation, puiſque ſa parole y eſt expreſſe, & qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidelité de Dieu n'eſt pas moins intereſſée à verifier cette formidable menace, quiconque aime le peril y perira : *Qui amat periculum in illo peribit* ; qu'à *Eccl.* 3. s'acquitter envers nous de cette conſolante promeſſe, le Seigneur eſt fidelle, & jamais il ne nous laiſſera tenter au-delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis.*

Mais ſans inſiſter davantage ſur les promeſſes de Dieu ou ſur les menaces, je prens la choſe en elles-mêmes. En verité, mes chers Auditeurs, un homme qui temerairement & d'un plein gré s'expoſe à la tentation, qui volontairement entretient la cauſe & le principe de la tentation, a-t'il bonne grace d'implorer le ſecours du ciel & de l'attendre ? Si c'étoit l'interêt de ma gloire,

lui peut répondre Dieu, ſi c'étoit un devoir de neceſſité, ſi c'étoit un motif de charité, ſi c'étoit le hazard & une ſurpriſe qui vous eût engagé dans ce pas gliſſant, ma providence ne vous manqueroit pas, & je ferois plûtôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet quand autrefois pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les expoſoit dans des lieux de proſtitution & de débauche, la grace de Dieu les y ſuivoit. Quand les Prophetes pour remplir leur miniſtere, paroiſſoient dans les Cours des Princes idolâtres, la grace de Dieu les y accompagnoit. Quand les ſolitaires obéiſſant à la voix & à l'inſpiration divine, ſortoient de leurs deſerts & entroient dans les villes les plus debordées pour exhorter les peuples à la penitence, la grace de Dieu y entroit avec eux. Elle combattoit dans eux & pour eux; elle remportoit d'éclatantes & de glorieuſes victoires, parce que Dieu lui-même tuteur & garant de leur ſalut les conduiſoit: ils étoient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui par des principes bien differens, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux & de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des ſocietez libertines & des amitiez pleines de ſcandale, des converſations dont la licence corromproit, ſi je puis ainſi parler, les Anges mêmes. Mais aujourd'hui par un engagement, ou de paſſion, ou de foibleſſe, vous ſouffrez auprès de vous de gens contagieux; démons domeſtiques, toûjours attentifs à vous ſeduire & à vous inſpirer le poiſon qu'ils portent dans l'ame. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaiſir, vous courez à des ſpectacles

cles, vous vous trouvez à des assemblées, capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus prophanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, Femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paroître par tout, d'être par tout applaudie, de voir le monde, & d'en être vûë, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage & tous les artifices d'un luxe affecté: & dans une telle disposition vous vous flattez que Dieu sera votre soutien & votre appui. Or je dis moi qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber, & que quand par des vûës toutes humaines, vous sçauriez vous garantir de ce que le monde même condamne & traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chûtes moins sensibles, mais toûjours mortelles par rapport au salut. Je dis que ces graces sur quoi vous fondez votre esperance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, & que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le désordre où je viens de vous supposer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus incontestables & les plus solidement autorisées par les trois grandes regles des mœurs, l'experience, la raison, & la foi; voilà le point auquel nous devons, vous & moi, nous en tenir dans toute la conduite & le plan de notre vie.

Ah! mes Freres, reprend S. Bernard, s'il étoit vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu de sa part fût toûjours également prêt à nous défendre & à combattre pour nous,

ſoit lorſque malgré ſes ordres nous nous jettons dans le danger, ſoit lorſque nous nous trouvons innocemment ſurpris, il faudroit conclure que les Saints auroient pris là-deſſus des meſures bien fauſſes & des précautions bien inutiles. Ces hommes ſi celebres par leur ſainteté, & que l'on nous propoſe pour modeles, ces hommes conſommez dans la ſcience du ſalut, l'auroient bien mal entendu, ſi la grace ſe donnoit indifferemment à celui qui aime la tentation, & à celui qui la craint; à celui qui l'excite & qui s'y plaît, & à celui qui la fuit. C'eſt bien en vain qu'ils s'éloignent du commerce du monde, & qu'ils ſe tenoient enfermez dans de ſaintes retraites, ſi dans le commerce du monde le plus corrompu l'on eſt également ſûr de Dieu & de ſa protection toute puiſſante.

Pourquoi S. Jerôme avoit-il tant d'horreur des pompes du ſiécle? pourquoi ſe troubloit-il, comme il témoigne lui-même, au ſeul ſouvenir de ce qu'il avoit vû dans Rome? il n'avoit qu'à quitter ſa ſolitude & à retourner dans les mêmes aſſemblées, il n'avoit qu'à rentrer ſans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie ſpirituelle, ce Docteur ſi ſage & ſi éclairé, obligeoit-il cette ſainte vierge. Euſtochium à s'interdire pour jamais certaines libertez, dont on ne ſe fait point communement de ſcrupule: les rendez-vous dérobez, les viſites fréquentes, les mots couverts & à double ſens, les lettres enjoüées & myſterieuſes; les demonſtrations de tendreſſe & les privautez d'une amitié naiſſante? Pourquoi, dis-je, lui faiſoit-il des crimes de tout cela? pourquoi lui en faiſoit-il tant apprehender les ſuites, s'il ſçavoit que Dieu nous a tous

pourvûs d'un preſervatif infaillible & d'un remede toûjours preſent?

Enfin, quand les Peres de l'Egliſe invectivoient avec tant de zéle contre les abus & les ſcandales du théatre; quand ils défendoient aux fideles les ſpectacles, & qu'ils les ſommoient en conſequence de leur baptême d'y renoncer, il faudroit regarder ces invectives comme des figures, & ces diſcours ſi pathetiques comme des exagerations. Mais penſez-en, mes chers Auditeurs, tout ce qu'il vous plaira: il eſt difficile que tous les Saints ſe ſoient trompez, & quand il s'agit de la conſcience, j'en croirai toûjours les Saints, plûtôt que le monde & tous les partiſans du monde. Car les Saints parloient, les Saints agiſſoient par l'eſprit de Dieu, & l'Eſprit de Dieu ne fut jamais, ni ne peut être ſujet à l'erreur.

Mais allons juſqu'à la ſource, & pour vous convaincre encore davantage de la verité que je prêche, tâchons à la decouvrir dans ſon principe. Pourquoi Dieu refuſe-t'il ſa grace à un pecheur qui s'expoſe lui-même à la tentation? c'eſt pour l'interêt & pour l'honneur de ſa grace même; & la raiſon qu'en apporte Tertulien eſt bien naturelle & bien ſolide: parce qu'autrement, dit-il, le ſecours de Dieu deviendroit le fondement & le pretexte de la temerité de l'homme. Voici la penſée de ce Pere. Dieu tout liberal qu'il eſt, doit ménager ſes graces de telle ſorte, que le partage qu'il en fait, ne nous ſoit pas un ſujet raiſonnable de vivre dans une confiance préſomptueuſe: cette propoſition eſt évidente. Or ſi je ſçavois que dans les tentations mêmes où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me ſoutiendra, je

n'uſerois plus de nulle circonſpection ; je n'aurois plus beſoin du don de conſeil, ni de la prudence chrétienne : pourquoi ? parce que je ſerois auſſi invincible, & auſſi fort en cherchant l'occaſion, qu'en l'évitant ; ainſi la grace, au lieu de me rendre vigilant, & humble, me rendroit lâche & ſuperbe.

Que fait donc Dieu ? me voyant prévenu d'une illuſion ſi injurieuſe à ſa ſainteté même, il me prive de ſa grace ; & par-là il juſtifie la providence du reproche qu'on lui pourroit faire, d'autoriſer mon libertinage & ma temerité. Et c'eſt ce que S. Cyprien exprimoit admirablement par ces belles paroles que je vous prie de remarquer : *Ita nobis ſpiritualis fortitudo collata eſt, ut providos faciat ; non ut præcipites*
Cypr. *tueatur.* Ne vous y trompez pas, mes Freres, & ne penſez pas que cette force ſpirituelle de la grace qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, ſoit abandonnée à notre diſcretion. Dieu la tient en reſerve, mais pour qui ? pour les chrétiens ſages & prévoyans, & non pas pour les aveugles & les negligens. A qui en fait-il part ? à ces ames juſtes, qui ſe défient de leur foibleſſe, & qui s'obſervent elles-mêmes. Mais pour ſes ames audacieuſes & précipitées, qui marchent ſans reflexion, bien loin d'avoir des graces de choix à leur communiquer, il ſe fait comme un point de juſtice de les livrer aux deſirs de leur cœur ; & ce châtiment, quoique terrible, eſt conforme à la nature de leur peché.

Car que fait un chrétien lorſque par le mouvement & le caprice d'une paſſion qui le domine, il ne va pas au devant de la tentation. Ecoutez-le. En s'engageant dans la tentation, il tente

Dieu même ; & tenter Dieu, c'eſt un des plus grands deſordres, dont la créature ſoit capable, & qui dans la doctrine des Peres bleſſe directement le premier devoir de la religion : *Non tentabis, Dominum Deum tuum.* Or ce peché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. Voici comment raiſonne ſur ce point l'Ange de l'Ecole, ſaint Thomas. Dans le langage de l'Ecriture, nous trouvons, dit ce ſaint Docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manieres differentes. Premierement, quand nous lui demandons un miracle ſans neceſſité ; & c'eſt ce que firent ces Phariſiens dont parle S. Luc ; *Alii autem tentantes eum ſignum de cœlo quærebant.* Ils prierent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air ; mais pourquoi lui firent-ils cette demande ? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puiſſance de Dieu ; & c'eſt ce que Judith reproche aux habitans de Bethulie, lorſqu'aſſiegez par Holopherne, & deſeſperant du ſecours d'en haut, ils étoient prêts à capituler, & à ſe rendre. *Qui eſtis vos qui tentatis Dominum ? conſtituiſtis terminos miſerationis ejus.* Qu'êtes-vous, leur dit-elle, & comment oſez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à ſa miſericorde & à ſon pouvoir ? Enfin, quand nous ſommes de mauvaiſe foi avec Dieu, & que nous ne tenons pas à ſon égard une conduite ſincere & droite : c'eſt ainſi qu'en uſerent les Juifs lorſqu'ils preſenterent à Jeſus-Chriſt une piece de monnoye, & qu'ils le preſſerent de répondre ſi l'on devoit payer le tribut à Ceſar. *Quid me tentatis, hypocritæ ?* Hypocrites, leur repondit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous ? Voilà, reprend ſaint Thomas, ce

Matth. 4.

Luc. 11.

Jud. 8.

Matth. 22.

que c'eſt que tenter Dieu, voilà les trois eſpeces de ce peché.

Or un Chrétien qui s'expoſe à la tentation, fondé ſur la grace de Dieu dont il préſume, ſe rend tout à la fois coupable de ces trois ſortes de pechez. Car d'abord il demande à Dieu un miracle ſans neceſſité: pourquoi? parce que ne faiſant rien pour ſe conſerver, il veut que Dieu ſeul le conſerve; & que n'employant pas la grace qu'il a, il ſe promet de la part de Dieu la grace qu'il n'a pas. La grace qu'il a c'eſt une grace de fuite, mais il ne veut pas fuïr. La grace qu'il n'a pas, c'eſt une grace de combat, mais comptant neanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le peril; c'eſt-à-dire, qu'il renverſe, ou qu'il voudroit renverſer toutes les loix de la providence. L'ordre naturel eſt qu'il ſe retire de l'occaſion, puiſqu'il le peut, mais il ne le veut pas; & cependant il veut que Dieu l'y ſoutienne par un concours extraordinaire, en ſorte qu'il n'y periſſe pas. N'eſt-ce pas vouloir un miracle, & le miracle le plus inutile? Quand Dieu voulut preſerver Loth & toute ſa famille de l'embrazement de Sodome, & qu'il lui commanda de ſortir de cette ville reprouvée, ſi Loth eût refuſé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantit miraculeuſement des flâmes, comment eût été reçûë une telle priere? comment eût-elle dû l'être? Or voilà ce que nous faiſons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté eſt allumé de toutes parts, Dieu par une grace ſpeciale nous mette en état de n'en point reſſentir les atteintes. Nous voulons aller par tout, entendre tout, voir tout, être de tout, & que

Dieu cependant nous couvre de ſon bouclier & nous rende invulnerables à tous les traits. Mais Dieu ſçait bien nous réduire à l'ordre, & confondre notre préſomption. Car il nous dit juſtement, comme il dit à Loth : *Nec ſtes in omni circâ regione.* Eloignez-vous de Sodome, & de tous ſes environs ; renoncez à ce commerce qui vous corrompt : *Nec ſtes* ; rompez cette ſocieté qui vous perd ; *Nec ſtes* ; quittez ce jeu qui vous ruine & de biens & de conſcience : *Nec ſtes* ; ſortez de-là & ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous ; & dès à preſent je conſens à votre perte, ſi par une ſage & prompte retraite vous ne prévenez le malheur qui vous menace : *Nec ſtes in omni circà regione.* *Geneſ. 19.*

Auſſi, Chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu qui pouvoit accepter le défi que lui fait dans notre Evangile l'Eſprit tentateur ; qui pouvoit ſans riſque, ſe précipiter du haut du Temple, & charger par-là de confuſion ſon ennemi, ſe contente de lui oppoſer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum*, vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? ne vous en étonnez pas, répond ſaint Auguſtin : c'eſt que cet ennemi de notre ſalut ne doit point être vaincu par un miracle de la toute puiſſance de Dieu, mais par la vigilance & la fidelité de l'homme : *Quia non omnipotentiâ Dei, ſed hominis juſtitiâ ſuperandus erat.* A entendre les Peres s'expliquer ſur ce point, on diroit qu'ils parlent en Pélagiens : cependant toutes leurs propoſitions ſont ortodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grace, mais ſeulement le miracle de la grace : & voilà ce qui a rendu les Saints ſi attentifs ſur eux-mêmes, ſi timides & ſi reſervez. Mais nous, mieux inſtruits des conſeils *Matth. 4.* *Auguſt.*

de Dieu que Dieu-même, nous portons plus avant notre confiance. Car l'esprit de menſonge nous dit ; *Mitte te deorſum* ; ne crains point, jettes-toi hardiment dans cet abîme, vois cette perſonne, entretiens cette liaiſon ; Dieu a commis des Anges pour ta ſûreté, & ils te conduiront dans toutes tes voyes : *Scriptum eſt, quia Angelis ſuis mandavit de te.* C'eſt ainſi qu'il nous parle, & nous l'écoûtons ; & nous nous perſuadons que les Anges du ciel viendront en effet à notre ſecours, je veux dire, que les graces divines deſcendront ſur nous ; & nous fermons enſuite les yeux à tout, pour marcher avec plus d'aſſûrance dans les voyes les plus dangereuſes ; & au lieu de répondre comme Jeſus-Chriſt : *Non tentabis*, vous ne mettrez point à l'épreuve la toute-puiſſance de votre Dieu, nous hazardons tout ſans héſiter ; nous voulons que Dieu faſſe pour nous ce qu'il n'a pas fait pour ſon Fils, nous lui demandons un miracle, qu'il s'eſt, pour m'exprimer de la ſorte, refuſé à lui-même.

Matth. 4. *Ibidem.*

De plus, & au même-tems que le pecheur préſomptueux tente Dieu par rapport à ſa toute-puiſſance, il oſe encore le tenter par rapport à ſa miſericorde ; non pas en la bornant comme les Prêtres de Béthulie, mais au contraire en l'étendant au-delà des bornes où il a plû à Dieu de la renfermer. Car cette miſericorde, dit ſaint Auguſtin, n'eſt que pour ceux qui ſe trouvent dans la tentation, ſans l'avoir voulu ; & nous voulons qu'elle ſoit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui ſe familiariſent avec la tentation ? qui nourriſſent dans eux, & qui fomentent la tentation ; comme ſi nous étions maîtres des graces de Dieu, & qu'il fût en notre pouvoir d'en diſpoſer. Or qui

ſommes-nous pour cela ? *Qui eſtis vos, qui tentatis Dominum* ? *Judit.* 8.

Enfin, nous tentons Dieu par hypocriſie, lorſque nous implorons ſa grace dans une tentation, dont nous craignons d'être délivrez & d'où nous refuſons de ſortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jeſus-Chriſt répondit aux Juifs : *Quid me tentatis, hypocritæ* ? car nous lui demandons une choſe, mais de bouche, tandis qu'au fonds & dans le cœur nous en voulons un autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, & nous-mêmes contre ſa défenſe expreſſe nous nous en approchons. Nous lui diſons : Seigneur, ayez égard à notre foibleſſe, & ſauvez-nous de la violence & des ſurpriſes du tentateur ; & cependant par une contradiction monſtrueuſe nous devenons nos propres tentateurs ; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment ſaint Gregoire Pape, & contre nous-mêmes, le principal & le funeſte miniſtere. N'eſt-ce pas uſer de diſſimulation avec Dieu ? n'eſt-ce pas lui inſulter ? *Matth.* 22.

Voilà mes chers Auditeurs, permettez moi de vous appliquer particulierement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcuſables devant Dieu. Quand on vous reproche vos deſordres, vous vous en prenez à votre condition, & vous prétendez que la Cour où vous vivez, eſt un ſejour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations inſurmontables : c'eſt ainſi que vous en parlez, que vous rejettez ſur des cauſes étrangeres ce qui vient de vous-mêmes & de votre fonds. Mais il faut une fois juſtifier Dieu ſur un point où ſa providence eſt tant intereſſée, il faut en détrui-

ſant ce vain pretexte, vous obliger à tenir un autre langage, & à reconnoître humblement votre deſordre. Oui, Chrétiens, je l'avoüe : la Cour eſt un ſéjour de tentation, & de tentations dont on ne peut preſque ſe préſerver, & de tentations où les plus forts ſuccombent ; mais pour qui l'eſt-elle ? pour ceux qui n'y ſont pas appellez de Dieu, pour ceux qui s'y pouſſent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voye de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établiſſement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profeſſion, contre leur conſcience, pour ceux dont on demande ce qu'ils y ſont, & pourquoi ils y ſont, dont on dit, ils ſont ici, & ils devroient être là : en un mot, pour ceux que l'Eſprit de Dieu n'y a pas conduit. Etes vous de ce caractere & de ce nombre ? alors j'en conviens, il eſt preſque infaillible que vous vous y perdrez. C'eſt un torrent impetueux qui vous emportera. Car comment y reſiſterez-vous, puiſque Dieu n'y ſera pas avec vous ? Mais êtes-vous à la Cour dans l'ordre de la providence ; c'eſt-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation ? y tenez-vous le rang que votre naiſſance vous y donne ? y faites-vous votre charge ? y venez-vous par le choix du Prince ? une raiſon neceſſaire & indiſpenſable vous y retient-elle ? non, Chrétiens, les tentations de la Cour ne ſont plus des tentations invincibles pour vous. Car il eſt de la foi, non-ſeulement que Dieu vous a preparé des graces pour les vaincre ; mais que les graces qu'il vous a preparées, ſont propres à vous ſanctifier au milieu mêmes de la Cour.

Si donc vous vous perdez à la Cour, ce n'eſt point aux tentations de la Cour que vous vous

en devez prendre : c'eſt à vous-mêmes, & à votre lâcheté, à votre infidelité, puiſque le Saint Eſprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Iſraël.* Et en effet n'eſt-ce pas à la Cour, que malgré les tentations l'on a pratiqué de tout tems les plus grandes vertus ? n'eſt-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires ? n'eſt-ce pas là que ce ſont formez tant de Saints ? n'eſt-ce pas là que tant d'autres peuvent ſe former tous les jours ? Dans des miniſteres auſſi penibles qu'éclatans, être continuellement aſſiegé d'hommes intereſſez, d'hommes diſſimulez, d'hommes paſſionnez ; paſſer les jours & les nuits à décider des interêts d'autrui, à écoûter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conſeils, à negocier, à déliberer, tout cela & mille autres ſoins pris en vûë de Dieu, ſelon le gré de Dieu, n'eſt-ce pas aſſez pour vous élever à la plus ſupplime ſainteté ? Oſée. 13.

Mais quel eſt ſouvent le principe du mal ? le voici : c'eſt qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de deſſeins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous conſumez, tant de differens & de querelles que vous vous attirez, tant d'agitation d'eſprit dont vous vous fatiguez, tant de curioſitez dont vous vous repaiſſez, tant d'affaires où vous vous ingerez, tant de divertiſſemens que vous recherchez ? Diſons quelque choſe de plus particulier, & inſiſtons ſur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel & tel attachement dont la ſeule paſſion eſt le nœud, & qu'il faudroit rompre ; tant d'aſſiduitez auprès d'un objet vers qui l'in-

élination vous porte, & dont il faudroit vous séparer ?

Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez ? Et moi je prétends, souffrez cette expression ; oüi, je prétends qu'en parlant de la sorte, vous mentez au S. Esprit, & vous faites outrage à sa grace. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une maniere sensible, & à laquelle vous avoüerez que le libertinage n'a rien à opposer. Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes freres, & comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher
2. Cor. 4. que ma vie même : *Non ut confundam vos.* La disposition où je vous vois, m'est favorable pour cela, & Dieu m'a inspiré d'en profiter. Elle me fournit une demonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, & qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre conversion. Ecoûtez moi, & jugez vous.

Il y en a parmi vous, & Dieu veüille que ce ne soit pas le plus grand nombre qui se trouvent au moment que je parle, dans des engagemens de peché, si étroit à les en croire, & si forts, qu'ils desesperent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que pour le salut de leur ame, ils s'éloignent de telle personne ; c'est, disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t'elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du Prince, à qui nous faisons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage. Y en a-t'il un d'eux, qui pour donner des preuves de sa fidelité & de son zele, ne soit déja disposé à partir, & à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun

penſe à ſe mettre en route ; point de liaiſon qui le retienne ; point d'abſence qui lui coûte, & dont il ne ſoit reſolu de ſupporter tout l'ennui. Si j'en doutois pour vous, je vous offenſerois, & quand je le ſuppoſe comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge & vous m'en ſçavez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, & ce que la loi de Dieu vous commande. Je ſçais qu'en obéiſſant à la loi du monde vous conſerverez toûjours la même paſſion dans le cœur, & qu'il y faut renoncer pour Dieu; & certes il eſt bien juſte, qu'il y ait de la difference entre l'un & l'autre, & que j'en faſſe plus pour le Dieu du ciel que pour les puiſſances de la terre. Mais je veux ſeulement conclure de-là, que vous impoſez donc à Dieu quand vous prétendez qu'il n'eſt pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le ſujet criminel de votre déſordre, & de vous tenir au moins pour quelque tems, & pour vous éprouver vous-même, loin de ſes yeux & de ſa preſence. Car encore une fois vous retiendra-t'il, quand l'honneur vous appellera ; & avec quelle promptitude vous verra-t'on courir & voler au premier ordre que vous recevrez, & que vous vous eſtimerez heureux de recevoir ? Quiconque auroit un moment balancé, ſeroit-il digne de vivre ? oſeroit-il paroître dans le monde ? n'en deviendroit-il pas la fable & le joüet ?

Ah ! Chrétiens, diſons la verité, on a trop affoibli, ou mêmes trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du ſervice des hommes, on ne reconnoît point d'engagement neceſſaire ; tout eſt ſacrifié, & tout le doit être, puiſque l'ordre de Dieu le veut ainſi. Mais s'agit-il des interêts de Dieu même, on ſe fait un obſtacle de tout, on

trouve des difficultez par tout, & l'on manque de courage pour les ſurmonter. Ceux mêmes qui devoient s'oppoſer à ce relâchement, les Prêtres de Jeſus-Chriſt, malgré tout leur zéle, ſe laiſſent ſurprendre à de faux prétextes, & ſont eux-mêmes ingenieux à en imaginer, pour moderer la rigueur de leurs déciſions. On écoute un mondain, on entre dans ſes raiſons, on les fait valoir, on le menaga, on a des égards pour lui, on lui donne du tems: on dit que l'occaſion, quoique prochaine, ne lui eſt plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter ſans intereſſer ſon honneur; & on lui laiſſe à décider, tout mondain qu'il eſt, ſi ſon honneur y eſt en effet intereſſé, & intereſſé ſuffiſamment pour contrebalancer celui de Dieu: on veut qu'il puiſſe demeurer dans cette occaſion, ou du moins qu'on ne puiſſe l'obliger à en ſortir, s'il n'en peut ſortir ſans ſe ſcandaliſer lui-même; & on s'en rapporte à lui-même, ou plûtôt à ſa paſſion & à ſon amour propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui eſt en quelque ſorte favorable, pour ne les pas rebuter; c'eſt-à-dire, qu'on l'autoriſe dans ſon erreur, qu'on l'entretient dans ſon libertinage, qu'on le damne & qu'on ſe damne avec lui. Car j'en reviens toûjours à ma premiere propoſition. En vain attendons-nous une grace de combat pour vaincre la tentation, lorſque la tentation eſt volontaire, & qu'il ne tient qu'à nous de la fuïr. En vain mêmes l'aurons-nous cette grace de combat dans les tentations neceſſaires, ſi nous ne ſommes en effet diſpoſez à combattre nous-mêmes: comment? ſur tout comme Jeſus-Chriſt, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

POur bien comprendre ma ſeconde propoſition, il faut encore, s'il vous plaît, préſupoſer ce grand principe, ſur quoi roule, pour ainſi dire, tout le myſtere de la predeſtination des hommes, que j'ai déja developpé en partie dès l'entrée de ce diſcours, mais qui vous paroîtra bien plus noblement conçû, & plus fortement exprimé par ces paroles de S. Cyprien, qui ſont remarquables : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritus ſancti miniſtratur.* La vertu du Saint Eſprit, c'eſt-à-dire, la grace ne nous eſt pas donnée ſelon notre choix beaucoup moins ſelon notre goût & nos inclinations ; mais dans un certain ordre établi de Dieu, ſuivant lequel elle doit être menagée, & hors duquel elle demeure inutile & ſans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conſequences, qui ſont d'une étenduë preſque infinie dans la morale chrétienne, & qui appliquées à la conduite de la vie, font le juſte temperament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correſpondre aux deſſeins de Dieu dans l'importante affaire du ſalut. Suivez bien ceci, je vous prie. II. PART. Cypr.

Premiere conſequence : dans les tentations & dans les dangers où la miſere humaine nous expoſe, je dis par neceſſité & malgré nous-mêmes, Dieu dont la fidelité ne manque jamais, eſt toûjours prêt à nous aider de ſes graces ; mais il veut que nous en uſions, & conformément à l'état où il nous a appellez, & par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes graces nous ſont données. Car c'eſt proprement ce que ſaint Cyprien a voulu nous marquer. *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio.* Or vous ſçavez, mes chers

Auditeurs, qu'en qualité de chrétiens, nous faisons tous profession d'une sainte milice, & qu'il n'y a personne de nous, qui n'en porte le caractere. D'où il s'ensuit que toute notre vie, selon le témoignage de l'Ecriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'esprit contre la chair, de la raison contre les passions, de la foi contre les sens, de l'homme interieur contre l'homme exterieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et si nous prétendons à la veritable gloire du christianisme, qui consiste dans les solides vertus, S. Paul, ce maître suscité de Dieu pour nous les enseigner & pour nous en donner une juste idée, semble n'en point reconnoître d'autres que des militaires. Car se servant d'une metaphore qui nous doit être venerable, puisque le S. Esprit même en est l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuirasse de la justice, un casque de l'esperance; nous recommandant en mille endroits de ses Epitres de nous revêtir de ces armes spirituelles; *Ephes.6.* *Induite vos armaturam Dei:* & nous faisant entendre que nous en devons user, & que sans cela tout le bien qui est en nous, ou que nous présumons y être, n'est que mensonge & illusion. Voilà notre état.

Que fait Dieu de sa part? il nous prepare des graces proportionnées à cet état. Nous avons à soûtenir une guerre difficile & dangereuse: Il ne nous donne pas des graces de paix, comme il en donnoit au premier homme; car elles ne nous seroient plus propres: mais des graces de combat, de défense, d'attaque, de resistence; parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, & ces graces sont des mo-

yens pour les repouſſer. Par conſéquent faire fond ſur la grace, ſans être déterminé à reſiſter & à combattre, c'eſt oublier ce que nous ſommes, c'eſt nous figurer une grace imaginaire & chimerique, c'eſt aller contre toutes les vûës de Dieu. Tel eſt néanmoins le déſordre le plus ordinaire, & faſſe le ciel que ce ne ſoit pas le nôtre. Nous voulons des graces qui nous garantiſſent de tous les dangers, mais nous voulons que ce ſoient des graces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laiſſent dans la poſſeſſion d'une vie douce & paiſible : & Dieu veut que ce ſoient des graces qui nous faſſent agir, qui nous tiennent dans la ſujetion d'un exercice laborieux ſans relâche : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritus ſancti miniſtratur.* Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche & ce que tant de perſonnes vertueuſes, ſeduites par leur amour propre, ſe propoſent juſques dans leur pieté même. Et moi, leur dit Jeſus-Chriſt, je ne connois point cette vie ſans action, puiſque rien n'eſt plus contraire à mon eſprit, & que le Royaume du ciel ne peut être emporté que par violence. Car c'eſt pour cela que je ſuis entré, comme votre chef, dans le champ de bataille : & qu'au lieu de vous apporter la paix, je vous ai apporté l'épée : *Non veni pacem mittere, ſed gladium.* Témoignage ſenſible & convaincant qu'il ne veut à ſa ſuite que des ames genereuſes, que des hommes infatigables & toûjours en état de rapporter de nouvelles victoires. Le repos eſt pour le ciel, & le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, ſed gladium.* *Matth.* 10.

Seconde conſéquence : la premiere maxime en matiere de guerre eſt d'affoiblir ſon ennemi

& de le fatiguer. Car de vouloir l'épargner & le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce seroit se perdre & se détruire soi-même. Or quel est notre ennemi, Chrétiens; je dis l'ennemi le plus puissant que la grace ait à combattre en nous? Reconnoissons-le devant Dieu, & ne nous aveuglons pas : c'est notre chair; cette chair de peché qui ne conçoit que des desirs criminels, cette chair esclave de la concupiscence : cette chair toûjours rebelle à la loi de Dieu. Voilà, dit un Apôtre, l'ennemi le plus à craindre, & par qui nous sommes plus communement tentez : *Unusquisque verò tentatur à concupiscentiâ suâ.* Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous est plus intime, ou plûtôt qu'il fait une partie de nous-mêmes : ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons : ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flatrant : c'est cet ennemi, reprend saint Chrysostome, qu'il faut soumettre, qu'il faut dompter; par où, par la mortification chrétienne, si nous voulons que la grace triomphe de la tentation.

Jacob. I.

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun usage de cette mortification évangelique, qui nourrit sa chair dans la molesse, qui l'entretient dans le plaisir, qui lui donne toutes les commoditez de la vie; qui toûjours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choye en tout, & cependant se confie dans la grace de Dieu, & se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connoit pas cette grace, & n'a pas les premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi? voici la preuve qu'en donne saint Bernard; parce que la premiere action de la grace qui le doit soûtenir, & assûrer son salut, est

d'éteindre la concupiſcence en mortifiant la chair. Vous au contraire, mon cher Auditeur, vous, chrétien ſenſuel & delicat, au lieu de l'affoiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage ſur vous, vous la ſecondez ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'aider la grace contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grace même, & que vous détruiſez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grace ait ſon effet, à moins que vous ne demandiez deux choſes contradictoires : ſçavoir, que la grace & la concupiſcence vous dominent tout à la fois ; ou que Dieu par un miracle ſingulier crée pour vous des graces nouvelles, qui ſans aſſujettir la chair faſſent triompher l'eſprit. Mais ne vous y trompez pas, & ſouvenez-vous toûjours que ce n'eſt point au gré de l'homme que Dieu diſpenſe ſes graces, mais ſelon la ſage & invariable diſpoſition de ſa providence : *Ordinè ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritus ſancti miniſtratur.*

Et en effet comment eſt-ce que tous les Saints ont combattu la tentation, & de quel ſtratagême ſe ſont-ils ſervis, quel moyen ont-ils employé contre elle ? la mortification de la chair. N'eſt-ce pas ainſi que David au milieu des pompes & des plaiſirs de la Cour, ſe couvroit d'un rude cilice, lorſqu'il ſe ſentoit troublé par ſes propres penſées, & que les deſirs de ſon cœur le portoient au mal & le tentoient ? *Ego autem cùm mihi moleſti eſſent, induebar cilicio.* N'eſt-ce pas pour cela que ſaint Paul traitoit rigoureuſement ſon corps, & qu'il ſe reduiſoit en ſervitude ? *Caſtigo corpus meum & in ſervitutem redigo.* Quoi donc ? la grace eſt elle d'un autre trempe dans nos mains, que dans celles de cet Apôtre ? *pſ. 34.* *1. Cor. 9.*

avons-nous, ou un esprit plus fervent, ou une chair plus soumise, que David ? l'ennemi nous livre-t'il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de religieux & tant de solitaires, les élus & les amis de Dieu? Pas un d'eux qui ait compté sur la grace separée de la mortification des sens : & sans la mortification des sens, que dis-je? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse & molle nous osons tout esperer de la grace. Un saint Jerôme comblé de merites ne crût pas avec la grace même pouvoir resister, s'il ne faisoit de son corps une victime de penitence; & nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde & les plus violents efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour propre. Les Hilarions & les Antoines, ces hommes tout celestes & comme les Anges de la terre se sont condamnez aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie penible & austere : pourquoi ? parce qu'ils ne sçavoient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité, & pour repousser ses traits; & nous nous flattons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre. Un S Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, & qui pouvoit dire que la grace étoit née avec lui, n'a fait fond sur cette grace qu'autant qu'il l'a exercée, ou pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle & avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnegation; & nous conçûs dans le peché, nous après avoir vêcu dans le peché, nous nous promettons de la grace des victoires sans combats, ou des combats sans violence, une sainteté sans penitence, ou une penitence sans austerité. Mais si cela

étoit, conclut S. Jerôme, la vie de ce glorieux Précurſeur & de ceux qui l'ont ſuivi, bien loin d'être un ſujet d'admiration & d'éloge, ne devroit-elle pas être regardée comme une illuſion & une folie ? *Si ita eſſet, an non ridenda potiùs quàm prædicanda eſſet vita Joannis ?* *Hieron.*

C'eſt ainſi qu'ont raiſonné les Peres que Dieu nous a donnez pour maîtres, & qui doivent être nos guides dans la voye du ſalut. Ne vous étonnez donc pas ſi des mondains, marchant, comme dit l'Apôtre, ſelon la chair, & ennemis de la croix & de la mortification de Jeſus-Chriſt, ſe trouvent ſi foibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y reſiſtent ſi rarement, qu'ils y ſuccombent ſi aiſément, qu'ils ſe relevent ſi difficilement, ce ſont les ſuites naturelles de leur delicateſſe & de leur ſenſualité : & ſi des ames idolâtres de leurs corps ne ſe laiſſoient pas entrainer par la concupiſcence, ce ſeroit dans l'ordre de la grace un des plus grands miracles. Non non, diſoit Tertulien, parlant aux premiers fidelles dans les perſecutions de l'Egliſe, je ne me perſuadera jamais qu'une chair nourrie dans le plaiſir, puiſſe entrer en lice avec les tourmens & avec la mort. Quelque ardeur qu'un chrétien faſſe paroître pour la cauſe de ſon Dieu & pour la défenſe de ſa foi, je me défierai toûjours, ou plûtôt je deſeſpererai toûjours que de la delicateſſe des repas, des habits, de l'équipage & du train, il accepte de paſſer à la rigueur des priſons, des roues & des chevalets. Il faut qu'un Athlete pour combattre, ſe ſoit auparavant formé par une abſtinence reguliere de toutes les voluptez des ſens, & par une épreuve conſtante des plus rudes fa-

tigues de la vie ; car c'eſt par-là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme pour entrer dans le champ de bataille où ſa religion l'appelle, ait fait l'eſſai de ſoi-même par une dure mortification, qui l'ait diſpoſé à ſupporter tout, & à n'être étonné de rien. Or ce que Tertullien diſoit des perſecutions, qui furent comme les tentations publiques & exterieures du chriſtianiſme, je le dis avec autant de ſujet des tentations interieures & particulieres de chaque fidéle. C'eſt la grace qui les doit vaincre ; mais en vain préſumons-nous que la grace, toute-puiſſante qu'elle eſt les ſurmontera, ſi nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en eſt le principe ; & quiconque en juge autrement, eſt dans l'erreur & s'égare.

Mais en quoi conſiſte cette mortification de la chair ; & dans la pratique du monde, à quoi ſe réduit cet exercice ? troiſiéme & derniere conſequence. Ah ! mes chers Auditeurs, diſpenſez-moi de vous dire ce que c'eſt dans la pratique du monde, que cette vertu, puiſqu'à peine y eſt-elle connuë, puiſqu'elle y eſt mépriſée, puiſqu'elle y eſt même en horreur. Mais quelque idée que le monde en puiſſe avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laiſſe pas de ſubſiſter ; que pour être à Jeſus-Chriſt, & pour lui garder une infidelité inviolable, il faut crucifier ſa chair, & mourir à
Galat. 3. ſes paſſions & à ſes deſirs déreglez : *Qui Chriſti ſunt, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis.* Mais de quelque maniere que le monde en puiſſe penſer, il ſera toûjours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes, où ce crucifiement de la chair ne ſoit d'une abſoluë neceſſité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit expoſée à la tentation. Mais quel-

que peine que puisse avoir le monde à en convenir, la seule experience de ses désordres lui fera connoître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puissans du siécle, est celle, entre toutes les autres, où cette mortification des sens devroit être plus ordinaire, parce que c'est celle où les tentations sont plus communes & plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puisse être prévenu, du moins avoüera-t'il que plus un pecheur est sujet à la tentation, plus cette loi de mortifier son corps, est-elle d'une obligation étroite & rigoureuse pour lui. Si nous étions aussi chrétiens qu'il faudroit l'être, ces regles de l'Evangile, quoique generales, seroient plus que suffisantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour propre nous domine, & que dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous imposer la plus legere penitence; qu'a fait l'Eglise? Elle a determiné ce commandement general à un commandement particulier, qui est le jeûne du Carême; se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, & de l'autre sur notre besoin; se reglant sur l'exemple des anciens Patriarches, beaucoup plus sur celui de Jesus-Christ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des loix pour la conduite de ses enfans, & se promettant de notre fidelité; que si nous avons un desir sincere de mortifier notre chair, autant qu'il est necessaire pour vaincre la tentation, non-seulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous prescrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne suffit pas encore pour

reprimer notre cupidité & pour éteindre le feu de nos passions.

Voilà, Chrétiens, le dessein que s'est proposé l'Eglise dans l'institution de ce saint jeûne. Mais dans la suite des tems, qu'est-il arrivé? nous ne le déplorerons jamais assez, puisque c'est un désordre qui cause tant de scandale. Le démon & la chair se sentant affoiblis par une si salutaire observance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les Hérétiques se sont declarez contre ce commandement. Les uns ont contesté le droit, & les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Eglise en nous imposant un tel précepte, passoit les bornes d'un pouvoir legitime, comme si ce n'est pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit en la faisant l'heritiere & la dépositaire de son autorité, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Eglise, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi & qu'elle nous y ait assujettis: comme si la tradition n'étoit pas évidente sur ce point, & que S. Augustin, il y a déja plus de douze siécles, n'en eût pas parlé, lorsqu'il disoit que de jeûner dans les autres tems de l'année, c'étoit un conseil, mais que de jeûner pendant le Carême, c'étoit un précepte: *In aliis temporibus jejunare consilium est; in quadragesima jejunare præceptum.* Combien mêmes de catholiques libertins & sans conscience, se sont élevez contre une pratique si utile & si solidement établie, non pas en formant des difficultez ou sur le droit, ou sur le fait, mais en mépriſant l'un & l'autre, mais en violant le précepte par profession & avec la plus scandaleuse impunité, mais ne cherchant pas mêmes des prétextes pour colo-

August.

rer

SIXIE'ME JOUR.

PREMIERE MEDITATION.

De la pauvreté de Jeſus-Chriſt dans ſa Nativité.

Scitis gratiam Domini noſtri Jeſu Chriſti, quoniam propter vos égenus factus eſt, cum eſſet dives.

Vous ſçavez quelle a été la miſericorde de notre Seigneur J. C. qui de lui-même étant riche, s'eſt fait pauvre pour vous.

PREMIER POINT.

C'EST dès ſa naiſſance, que Jeſus-Chriſt commence à executer le deſſein qu'il avoit formé de vivre & de mourir pauvre. Ce Dieu de majeſté; ce ſouverain Auteur de toutes choſes, & par conſéquent à qui toutes choſes appartenoient, pouvoit naître au milieu des richeſſes & dans l'abondance: il ſembloit même que cet état convenoit davantage, non ſeulement à la dignité de ſa perſonne; mais à la fin de ſa miſſion. Car venant ſur la terre

pour attirer à lui tous les hommes, & pour les ſoumettre à ſa loi, pouvoit-il mieux les engager à le ſuivre, que par l'éclat & la pompe d'une condition opulente ? Du moins les Juifs avoient-ils conçû cette idée du Meſſie qu'ils attendoient, & croyoient-ils qu'il ſe feroit voir dans la ſplendeur, & qu'il les combleroit de biens temporels. Mais que les vûes du Seigneur ſont differentes des nôtres, & au-deſſus des nôtres ! Ce Meſſie, ce deſiré des nations naît enfin, mais dans la pauvreté : & pourquoi ? parce qu'il vouloit d'abord par ſon exemple perſuader au monde cette verité, qu'il devoit enſuite nous annoncer lui-même dans ſon Evangile : *Bienheureux les pauvres.*

Matth. c. 5. Voilà donc pourquoi il ſe fait pauvre dès ſa ſainte Nativité ; & comme la premiere leçon qu'il avoit à nous donner, étoit du bonheur des pauvres, voilà le premier état où il ſe montre à nos yeux, & où il nous repréſente ſon adorable humanité. Exemple plus puiſſant que tous les diſcours. Exemple qui nous découvre ſenſiblement le merite & le prix de la pauvreté, puiſqu'elle a été digne du choix d'un Dieu, & qu'il l'a préferée à toutes les richeſſes du ſiécle. Exemple le plus propre à nous en inſpirer, non ſeulement l'eſtime, mais l'amour & le goût, puiſque nous la voyons conſacrée dans la perſonne de ce Dieu Sauveur, qui ne s'y eſt reduit & ne l'a embraſſée que pour nous.

C'eſt à cette pauvreté qu'il m'a ſpecialement appellé par ſa grace ; & un avantage

ſingulier de la profeſſion religieuſe eſt d'y pouvoir imiter plus parfaitement la pauvreté de Jeſus-Chriſt. Il y a des pauvres dans le monde : mais les uns ne ſont pauvres que d'effet & que par la neceſſité de leur condition, ſans l'être de cœur & d'affection ; & les autres le ſont d'affection & de cœur, ſans l'être réellement & en effet. La pauvreté des premiers n'eſt qu'une pauvreté forcée, qu'ils déplorent & dont ils ſe plaignent : d'où il s'enſuit que ce n'eſt point la pauvreté de Jeſus-Chriſt, laquelle a été une pauvreté volontaire. La pauvreté des ſecons eſt une pauvreté chrétienne & agreable à Dieu ; leur cœur eſt détaché des biens qu'ils ont dans les mains, & ſelon la maxime de l'Apôtre, ils les poſſedent comme s'ils ne les poſſedoient pas : mais ce n'eſt pas là néanmoins toute la pauvreté de Jeſus-Chriſt, lequel a voulu ſe dépoüiller de toute proprieté & de toute poſſeſſion.

Il n'y a, à bien parler, que le religieux qui ſoit le vrai imitateur de la pauvreté de ſon Dieu. Il eſt pauvre en effet, & encore plus pauvre de volonté : pauvre en effet, car il a tout quitté ; encore plus pauvre de volonté, car c'eſt lui-même qui par le ſecours & l'inſpiration d'enhaut, s'eſt determiné à quitter tout, & qui ſeroit prêt de renoncer au monde entier s'il en étoit maître. C'eſt donc en vertu de ce ſacrifice, que je puis dire à Jeſus-Chriſt comme les Apôtres : *Seigneur, j'ai tout abandonné pour vous ſuivre.* Et ſi je ſuis toujours fidelle à ma vocation, c'eſt en recompenſe de ce *Matth. c. 19.*

même sacrifice, que je puis attendre de la part de Jesus-Christ cette réponse si consolante & cette grande promesse. *Vous serez assis sur des trônes de gloire.* Avec une telle esperance & soutenu de l'exemple de mon Sauveur, ai-je lieu de regretter ce que je lui ai sacrifié ? Dois-je même le compter pour quelque chose ? Dois-je le regarder comme un don que j'aye fait à Dieu ; ou n'est-ce pas une grace que Dieu m'a faite de l'agréer & de vouloir bien l'accepter ? La pauvreté où je vis, ne me devient-elle pas honorable, dès que c'est celle de Jesus-Christ ? Ne me devient-elle pas douce & aimable. dès qu'elle me lie si étroitement à Jesus-Christ ? Ne me devient-elle pas infiniment chere & precieuse, dès qu'elle me donne un droit particulier au Royaume de Jesus-Christ & à une felicité éternelle ?

Matth. 19. 29.

SECOND POINT. Si d'une part la pauvreté de mon état est plus conforme à la pauvreté de Jesus-Christ, il s'en faut bien d'ailleurs qu'il n'y ait entre l'une & l'autre une ressemblance entiere & une pleine égalité. Pour m'en convaincre, je n'ai qu'à ouvrir les yeux & qu'à contempler cet Enfant-Dieu dans l'étable où il est né. Cette étable, voilà sa demeure ; cette créche, voilà son berceau ; cette paille où il est couché, voilà le lit de son repos ; ces miserables langes qui l'enveloppent, voilà tous ses vétements. Est-ce qu'il n'eut besoin de rien autre chose

pour ſe défendre du froid de la núit, de l'extrême rigueur de la ſaiſon, de toutes les injures du tems ? Eſt ce qu'il ne fut point ſujet aux infirmitez de l'enfance, & qu'il ne les reſſentit point ? Il étoit homme comme nous, paſſible comme nous, encore même plus que nous par la delicateſſe de ſon corps ; & ſes larmes, ſes cris donnoient aſſez à entendre ce qu'il ſouffroit. Mais du reſte, la pauvreté n'a rien de ſi rigoureux qu'il n'ait voulu éprouver, & il eſt venu ſur la terre pour en porter tout le fardeau & en ſoutenir toute la miſere.

Saint Bernard s'adreſſe là-deſſus aux riches du monde ; & pour leur inſtruction ou leur condamnation, il les invite à écouter la voix de cette ſtable, d'un Dieu naiſſant, de cette créche, de ces langes. Quoique dans ma profeſſion, je ne puiſſe être mis au nombre des riches du ſiécle, je ne dois pas me rendre moins attentif à cette même voix ; & ce qu'elle m'annonce, ne doit gueres me donner moins de confuſion. Elle me repréſente l'état pauvre de mon Sauveur ; & par un juſte retour ſur moi-même, elle m'engage à me comparer avec lui, c'eſt-à-dire à rougir en ſa préſence de ma foibleſſe & à la reconnoitre. Car il eſt vrai, je mene une vie pauvre : mais dans le fond, à quoi ſe reduit cette pauvreté ? Puis-je la faire entrer en quelque comparaiſon avec l'étable, avec la créche, avec ces langes uſez & dechirez ? Ai-je les mêmes incommoditez à endurer ? Me ſuis-je vû quelque-

fois dans les mêmes extremitez? Ai-je manqué en quelques rencontres des choſes neceſſaires? Tout pauvre que je ſuis, nai-je pas ce qui me ſuffit? La religion s'eſt chargée d'y pourvoir. Elle ne s'eſt pas chargée de pourvoir au ſuperflu ni au deliciux: ce n'eſt point ce que j'en ai attendu, ni ce que j'en ai dû attendre; & ſans doute ce ſeroit une étrange pauvreté que la mienne, ſi je prétendois l'accorder avec les delices & les ſuperfluitez. Mais quant à ce neceſſaire, dont de ſages inſtituteurs ont jugé que je ne pouvois me paſſer, dont tant d'autres avant moi ſe ſont contentez, & dont tant d'autres comme moi ſe contentent encore préſentement, m'eſt il refuſé, & ne me le fournit-on pas.

En cela même j'ai cet avantage, que la religion me delivre de tous les ſoins temporels, qui occupent une infinité de gens du monde pour s'aſſûrer ce neceſſaire & pour ſe le procurer. N'eſt ce pas aſſez pour moi? Hé! c'étoit bien aſſez pour tout ce qu'il y a eu de ſaints & de fervents religieux, qui m'ont precedé dans la même obſervance & ſous la même regle. Que dis-je; c'étoit trop pour eux; & leur pauvreté, à les en croire, étoit toujours trop aiſée & trop commode. Bien loin de vouloir élargir ce neceſſaire & l'étendre, ils ne penſoient qu'à le reſſerrer autant qu'il leur étoit permis, afin de le proportionner davantage à l'état de Jeſus-Chriſt & de l'en approcher de plus près. Ils ne ſe plaignoient que d'en être encore ſi éloignez.

Helas ! j'en ſuis bien plus éloigné qu'eux : mais eſt-ce là le ſujet de mes plaintes ? O que de murmures ceſſeroient, que de retours de l'amour propre ſeroient tout d'un coup arrêtez, ſi je venois à mieux comprendre, que je ne l'ai compris juſques à préſent, ce que c'eſt que d'être pauvre comme Jeſus-Chriſt ; ou plûtôt, ſi je comprenois mieux de quelle indignité il eſt dans un religieux, de ſe dire pauvre de Jeſus-Chriſt, & de ne vouloir pas être pauvre comme Jeſus-Chriſt !

TROISIE'ME POINT. Ou c'eſt Jeſus-Chriſt qui s'eſt trompé dans le choix qu'il a fait d'un état pauvre, ou c'eſt le monde qui ſe trompe dans l'attachement qu'il a aux biens de la terre. Mais Jeſus-Chriſt étant la ſageſſe increée, il eſt incapable de ſe tromper en aucune choſe : d'où il faut conclure que c'eſt donc le monde qui eſt dans l'erreur & qui s'égare. Voilà comment raiſonnoit ſaint Bernard, & ce raiſonnement regardoit en general toutes les conditions : mais on peut bien l'appliquer en particulier à la profeſſion religieuſe.

Car entre toutes les conditions où eſt-ce qu'on ſe trompe le plus, ſi ce n'eſt dans la religion, dès qu'on y eſt attaché à ſes commoditez, & qu'on y recherche les aiſes de la vie ? Une ame religieuſe tombe alors dans les plus groſſieres erreurs, & ſa conduite en eſt toute pleine. 1. Elle ſe flatte de ſuivre Jeſus-Chriſt pauvre, parce qu'elle marche dans la voye de la pauvreté ;

mais autre chose est de marcher dans la voye de la pauvreté, & d'y suivre Jesus-Christ. On l'y suit par une sainte conformité des sentimens avec lui ; & quelle conformité y a-t-il il entre les sentimens de ce Dieu volontairement depouillé de tout, & ceux d'une ame qui dans la pauvreté qu'elle professe, ne pense qu'à se menager tout ce qu'elle peut d'accommodemens & de douceurs ? 2. Elle croit avoir devant Dieu le merite de la pauvreté évangelique, quoiqu'elle n'en ait pas le veritable esprit. Car ce n'est pas l'avoir cet esprit de pauvreté, que de ne vouloir manquer de rien, & de sçavoir si bien se dedommager d'un côté, de ce qu'on ne peut recevoir de l'autre. 3. Comme il arrive souvent, que malgré toute son attention & toutes ses precautions, elle n'a pas à beaucoup près tout ce qu'elle souhaite, il s'ensuit de là qu'elle ressent tout l'effet & toute la peine de la pauvreté, sans en retirer aucun fruit ni en pouvoir esperer aucune recompense. 4 Après avoir abandonné, peut-être de grands biens, ou du moins un honnête établissement dans le monde ; elle se laisse occuper de bagatelles, & n'en est pas moins possedée, que les mondains le sont d'une abondante fortune. 5. D'autant plus aveugle & plus dangereusement trompée, qu'elle se persuade en bien des occasions & sur bien des sujets où elle se donne certaines libertez, qu'il n'y va pas du salut, lorsque son vœu neanmoins s'y trouve violé, & que la conscience y est grievement blessée.

Point de matiere, où l'on ait plus à craindre, mêmes dans la religion, de ſe faire une fauſſe conſcience, qu'en ce qui concerne la pauvreté. Combien de fois ai-je eu ſur cela moi-même des doutes, des inquietudes, des remords ? Et ſi je n'en ai point eu combien ai-je eu lieu d'en avoir ? Car me ſuis-je toujours appuyé ſur de bons principes pour me raſſûrer ? Combien peut-être ai-je fait valoir de mauvaiſes excuſes, que je prenois pour de bonnes raiſons, parce qu'elles ſecondoient mes deſirs ? De combien de permiſſions me ſuis-je authoriſé, ou extorquées, ou mal interprêtées, ou trop étendues ? Quoi donc, ai-je renoncé aux richeſſes du ſiécle en vûe des perils qu'elles portent avec elles, pour me jetter en d'autres embarras & en d'autres dangers du côté même de la pauvreté religieuſe ? L'ai-je embraſſée, cette ſainte pauvreté, à condition de n'en éprouver dans la pratique aucun effet ? Ai-je prétendu être de ces religieux, qui dans un ſens bien oppoſé à celui de l'Apôtre ſaint Paul, n'ont rien en apparence, mais réellement poſſedent tout ? En verité, falloit-il pour cela ſortir du monde ; & après avoir fait une fois le ſacrifice de tous ſes biens, ſi je veux encore uſer de certaines reſervés, n'ai-je point peur d'attirer ſur moi la malediction dont Dieu a menacé qui conque deroberoit quelque choſe de l'holocauſte qui lui eſt offert ? L'experience a ſouvent confirmé la menace. Malheur, ſi j'en devenois moi-même un exemple !

CONCLUSION. Dieu, createur du ciel & de la terre, mais que j'adore ſous la forme d'un enfant & que je vois dans la miſere d'une étable & d'une créche; Seigneur, agréez le ſacrifice que je renouvelle en votre préſence, de tout ce que le monde me deſtinoit & de tout ce que j'y pouvois prétendre. Dans le ſentiment qui me touche, il me ſemble que par votre grace je ſerois actuellement diſpoſé à vous ſacrifier un Royaume ſi je le poſſedois, & que je n'en voudrois être maître que pour vous l'offrir.

Helas! Seigneur, vous ne m'en demandez pas tant, & voilà l'illuſion ordinaire qui nous s'éduit. Nous formons pour vous des ſouhaits que nous ne pouvons executer; & ce qui dépend de nous, nous vous le réfuſons. Car il ne s'agit point, mon Dieu, de renoncer à des Royaumes ni à des Empires, que je n'ai pas & que je n'aurai jamais: mais ce que vous voulez de moi, c'eſt que par un eſprit de pauvreté, je me défaſſe de ceci & de cela, où mon cœur eſt attaché, & dont je ſens bien que je devrois apprendre à me paſſer. C'eſt peu de choſe; mais ſi je vous étois fidelle en ce peu de choſe, que vous répandriez ſur moi de graces & de tréſors ſpirituels! Et parce que j'ai toujours repugné juſques à préſent à vous l'accorder, que ce peu de choſe a cauſé de dommage à mon ame & lui en peut cauſer dans la ſuite! Voilà, Seigneur, ce que dois vous donner, & de quoi je dois me depouiller: voilà l'offran-

de que je dois porter à votre créche. Ah ! ſi ce peu de choſe m'arrête, que ſeroit-ce, mon Dieu, s'il étoit queſtion de grandes choſes ! En quelque denuëment que la pauvreté religieuſe me reduiſe, il ne ſera jamais tel que le votre ; ni jamais il ne ſera comparable aux dons céleſtes & à l'infinie recompenſe que vous avez promis aux pauvres évangeliques.

SECONDE MEDITATION.

De l'Obéiſſance de Jeſus-Chriſt dans ſa Fuite en Egypte.

Humiliavit ſemet-ipſum factus obediens. *Phil. c. 2.*

Il s'eſt abbaiſſé lui-même, & s'eſt fait obéiſſant.

PREMIER POINT. QUOIQUE l'ordre que reçût Joſeph de la part du ciel & par le miniſtère d'un Ange, de s'enfuir en Egypte avec Jeſus & Marie, ne s'adreſſât pas immediatement à Jeſus-Chriſt, il le regardoit neanmoins & ne regardoit mêmes que lui. Et parce que cet Enfant-Dieu avoit une pleine connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit, on peut conſiderer cette fuite ſi prompte & ſi peu preparée, comme l'effet de ſon obéiſſance.

Ce fut dans ſon principe une obéiſſance toute ſainte, puiſqu'elle n'étoit fondée que ſur une conformité parfaite de ſa volonté

avec la volonté de son Pere, à qui seul il vouloit plaire, & en qui il se confioit uniquement. Il l'enviſageoit, non ſeulement dans cet Ange envoyé d'enhaut, mais dans Joſeph à qui l'Ange avoit parlé, & qui devoit être lui-même en cette occaſion l'agent & le miniſtre de Dieu. Ce divin Enfant ſe laiſſa donc conduire, & n'eût point d'autre ſentiment que celui d'une ſoumiſſion filiale & d'un plein abandonnement de ſes intérêts entre les mains de la providence & de ceux qu'elle avoit chargez du ſoin de ſa perſonne. Or telle eſt l'obéiſſance religieuſe. Rien de plus ſaint que les principes ſur quoi elle eſt établie : car c'eſt ſur l'acte de foi le plus héroïque, ſur l'acte de confiance le plus excellent, & ſur l'acte de charité le plus parfait.

Acte de foi le plus héroique, puiſque pour obéir en religieux, je dois croire que l'authorité de Dieu réſide dans mes ſuperieurs, & qu'elle leur a été communiquée par Jeſus-Chriſt : non point à la verité par Jeſus-Chriſt en perſonne, mais par Jeſus-Chriſt repréſenté dans ſon Vicaire & dans toutes les puiſſances de l'Egliſe legitimement ordonnées. De ſorte que cette communication d'autorité me doit être auſſi certaine, que ſi elle s'étoit faite par une apparition viſible de Jeſus-Chriſt même, & qu'il s'en fût expliqué de vive voix. Je dois croire de plus, que m'étant ſoumis volontairement & de gré à cette juriſdiction divine & humaine tout-enſemble, c'eſt Dieu qui me gouverne par mes ſuperieurs, & que

je ſuis obligé de leur rendre obéiſſance, non pas en tant que ce ſont des hommes comme moi, mais en tant qu'ils maintiennent la place de Dieu, qui me déclare par leur bouche ſes volontés. Et parce que cette vérité ſubſiſté indépendamment des imperfections de ces ſuperieurs & de leurs foibleſſes, indépendamment des contradictions de mon eſprit & des repugnances de mon cœur, de là vient qu'avec tout cela le même acte de foi doit toujours ſubſiſter, & que malgré tout ce que je decouvre de défauts dans un ſupérieur, je dois toujours également, le reſpecter, ou plûtôt reconnoître & reſpecter Dieu dans lui.

Acte de confiance le plus excellent; car à n'en juger que ſelon les lumieres naturelles, ſouvent je pourrois craindre de m'égarer en ſuivant les vûes de mes ſupérieurs. Mais j'obéis néanmoins, parce que j'eſpere que Dieu, touché de mon obéiſſance, leur inſpirera ce qui me convient. Qu'il ne permettra pas que je me perde dans l'exercice, l'emploi, le lieu où ils m'auront deſtiné. Qu'il me délivrera de tous les dangers qui pourroient s'y rencontrer pour moi, & que ſuppoſé même qu'ils ſe fuſſent trompés, il ne me demandera point compte de leur erreur. Enfin, qu'il agréera ce que j'aurai fait, dès que je l'aurai fait par un véritable eſprit de dépendance, & qu'il m'en recompenſera.

Acte de charité le plus parfait, parce que le plus grand ſacrifice que je puiſſe faire à Dieu, c'eſt celui de ma volonté; & qu'il n'y

a que le plus pur amour de Dieu, qui puiſſe me porter à me dépouiller ainſi de moi-même & de ce que j'ai de plus précieux parmi les biens naturels, qui eſt ma liberté. Quel fonds de conſolation pour une ame religieuſe & ſoumiſe ! Quel mérite de l'obéiſſance ! Mais au contraire quand je me rends difficile aux ordres de mes ſupérieurs, & que je veux m'y ſouſtraire, quel renverſement & quel ſujet de crainte pour moi !

1. Reg. c. 8. *Ce n'eſt point vous*, diſoit Dieu à Samüel, parlant des Juifs, qui demandoient d'être gouvernez par un autre que ce prophête, *ce n'eſt point vous qu'ils ont rejetté : c'eſt moi-même.* Ainſi, en déſobéiſſant à un ſupérieur, c'eſt à Dieu même que je deſobeis, c'eſt contre Dieu même que je m'éleve, c'eſt de Dieu même que je me ſepare, & de volonté, & d'action. Or qu'eſt-ce que de deſobéir à Dieu, de ſe revolter contre Dieu, de ſe ſeparer de Dieu !

SECOND POINT. Autant que l'obéiſſance de Jeſus-Chriſt fut ſainte dans ſon principe, autant devoit-elle être penible dans l'exécution. De quoi s'agiſſoit-il ? De quitter dès les premiers jours de ſa naiſſance ſon propre pays, & d'être tranſporté dans un pays étranger ; de s'expoſer tout enfant & tout foible qu'il étoit, aux fatigues & aux périls d'un rude voyage ; de partir dès la nuit même où l'ordre eſt donné à Joſeph, & de ſe mettre en chemin ſans délai, ſans preparatifs, ſans proviſions ; d'aller en Egypte, parmi un peuple infidéle

& ennemi des Juifs ; d'y vivre obſcur & inconnu, dans une pauvreté extrême & dans un beſoin abſolu de toutes choſes ; enfin d'y demeurer juſqu'à ce que la providence l'en retirat : car l'Ange ne marque point pour cela d'autre tems, ni ne fixe point de terme. Quelle épreuve ; & jamais l'obéiſſance religieuſe eût-elle de pareilles difficultés à ſurmonter ?

Cependant le pere, la mere, l'enfant, toute cette ſainte famille obéit, point de retardements, point d'excuſes ni de repréſentations. *Incontinent Joſep ſe leva, prit l'enfant, & s'en fuit en Egypte.* A examiner la choſe ſelon les vûes humaines, par où il ne m'eſt que trop ordinaire de me conduire, mille raiſons devoient arrêter une obéiſſance ſi prompte & ſi rigoureuſe. Le moyen qu'un enfant, encore au berceau, pût ſoutenir une telle marche ? Comment l'emporter au milieu des ténébres & de tant de riſques qu'il y avoit à courir ſur la route ? Où trouver de quoi fournir à ſa ſubſtance, & Dieu ne pouvoit-il pas autrement le ſauver de la perſécution d'Hérodes ? Voilà comment on raiſonne juſques dans la religion, & n'eſt-ce pas ainſi que j'ai raiſonné moi-même ſur mille ſujets où il n'étoit pas queſtion à beaucoup près, pour accomplir ma regle ; & pour ſatisfaire à ce qu'exigeoient des perſonnes ſupérieures, de prendre autant ſur moi, ni de me faire la même violence ? Le moindre effort m'étonne, le moindre obſtacle me retient ; tout me devient impoſſible, & j'ai toujours *Matth. c. 2.*

des prétextes à alleguer, ou de foibleſſe, d'incommodité, d'infirmité, ou d'oppoſition naturelle & d'averſion, ou de quelque ſorte que ce ſoit. Que là-deſſus un ſupérieur ne ſe rende pas à mes remonſtrances & qu'il ne croye pas devoir m'écouter, c'eſt aſſez pour me jetter dans le trouble & pour m'indiſpoſer contre lui. Je le regarde comme un homme intraitable, & ſa fermeté, toute ſage qu'elle peut être, me paroît rigueur outrée & dureté. Ne m'en ſuis-je pas expliqué bien de fois en ces termes, ou du moins ne l'ai je pas ainſi penſé ?

Ce qu'il y a de plus étrange & ce que je ne puis trop de fois me reprocher à moi-même, ni trop reconnoître à ma condamnation, c'eſt que la plûpart des choſes ſur leſquelles je murmure avec plus d'amertume, & contre leſquelles je me recrie plus hautement, ne me paroiſſent inſoutenables, que dès qu'elles me ſont enjointes par l'obéiſſance. Du moment qu'on les laiſſeroit à ma liberté, je ne les trouverois plus au-deſſus de mes forces, & je n'en aurois plus tant d'éloignement. Si je veux me juger de bonne foi, tel eſt l'état de mon cœur, & c'eſt ce que j'ai pû remarquer dans une infinité de rencontres. Qu'un véritable eſprit d'obéiſſance me faciliteroit de devoirs, & qu'il me les adouciroit même ! Car voilà ce qui me manque. Avec cet eſprit obéiſſant, il n'y a point de victoire, ſelon la parole de l'Ecriture, que je ne fuſſe en état de remporter : mais ſans ce même eſprit, il n'y a rien de ſi leger qui

ne me ſemble un joug inſupportable.

Quand le Fils de Dieu obéiſſoit à ſon Pere en s'éloignant de ſa patrie, & ſe retirant chez des idolâtres, il étoit dèſlors, ſelon la préparation de ſon cœur, *obéiſſant jusques à la mort de la Croix*: c'eſt à dire, que dèſlors il étoit diſpoſé à être un jour crucifié, & à mourir par obéiſſance. Voilà, ſi mon obéiſſance eſt auſſi parfaite qu'elle devroit l'être, la diſpoſition où elle me doit mettre. Il ne s'agit point actuellement d'endurer la mort pour me ſoumettre à l'obéiſſance, puiſque je n'en ai pas l'occaſion. Mais ce que je ne puis faire maintenant, faute d'occaſion, je dois toujours être prêt à le faire ſi elle ſe préſentoit. Or ai-je lieu de croire que je ſois ainſi preparé, lorſque l'obéiſſance dans les plus petites choſes me fait tant de peine? J'ai bonne grace de me plaindre des ordres qu'on me donne & des regles qu'on m'impoſe. Ai-je obéi juſqu'au prix de mon ſang, juſqu'au ſacrifice de ma vie? *Philip. c. 2.*

3. TROISIEME POINT. L'obéiſſance de Jeſus-Chriſt fut bien recompenſée par les merveilleux effets qu'elle produiſit. Jamais il n'en fut de plus ſalutaire. 1. Ce divin Sauveur porta avec lui ſes graces de ſalut qui ſanctifierent l'Egypte, & ſe répandirent dans la ſuite des années ſur tant de ſolitaires & de pénitents, dont les deſerts furent remplis, & dont la vie Angélique a fait l'édification & l'admiration de tout le monde chrétien. 2. Sa ſuite le pre-

ſerva de la fureur d'Hérodes, & le déroba à la violence de ce perſécuteur, qui cherchoit à le prendre. Tellement que malgré toutes les meſures de ce Roi barbare & impie, il échappa, par ſon obéiſſance, à cet horrible maſſacre, où Hérodes, parmi tant d'innocent, prétendoit l'envelopper.

Si je comprenois tous les avantages de l'obéiſſance religieuſe, bien loin de regarder la ſujettion où elle me reduit, comme un joug peſant, & de m'en plaindre, je m'y ſoumettrois avec joye, & je ne voudrois rien faire qu'elle n'eût reglé & ordonné. C'eſt cette obéiſſance religieuſe, qui releve toutes nos actions, mêmes les plus indifferentes. Quoi que je faſſe, dès que je le fais par obéiſſance, fût-ce la choſe la plus baſſe en elle même & la plus ſervile, mon obéiſſance la conſacre, & lui donne un caractere particulier de ſainteté. C'eſt cette même obéiſſance religieuſe, qui attire ſur nous les graces de Dieu. Du moment que j'agis par l'ordre du Seigneur, ce que je fais eſt proprement ſon œuvre; & par là il ſe trouve engagé à m'accorder ſon ſecours, & à récompenſer ma fidélité. De là vient que les entrepriſes où nous ſommes employez par l'obéiſſance, ſont communement celles que Dieu benit davantage, & qui réuſſiſſent le mieux, ſoit pour l'édification & le bien du prochain, ſoit pour notre propre avancement & notre propre conſolation.

C'eſt encore cette obéiſſance religieuſe qui nous preſerve du plus dangereux enne-

mi que nous ayons à craindre dans la voye du ſalut & de la perfection, qui eſt notre volonté propre. Comme c'eſt une volonté aveugle & portée par ſa pente naturelle au relâchement, il lui faut un guide qui la conduiſe & un frein qui la retienne. Or l'obéiſſance lui ſert de l'un & de l'autre, en la tenant étroitement liée à la volonté divine. Sous la conduite & la direction de cette volonté de Dieu, toujours droite & toujours ſainte, je ſuis en ſureté, parce que je ne puis m'égarer, tant que je marche dans le chemin où Dieu m'appelle & qu'il m'a lui-même marqué Auſſi n'y a-t'il point de vertu moins ſuſpecte ni plus ſolide, que celle qui eſt fondée ſur l'obéiſſance: mais toute vertu qui s'en écarte, n'eſt plus qu'une vertu apparente & qu'une illuſion.

Sont ce là les avantages dont je ſuis touché, & que je me propoſe dans l'obéiſſance que je rends à mes ſupérieurs, ou que je reconnois devoir leur rendre? S'ils diſpoſent de moi d'une maniere conforme à mes vûes & à mes deſirs, & ſi dans les reglements qu'ils font & les miniſtères où ils m'employent, je trouve de quoi flatter ma vanité & de quoi contenter mon amour propre, voilà par où l'obéiſſance me plaît. Mais qu'elle n'ait point d'autre bien pour moi que de m'éprouver & de me perfectionner ſelon Dieu & ſelon mon état; que je n'aye point d'autre fruit à en retirer que d'acquerir devant Dieu de nouveaux mérites, & de me procurer de ſa part une plus grande abondance de graces toutes

ſpirituelles ; que je n'y voye qu'une occaſion favorable & un moyen très-efficace de rompre ma volonté, de l'aſſujettir & de me mettre en garde contre ſes erreurs & ſes égarements, c'eſt à quoi je ſuis peu ſenſible & de qui ne fait gueres d'impreſſion ſur mon cœur. Qu'eſt-ce néanmoins que toute mon obéiſſance, ſi ce n'eſt pas là ce qui l'anime ? Que me ſert-il d'en avoir fait le vœu, & l'ai je dû faire par d'autres motifs que ceux-là ? Quand j'y chercherai de pareils avantages, je les y trouverai : mais dès que j'y chercherai toute autre choſe, par un juſte châtiment de Dieu, je n'y trouverai point ce que je cherche ; & ſouvent n'y trouverai-je que des ſujets de peine, & des occaſions de péché, que je ne cherchois pas.

CONCLUSION. C'eſt par une providence toute ſpéciale ſur moi, mon Dieu, que vous voulez prendre ſoin de toute la diſpoſition de ma vie, & me déclarer ſur chaque choſe, par l'organe de mes ſupérieurs, vos divines volontés. Soit que vous me parlez immédiatement ou que vous me parliez par eux, c'eſt toujours vous, Seigneur, qui me parlez, & vous qui me conduiſez. Or qui peut mieux me conduire que vous, & à qui puis-je plus ſurement me confier qu'à vous-même ?

C'eſt donc, mon Dieu, ſous votre conduite que je viens me ranger tout de nouveau : mais pour me confirmer dans cette voye de l'obéiſſance où je veux deſormais

rentrer, & d'où je ne veux plus ſortir, donnez-moi, Seigneur, toute la ſimplicité & toute la docilité des enfans. Toute leur ſimplicité dans l'eſprit, & toute leur docilité dans le cœur. Car voilà le modele que vous nous avez propoſé dans votre Evangile, & ſur lequel nous devons nous former. Avec cette ſimplicité d'un enfant, je ne raiſonnerai plus tant ſur ce qui ſera commandé. J'obéirai, & je vous laiſſerai examiner les vûes & les intentions des perſonnes à qui j'obéis. Avec cette docilité d'un enfant, je n'aurai plus tant de difficultés à oppoſer, ni tant de repréſentations à faire ſur ce qu'on ſouhaitera de moi. Quand mêmes dans le ſecret de mon cœur j'aurois peine à l'approuver, j'agirai toutefois ſans murmure, & je me tiendrai dans le reſpect & dans le ſilence.

Peut-être la prudence de la chair me ſera-t'elle entendre, que de ſe rendre ſi dépendant, c'eſt s'expoſer dans une maiſon à être chargé de tout ce qu'il y a de plus difficile & de plus penible. Mais quoi que ce ſoit, Seigneur, que m'importe, pourvû que mon obéiſſance vous honore, qu'elle me maintienne dans une ſainte paix qu'elle contribue à la ſatisfaction de ceux que vous avez établis pour me gouverner en votre nom, qu'elle ſerve à l'édification & au bon ordre de la communauté, qu'elle me porte à vous & qu'elle m'y attache? A une ame obéiſſante & vraiement religieuſe, tout eſt égal, ô mon Dieu, dès que vous l'agréez & que vous daignez-nous en tenir compte.

TROISIEME MEDITATION.

De la vie cachée de Jesus-Christ jusqu'au tems de sa Prédication.

Luc. c. 2. Et descendit cum illis, & venit Nazareth, & erat subditus illis.

S'étant mis en chemin avec Marie & Joseph, il alla à Nazareth, & il leur étoit soumis.

PREMIER POINT. VOICI sans doute un des plus grands mistères de la vie de Jesus-Christ; & quelque obscur que ce mistère puisse être, je ne dois pas moins l'admirer que ceux qui ont le plus éclaté aux yeux des hommes. C'est la retraite où vécut ce divin Maître, jusqu'au tems de sa prédication. C'est Homme-Dieu qui étoit rempli de tous les trésors de la sagesse & de la science, qui possedoit dans un suprême degré tous les dons de la nature & de la grace, qui pouvoit briller dans le monde, & s'attirer l'estime de la vénération de tous les peuples: cet Homme-Dieu qui jusqu'à l'âge de trente ans eût pû opérer tant d'œuvres merveilleuses pour la gloire de son Pere, s'il eût pris soin de se faire connoître; qui eût pû convertir tous les pécheurs, tous les idolâtres, & répandre l'Evangile par toute la terre: cet Homme-Dieu qui n'étoit mêmes envoyé que pour

cela, & qui pour cela ſeul étoit deſcendu du ciel, s'eſt reduit toutefois à une vie cachée, & de trente-trois ans qu'il avoit à demeurer parmi nous, en a paſſé trente dans le ſilence & la ſolitude, & n'en a reſervé que trois pour ſe produire en public & pour annoncer le Royaume de Dieu.

Qu'at-t'il fait durant ces trente ans d'une vie particuliere & retirée? *Il étoit ſoumis à Marie & à Joſeph*: voilà ce qu'on nous en dit. Nous ne ſçavons rien de tout le reſte, & il a voulu l'enſevelir dans les ténébres, enſorte qu'il n'y eût que Dieu qui en fût témoin. Conduite qui ſemble d'abord bien ſurprenante, mais dont le ſecret néanmoins n'eſt pas difficile à découvrir. Il a prétendu par là reprimer en nous ce deſir de paroître, qui nous eſt ſi naturel & qui cauſe tant de deſordres dans les maiſons religieuſes. Il n'eſt pas poſſible qu'un religieux ſoit ſolidement à Dieu, ſi c'eſt un homme tout extérieur; & rien n'étoit plus capable de moderer cet empreſſement de ſe montrer au monde & de s'y diſtinguer, que l'exemple d'un Dieu ſolitaire & volontairement ignoré du monde. *Luc. 2.*

Car cet exemple m'ôte tous les prétextes que je pourrois avoir, & que l'amour propre ſçait ſi adroitement nous ſuggerer, en nous perſuadant qu'il y va de la gloire de Dieu, & que le ſalut du prochain y eſt engagé; que c'eſt une néceſſité en telles & telles conjonctures; que la bienſéance le veut ainſi; que cela ſert à entretenir la charité; qu'il faut de la ſocieté dans la vie

qu'une ſi grande retraite nous rend inutiles, & nous empêche de faire valoir les talents que nous avons reçûs. Specieuſes raiſons, mais dont je voudrois envain m'autoriſer. Suis-je plus en état que Jeſus-Chriſt de contribuer à la gloire de Dieu ? Dois-je plus m'intereſſer que lui au ſalut du prochain ? Le monde a-t'il plus beſoin de moi, & y ſuis-je plus néceſſaire ? Connois-je mieux ce qui convient & ce qui ne convient pas ? Ai-je plus de zéle pour l'entretien de la ſocieté & de la charité ? Ai-je de talents plus relevez, & dont il y ait plus de fruit à eſperer ? Ame vaine, apprends à te detromper & à te confondre. Au lieu de ces maximes que m'inſpire, juſques dans la religion, un eſprit mondain, mon Sauveur eſt venu m'enſeigner une route toute contraire & à laquelle je dois m'en tenir : c'eſt d'aimer à être inconnu, à être oublié, à être délaiſſé, & délaiſſé mêmes, non ſeulement du reſte des hommes, mais de la communauté où je vis ; n'y étant chargé d'aucun autre emploi que de l'obſervation de ma regle, & n'y entrant dans aucune affaire, bien loin de m'embarraſſer & de m'intriguer dans les afaires du ſiécle.

Telle doit être ma diſpoſition, ſans préjudice neanmoins de l'obéiſſance que je dois à mes ſupérieurs. S'ils veulent ſe ſervir de moi, ſoit au dedans, ſoit au dehors, il faut leur obéir, & m'acquitter le plus parfaitement que je pourrai, des miniſtéres où ils me deſtineront. Mais quand j'agirai de la ſorte, quand ſur tout je ne me

me produirai au dehors, que lorſque mes ſuperieurs me l'ordonneront, & qu'autant qu'ils me l'ordonneront, j'y paroîtrai, beaucoup moins : & y paroiſſant moins, Dieu n'en ſera que plus glorifié, le monde que plus édifié, les bienſeances de mon état que mieux gardées, & toutes mes fonctions que plus fidellement & plus ſaintement exercées. Je n'ai donc qu'à attendre en paix les ordres de la providence ; & tant qu'elle me permettra de reſter dans l'obſcurité, je dois m'en re oüir, cherir ma retraite, & dire comme le prophete Royal : *J'ai choiſi d'être abjet & le dernier dans la maiſon de mon Dieu.* *Pſal.* 83.

SECOND POINT. Quelles étoient les occupations de Jeſus-Chriſt dans ſa vie cachée ? Si nous nous en jugeons par les apparences, ce n'étoit que des occupations baſſes en elles-mêmes, communes & ſerviles. Il travailloit avec Joſeph, il partageoit avec Marie les ſoins neceſſaires pour le bon ordre de cette ſainte famille, il executoit ponctuellement ce que l'un & l'autre lui preſcrivoient, ſans rien omettre ni rien negliger des moindres offices. Qu'étoit-ce là pour le Meſſie, pour l'envoyé de Dieu, pour le Fils unique de Dieu ? Or Dieu cependant tiroit autant de gloire de ces actions, que de tout ce que ce Sauveur des hommes devoit faire dans la ſuite de plus grand. Dieu les agreoit, & le voyant addonné à de tels exercices ; il diſoit déja de lui, quoiqu'avec moins de ſolemnité &

moins d'éclat, qu'au jour de son baptême : *Voilà mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis mes complaisances.* Pourquoi cela ! parce qu'en toutes ces actions Jesus-Christ se conformoit au bon plaisir de son Pere ; parce que toutes ces actions étoient animées d'un esprit interieur, & rélevées par des vûes toutes divines. De là vient qu'elles étoient si meritoires devant Dieu & si agreables à ses yeux.

Matth. c. 3.

Il y avoit en ce tems-là des Princes sur la terre & des Empereurs. Il y avoit de fameux conquerants, qui rempliſſoient le monde de leur nom & du bruit de leurs actions heroïques. On parloit de leurs desseins, de leurs entrepriſes, de leurs faits memorables. On les publioit par tout, & on les exaltoit : mais dans l'eſtime de Dieu ce n'étoit rien ; & n'en étant ni le principe, ni la fin, il n'y avoit nul égard. Au contraire on ne parloit point de Jesus-Chriſt, on ne le connoiſſoit point, on ne ſçavoit ni son nom, ni sa naiſſance, ni sa demeure, ni comment il vivoit, ni à quoi il s'employoit. Il étoit dans un coin de la Judée comme s'il n'y eût point été : mais Dieu tenoit ses regards ſans ceſſe attachez ſur lui, & n'en retiroit pas un moment le yeux. C'étoit un objet digne de l'attention de tout le ciel, & il ne faiſoit pas une action qui ne fût d'un prix infini.

Quel ſoutien & quel ſujet de confiance pour une perſonne religieuſe, qui dans son état n'eſt employée qu'à des exercices, dont le monde ne tient nul compte ! Sou-

vent mêmes ſont-ce les dernieres fonctions d'une maiſon & les plus humiliantes. Mais ce qui la conſole, & ce qui eſt en effet bien conſolant pour elle, c'eſt la parole de l'Apôtre qu'elle s'applique à elle-même : *Vous êtes morts, & votre vie eſt cachée avec Jeſus-Chriſt en Dieu.* Car dès que c'eſt une vie cachée en Dieu, c'eſt une vie ſelon le gré de Dieu, par conſéquent une vie toute ſainte : & puiſque c'eſt une vie cachée avec Jeſus-Chriſt, c'eſt donc une vie toute conforme à la vie de Jeſus-Chriſt, à ſon eſprit & à ſes ſentiments. Or quelle vie eſt plus à ſouhaiter pour moi, que celle qui m'unit de la ſorte à mon Dieu, & qui me donne des rapports ſi étroits avec mon Sauveur & mon modelle ? C'eſt là proprement la vie interieure ; & dans une telle vie y a-t-il rien de ſi vil en apparence & de ſi mepriſable, que je ne doive eſtimer au-deſſus de tout ? Ce ſeroit bien degenerer de ma profeſſion, ſi je reglois autrement l'eſtime que je fais des choſes que par la ſainteté qui y eſt attachée & par la volonté de Dieu que j'y accomplis. Avec l'un & l'autre, tout eſt d'une valeur ineſtimable, tout eſt grand. Coloſ. c. 3.

TROISIE'ME POINT. De quel repos étoit accompagnée la retraite de Jeſus-Chriſt, & qu'elle paix n'y goûtoit-il pas ? Inconnu au monde, il n'étoit point expoſé à ſes diſcours, ni ſujet à ſes contradictions. Dans l'étroite enceinte d'une maiſon pauvre où il ſe tenoit renfermé, & où il ſe bornoit à ſon travail, il n'avoit

point de part à tous les mouvemens qui agitoient le reſte des hommes. Il jouiſſoit tranquillement du ſilence & du calme de ſa ſolitude, & s'il s'entretenoit, c'étoit dans le ſecret de ſon ame, avec ſon Pere, dont il recevoit les plus ſenſibles & les plus douces communications.

De tous les biens que nous pouvons deſirer ſur la terre, il eſt conſtant qu'un des plus precieux c'eſt la paix : mais il n'eſt pas moins certain que de tous les moyens pour acquerir cette paix, ou interieure, ou exterieure, un des plus aſſûrez, c'eſt une vie retirée & cachée. Le monde eſt comme une mer orageuſe ; au lieu que la retraite eſt comme un port & un azile, où l'on eſt à couvert de tous les orages. Voilà par où les gens du monde eſtiment eux-mêmes la profeſſion religieuſe ; & voilà ce qui leur fait dire en tant de rencontres, qu'un bon religieux, une bonne religieuſe, ſont mille fois plus contens dans leur cellule, qu'on ne l'eſt dans le tumulte & les embarras du ſiécle.

Les plus mondains le diſent, & en cela ils diſent encore plus vrai que peut-être ils ne le penſent. Mais ils le diroient bien autrement, s'ils avoient en effet connu par quelque épreuve les douceurs ſolides que goûte une ame accoutumée à vivre ſeule, & qui ſçait ſe borner à cette vie particuliere. Elle a ſes occupations, qui lui ont été marquées par l'obéiſſance, ou qu'elle s'eſt tracées elle-même. Ce ne ſont point des fonctions d'éclat, & c'eſt par là juſtement

qu'elles lui plaiſent davantage. Elle s'en acquitte avec fidelité, mais du reſte ſans vouloir s'ingerer en aucune autre choſe. Ainſi elle eſt peu troublée de tout ce qui ſe paſſe dans le monde, & de mille évenemens qui ſont pour tant d'autres une ſource d'inquietudes & de chagrins. Souvent mêmes n'en eſt-elle pas inſtruite, ni ne veut-elle pas s'en inſtruire. Et comment s'inquieteroit-elle de tout ce qui arrive au dehors, puiſqu'à peine elle ſçait une partie de ce qui ſe fait auprès d'elle & dans l'interieur de la communauté? dès que les choſes ne la regardent point, & qu'il ne s'agit ni de la charité ni du bien commun de la maiſon, elle ne s'informe de rien, ni ne s'entremet en rien: car la retraite religieuſe va juſques-là.

Ah! que de religieux auroient mené dans leur état & y meneroient une vie paiſible, s'ils avoient pris de bonne heure cet eſprit de retraite, & s'ils ſçavoient ſe renfermer dans eux-mêmes? Mais il ſemble que nous nous ſoyons à chrge à nous-mêmes, & que nous ne puiſſions demeurer avec nous-mêmes. On veut ſe mêler de tout. Pour cela il faut ſe trouver par tout. Si l'on eſt arrêté, c'eſt une peine; & ſi l'on peut ſuivre ſon impetuoſité naturelle & aller où elle nous emporte, c'eſt encore le principe d'un plus grand mal. Car il n'eſt pas poſſible que la diverſité des objets, que les differens intérêts où l'on entre, n'excitent bien des deſirs & bien des paſſions dont la paix du cœur eſt alterée. La clôture & la cellule s'adou-

ciſſent, à meſure qu'on les garde : mais c'eſt en les quittant trop ſouvent & trop long-tems qu'on ſe les rend inſupportables. Il y faut néanmoins revenir, & voilà ce qui cauſe les degoûts & les ennuis. N'eſt-ce pas peut-être ce qui m'en a cauſé une infinité à moi-même ? Pourquoi ſur la terre chercher ſi loin mon bonheur & hors de moi, lorſqu'avec Dieu & avec ſa grace, je puis le trouver dans moi & au milieu de moi ?

CONCLUSION. Soyez éternellement beni, Seigneur, de la miſericorde que vous m'avez faite, en me retirant dans votre ſainte maiſon. Ce n'eſt pas ſeulement pour la vie future & pour mon ſalut un lieu de ſûreté ; mais c'eſt pour tout le cours de cette vie préſente, une demeure de paix. Il eſt vrai, Seigneur, qu'il y faut avoir un certain attrait & un certain goût ; & ce goût de la retraite n'eſt pas une des moindres graces que puiſſe recevoir de vous une ame religieuſe. Vous me l'accorderez, cette grace, puiſque je vous la demande, & que vous ſçavez combien elle m'eſt neceſſaire.

Detachez mon cœur de tous les vains amuſements qui peuvent le diſtraire & le diſſiper, & qui ne l'ont en effet que trop diſſipé & que trop diſtrait juſques à cette heure. Faites-le rentrer au dedans de lui-même, & inſpirez-lui cet eſprit interieur, qui ſeul eſt capable de le tenir dans le recueillement & dans le calme. Toute autre

choſe où je voudrois établir mon repos en ce monde, peut me manquer; mais ma retraite ne me manquera point, & ce ſera toujours ma reſſource & mon réfuge.

Vous ſur tout, mon Dieu, vous ne me manquerez point dans la vie la plus obſcure & la plus cachée. Je vous y trouverai, & qu'ai-je à ſouhaiter de plus? C'eſt là que l'ame s'entretient avec vous, qu'elle vous parle & qu'elle vous entend, qu'elle vous poſſede & qu'elle vous goûte. Mais vous n'êtes point dans le bruit: du moins vous ne vous y faites guere connoître, ni guere ſentir. O mon Dieu, où ſerois-je bien ſans vous, & où puis-je être mal avec vous? Que m'importe d'être connu du monde, honoré dans le monde, ou de ne l'être pas, ſi je vous ai toujours pour témoin, & ſi vous m'honorez de votre préſence? Vous ſeul me tiendrez lieu de toutes choſes; & dans mon obſcurité & mes tenebres, je ſerai plus en état de vous dire ſans ceſſe, avec la même conſolation que vous le diſoit un de vos plus fidelles ſerviteurs: *Mon Dieu & mon tout.*

CONSIDERATION.

Sur les Converſations avec le Prochain.

IL y a peu d'Ordres religieux, où tout commerce avec le prochain ſoit abſolument interdit. Dans la profeſſion religieuſe, comme ailleurs, on a certaines heures, où l'on peut converſer enſemble ; & il n'eſt point même défendu d'avoir quelques connoiſſances au dehors ni de les entretenir. Mais il eſt vrai du reſte, que dans les converſations avec le prochain, il ſe gliſſe bien des abus, où nous tombons très-communément, & dont nous ne pouvons mieux nous garentir que par trois regles generales, qui ſont pour nous d'une extrême conſéquence. La premiere, que nos converſations ſoient toujours accompagnées d'une modeſtie religieuſe & d'une ſage retenue. La ſeconde, qu'elles ſoient ſolides & utiles. Et la troiſiéme, que la charité y regne, & qu'elle en éloigne tout ce qui eſt contraire à l'eſprit d'union & de paix.

PREMIER POINT. Converſations accompagnées d'une ſage retenue & d'une modeſtie religieuſe. Car de même qu'il y a pour les perſonnes du monde des bienſéances du monde, il y a pour les reli-

gieux des bienſeances religieuſes : & par rapport à la maniere de converſer, il eſt conſtant que mille choſes où l'on ne trouve point à dire dans un homme du monde, deviennent peu ſeantes dans un religieux, & ſont même tout-à-fait reprehenſibles. C'eſt donc particulierement aux religieux que convient l'avis de l'Apôtre, lorſqu'il diſoit aux premiers Fidéles : *Faites voir en tout vôtre modeſtie.* Elle paroit dans l'air, dans le maintien, dans le geſte, dans le ton de la voix, dans les termes & les expreſſions, dans tout l'extetieur. Ce n'eſt pas qu'elle ait rien d'affecté, ni de trop étudié : l'affectation n'eſt bonne nulle part. Mais ſans aucune contrainte ni aucune gêne, elle évite certains airs trop évaporez, certains mouvemens trop precipitez, certains geſtes trop peu meſurez, certains éclats de voix trop élevez, certaines paroles & certaines expreſſions trop familieres, ſur tout avec des ſeculiers. *Philip.* c. 4.

C'eſt une erreur dont ſe laiſſent prevenir bien des religieux, de ſe perſuader que par des converſations toujours enjoüées & peu réſervées, ils ſe rendent plus agreables au monde, & s'en attirent plus aiſement l'eſtime & la confiance. Le monde eſt au contraire le cenſeur le plus éclairé & le plus ſevere, que les perſonnes religieuſes ayent à craindre. Il ſçait parfaitement quelles meſures elles doivent garder, & quels égards elles doivent avoir à la ſainteté de leur profeſſion. Il y fait une réflexion particuliere ; & tout libertin, tout dereglé

qu'il eſt, il exige de leur part une regularité & une circonſpection, qu'il porte même quelquefois juſqu'au ſcrupule.

Ainſi dans les entretiens d'un religieux, le monde veut voir de la gravité, du recueillement, de la moderation, de la diſcretion, de la ſageſſe ; & s'il en rencontre quelqu'un où il remarque tous ces caractères, c'eſt de celui-là qu'il s'édifie & en celui-là qu'il ſe confie. Tout autre ne lui eſt bon que pour l'amuſement. On peut dire même qu'il n'eſt preſque bon à rien autre choſe dans l'interieur d'une Communauté. On le laiſſe parler & diſcourir tant qu'il lui plait, & comme il lui plait : mais ſes diſcours ſouvent ſans ordre & ſans regle, font peu d'impreſſion, & l'on n'y donne qu'une attention très-legere.

Selon la maxime ordinaire, la bouche parle de l'abondance du cœur ; & c'eſt encore une verité, que le cœur ſe répand par la bouche. De là donc on peut conclure d'une perſonne religieuſe trop vive & trop mondaine dans ſes façons de parler, qu'elle eſt déja fort diſſipée au dedans d'elle-même, & que dans la ſuite elle ne fera que ſe diſſiper toujours d'avantage ; Une ame recueillie & qui porte par tout la préſence & la vûe de Dieu, ne s'abandonne point de la ſorte à ſes vivacitez naturelles. Elle eſt honnête & affable, mais ſans s'épancher tant au dehors ni entrer en de ſi grandes agitations, elle n'eſt ni ſauvage ni melancolique ; mais au milieu de ſa joye & dans les demonſtrations qu'elle en donne, elle

ne perd rien de tout le ſerieux qui la doit temperer. Elle ne demeure point dans un triſte & morne ſilence ; mais elle ne cherche point auſſi à tenir ſeule la converſation, ni à maîtriſer tous ceux avec qui elle traite. Elle dit ſimplement ce qu'elle penſe & laiſſe à chacun le loiſir de s'expliquer à ſon tour, n'interrompant jamais, & toujours plus prête à écouter qu'à ſe faire entendre. Qu'on éviteroit de fautes dans la ſocieté, ſi l'on ſe formoit ſur ce modelle, & ſi l'on ne s'écartoit jamais du reſpect chrétien & religieux qu'on ſe doit les uns aux autres !

SECOND POINT. Converſations ſolides & utiles. Ce n'eſt pas à dire qu'elles doivent toujours rouler ſur des matieres ſpirituelles & de pure pieté. Cela ſeroit à ſouhaiter parmi des religieux : mais après tout, comme la religion accorde quelques heures d'entretien pour recréer l'eſprit & pour le rélâcher, elle donne là-deſſus un peu plus de liberté, & ne défend point de mêler dans la converſation des ſujets moins relevez & moins importans. C'eſt une tolerance raiſonnable & très-convenable.

Mais ce qui ne conviendroit en aucune ſorte, ce ſeroit, 1. Qu'entre des perſonnes religieuſes on ne s'entretint ordinairement que de bagatelles, & qu'on employât des tems conſiderables en de puerils & de vains diſcours. 2. Qu'on ne parlât que des affaires du monde & de ce qui s'y paſſe à

qu'on ne s'assemblat que pour contenter sur cela sa curiosité, & pour entendre le recit de tous les bruits qui courent, & de toutes les nouvelles qui se répandent. 3. Qu'aux heures même où le silence est ordonné, on se réunit plusieurs ensemble, en des lieux particuliers & contre la regle, pour se rapporter mutuellement tout ce qui se fait dans une communauté & pour en raisonner fort inutilement. Que dans toutes ces conversations, soit particulieres soit publiques, on ne dit pas peut-être un mot de Dieu ni qui put porter à Dieu; mais qu'on n'y debitat que des maximes toutes conformes à l'esprit du monde & à ses sentimens. 5. Qu'on laissat tomber l'entretien dès que quelqu'un commenceroit à le tourner sur les choses du ciel, & à y jetter quelques paroles d'édification, qu'on en concent du dédain & qu'on en temoignat du degoût & de l'ennui. Voilà encore une fois ce qui ne peut s'accorder avec la saintetè de l'état religieux.

Quand après une conversation où l'on ne s'est rempli l'esprit que d'idées frivoles, on se trouve devant Dieu & dans la priere, sans gout, sans onction, sans attention, y a-t-il lieu d'en être surpris; Une bonne réflexion qu'on eut entendue dans un entretien plus solide, eut nourri l'ame, & eut allumé toute sa ferveur: car souvent il n'en faut pas davantage. Ces deux disciples à qui Jesus-Christ ressuscité se joignit sur le chemin d'Emmaüs, se sentoient tout brulants de zèle, pendant qu'il conversoit

avec eux & qu'il leur expliquoit les divines Ecritures. Mais que remporte-t'on de la plûpart des converſations? un cœur vuide, une imagination égarée, beaucoup d'indifference & de ſéchereſſe dans le ſervice de Dieu. Il n'y a que trop de perſonnes religieuſes qui pourroient en rendre témoignage.

Ce qui paroit encore plus à deplorer, c'eſt que des religieux ayent quelquefois de longs entretiens, même avec de ſeculiers, ſans jamais leur rien dire des vérités du chriſtianiſme, ni qui regarde le ſalut. On craint de les rebuter par ces ſortes de diſcours, & qu'ils n'en fuſſent bien-tôt fatiguez. Il eſt vrai qu'il y faut de la prudence, & qu'on ne doit pas faire de la converſation une prédication perpetuelle. Mais d'ailleurs trois choſes ſont certaines. 1. Les ſeculiers ne ſe rebutent point ſi aiſement qu'on le penſe, de ce que leur dit une perſonne religieuſe, pour les édifier & leur inſpirer des ſentiments chrêtiens. Si c'étoit un homme engagé comme eux dans le monde qui leur tint de pareils diſcours, peut-être en ſeroient-ils étonnez & en feroient-ils quelques railleries. Mais ils ne reçoivent pas de même ce qui vient de la bouche d'un religieux. Ils y ſont plus d'attention; & ils n'en ont que plus de reſpect pour lui, voyant qu'il parle conformément à ſon état & qu'il s'acquitte en cela de ſon devoir. 2. Non ſeulement ils ne s'en rebuttent point; mais pluſieurs même en ſont touchez: ils s'y affectionnent & en profitent; & s'ils avoient à ſe ſcandaliſer, ce ſeroit plûtôt qu'un homme

auſſi étroitement devoué à Dieu que l'eſt un religieux par ſa profeſſion, ne les fit jamais ſouvenir de leurs obligations envers ce premier maître, & du ſoin qu'ils doivent prendre de le ſervir & de ſe ſauver. 3. Enfin ſuppoſé que de ſemblables converſations ne les accomodent pas, ce qui s'enſuivra de là c'eſt qu'on les verra moins, & c'étoit l'excellent principe de ſaint Ignace de Loyola. Ou les gens du monde, diſoit-il, m'écouteront volontiers quand je leur parlerai ſur des ſujets édifiants, & alors Dieu en ſera glorifié & j'aurai ce que je demande : ou degoutez de telles matieres, ils s'éloigneront de moi, & alors ils me feront moins perdre de tems & j'en irai moins perdre avec eux.

Et qu'eſt-il néceſſaire en effet d'être tant dans le monde & avec le monde, ſi toutes les viſites qu'on lui rend ou qu'on en reçoit, ne contribuent ni a la ſanctification, ni à la notre ? Eſt-ce à cela que des perſonnes religieuſes doivent paſſer preſque toutes leurs journées ? Autant & beaucoup mieux vaudorit-il demeurer dans la retraite, & ſelon l'expreſſion de Jeſus-Chriſt, *laiſſer les morts enſevelir leurs morts.* Les Apôtres parcouroient le monde, mais pour y enſeigner, pour y catechiſer, pour y annoncer le Royaume de Dieu. Voir autrement le monde, c'eſt malgré le renoncement qu'on a fait au monde, être encore tout mondain, & plus peut-être qu'on ne l'eût été dans le monde même.

Matth. 8. 8.

TROISIE'ME POINT. Converſations charitables & ſans offenſe de perſonne.

Le Sage a dit en général, que celui qui ne péche point dans ſes paroles eſt un homme parfat : mais on peut dire en particulier au regard de la charité, que c'eſt une grande perfection & une vertu bien rare, de ne la bleſſer jamais dans les entretiens. Car voilà dans les maiſons même religieuſes, le plus commun & le plus dangereux écueil qu'elle ait à craindre. Elle s'y trouve alterée en diverſes manieres, dont les plus ordinaires ſont.

1. Les impatiences naturelles & les chagrins de certains eſprits coleres & bruſques, qui ne ſçavent s'exprimer ſur rien en des termes de douceur. On ne peut preſque leur parler, ſans s'expoſer à une réponſe deſagréable ; & l'on a beau prendre toutes les précautions poſſibles, il y a toujours de leur part quelque rebut à eſſuyer.

2. Les conteſtations qui naiſſent, & les diſputes où l'on s'échauffe de part & d'autre. Cela vient ſur tout de deux ſortes de caracteres très-facheux dans le commerce de la vie. Les premiers ſont contrediſants, & les ſeconds ſont opiniâtres. D'où il arrive que les uns par un eſprit de contradiction, formant toujours des difficultez ſur ce qu'on leur dit, & les autres par un eſprit d'opiniâtreté, ne voulant jamais céder, ni reconnoître qu'ils ſe ſoient trompez, on s'échappe en bien de paroles dont les cœurs ſont piquez & ulcerez.

3. Les railleries, ſoit qu'on ſoit trop libre à les faire, ou qu'on ſoit trop délicat à s'en offenſer. Car il y a des eſprits d'une

telle foibleſſe, qu'il ne faut qu'un mot pour les choquer: comme il y en a auſſi qui ſe laiſſent tellement aller à une envie demeſurée de railler de toutes choſes & de quiconque, qu'ils le font ſans ménagement & ſans égard. Pourvû qu'ils ſe contentent, ils nexaminent rien davantage, & ne s'inquietent guere ſi quelqu'un en a de la peine ; cette peine toute fois n'eſt que trop réelle ; & quoi qu'elle puiſſe être mal fondée, & que ſouvent dans celui qui la reſſent, ce ne ſoit que l'effet d'une trop grande ſenſibilité, il y faudroit neanmoins prendre garde ; & non ſeulement la charité religieuſe, mais la ſeule humanité le demanderoit. Bien loin de cela, on prend plaiſir à ſe jouer d'une perſonne. On en fait tout le ſujet de l'entretien, & à ſes dépens, on ſe donne une recreation & un divertiſſement peu ſortable.

4. Les jugements & les murmures, ou contre des ſuperieurs, ou contre ceux qui ſe trouvent chargez de quelque office dans la communauté, ou contre des particuliers. Dès qu'on n'approuve pas une choſe (& combien y en a-t'il qui ſoient approuvées de tout le monde ?) Quoi qu'il en ſoit, dès qu'une choſe deplait, on ne peut s'en taire. Du moins ſi l'on en parloit dans la vûe de quelque utilité qui en dût revenir : mais on ſçait aſſez que tout ce qu'on dira, ne produira rien. Pourquoi donc entre-t'on là-deſſus en de ſi longues explications ? par une maligne ſatisfaction qu'on goûte à déclarer ſes ſentiments, & par un ſecret penchant à condamner & à cenſurer.

5. Les medisances. Ce point est plus important, & les religieux n'ont pas moins à se précautionner là-dessus que les gens du monde. Sur tout autre article on a communément dans la religion la conscience plus timorée & plus étroite: mais sur l'article de la medisance, les plus reguliers & les plus severes ont quelquefois une conduite & des principes bien larges. Il y a peu de conversations où il ne soit parlé du prochain; & par un malheureux enchainement, quand une fois on a commencé, on ne cesse point qu'on ait dit tout ce qu'on prétend sçavoir, & qu'on devroit tenir secret.

La charité doit corriger tout cela, & bannir tout cela des conversations chrétiennes, à plus forte raison des conversations religieuses. Point d'amertume dans les paroles, ni de brusqueries. On n'est pas toujours maître d'empêcher que certains mouvements ne s'élevent dans le cœur: mais au moins faut-il avoir assez d'empire sur soi pour les tenir cachez au dedans, & pour n'en rien faire paroitre. Point de contradictions trop fortes, ni d'altérations. Chacun a sa pensée, & chacun peut la produire, quoique contraire à la pensée des autres. Mais du moment que la question commence à degénerer dans une espéce de différend, & qu'on le remarque, il vaut incomparablement mieux se renfermer dans le silence & ne pas poursuivre, que de s'obstiner par une fausse gloire à remporter un vain avantage, & d'être par là un sujet de discorde. Point de traits railleurs & piquants. Un mot assaisonné d'un

certain ſel & dit agréablement, n'eſt pas toujours condamnable, pourvû que perſonne n'y ſoit intereſſé, ou que celui qui pourroit y avoir quelque intérêt, prenne bien la choſe, & n'en temoigne aucun deplaiſir. Mais après tout une raillerie trop fréquente a ſouvent de fort mauvais effets. Et il ne faut point alleguer pour excuſe qu'il n'y a rien en ce qu'on dit, que d'indifferent & que d'innocent. Ce n'eſt plus une raillerie indifferente ni innocente, dès que la charité en ſouffre; or il n'eſt preſque pas poſſible qu'elle n'en ſouffre par l'extrême délicateſſe de la plûpart des eſprits, qui s'offenſent aiſément, & reſſentent très-vivement les moindres atteintes. Point de murmure ni de plaintes, du moins dans les entretiens publics. Si l'on voit quelque choſe a reprendre, on peut en ſecret s'en expliquer avec une perſonne de confiance; ſoit ſuperieure, ou autre: mais de s'en déclarer hautement & devant toute une aſſemblée, c'eſt une eſpece de revolte, ou c'eſt en quelque maniere vouloir l'exciter. Enfin, point de mediſances: car ſi la mediſance eſt un péché grief dans des ſeculiers, qu'eſt-ce dans des religieux? Parlons bien de tout le monde; ou ſi nous n'avons rien de bon à dire, taiſons-nous. En gardant ſes regles, on ſe preſerve d'une infinité de deſordres; on rend la ſocieté religieuſe également édifiante & douce, & c'eſt ainſi que ſe vérifie la parole
Pſ. 132. du prophête Royal: *Quel avantage & quel bonheur pour des freres de vivre enſamble & dans une ſainte union!*

SEPTIEME JOUR.

PREMIERE MEDITATION.

De la Charité de Jesus-Christ dans sa Vie agissante.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Joan. c. 15.*

Voilà mon commandement : c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimez.

PREMIER POINT. APREZ avoir passé trente années dans l'obscurité de la retraite, Jesus-Christ enfin se montra au monde pour y prêcher son Evangile, & voilà ce que nous appellons sa vie agissante. Il eût à traiter avec toute sortes de personnes, & c'est-là sans doute qu'il trouva de quoi exercer toute sa charité. Car cette vertu est plus nécessaire qu'aucune autre pour converser avec les hommes, & sans elle il n'y a point de societé qui puisse subsister. Or la charité de Jesus-Christ dans le cours de sa prédication, eût sur

tout trois qualitez, qui doivent me servir de modelle. Car ce fut une charité douce, une charité bienfaisante, & une charité universelle. Telle doit être la mienne envers le prochain, & s'il y manque un seul de ces caracteres, ce n'est plus une charité chrétienne ni religieuse.

Ce fut donc d'abord une charité douce que celle de Jesus-Christ, & cette douceur parut en tout: dans ses manieres extérieures, dans sa retenue & sa modération inalterable. Que n'eût-il point à endurer de la part d'un peuple grossier & incredule, à qui il annonçoit ses divines vérités? Avec quelle condescendance menageoit-il tant d'esprits opposez, & s'y accommodoit-il pour les persuader & pour les gagner? Combien de rebuts essuya-t'il sans se plaindre, combien de resistances & de contradictions? Qu'étoit-ce que ses Apôtres? de pauvres pêcheurs, des hommes sans éducation, sans étude, sans intelligence. Que ne lui en coûta-t'il point pour les former? Souvent ils ne comprenoient pas ce qu'il leur disoit, & pour se faire mieux entendre à eux, il leur repetoit plusieurs fois les mêmes choses, & leur expliquoit tout de nouveau. Souvent ils avoient ensemble des contestations & des disputes, & il s'employoit à les appaiser: vivant avec eux malgré le dégoût qu'ils lui devoient causer; se communiquant à eux, & bien loin de se tenir importuné de leur présence, voulant sans cesse les avoir auprès de lui.

Ainsi il a bien pû nous dire, ce qu'il dit

en effet dans ſon Evangile : *Apprenez de moi combien je ſuis doux & pacifique*, & en même tems apprenez comment vous devez l'être vous-mêmes. L'ai je appris juſques à préſent ? Ai-je appris à ſupporter les foibleſſes des autres ? il faut bien qu'ils ſupportent les miennes ; & n'eſt-ce pas une des plus grandes injuſtices, quand je veux qu'ils me faſſent grace ſur une infinité de choſes qui m'échappent, & que je ne leur fais grace ſur rien ! Ce ſont leurs mauvaiſes qualitez qui doivent ſervir à perfectionner & à purifier ma charité, au lieu de l'affoiblir. Car ſi je n'étois obligé d'avoir de la charité & de la douceur, que pour des gens accomplis & à qui rien ne manque, tout ce que j'en aurois ne ſeroit de nul mérite : ou pour mieux dire, je n'en aurois pour perſonne, puiſqu'il n'y a perſonne ſans défaut. Si je n'avois à vivre qu'avec des Anges ou avec des hommes impeccables, cette charité douce & patiente ne me ſeroit pas néceſſaire, parce qu'elle ne me ſeroit de nul uſage. Mais j'ai à vivre avec des eſprits qui ont leurs idées particulieres, comme nous avons chacun les notres ; qui ont leurs humeurs, leurs caprices, leurs préjugez, leurs erreurs. D'entreprendre de les changer, c'eſt ce qui ne m'appartient pas, & de quoi je ne viendrois pas à bout. Il ne me reſte donc pour le bien de la paix & pour l'entretien de la charité, que de m'accomoder à eux, autant qu'il eſt poſſible, & de les gagner par ma douceur. Matth. 6. 11.

Matth. *Bienheureux les debonnaires, parce qu'ils*
c. 5. *poſſederont toute la terre*, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe concilieront tous les cœurs. Suis-je de ce nombre ; ou plûtôt, combien là-deſſus ai-je de reproches à me faire ? Combien de fois, au lieu d'uſer envers le prochain d'une charitable indulgence, lui ai-je fait reſſentir mes dédains & mes hauteurs ? Combien a ſon égard m'eſt-il échappé, & m'échappe-t'il ſans ceſſe de paroles aigres, de manieres bruſques, de mépris ? Souvent mêmes je n'y fais nulle attention, & je ne crois pas qu'il y ait rien en tout cela dont on doive s'offenſer. Ce ſeroit bien pis, ſi je venois, comme quelques-uns, à m'en applaudir & à m'en ſçavoir bon gré. Voilà ce qui trouble toute une communauté ; voilà ce qui y fait naître les diviſions, & ce qui y cauſe les differends & les demêlez. Un peu plus d'empire ſur moi-même préviendroit tous ces maux, & qu'y a-t'il que je ne duſſe ſacrifier pour les arrêter ?

SECOND POINT. La même charité qui fit ſupporter à Jeſus-Chriſt avec tant de douceur & tant de patience les imperfections de ceux avec qui il eut à converſer & à traiter, lui fit encore employer ſon pouvoir tout divin à les combler de ſes graces. Car ce fut une charité bienfaiſante. *Il parcouroit les villes & les bourgades,*
Act. *en faiſant du bien à tout le monde*, chaſſant
c. 10. les demons, conſolant les affligez, gueriſſant les malades, reſſuſcitant les morts annon-

çant le Royaume de Dieu & travaillant ſans relâche au ſalut des ames.

Je ne ſuis pas en état de faire comme Jeſus-Chriſt, des miracles en faveur du prochain. Il ne depend pas de moi de rendre, comme ce Dieu Sauveur, la vûë aux aveugles, l'ouïe aux ſourds, la parole aux muets, la ſanté aux paralitiques & aux moribonds. Mais du reſte il y a chaque jour, ſur tout dans une communauté, mille occaſions de ſe rendre des ſervices mutuels, de s'entre-obliger & de s'entre-aider. Or voilà ce que fait la charité chrétienne, à plus forte raiſon la charité religieuſe. Ai-je là-deſſus tout le zele & toute l'ardeur neceſſaire? Ne ſuis-je point de ces ames indifferentes, qui ne ſont occupées que d'elles-mêmes, & qui ne veulent ſe gêner en rien pour faire plaiſir aux autres? Si par mon office je me trouve dans une obligation particuliere de leur préter ſecours & de pourvoir à leurs beſoins, comment eſt-ce que je m'en acquite? Le fais-je avec exactitude? Le fais-je volontiers & avec affection? Du moins ſuis-je aſſez charitable pour leur ſouhaiter le bien que je ne puis leur procurer? Le ſuis-je aſſez pour prendre part à celui qui leur arrive, & pour m'en rejoüir? Le ſuis-je aſſez pour compatir à leurs maux & pour entrer dans leurs peines, lorſqu'il leur ſurvient quelque affliction & quelque diſgrace? Car la charité exige tout cela de moi.

Mais n'eſt-ce pas en tout cela que je l'ai mille fois bleſſée & que je la bleſſe encore?

Je n'ai que trop de vivacité quand il s'agit de moi-même, & je ne porte que trop loin les devoirs de la charité, quand je demande qu'on l'exerce à mon égard & que je crois qu'on me la refuse. Je ne lui prescris point alors de bornes, & je suis si touché de ne la trouver pas toujours disposée à me servir ! Est-ce ainsi que je la pratique envers les personnes à qui je la dois par tant de titres ? Tout me coûte, dès qu'il est question d'autrui. Au lieu de leur faire tout le bien qui est en mon pouvoir, peut-être enviai-je celui qu'on leur fait, & peut-être en certaines rencontres voudrois-je le traverser & y mettre obstacle. Au lieu de les prevenir sur les choses mêmes où nul devoir propre & personnel ne m'engage, combien peut-être dans mes fonctions & mes emplois me suis-je rendu difficile à leur accorder ce qui étoit de ma regle & de mon ministère ? Au lieu de m'interesser dans leurs peines, & de chercher à les adoucir, n'en ai-je point eu peut-être une joye maligne, & n'en ai-je point même été quelquefois le sujet ? Jesus-Christ nous a expressément avertis que nous serions traitez de son Pere, comme nous aurions traité nos freres & les siens. Suivant cette mesure qu'aurois-je à esperer de Dieu, & avec quelle assurance pourrois-je le prier de répandre sur moi l'abondance de ses graces, si j'avois toujours un cœur aussi resserré que je l'ai eu, à l'égard de ses membres & de ses Enfants.

TROISIEME POINT. En quoi la charité de Jesus-Christ fut enfin plus admirable, c'eſt dans ſon étenduë : car ce fut une charité univerſelle. Comme il avoit été envoyé de ſon Pere pour tous les hommes & que c'étoit en vûë de ſon Pere qu'il les aimoit, il ſe partageoit également entre tous, & leur donnoit à tous ſes ſoins, ſans acception de perſonne. Juifs & Gentils recevoient de lui les mêmes inſtructions & les mêmes gueriſons, tant de l'ame que du corps. On ne le vit jamais, ni ſe rebutter de la miſere & de la pauvreté des uns, ni ſe laiſſer préoccuper en faveur des autres par leur éclat & leur opulence. Ceux-là même qui ſe déclaroient le plus ouvertement & avec plus d'injuſtice contre lui, il étoit diſpoſé à leur faire tout le bien qu'ils en pouvoient attendre, & il ne tenoit qu'à eux, en recourant à ce divin Maître, d'en obtenir toutes les graces dont il étoit le diſpenſateur. Non ſeulement il y étoit diſpoſé, mais pour cela il les appelloit, il les invitoit & les recherchoit. Si je ne porte juſques-là ma charité pour le prochain, je n'ai qu'une charité imparfaite, ou je n'ai même qu'une fauſſe charité, parce que ce n'eſt point une charité chrétienne. Car la charité chrétienne nous fait aimer le prochain par rapport à Dieu & en vûë de Dieu. Or ce motif n'eſt point limité, & vouloir le rétraindre à certains ſujets, ſans l'étendre aux autres, c'eſt le detruire abſolument & l'aneantir.

Auſſi le Fils de Dieu & après lui les Apoſtres, en nous recommandant la pratique de la charité comme une de nos obligations les plus eſſentielles, ſe ſont-ils ſervis d'un terme commun : aimez vos freres, aimez votre prochain. Cette qualité de frere, de prochain, ne convient pas moins à l'un qu'à l'autre, & par conſequent elle ne nous oblige pas moins envers l'un, qu'à l'égard de l'autre. Si vous ne faites du bien, ajoutoit le Sauveur du monde, & ſi vous n'êtes preparez à en faire qu'à ceux qui vous plaiſent, qu'à ceux avec qui vous êtes liez d'une ſocieté plus étroite, qu'à vos amis, par où differez-vous des payens ? Car ils ont comme vous leurs connoiſſances, leurs amittiez, leurs liaiſons. Or la charité évangelique doit avoir un caractère de diſtinction & de ſainteté, qui la releve au deſſus d'une charité purement humaine, telle qu'étoit celle du paganiſme, & telle qu'eſt encore celle du monde. C'eſt pourquoi le Sauveur des hommes dans le commandement qu'il nous fait de nous aimer les uns les autres, & qu'il appelle ſon precepte & ſa loi ; comprend mêmes ceux qui ſe tournent contre nous & dont nous avons reçu les plus ſenſibles offenſes: *Beniſſez ceux qui vous maudiſſent, ſouhaitez du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous perſecutent.* Que ce degré eſt eminent, mais qu'il eſt rare ! Tout rare neanmoins & tout éminent qu'il eſt, c'eſt un devoir neceſſaire ; & le chriſtianiſme, ni conſéquemment la religion ne reconnoit point d'autre

Luc. c. 6 v.

vraie charité que celle-là ; Dieu n'en recompense point d'autre.

Où en suis-je donc, & comment est-ce que je satisfais à cette obligation ? Car ce que Jesus-Christ nous a lui-même annoncé, qu'il viendroit des tems où la charité de plusieurs se refoidiroit, ne s'accomplit pas seulement parmi les gens du monde, mais parmi les religieux. Elle ne s'y refroidit en effet que trop, & autant qu'elle s'y refroidit, elle s'y retrecit. On a ses inclinations & ses antiphaties, & selon cette difference de sentimens, on tient une conduite toute differente. On a ses amis particuliers pour qui l'on n'épargne rien ; mais on ne s'interesse gueres à ce qui regarde tout le reste de la communauté. Dans un office où l'on doit à chacun les même soins, on a ses predilections ; & tandis qu'on est d'une attention & d'une vigilance infinie en faveur de quelques-uns, on est d'une negligence & d'une difficulté extrême envers les autres. Se sent-on blessé en quelque chose ? on a ses ressentimens & ses peines dans le cœur ; & au lieu que la charité devroit les étouffer, on sçait bien dans l'occasion user de retour & le faire connoitre.

Ce qui est encore très-ordinaire & ce qui renverse tout l'ordre de la charité, c'est qu'on se montre plein de douceur & plein de zèle pour des étrangers, pour toutes les personnes du dehors ; & qu'on n'a que de la froideur, & quelquefois de l'amertume pour ses freres, avec qui neanmoins on est uni par des liens si intimes & si sacrez. Où

eſt la charité de Jeſus-Chriſt ? Car ce ne l'eſt pas là. Elle n'eſt qu'en certaines ames, dont Dieu pour notre édification nous met les exemples devant les yeux. N'en ai-je pas vû moi-même, & n'en vois je pas ? Il ſemble que ce ſoit la charité même ; ou il ſemble que leur charité ſe deploye ſans ceſſe & ſe multiplie, à meſure qu'il ſe preſente des ſujets ſur qui l'exercer. On les admire : mais y en a-t'il beaucoup qui les imitent ? Que me ſert toutefois de les admirer, ſi je ne travaille pas à les imiter.

CONCLUSION. Dieu de charité ; Seigneur, c'eſt dans les maiſons religieuſes que vous avez voulu conſerver l'eſprit de votre Egliſe naiſſante & de ces premiers chrétiens qui la compoſoient. Or ils n'étoient tous qu'un cœur & qu'une ame, & comment ſans la charité, puis-je donc être vrayement religieux ? Il n'eſt pas en mon pouvoir de concilier ainſi tous les cœurs, & de les reduire à cette conformité parfaite & à cette ſainte unité : mais j'y dois au moins diſpoſer le mien, je l'y dois former, & ce ſera l'effet de votre grace.

Donnez-moi, mon Dieu, cette charité patiente qui ne s'altere de rien, cette charité bienfaiſante qui ne refuſe rien, cette charité univerſelle qui n'excepte rien. Ah ! Seigneur, quelque patiente que puiſſe être ma charité envers mes freres, jamais le ſera-t'elle autant que la votre envers moi, & jamais aurai-je autant à ſupporter de leur part, que vous avez eû juſques à preſent à

ſupporter de moi ? Quoi que je faſſe pour eux, ou que je deſire de faire en vûë de vous, jamais égalera-t'il tout ce que j'ay reçû de votre infinie liberalité ? & dois-je enfin compter pour beaucoup d'étendre mon zele ſur tout ce qu'il y a de perſonnes avec qui j'ay à vivre & de ſujets qui me ſont preſents, après que vous avez rempli de votre miſericorde toute la terre, & que vous avez étendu votre amour juſqu'à ceux mêmes qui vous ont crucifié ?

Si donc ſur la charité que je dois à mon prochain, auſſi-bien que ſur toutes les autres vertus, je vous enviſage, Seigneur, comme mon modelle, j'ay bien à me confondre du peu de reſſemblance, qui ſe trouve entre vous & moi. Mais ce qui redouble ma confuſion & ce qui doit y mettre le comble, c'eſt que je ſois ſi froid & ſi lent aux exercices de la charité, quand vous voulez bien accepter tout ce qu'elle me fait faire, comme étant fait à vous même ; quand vous ne dedaignez pas d'en être le motif, que vous m'en ſçavez gré, & que vous m'en faites un merite auprès de vous. Hé, mon Dieu, ſi je vous aime, comment puis je ne pas aimer ceux que vous avez ſubſtituez en votre place ? Or ne ſont-ce pas mes freres, & n'eſt-ce pas vous-même que j'aime dans eux ? N'eſt-ce pas à vous-même que je rends dans eux tous les bons offices que la charité m'inſpire ? Que me faut-il autre choſe pour m'engager ? Un cœur eſt bien peu ſenſible pour vous, Seigneur, ſi cette ſeule conſideration ne lui ſuffit pas.

SECONDE MEDITATION.

Des douleurs interieures de Jesus-Christ dans sa Passion.

Matth. c. 26. Tunc ait illis : tristis est anima mea usque ad mortem.

Alors il lui dit : je suis dans une tristesse mortelle.

PREMIER POINT. JESUS-CHRIST devoit être notre modelle en tout, & il a voulu dans sa passion nous apprendre comment nous devons nous comporter dans les peines & les afflictions de la vie. Il y en a de deux sortes : d'interieures qui n'affligent que l'ame, & d'exterieures qui affligent le sens. Or les unes & les autres me fournissent la matiere de deux importantes meditations ; & quant à ce qui regarde d'abord les peines interieures du Fils de Dieu, elles se reduisent à trois especes, que les Evangelistes nous ont marquées, & qui sont la tristesse, l'ennuy, la crainte.

De quelle tristesse est-il tout à coup accablé, lorsqu'après la derniere Céne qu'il avoit faite avec ses Apôtres, il va au jardain de Getsemani ! A peine peut-il se soutenir lui-même, & selon qu'il le déclare aux trois disciples qu'il a choisis pour l'accompagner, la douleur qui le presse est si violente, qu'elle seroit seule capable de

lui cauſer la mort : *Mon ame eſt triſte*, leur dit-il, *& c'eſt une triſteſſe à en mourir.* Voilà par où a commencé cette ſanglante paſſion qu'il a endurée pour moi. Ce n'étoit point aſſez qu'il livrât ſon ſacré Corps au ſupplice de la croix : il falloit que ſon ame fût livrée aux plus rudes combats, & quelle en reſſentît les plus vives & les plus douloureuſes atteintes. C'étoit une partie, & mêmes la principale partie de la ſatisfaction qu'il devoit faire à ſon Pere pour les pechez des hommes, parce que c'eſt dans le cœur que le peché eſt conçu, & que c'eſt proprement l'ame, qui par le dereglement de la volonté, le commet.

Quoi qu'il en ſoit, que fait-il dans cette triſteſſe qui l'abat. & qu'il ne pourroit porter ſans un miracle ? A-t-il recours aux vaines conſolations du monde ? Cherche-t'il au moins quelque ſoulagement & quelque appuy auprès de ſes Apôtres ? Se laiſſe-t-il aller à l'impatience & aux plaintes ? & pour décharger ſon cœur du poids qui le preſſe, s'épanche-t-il en de longs diſcours ? Deux ou trois paroles, c'eſt tout ce qu'il dit de ſon état. Du reſte, ſans s'arrêter avec ſes diſciples, il ſe retire à l'écart, il va prier, il y paſſe trois heures entieres, le ciel eſt tout ſon réfuge & tout ſon ſoutien ; & ſoit qu'il en ſoit écouté, où qu'il paroiſſe ne l'être pas, il y met toute ſa confiance, & n'a point d'autre ſentiment que d'une ſoumiſſion parfaite & d'une pleine reſignation : *Mon Pere, qu'il en ſoit comme vous l'ordonnez, & non comme je le veux.* Matth. c. 26.

Quelque exempte que ſemble la profeſſion religieuſe des chagrins de la vie, il y a dans la religion auſſi bien qu'ailleurs, des jours penibles & des tems de triſteſſes. On a par tout de mauvais momens, & j'ay les miens comme les autres. Nous ſommes mêmes tellement nez, que ſi nous n'avons pas de vrais ſujets de chagrin, nous nous en faiſons d'imaginaires. Sans examiner ce qui attriſta le Fils de Dieu au point où il le fut & ou il le temoigna l'être, nous ne pouvons douter que ſa douleur n'ait été auſſi veritable dans ſon principe & auſſi raiſonnable, qu'elle étoit amere & ſenſible dans ſes effets : au lieu que ce qui fait en mille rencontres, toute ma peine, ce n'eſt qu'une idée & qu'un phantôme ; ce n'eſt que ma delicateſſe extrême, que mon humeur inquiete, que mon orgüeil, que mon amour propre. Car ſi je veux bien rentrer en moi-même & ſonder le fond de mon cœur, je trouverai que c'eſt là communément ce qui remplit d'amertume. *Pourquoy êtes-vous triſte, ô mon ame, & pourquoi vous troublez-vous?* c'eſt que vous êtes ingenieuſe à vous tourmenter, ſouvent ſans raiſon, & mêmes contre toute raiſon.

Pſal. 41.

Mais ſoit que mes chagrins ſoient bien ou mal fondez, comment eſt-ce que je les ſupporte ? Combien de reflexions également inutiles & affligeantes, dont je me ronge en ſecret ? Combien de vaines diſtractions que je tâche à me procurer, & au dedans, & au dehors, ſous le ſpecieux pretexte de guerir mon imagination, & de la

detourner des objets dont elle eſt frappée ; Combien quelquefoix de dépits & d'animoſitez contre les perſonnes à qui j'attribuë ma peine, & que j'en crois être les autheurs ? A l'égard mêmes de ceux qui conſtamment & de ma propre connoiſſance, n'y ont nulle part, combien m'échappe-t'il d'impatiences & de termes offenſants, comme ſi je m'en prenois à eux, & que je fuſſe en droit, parce que je ſouffre, de les faire ſouffrir ?

O que ne ſuis-je ſoumis comme Jeſus-Chriſt ! Si je ſçavois me taire, & me tenir dans un ſilence chrétien & religieux ; ſi je me retirois dans l'interieur de mon ame, & ſi j'y renfermois toutes mes peines ; ſi pour répandre mon cœur, je n'allois qu'à Dieu, & je ne voulois point d'autre conſolation que celle qu'on goûte dans la priere & avec Dieu, que de fautes j'eviterois ! Que d'inquietudes & d'agitations je m'épargnerois ! l'Ange du Seigneur viendroit, & il me conforteroit ; ou plûtôt, le Seigneur deſcendroit lui-même avec toute l'onction de ſa grace. Il me ſerviroit de conſeil, d'ami, de confident. Il appliqueroit le remede à mon mal ; & s'il ne lui plaiſoit pas de m'en accorder l'entiere gueriſon, du moins il l'adouciroit, & me le rendroit, non ſeulement plus tolerable, mais ſalutaire & profitable. *J'étois dans le dernier abbatement*, diſoit le prophete Royal, *& je croyois que rien ne pouvoit me conſoler : mais je me ſuis ſouvenu de Dieu, & tout à coup cette vûë de Dieu m'a remis dans le calme* Pſal. 76.

& dans la joie. Voilà ce que ce saint Roi avoit plus d'une fois éprouvé : pourquoi ne l'éprouverois-je pas de mêmes ?

SECOND POINT. Un autre peine interieure dont le Sauveur des hommes se sentit atteint, ce fut l'ennuy. *Il commença à s'ennuyer*, dit l'Evangile. C'étoit une suite naturelle de la tristesse qui l'accabloit. Tout lui devint insipide, & il ne prit plus de gout à rien. Ces grands motifs qui l'avoient auparavant animé & si sensiblement touché, sans rien perdre pour lui de leur premiere force, perdirent du reste toute leur pointe, Ils le soutenoient toujours, mais sans aucun de ces sentimens, ni aucune de ces impressions secretes, qui exitent une ame & l'encouragent. Tellement qu'il se trouvoit comme abandoné à lui-même & à la desolation de son cœur. Etant mille fois plus difficile à porter que toute autre peine, quelque violente d'ailleurs qu'elle puisse être. Etat où se trouvent encore de tems en tems une infinité de personnes devotes & religieuses.

Marc. c. 14.

Il y a des tems où l'on tombe dans le degoût de tous les exercices de pieté & de religion. Rien n'affectionne, rien ne plait. On est rebuté de l'oraison, de la confession, de la communion, des lectures spirituelles, de toutes ses observances & de toutes ses pratiques. Peu s'en faut qu'on n'en vienne quelquefois jusqu'à se degouter même de sa vocation, & à concevoir certains regrets de ce qu'on a quitté dans

le monde. N'ay-je point été bien des fois en de pareilles dispositions, & n'y suis-je point encore assez souvent ? Si ce n'est point moi qui me suis reduit là par un relâchement volontaire, je ne dois point m'en affliger. Ce sont alors des tentations qui me peuvent être très-salutaires, & dont il ne tient qu'à moi de profiter au centuple, en donnant à Dieu par ma constance la preuve la plus certaine de ma fidelité. Mais le mal est que ce degout & cet ennuy ne vient communément que de moi-même que de ma negligence & de ma tiedeur. Je ne voudrois pas me faire la moindre violence pour me reveiller & pour m'élever à Dieu. Est-il surprenant alors que le poids de la nature m'entraisne, & dois-je m'étonner que Dieu ne se communiquant plus à moi, parce que je m'attache si peu à lui, je ne fasse que languir dans sa maison, & que le tems que je passe auprès de lui, me semble si long ? Ah ! les heures me paroissent bien plus courtes, par tout où je satisfaits mon inclination.

Il est vrai neanmoins, & il peut arriver quelquefois que ce ne soit pas par ma faute que je tombe dans cette langueur & que je sens cet éloignement des choses de Dieu. Mais sçais-je me rendre cette épreuve aussi utille qu'elle le peut être ? Je pourrois sanctifier mon ennuy même & mon degout. Je pourrois m'en faire un moyen de pratiquer les plus excellentes vertus, la patience, la penitence, la perseverance. Ce

n'eſt pas un petit merite devant Dieu, que de ſçavoir s'ennuyer pour Dieu. Ce n'eſt pas une petite perfection, que d'avancer toûjours, malgré l'ennuy, dans la voye de la perfection. C'a été le don des Saints, & ce n'eſt gueres le mien. Dés qu'un exercice commence à me déplaire, ou je le laiſſe abſolument, ou je ne m'en acquitte que très-imparfaitement. Je me fais du degoût où je ſuis, une raiſon de me relaſcher: au lieu que je devrois, avec la grace du Dieu qui m'éprouve dans ce degoût & par ce degoût, recüeillir toute ma force, & m'élever au-deſſus moy-même. Jamais David ne glorifia plus Dieu qu'en lui diſant: *Vous vous êtes retiré de moi, Seigneur; & moi, je ne me ſuis point retiré de vous ni de vos commendements.* C'eſt là que je donnerois à Dieu plus de gloire. C'eſt là que j'amaſſerois des treſors infinis de merites.

Pſal. 118.

TROISIE'ME POINT. Un troiſiéme ſentiment dont le cœur de Jeſus-Chriſt fut preſſé & ſerré, c'eſt la crainte & la plus vive repugnance. Au milieu des tenebres de la nuit qui l'environnent & dans ce lieu deſert où il s'étoit retiré, toute l'idée de ſa paſſion lui vient à l'eſprit, & ſe trouvant à la veille d'une mort ſi ignominieuſe & ſi douloureuſe, il s'en fit une image qui le ſaiſit de frayeur. L'impreſſion fut telle que tous ſes ſens en furent troublez; & l'extrême repugnance qu'il ſentit, le porta même à demander de ne point boire un

calice auſſi amer que celui qui lui étoit preparé : *Mon Pere s'il eſt poſſible, detournez de moi ce calice.* Et ſans doute il n'eſt pas étonnant qu'à la veûë de tant d'opprobres où il alloit être expoſé, & de tant de ſouffrances où ſon corps devoit être livré, toute la nature ſe revoltaſſe. Jamais combat interieur ne dut être plus violent, ni ne le fut en effet. Il en tomba dans une mortelle agonie, & il en fut tout couvert, depuis la tête juſques aux pieds, d'une ſueur de ſang. Mais tout cela ne ſe paſſoit aprés-tout que dans l'appetit ſenſible ; & ſans égard aux revoltes de la nature, la volonté demeuroit toûjours également ferme & conſtante. Auſſi dés le moment qu'il fallut en venir à l'execution, & que ſes ennemis approcherent pour le prendre, il ne penſa point à fuïr ni à ſe cacher. Au contraire il s'avança lui-même vers eux illeur declara qui il étoit : *C'eſt moi*, lur dit-il, *que vous cherchez : voici votre heure & l'empire des tenebres.* Vous pouvez faire de ma perſonne tout ce qui vous eſt ordonné. Quel effroy tout enſemble & quel courage dans cet Homme Dieu ! Quelle conſternation, & quelle reſolution ! *Joan. c. 18. Luc. c. 22.*

Quand il ſe preſente une occaſion, où j'ay à me vaincre moi-même, je ne puis d'abord arrêter certains ſentimens naturels qui s'élevent dans mon cœur & certaines repugnances involontaires. N'eſt-ce pas ſur tout ce que l'on éprouve dans une retraite ? Il n'y a point d'ame ſi tiede & ſi aſſidormie, qui ne ſe reveille en ce ſaint

tems & ne ſe ranime. Dieu parle au cœur ; la grace éclaire l'eſprit ; on ſe reproche ſes égarements, & l'on en découvre les principes. De là même on voit de quels remedes on devroit uſer, & ce qu'il y auroit à faire : on ſent qu'on n'eſt pas à beaucoup près ce qu'on devroit être, & l'on rençonnoit à quoi il tient qu'on ne le ſoit. Mais on craint de s'y engager & de l'entreprendre. On s'y propoſe des difficultés infinies, & l'on ſe défie ſur cela de ſes forces. On diſpute avec ſoi-même, mais tout le fruit de ces longs raiſonnements eſt une incertitude où l'on ne conclut rien, & l'on ne ſe determine à rien.

N'eſt-ce pas là peut-être l'état où je me trouve préſentement ? Envain je voudrois me tromper & m'aveugler, Dieu malgré moi ne me fait que trop connoître ce qu'il faudroit changer & réformer dans ma vie pour la rendre plus religieuſe. Certains exemples que j'ay devant les yeux, les remords ſecrets de ma conſcience, les avis de mes ſuperieurs, les reflexions que j'ai faites dans le cours de ma retraite, & que je fais encore, tout cela ne me permet pas d'ignorer à quoi je devrois mettre ordre, & tout cela m'inſpire aſſez de bonnes vûes & de bons ſentiments. Mais qu'eſt-ce qui m'arrête ? ce qui m'a cent fois arrêté ; une vaine peur & une timidité que je n'ai pas la force de ſurmonter, & qui me repréſente les choſes comme inſoutenables pour moi & comme impraticables. Ces fauſſes erreurs dont je me laiſſe préoccuper ont

même jusqu'à me faire imaginer mille raisons apparentes de differer, de ne point aller tout d'un coup si avant ni si vite. Jesus-Christ ne differa ni ne délibera point de la sorte. Etoit-il toutefois, au fonds de son cœur, moins agité que moi? Avoit-il moins sujet de l'être; Cette passion qu'il envisageoit de si près, & dont il s'étoit si vivement retracé dans l'esprit toute l'horreur, devoit-elle moins lui couter; & avoit-elle moins de quoi l'étonner; Ah! me laisserai-je toujours intimider & deconcerter aux moindres obstacles que ma foiblesse fait naître, & qu'elle augmente dans mon idée; Ou si la crainte me previent, n'apprendrai-je jamais à me raffermir contre ses premiers mouvemens; & jamais ne me dirai-je aussi resolument, & aussi efficacement que le dit Jesus-Christ à ses disciples: *Levons-nous, & marchons, &c.* *Matth. c. 26.*

CONCLUSION. Aimable Sauveur, c'est par vôtre sagesse & vôtre misericorde infinie, que vous avez voulu paroitre foible comme moi, & être sujet aux mêmes revoltes interieures que moi, afin que vôtre exemple m'instruisit & qu'il me fortifiât. Sans cela, ô mon Dieu, sans cette regle & ce soutien que je trouve en vous, où en serois-je à certains moments, & que deviendrois-je; Vous voyez combien je suis different de moi-même d'une heure à une autre, & de quelles vicissitudes je suis continuellement agité. Un jour mon ame est en paix, & même dans une sainte

allegresse ; mes devoirs me plaisent, & je goûte le bonheur de mon état ; rien ne me fait peine, & il me semble qu'il n'y a point de victoire que je ne sois en disposition de remporter sur moi-même & sur toutes les passions de mon cœur. Mais dès le jour suivant, ce n'est plus moi Mes exercices me sont à charge ; je m'en fais une fatigue, & j'y sens une opposition qui me les rend non-seulement insipides, mais très-penibles. Ainsi toute ma vie n'est qu'un combat perpetuel, & qu'une variation, où il semble que tour à tour deux esprits tout contraires me gouvernent.

Pourquoi, Seigneur, le permettez-vous ? Vous avez en cela comme en tout le reste, vos desseins ; vous avez vos veûës, & des veûës de salut pour moi & de sanctifications. Vous voulez que je sois éprouvé comme vous l'avez été. Vous voulez que je pratique dans mon état les mêmes vertus, & que j'acquiere par proportion les mêmes merites. Vous voulez que j'endure le même martire du cœur, & que je fasse le même sacrifice de toutes les douceurs de l'esprit & de toutes les consolations. Ainsi soit-il, ô mon Dieu, puisque c'est vôtre volonté. Il me seroit trop aisé & trop doux de vous suivre, si j'y sentois toûjours le même attrait. Vous cependant, Seigneur, ne cessez point de me soutenir, non seulement de vôtre exemple, mais de la grace qui l'accompagne. Que l'un & l'autre m'affermissent tellement dans vos voyes, qu'il n'y ait ni tristesse, ni ennuis,

ni crainte qui puiſſent m'en detourner. Que j'y marche toûjours du même pas, quoique ce ne ſoit pas toûjours avec le même goût. Plus j'aurai à prendre ſur moi pour y avancer, plus ma perſeverance vous ſera glorieuſe, & plus vous lui preparerez de couronnes pour la recompenſer.

TROISIEME MEDITATION.

Des douleurs exterieures de Jeſus-Chriſt dans ſa Paſſion.

Ipſe autem vulneratus eſt propter iniquitates noſtras, attritus eſt propter ſcelera noſtra. *Iſaï. c. 53.*

Il a été couvert de bleſſures pour nos pechez, & c'eſt pour nos crimes qu'il a été briſé de coups.

PREMIER POINT. OUTRE que l'ame de Jeſus-Chriſt devoit ſervir à l'expiation de nos pechez, & par ſes peines interieures ſatisfaire à la juſtice divine; Dieu qui lui avoit donné un corps capable de ſouffrir, vouloit encore que ce ſacré corps fut livré aux plus cruels tourments. C'eſt pour cela que le Sauveur des hommes endura une ſi rigoureuſe paſſion, & qu'après avoir répandu tout ſon ſang, il expira enfin ſur la croix. Leçon bien ſenſible pour moi, & admirable modelle d'u-

ne des vertus les plus propres du chriſtianiſme & ſur tout de la profeſſion religieuſe, qui eſt la mortification des ſens.

Ce que j'ai premierement à conſiderer, c'eſt ce que mon Sauveur, a ſouffert; & pour m'en former quelque idée, il me ſuffit de prendre le crucifix; d'attacher mes regards ſur ce corps adorable, tout enſanglanté & tout couvert de playes; de le contempler à loiſir, & d'entendre au fond de mon ame les paroles que m'adreſſe par ſon prophéte ce Dieu mourant: *O vous tous qui paſſez par le chemin* de cette vie mortelle, *faites attention & voyez, ſi jamais il y eut de ſouffrances pareilles aux miennes.* Je n'ai qu'à parcourir des yeux, ce viſage meurtri de ſoufflets & tout livide, cette tête couronnée d'épines, cette bouche abbreuvée de fiel, ces mains & ces pieds percez de cloux, ce côté ouvert d'une lance, tous ces membres déchirez & diſloquez. Voilà l'état où l'ont mis ces bourreaux, & où il eſt mort. Que puis je repondre à cet exemple, & que me dit mon cœur à ce ſpectacle?

Theren ſ. 1.

Quand on me parle de pénitence, & qu'on m'exhorte, ſelon le langage de l'Apôtre ſaint Paul, *à porter ſur mon Corps la mortification de Jeſus-Chriſt*, s'agit-il pour moi de tout cela. & me demande-t'on tout cela? On exige de moi une vie auſtere; mais à quoi ſe reduit cette auſterité de vie? aux obſervances de ma regle: car il n'y a point par rapport à moi de plus ſolide mortification, & c'eſt là, ſui-

2. Cor. ſ. 4.

vant les vûes de Dieu, que toute ma pénitence eſt renfermée. Ne donner de nourriture à mon corps qu'autant que la regle lui en accorde, & que celle que la regle lui accorde. Ne prendre de repos que dans le tems preſcrit par la regle, & que ſelon la meſure du tems que la regle y a deſtiné. N'avoir ni pour mon vêtement ni pour ma demeure, ni pour toutes les autres choſes qui ſervent à mon entretien, que ce qui eſt conforme à la regle & à la plus étroite rigueur de la regle. Vaincre là-deſſus toutes les revoltes de la nature, & n'écouter aucun des prétextes dont l'amour propre à coutume de s'autoriſer. Du reſte, ſoutenir avec courage & ſans m'épargner, tout le poids de la regle, dans les exercices laborieux où elle m'applique, dans les veilles de la nuit, dans le chant du cœur, dans les travail des mains, dans les fonctions & les fatigues de mon emploi, dans tout ce qui regarde mon miniſtere. Vivre de la ſorte non pas pour un jour, ni pour une ſemaine, ni pour une année, mais ſans interruption & ſans relâche juſques à la mort; voilà de ma part tout ce que Dieu attend, & de quoi il ſe contente; voilà où je puis me fixer. Il eſt vrai que cela eſt mortifiant, & il eſt ſur tout vrai que cette continuité eſt bien penible & bien peſante: mais après tout, qu'y a-t'il là qui ſoit comparable aux douleurs & à la paſſion de Jeſus-Chriſt?

Cependant, ne ſuis-je pas obligé de re-

connoître icy devant Dieu & à ma confusion, que ma principale étude dans la vie & mon soin le plus ordinaire, est de m'adoucir le plus qu'il m'est possible, toutes ces mortifications de mon état? Combien en retranche-t'on, & combien de soulagements cherche-t'on à se procurer d'ailleurs? Les raisons en apparence ne manquent pas pour cela, & l'on sçait bien s'en prévaloir. Je l'ai bien sçû moi-même jusques à present. C'est-à-dire, pour ne me point flatter, & pour me juger de bonne-foi, que j'ai bien sçû me tromper, & que je prends encore plaisir à demeurer dans mes erreurs, parce qu'elles me sont commodes & qu'elles favorisent ma lâcheté. Que je changerois bien-tôt de sentimens & de conduite, si les souffrances de Jesus-Christ étoient bien gravées dans mon cœur, & si je les avois plus fortement imprimées dans mon souvenir? Tout me deviendroit leger; tout me deviendroit au moins soutenable. Quoi que pût dire la nature, je lui repondrois que je ne souffre rien en comparaison de mon Sauveur, & que s'il m'en coûte quelque chose, ce n'est pas, comme à lui, jusqu'à verser du sang. Je me dirois, & je dois en effet me le dire sans cesse, que si je ne puis vivre sur la croix, j'y puis mourir; & qu'il vaut mieux y mourir, que de vivre & de mourir sans penitence.

SECOND POINT. Pourquoi Jesus-Christ a-t'il tant souffert? Autre consideration non moins solide, ni moins touchan-

te. Il a ſouffert, parce qu'il s'y étoit engagé pour la gloire de ſon Pere & pour le ſalut des hommes. C'étoit un engagement libre dans ſon principe & plainement volontaire. Il pouvoit ne pas accepter la condition qui lui avoit été preſcrite, de ſouffrir & de mourir, s'il vouloit ſauver le monde & reparer l'injure faite à Dieu. Mais l'honneur de ſon Pere lui étoit trop cher, & il s'intereſſoit trop à notre ſalut, pour ne ſacrifier pas à l'un à l'autre ſon ſang & ſa vie. Voilà de, qu'elle maniere il avoit contracté de lui-même une obligation ſi rigoureuſe. En conſequence du conſentement qu'il y avoit donné, cette loi à laquelle il eût pû ne ſe pas ſoumettre, étoit devenuë pour lui comme un devoir indiſpenſable, & c'eſt ainſi qu'*il s'eſt fait obéiſſant juſques à la mort & à la mort de la Croix.* *Philip.* c. 2.

Quand il n'y auroit que la qualité de chrétien dont je ſuis revétu, elle ſuffiroit pour m'engager à vivre dans une continuelle pratique de la mortification de mes ſens. En nous appellant au chriſtianiſme, Jeſus-Chriſt nous a dit à tous ſans exception: *Quiconque veut venir après moi, qu'il ſe renonce ſoi-même, & qu'il porte ſa croix tous les jours: ſans cela l'on ne peut être mon diſciple.* *Luc.* c. 9. Or ſi c'eſt là la vie d'un ſimple chrétien, que doit être la vie d'un religieux? Car outre l'engagement commun & général que nous avons tous comme chrétiens, à une vie penitente & mortifiée, j'en ai un particulier comme religieux & je n'y puis manquer ſans dementir ma profeſſion. Mon état eſt

eſſentiellement un état de pénitence ; & en l'embraſſant, j'ai voulu, ou j'ai dû vouloir embraſſer tout ce qui s'y trouve inſeparablement attaché. En prononçant mes vœux, j'ai ſpecialement promis de ſuivre Jeſus-Chriſt, & par conſéquent de marcher dans la même voye que lui, qui eſt une voye de ſouffrance & de renoncement aux aiſes de la vie. J'y marche en effet, & je ne puis plus me diſpenſer deſormais d'y marcher, ou volontairement, ou malgré moi. Ma parole eſt donnée ; & de force ou de gré, il faut vivre comme les autres, obſerver la même regle & pratiquer les mêmes auſterités.

Peut-être par ma lâcheté & par la recherche de certaines commodités, puis-je, non abſolument ſecouer le joug de la mortification religieuſe, mais le diminuer, & c'eſt ce que je n'ai que trop fait depuis bien des années. Mais qu'eſt-il arrivé de là ? Deux choſes dont je ne ſçaurois aſſez gemir : c'eſt que j'ai perdu tout le mérite de ce qu'il y a dans ma regle de plus auſtére & de plus mortifiant ; & d'ailleurs que j'en ai perdu toute la douceur. Car il y a dans la mortification même une douceur ſecrette & très-ſenſible, mais qui n'eſt que pour les ames vrayement mortifiées : or ce n'eſt pas l'être que de ſe menager autant que je fais, au milieu même des rigueurs & des mortifications dont il n'eſt plus en mon pouvoir de m'exempter.

Heureux engagement de la religion ! Elle me fournit tous les moyens de ſatisfaire

à Dieu pour mes péchés, de purifier mon ame devant Dieu, d'avoir part aux ſouffrances du Fils de Dieu. Non ſeulement elle me les fournit, ces moyens ſi ſalutaires, mais elle m'y aſſujettit. C'eſt une penitence journaliere, habituelle toujours préſente. Toute autre penitence qui ſeroit purement de mon choix, me pourroit être ſuſpecte, parce que je craindrois, ou qu'elle ne fût ſuffiſante, ou qu'elle ne fût pas conforme aux deſſeins de Dieu: mais je ne puis me defier de celle-ci, puiſque je ne l'ai priſe que par la vocation divine, & que c'eſt Dieu même qui me l'a marquée. Qu'il en ſoit éternellement beni, & que j'en ſçache utilement profiter!

TROISIEME POINT Enfin, comment Jeſus-Chriſt a-t'il ſouffert? Avec une patience invincible, & avec une conſtance inalterable. Sa patience en fit, ſelon la figure du Prophéte, comme un agneau, à qui l'on enleve ſa toiſon, ſans qu'il faſſe nulle reſiſtance; ou comme une brebis qu'on mene à l'autel pour y être immolée, & qui s'y laiſſe conduire ſans ſe plaindre. Quel ſilence garda-t'il devant Pilate qui le condamna? Dit-il une parole contre les Juifs qui le trainoient au milieu de Jeruſalem, lié & garrotté contre les ſoldats qui le dechiroient de fouets dans le prétoire, ou qui lui enfençoient une couronne d'épines dans la tête; contre les bourreaux qui lui perçoient de cloux les pieds & les mains, & qui l'attachoient à la croix? Ou

eût crû qu'il étoit insensible : mais voilà l'effet de la patience dans les maux qui affligent le corps & dans les plus violentes douleurs. Ce n'est pas qu'on ne les ressente, & mêmes très-vivement : mais si l'on n'est pas toûjours maître d'arrêter quelques plaintes que la nature arrache & qui lui font un espece de soulagement, du moins l'esprit de mortification & de patience en étouffe une grande partie, & modere l'autre.

Avec cet esprit de patience & de mortification, je ne ferois point tant de retours sur moi-méme aux moindres infirmitez qui m'arrivent, & je n'aurois point tant de compassion de moi-même. Je ne temoignerois point tant ce que je souffre, & je n'en parlerois point en de termes si vifs, ni avec tant d'exageration. Je ne m'épancherois point en tant de murmures, ni avec tant d'aigreur, dès qu'il me manque quelque chose. Je ne m'épargnerois point tant, ni ne voudrois point tant l'être. Je me soumettrois à tout, j'endurerois tout sans rien dire ; ou je dirois seulement comme saint Paul, que je dois être tout revétu de la mortification de mon Sauveur. Voilà comment je parlerois, & ce que je penserois : mais pourquoi est-ce que je parle & que je pense tout autrement ? c'est que je ne sçais gueres ce que c'est que la vraye mortification, & que je ne l'ay gueres dans le cœur.

Mais ce que je sçais encore moins, c'est de joindre à la patience évangelique & là

la

la mortification religieuſe une ferme & inébranlable conſtance. La patience du Fils de Dieu ne ſe dementit pas un moment juſques au dernier ſoupir qu'il rendit ſur la croix. C'étoit-là qu'il devoit conſommer ſon ſacrifice, & il n'y avoit que la mort qui dût mettre fin à ſes douleurs ! On veut bien quelquefois mortifier ſa chair, & l'on eſt diſpoſé à ſouffrir : mais de perſeverer dans cette ſainte diſpoſition, & de ſoutenir ſans relâche cet état, c'eſt de quoi il y a peu d'exemples.

Où ſont maintenus ces religieux, ſi ennemis de leurs corps qu'ils portoient toujours juſques au tombeau la même haine contre lui, & qu'ils ne ceſſoient de le perſecuter qu'en ceſſant de vivre ? Saint François reconnoiſſoit mêmes en mourant qu'il avoit traité le ſien avec un excès de rigueur : helas ! ne tombe-t'on pas tous les jours dans un excès tout oppoſé ? A peine ai-je fait quelque effort pour dompter mes ſens & leur ai-je une fois refuſé ce qu'ils demendoient, que je me crois en droit de les dedommager dans la ſuite & de condeſcendre à toutes leurs foibleſſes. La plus legere incommodité me ſuffit pour m'interdire tout exercice de pénitence, & pour m'accorder des ſoulagements dont je me paſſerois fort bien, ſi je ſçavois prendre un peu plus ſur moi, & que je ne vouluſſe point tant me flatter. Plus j'avance dans mes années, plus je me perſuade que je puis retrancher de la ſévérité de ma régle, comme ſi à tout âge l'on n'étoit pas également

religieux. Il eſt vrai qu'il y a des égards à avoir & des meſures à garder ; mais ces meſures ont de bornes, & ſouvent on ne leur en donne point. Ah! ne comprendrai-je jamais quel eſt le bonheur d'un religieux, qui après avoir vécu dans la mortification, a l'avantage d'y mourir, & expire comme Jeſus-Chriſt entre les bras de la croix?

CONCLUSION. Dieu Redempteur du monde, Seigneur, puiſque c'eſt par la croix que vous m'avez ſauvé, comment puis-je autrement me ſauver moi-même, & quand je le pourrois, comment le voudrois-je? En vous faiſant mon Sauveur, vous vous êtes fait mon guide dans le chemin du ſalut, & par conſequent je ne puis prétendre à ce ſalut que vous m'avez merité, qu'autant que je vous ſuivrai dans la voye de la croix que vous m'avez enſeignée.

Mais ſuppoſant mêmes que je puſſe prendre une autre route, y pourroi-je conſentir? Toute ma raiſon, toute ma religion ne s'éleveroit-elle pas contre moi? Quoi, Seigneur, je vois votre ſacré Corps, ce Corps innocent, meurtri, dechiré de coups, & je voudrois flatter une chair auſſi criminelle que la mienne, & n'avoir pour elle que l'indulgence? Je vous vois abbreuvé de fiel & de vinaigre, & je voudrois contenter mes appetits; je me plaindrois qu'on ne leur accordat pas ce qu'ils deſiroient! Je vous vois finir votre vie dans le plus cruel ſupplice, & je voudrois paſſer mes jours dans une vie aiſée & douce?

Hè, Seigneur, le disciple, & mêmes le serviteur & l'esclave, doit-il donc être mieux traité que le maitre ? Quand après m'être bien épargné, moi chrétien, moi religieux, moi devoüé à vous par tant de titres, je paroitrai devant votre tribunal, comment soutiendrai-je l'affreuse difference qui se trouvera entre vous & moi ? Comment la puis-je dès maintenant soûtenir, & que faut-il autre chose pour me combler de confusion, qu'un regard vers vous & vers votre croix ; Ou plûtôt, Seigneur, que faut-il autre chose pour me ranimer, pour reveiller en moi l'esprit de mortification & de penitence, pour me revétir d'une force toute nouvelle, & pour affermir contre les plus rudes combats des sens & de la nature toute ma constance ? Non, mon Dieu, je ne sçais plus rien, ni ne veux plus rien sçavoir desormais comme votre Apôtre, que Jesus crucifié. Voilà toute ma science. Ce seroit peu de la posseder en speculation, si je ne la reduisois en pratique. Vous contempler sur la croix, Seigneur, c'est un moyen de sanctification : mais porter soi-méme sa croix & la bien porter, c'est la sanctification méme & la plus sublime perfection.

CONSIDERATION.

Sur la Lecture.

LA lecture a été de tout tems un des exercices les plus ordinaires & les plus recommandez, non seulement aux personnes religieuses, mais en général à toutes les personnes de pieté, mêmes dans le monde. Elle a servi à la conversion d'une infinité des pécheurs, & c'est elle encore qui sert de nourriture à la vraye devotion, & qui contribue extrémement à l'entretenir. Mille exemples l'ont fait connoître, & voilà pourquoi dans tous les ordres religieux, l'on a pris soin de marquer un tems particulier pour cette pratique si salutaire. Or, comme il y a de mauvais livres, qu'il y en a d'indifferens, & qu'il y en a enfin de bons, il faut de même raisonner des lectures. Il y en a de mauvaises qui sont défendues, il y en a d'indifferentes, qui sont tolerées; & il y en a de bonnes, qui sont prescrites & ordonnées. C'est par rapport à ces trois caracteres, que nous pouvons considerer tout ce qui regarde la lecture.

PREMIER POINT. Lectures mauvaises & deffendues. Il y en a de deux sortes. Les unes sont mauvaises ou moins dangereuses par rapport aux mœurs, &

les autres le ſont par rapport à la foi & à la vraie pieté. Les premieres, qui peuvent corrompre les ames & les porter au vice, ne ſont pas communes dans les maiſons religieuſes, & c'eſt un article ſur lequel il y a peu de reflexion à faire. Mais pour les lectures capables d'alterer la foi, & d'éloigner du droit chemin d'une ſolide pieté, elles ne ſont que trop fréquantes, & l'on ne peut uſer là-deſſus de trop de vigilence ni de trop de précaution. Combien y a-t-il de livres qui ſe répendent, & qui ſont évidemment remplis d'erreurs condamnées par l'Egliſe ? Combien y en a-t-il dont la doctrine eſt au moins très-ſuſpecte, & dont le poiſon eſt d'autant plus à craindre, qu'il eſt plus ſubtil & plus caché ? Combien ſont pleins de maximes, qui ne tendent qu'à decrditer d'anciennes & de bonnes pratiques, & qu'à les abolir pour en ſubſtituer de nouvelles ? On peut dire certainement que ce ſont la de mauvaiſes lectures. Auſſi l'Egliſe en a-t-elle très-expreſſément defendu quelques-unes ; & quoiqu'elle ne ſe ſoit pas ſi formellement expliquée ſur les autres, parce qu'il en faudroit venir à de trop longues diſcutions, ſes miniſtres & ſes vrais paſteurs s'en ſont aſſez declarez pour elle, & ont pris ſoin de découvrir aux ames fidelles le venin qu'on leur preſentoit.

Lectures ſur tout nuiſibles aux perſonnes du ſexe, qui n'ayant pas certaines connoiſſances, ſe laiſſent plus aiſément préoccuper & ſurprendre. Et c'eſt une reponſe bien frivole que ce qu'elles diſent ordinai-

rement pour leur defenſe, ſçavoir, qu'elles ne remarquent rien que d'édifiant dans ces lectures qu'on voudroit leur interdire, & qu'elles n'en voyent pas la contagion. Voilà comment elles reſonnent; & c'eſt juſtement reſonner, comme ſi prenant une liqueur empoiſonnée, elles ſe croyoient en ſûreté, parce qu'elles n'y apperçoivent rien que d'agreable à la vûë & au goût. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elles la viſſent, cette contagion: car alors elles ſeroient plus en état de s'en preſerver: Mais ne la voyant pas & étant neanmoins d'ailleurs averties qu'il y en a, la ſageſſe leur dicte-t'elle autre choſe, ſinon qu'elles doivent abſolument rejetter, ce qui pourroit, ſans qu'elles y priſſent garde, les infecter & les égarer: Ce n'eſt point toutesfois ainſi que la plûpart en uſent. Dès-là que certains livres ont cours dans le monde, on veut les voir; & par un fonds de malignité qui nous eſt naturel, c'eſt aſſez que ce ſoient des livres notez & proſcrits, pour piquer davantage la curioſité & pour la redoubler. En vain des ſuperieurs ſages & vigilants, prennent des meſures pour leur fermer l'entrée dans une communauté: on ſçait les ſouſtraire à leur vigilance & les faire venir dans ſes mains. On les lit ſecretement, mais aſſiduément, & l'on en repait ſon ame comme de la nourriture la plus exquiſe.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt que tout cela ſe fait ſans ſcrupule, malgré les condamnations les plus formelles & les plus rigoureuſes des puiſſances Eccleſiaſtiques:

Elles s'uniroient toutes, & lanceroient tous leurs anathémes, qu'on ne reviendroit pas de ſes préjugez & de ſon entétement. En verité peut-on croire alors qu'on ſoit conduit par l'eſprit de Dieu ? Peut-on eſperer que Dieu répande ſa benediction ſur de ſemblables lectures ? Peut-on s'aſſûrer qu'on n'ait rien à craindre, ni rien à ſe reprocher du côté de la conſcience ? Et ſi l'on ſe le perſuade, n'eſt-ce pas une des plus groſſieres illuſions ?

Il ſeroit bien plus religieux d'obſerver les regles ſuivantes, & de s'y attacher inviolablement : 1. De ne lire aucun livre contre le gré des ſuperieurs. 2. De conſulter ſur chaque livre qu'on lit, ou qu'on auroit deſſein de lire, un directeur éclairé & d'une doctrine éprouvée. 3. De mortifier une demangeaiſon extréme qu'ont des perſonnes religieuſes, de voir tout ce qui s'écrit & qui ſe debite : ſe figurant qu'elles ſont en état d'en juger, & qu'il n'y a là-deſſus pour elles, ni peine à ſe faire, ni riſque à courir. 4. De s'abſtenir generalement de toute lecture ſuſpecte : car il ſuffit qu'elle ſoit ſuſpecte. Or peut-on ignorer que bien des ouvrages dont on eſt ſi curieux, ſont au moins des livres ſuſpects & très-ſuſpects ? Si l'on avoit ſuivi ces principes en pluſieurs communautez, la foi y ſeroit plus pure, l'eſprit des ſaints Fondateurs s'y ſeroit mieux conſervé ; les partis ne s'y ſeroient point élevez, & l'union des cœurs y auroit été par là même beaucoup mieux cimentée & mieux entretenuë ; on

n'auroit point lieu de déplorer les breches qui s'y ſont faites à l'ancienne diſcipline, & à l'éxacte régularité, comme à la ſolide pieté des premiers tems.

SECOND POINT. Lectures indifferentes & tolerées. Il y a des livres qui ne ſont ni mauvais, ni bons, par rapport à la foi ou aux mœurs. Ce ſont des ouvrages d'eſprit, dont les ſujets ne regardent, ni les veritez de la religion, ni les devoirs de la pieté, On les lit pour paſſer le temps & par une eſpece de recreation, ſans y chercher aucun fruit pour l'édification de ſon ame, mais auſſi ſans y craindre aucun danger. Dans les maiſons bien régulieres & où l'obſervance eſt encore en ſa premiere vigueur, on ne s'arrête gueres à ces ſortes de lectures. Ce ſont des amuſements peu profitables, ſur tout pour des filles qui ſe ſont devouées au ſervice de Dieu, & qui n'ont nul beſoin de cultiver certains talents, ni d'acquerir certaines connoiſſances. L'oraiſon, la meditation des choſes ſaintes, le chant du cœur, quelque lecture édifiente, quelques conferences entre elles & quelques converſations ſages & utiles; du reſte le travail, ſelon les differentes fonctions où l'obéiſſance les employe: voilà l'occupation qui leur convient, & ce qui doit remplir toute leur journée.

Auſſi la regle n'en marque-t-elle pas communément davantage. Cependant par une tolerance, qui peu à peu s'eſt intro-

duite & qui ne croit que trop, la plûpart des perſonnes qui conduiſent les communautez n'ont pas crû devoir ſe roidir contre ces lectures juſqu'a les défendre abſolument & à les proſcrire. Ainſi le ſilence des ſuperieurs & je ne ſçais quel uſage ſemble les autoriſer.

Mais ſi l'on n'a pas aſſez d'empire ſur ſoi-même pour ſe refuſer ces vains délaiſſements d'eſprit & pour s'en priver, du moins doit-on prendre garde à bien des deſordres où l'on tombe ſur cela & à bien des abus qui s'y commettent. 1. Dés qu'une fois on y a pris goût, on y donne trop de temps. D'une lecture à laquelle quelques moments devroient ſuffire, on ſe fait un exercice journalier & habituel. Car le goût eſt toûjours accompagné de quelque paſſion; & quand la paſſion de lire s'eſt emparée d'un eſprit, on ne connoît plus de bornes & l'on ne garde plus de meſures. 2. Ce qui arrive de là, c'eſt qu'on s'entête tellement d'une lecture qui plait, qu'on en néglige ſes pratiques ordinaires & ſes devoirs. On en retranche une partie, & l'on s'acquitte précipitamment du reſte. Si cependant le jour on ne peut ſe ménager tout le temps qu'on ſouhaiteroit, on le prend ſur ſon repos pendant la nuit; & pourvû que l'on ſe contente, on n'a égard, ni à la regle qu'on viole, ni même à ſa ſanté qu'on endommage. 3. Ce qu'il y a encore de très-pernicieux, c'eſt que par ces lectures prophanes dont on ſe laiſſe vainement repaître l'imaginatien, & dont

on ſe fait ou une étude, ou un divertiſſement, on vient à ſe degoûter peu à peu des livres ſpirituels. On ne les lit plus que par maniere d'acquit & que pour ne les pas abandonner tout à fait : mais à peine en a-t'on parcouru des yeux quelques pages, qu'on retourne inceſſament aux autres, & qu'on y porte toute ſon attention. Les meilleurs ouvrages, les plus remplis, non-ſeulement de religion, mais de ſens & de raiſon, ne paroiſſent rien en comparaiſon de ceux-ci. On ne les croit propres que pour des commençants & pour des novices, & par un renverſement dont gemiſſent toutes les perſonnes ſages, on préfere, comme diſoit l'Apôtre, des frivoles diſcours à la plus ſaine Doctrine & des fables à la verité. 4. Encore tire-t'on de là une eſpece de gloire. On ſe pique d'un diſcernement plus juſte & plus fin, pour reconnoitre les livres bien écrits & pour en juger. On ſe charge la memoire de divers endroits qu'on a recüeillis & qu'on recite bien ou mal, mais toûjours avec une certaine oſtentation. On acquiert ainſi le nom de fille habile, ou l'on prétend l'acquerir. On en eſt jaloux ; & l'on ne ſe ſouvient pas que la plus belle ſcience d'une ame religieuſe, eſt de ſçavoir s'humilier, s'avancer dans les voyes de Dieu, & ſe ſanctifier. Or voilà ce qu'on n'apprend gueres dans ces livres qu'on recherche avec tant de ſoin ; & toute autre ſcience neanmoins ſans celle-là, n'eſt que vanité.

TROISIE'ME POINT. Bonnes lectures & expréſſement ordonnées. Deux choſes contribuent à rendre une lecture utile & ſalutaire : la qualité du livre qu'on lit, & la maniere dont on le lit. Quant à la qualité du livre, quoi-qu'il y ait ſans doute des livres de pieté beaucoup meilleurs les uns que les autres, chacun dans le choix qu'on en doit faire, peut ſe conſulter ſoi-même, & ſuivre là-deſſus ſon attrait. Quelques-uns aiment mieux des livres qui les inſtruiſent, & d'autres préferent les livres qui les affectionnent & qui les touchent. Ceux-là prénnent plus de goût aux hiſtoires & aux vies des Saints, qui leur mettent devant les yeux des exemples à imiter ; & ceux-ci en ont plus pour les traitez ſpirituels, qui leur developpent le fond des matieres, & qui les convainquent par des raiſonnemens. Quoi qu'il en ſoit, il importe peu, ce ſemble, à quelle ſorte de livres on s'attache, pourvû que ce ſoient de bons livres, c'eſt à dire des livres orthodoxes, édifiants, & dont on puiſſe tirer du profit pour ſon avancement & ſa perfection.

Mais il ne ſuffit pas de les lire, il faut les bien lire : car ſouvent tout dépend de la maniere, & il y a en toutes choſes une methode, qui leur donne plus d'efficace & plus de vertu. Lire à la hâte & comme en courant, c'eſt s'expoſer à ne rien retenir d'une lecture ; & à n'en recevoir nulle impreſſion, puiſqu'il n'eſt pas poſſible qu'on y faſſe alors toute l'attention neceſſaire,

Les viandes prises avec trop d'avidité & trop vite, causent ordinairement à la santé plus de dommage que de bien. Lire trop chaque fois & hors de mesure, c'est se remplir l'esprit d'une infinité d'idées, qu'il ne peut plus arranger & dont il ne lui reste qu'une vûë confuse & superficielle. L'excès de nourriture, quelque saine qu'elle soit, charge un estomach & le met hors d'état de la digerer. Lire pour remarquer certaines sentences ou de l'Ecriture ou des Peres, certaines pensées nouvelles & moins communes, c'est faire de sa lecture une étude: or toute étude desseche le cœur & le distrait. Lire, & s'arrêter, en lisant, à la beauté du stile & à la pureté du langage, c'est prendre le change & à s'amuser à des fleurs, au lieu de recüeillir les fruits.

De tout ceci il est aisé de conclure comment on doit faire la lecture spirituelle, & quelles regles il y faut observer. C'est, 1. De s'addresser d'abord à Dieu, & d'élever vers lui le cœur pour lui demander les lumieres de son Esprit: car il n'y a que Dieu qui donne l'accroissement, sur-tout à sa parole, soit lûë ou entenduë. 2. De lire posément, & de bien peser les choses, afin qu'elles puissent mieux s'imprimer, & qu'elles s'insinüent doucement dans l'ame, comme une rosée qui tombe goute à goute & qui penetre ainsi la terre. 3. Pour cela de lire peu chaque jour, estimant beaucoup plus une courte lecture, faite avec reflexion, qu'une autre plus longue, mais aussi plus legere & mal digerée! 4. De de-

meurer à certains endroits dont on ſe ſent plus frappé, de les repaſſer & de les goûter, faiſant un retour ſur ſoi-même & ſe les appliquant. De cette ſorte la lecture devient une eſpece de meditation; & c'eſt un avis très-ſage que donnent les Maitres de la vie devote, aux perſonnes qui ne ſont point encore verſées dans la pratique de l'oraiſon & qui veulent s'y forme, de commencer par ces lectures, & de ſe contenter d'en tirer quelques bonnes reſolutions. 5. De relire de tems en tems certains livres generalement eſtimez, & dont on a connu par ſoi-même l'utilité & la ſolidité, c'eſt une erreur dont ſe laiſſent prevenir bien des perſonnes, de ne vouloir jamais lire deux fois le même livre, & de ſe perſuader qu'ayant plû dans une premiere lecture, il ennuyera dans la ſeconde. Un livre ſolide eſt comme une riche mine, où l'on trouve toûjours à creuſer & à profiter. Voilà tout ce qui regarde l'exercice de la lecture ſpirituelle. C'eſt à nous de mettre en œuvre un moyen de ſanctification auſſi efficace que celui-là, qui nous eſt ſi aiſé & ſi preſent.

HUITIE'ME JOUR.

PREMIERE MEDITATION.

De la Vie nouvelle de Jeſus-Chriſt dans ſa Reſurrection.

Rom. 6. Quomodò Chriſtus ſurrexit à mortuis; ita & nos in novitate vitæ ambulemus

Comme Jeſus-Chriſt eſt reſuſcité d'entre les morts, il faut auſſi que nous marchions dans une vie nouvelle.

PREMIER POINT. JEsus-Christ n'étoit pas deſcendu dans le tombeau pour y demeurer, & s'il avoit ſubi la loi de la mort, c'étoit pour triompher enſuite de la mort même, & pour la ſoumettre à ſon empire. Or ce qu'il y a d'abord de bien remarquable dans la reſurrection de cet Homme-Dieu, c'eſt que ce fut lui-même qui ſe reſſuſcita.

Pſal. 87. Le Prophete avoit dit de lui qu'il ſeroit *libre entre les morts*: c'eſt-à-dire, qu'il mourroit quand il voudroit, & comme il voudroit; mais qu'il ſçauroit auſſi ſe degager

des liens de la mort, au moment qu'il avoit marqué, & qu'il ne seroit pas moins puissant pour se ressusciter lui-même, qu'il l'auroit été pour ressusciter les autres. Voilà ce qui s'accomplit dès le troisiéme jour depuis sa passion. Sans nul secours que cette vertu divine & toute miraculeuse, qu'il avoit exercée sur tant de sujets & fait éclater en tant d'occasions, l'heure venue & dès le grand matin, il ouvre le sepulchre où son corps étoit enfermé; il le ranime, & le tire du sein de la terre; il paroit au milieu des soldats qui le gardoient, & il les saisit d'une telle épouvante, qu'aucun d'eux n'ose faire le moindre effort pour lui resister & pour l'arrêter. *O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguil'on? Je serai moi-même ta mort*, & après avoir étandu ta domination & porté tes coups jusques sur moi, ainsi que je l'ai permis, il faut à present que tu cedes malgré toi à mon souverain pouvoir. Paroles du Prophete Osée & de l'Apôtre saint Paul, que l'Eglise applique à ce Dieu vainqueur de la mort, & qui nous font connoitre par quelle vertu il opera ce grand miracle de sa propre resurrection.

Ce seroit dans moi la plus grossiere de toutes les erreurs & une presomption insoutenable, si je prétendois être en état moi-même de me ressusciter selon l'esprit & selon Dieu. Aussi foible que je le suis, comment oserois-je me flatter de pouvoir, sans la grace de mon Dieu, vaincre mes mauvaises habitudes & me défaire de toutes mes im-

perfections ? L'exemple de Jesus-Christ ne doit donc point en cela me servir de regle, & là dessus il n'y a nulle comparaison à faire. Mais cette grace de Dieu supposée, comme un principe necessaire & absolument requis ; cette grace sur laquelle je puis compter par la misericorde du Seigneur, & qui bien loin de se refuser à moi, vient au contraire de redoubler auprès de moi ses sollicitations, & s'est fait sentir dans ces saints jours plus fortement que jamais : il est certain du reste, que je dois agir avec elle, que j'y dois cooperer, & qu'en ce sens c'est de moi qu'il dépend de consommer l'ouvrage de ma resurrection spirituelle & de ma sanctification.

La resurrection de Jesus-Christ fut pour lui une victoire : voudrois-je que la mienne n'en fût pas une pour moi ? De mêmes que le Corps du Sauveur étoit lié dans le tombeau, j'ay mes liens qu'il faut briser : ce sont mes inclinations naturelles & mes passions. De mêmes que ce Corps étoit couvert d'une grosse pierre, j'ay une pierre bien pesante à lever : c'est le penchant de mon cœur, & la lâcheté où j'ay si longtems vécu & qui m'est devenuë habituelle. Au tour de ce Corps il y avoit une garde ennemie, qui veilloit sans cesse pour empêcher qu'on ne l'enlevât : & outre les ennemis invisibles de mon salut & de ma perfection, qui n'ont que trop d'attention & de vigilance pour me retenir, combien d'autres ennemis ai-je encore à craindre ? Certaines considerations humaines, cer-

tains exemples, certaines railleries & certains discours, certaines amitiez & certaines liaisons, certaines coûtumes, certaines occasions frequentes & engageantes dont il m'est si difficile de me defendre, en un mot tout ce qui m'a servi jusques à present d'obstacle, & que je n'ai pas eu la force de surmonter. Mais malgré toutes les difficultez & tous les obstacles, le Fils de Dieu ne tarda pas à executer la parole qu'il avoit donnée à ses Apôtres de ressusciter & de se faire voir encore à eux: & sans aller plus loin, pendant cette retraite que je vais finir, j'ai tant fait de promesses à Dieu, je lui ai donné tant de paroles, je lui ai tant protesté de fois que par un changement réel & veritable, je voulois vivre dans la suite comme une ame ressuscité. Or voici le tems de lui montrer que je suis fidelle, & c'est dès ce jour qu'il faut mettre en pratique tout ce que j'ai resolu & tout ce que j'ai promis. Y suis-je bien determiné? J'en jugerai par l'effet. Ah! Seigneur, mon courage m'abandonnera-t-il, lorsqu'il est question de le faire paroitre? Vous ne me manquerez pas, mon Dieu: malheur à moi si je venois à vous manquer!

SECOND POINT. Jesus-Christ en se ressuscitant, reprit une vie toute nouvelle: car ce fut desormais une vie glorieuse, & toute differente de celle qu'il avoit menée jusques-là sur la terre. Ce Dieu Sauveur, sujet auparvant à toutes les mi-

ſeres d'une vie obſcure & pauvre, & à toutes les ignominies & toutes les douleurs de la plus cruelle paſſion, parut tout brillant de lumiere : tellement que la gloire de ſon Corps ſurpaſſa la plus vive ſplendeur du ſoleil. C'étoit dans ſa premiere vie un corps foible, ſenſible, capable de toutes les infirmitez humaines : mais dans cette ſeconde vie il eſt revêtu d'une force qui le met hors d'atteinte à toutes les foibleſſes de notre nature, & qui le rend invulnerable à tous les traits de ſes perſecuteurs. Sa clarté éblouit les yeux, ſon agilité le tranſporte dans un moment d'un lieu à un autre; & avec ce don de ſubtilité, qui en fait comme un corps ſpirituel, rien ne l'arrête. Il paſſe au travers des murailles, & il pénetre par tout. Ainſi peut-on dire que ce myſtere fût pour Jeſus-Chriſt une eſpece de transfiguration, mille fois encore plus éclatante que celle du Thabor.

Si je veux que ma reſurrection ſoit veritable, & auſſi parfaite qu'elle le doit être, il faut qu'elle me transforme de la même ſorte, & qu'elle produiſe en moi les mêmes changemens. Et qu'y a-t-il en effet dans toute ma vie, qui n'ait beſoin d'être reformé & renouvellé ? Saint renouvellement, ſoit interieur, ſoit exterieur ! Renouvellement interieur & dans l'eſprit : c'eſt ce qu'il y a de plus important & de plus difficile. Car il me ſeroit aiſé après une retraite de garder certains dehors, & de prendre un air plus compoſé & des manieres en apparence plus religieuſes : mais

tout cela, que ſeroit-ce ſi le cœur n'y repondoit pas, & s'il demeuroit toujours le même ? Il faut donc que je regle ſes deſirs, que je purifie ſes ſentimens, que je rectifie ſes vûes & ſes intentions, que je rabbaiſſe ſes enflures & ſes hauteurs, que e ranime ſes lenteurs & ſes lâchetez. Il faut que je le detrompe de tant de fauſſes idées & de tant d'erreurs, dont il ſe laiſſe prevenir ; que je le degage de mille petites attaches, qui toutes innocentes qu'elles paroiſſent, ne ſont ni de Dieu, ni ſelon Dieu ; que je le déprenne de cet amour propre qui le domine, & dont il eſt ſi eſclave. En un mot il faut que j'en faſſe un cœur tout noveau.

De ce renouvellement du cœur, ſuivra le renouvellement exterieur. Je m'attacherai de point en point à ma regle, & je m'acquitterai avec fidélité de tous mes exercices. Autant que ma conduite a pû mal édifier la communauté & y cauſer de ſcandale, autant y donnerai-je d'édification, lorſqu'on me verra agir avec toute une autre exactitude & toute une autre ardeur. Je me ſoumettrai à tout, je paſſerai par deſſus tout. Que dis-je, mon Dieu, & en ſera-t-il ainſi ? Helas ! ces ſentimens coûtent peu au pied d'un oratoire, & dans une meditation où votre grace me touche : mais dans la pratique ce n'eſt pas là l'ouvrage d'une ſimple meditation, ni mêmes d'une ſeule retraite. Du moins cette retraite en ſera le fondement, & je ſortirai de ma ſolitude en de ſi ſaintes reſolutions. Ce ſera beaucoup de les avoir bien impri-

mées dans mon cœur. Je les renouvellerai de jour en jour ; & de jour en jour elles contribuerunt à me renouveller moi-même.

TROISIE'ME POINT. La resurrection de Jesus-Christ eût été beaucoup moins parfaite, s'il n'eût pas repris, avec une vie glorieuse & nouvelle, une vie enfin immortelle. Mais *Jesus-Christ ressuscité ne meurt plus.* Oracle de l'Apôtre, qui s'est déja verifié depuis tant de siécles, & qui se verifiera dans tous les siécles des siécles. Les morts qui sortirent de leurs sepulchres au moment que ce Dieu-Homme expira sur la croix, ne ressuscitèrent que pour quelque tems, & demeurerent encore sujets à la mort : mais ce premier né d'entre les morts, quittant une fois le tombeau, n'y devoit plus rentrer, & en effet n'y rentrera jamais.

Rom. c. 6.

Bienheureuse immortalité, qui me represente une des vertus les plus necessaires, mais en même tems les plus difficiles & les plus rares, qui est la perseverence. Il y en a bien peu qui pour quelques jours, & mêmes pour quelques semaines ne profitent de la retraite. On en sort tout renouvellé, & comme ressuscité. Ce qu'on a promis à Dieu, on l'observe ; & sans se borner, ni à des paroles, ni à des sentimens, on en vient aux œuvres. Mais que cette resurrection, que cette conversion est sujette à de prompts retours ! N'est-ce pas ce que j'ai tant de fois éprouvé ; & sans juger des autres, n'en ai-je pas eu dans moi de fre-

quents exemples ! Quel fruit ai-je retiré de tant de retraites, & qu'elle difference y a-t'il de ce que je ſuis maintenant à ce que j'étois dans les années précédentes ? Peut-être mêmes ſeroit-il à ſouhaiter, que je fuſſe au moins tels préſentement, que j'ai été en d'autres tems de ma vie : car au lieu d'avancer & de m'élever, peut-être n'ai-je fait que d'échoir d'année en année, & que me relâcher davantage.

Quoi qu'il en ſoit, d'où vient que j'ai ſi peu profité d'un moyen ſi ſaint, & dont l'uſage m'a été ſi ordinaire ? Ce n'eſt pas que dans chaque retraite, je n'aye été éclairé & touché de Dieu. Combien de fois dans la ſincerité de mon repentir & l'ardeur de ma priere, lui ai-je dit interieurement comme David : *C'eſt maintenant, mon Dieu, que je vais commencer.* Helas ! je l'ai dit, & j'ai en effet commencé ; mais je n'ai pas achevé. Le poids de la nature m'a rentraîné dans mes premieres voyes, & fait tomber dans la même langueur. En ſera-t'il donc de mêmes encore de cette retraite : Il me ſemble que je ſuis actuellement en d'aſſez bonnes diſpoſitions : mais combien dureront elles ? Quelle eſperance puis-je avoir d'y être conſtant & de m'y maintenir ? Ou plûtôt, pourquoi ne l'eſperois-je pas ? Malgré les viciſſitudes de ma vie, le bras de Dieu n'eſt point racourci, ni la ſource de ſes graces n'eſt point épuiſée. Si ma volonté eſt changeante, il y a des moyens pour la fixer, & c'eſt à quoi je dois appliquer deſormais tous mes ſoins.

Pour peu que je veuille examiner quels ont été les principes de mes rechûtes, je les deconvrirai aiſement : or c'eſt à cela qu'il faut mettre ordre. J'y trouverai des difficultés, mais Dieu m'aidera. Si dans le paſſé j'avois eu plus de courage à les vaincre, je jouirai maintenant de mes travaux & du fruit de mes combats. N'eſt-il pas tems de me determiner tout de bon, & de prendre un parti ferme ? Les années s'en vont, & peut-être ſuis-je plus près du terme que je ne penſe. Eſt-ce trop de donner à Dieu ce qui me reſte encore juſques-là ? Il n'y aura d'élûs, que ceux qui auront perſeveré juſques à la fin.

CONCLUSION. Mettez, Seigneur, le comble à votre victoire. Employez à tirer mon ame de l'état de tiedeur où je languis, la même puiſſance qui a tiré votre corps du tombeau où la mort l'avoit reduit. Ne puis-je pas dire que l'un eſt un auſſi grand miracle que l'autre ? votre ſeule vertu, ſans qu'aucun y concourût avec vous, vous a reſſuſcité ſelon la chair ; mais afin que votre grace me reſſuſcite ſelon l'eſprit, vous voulez qu'il m'en coûte, & que je la ſeconde. Il eſt bien juſte, mon Dieu, que je faſſe pour cela quelque effort & que je contribue autant qu'il eſt en moi, à une reſurrection qui m'eſt ſi néceſſaire & ſi avantageuſe. Elle m'engagera à une vie toute nouvelle ; mais n'eſt-ce pas par ma faute, que ce ſera pour moi une nouvelle vie ? Car combien y a-t'il d'années que je

devrois m'y être accoutumé, & m'en être fait une ſainte coutume ?

Graces à votre miſericorde, il eſt encore tems, Seigneur, de l'embraſſer, & la réſolution en eſt priſe. Oui, mon Dieu, il faut deſormais que tout revive, & que tout ſe renouvelle dans moi : mon eſprit, mon cœur, toute ma conduite. Il faut que ce ſoit une reſurrection, une reformation entiere. Point de compoſition, ni de milieu. Je n'enviſage plus l'avenir. Je n'examine plus ſi je ſerai toujours ce que je ſuis à cette heure : ſi j'aurai toujours les mêmes ſentimens, & ſi je les ſuivrai toujours. Quand j'y fais attention, ma foibleſſe naturelle m'étonne, & comment aurai-je toujours la force de la ſurmonter ? Vous y pourvoirez, Seigneur, & ſi je me defie de moi-même, ce ne doit être que pour redoubler ma confiace en vous & en votre ſecours tout puiſſant. Vous ne me le refuſerez point dès que j'aurai recours à vous, & que je vous le demanderai. Or avec votre ſecours de quoi ne viendrai-je point à bout ? Non, ne penſons point tant à ce qui arrivera dans la ſuite : mais penſons bien au préſent, parce que le préſent me ſervira de préparation pour toute la ſuite, & qu'il me diſpoſera à la ſanctifier.

SECONDE MEDITATION.

Du retour de Jesus-Christ au Ciel dans son Ascension.

Que sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite non quæ super terram.

Cherchez les choses du Ciel, où Jesus-Christ est assis à la droite de Dieu; goûtez les choses du Ciel, & non point celles de la Terre.

PREMIER POINT. J'Ay commencé ma retraite par la meditation de la fin derniere pour laquelle j'ai été créé, & l'Ascension de Jesus-Christ me donne lieu de mediter encore aujourd'hui le même sujet. Car dans cette Ascension glorieuse, ce que le Fils de Dieu nous fait d'abord connoître, c'est le terme où nous devons aspirer qui est le ciel. Depuis sa resurrection il ne s'étoit fait voir à ses disciples, que de tems en tems, tantôt aux uns, tantôt aux autres. Mais en ce dernier jour, où il avoit enfin resolu de quitter la terre, il les assembla tous, & il voulut qu'ils le vissent tous sortir de ce monde & remonter à son Pere. Que prétendoit-il leur faire entendre par là? Sa principale vûe fut de les convaincre sensiblement de cette grande vérité

rité, qu'après avoir passé dans cette vie mortelle un certain nombre d'années, c'est au ciel que doit se terminer nôtre course, & que dès le tems présent nous y devons tourner toutes nos pensées & toutes nos esperances.

Il leur avoit fait là-dessus de frequentes leçons; mais ils n'en paroissoient neanmoins encore que foiblement persuadées. Il leur falloit donc une derniere leçon plus courte, plus persuasive que tous les discours, & ce fut de les rendre eux-mêmes témoins de son Ascension, & de s'élever en leur présence à cette demeure céleste où il les appelloit. A ce spectacle, tous leurs doutes s'évanouirent. Tout ce qu'il leur avoit dit du Royaume de Dieu, se retraça vivement dans leur souvenir: sçavoir, que ce Royaume étoit leur veritable patrie; qu'il y avoit des places pour chacun d'eux, & qu'il les alloit preparer; qu'il devoit les preceder comme leur chef, & qu'étant ses membres, ils devoient un jour le suivre; par conséquent, qu'il ne les laissoit sur la terre que comme dans un lieu de passage, & qu'ils ne devoient s'y regarder que comme des étrangers & des voyageurs. Toutes ces pensées se reveillerent, & les toucherent de telle sorte, qu'ils en conçurent un parfait mépris du monde, & n'eurent plus desormais de prétentions ni de vûes, que pour cette autre vie, dont ils avoient dans la personne de leur maître un gage si assûré.

Or tout cela ne m'est pas moins propre,

qu'à eux, & toutes les assûrances que leur donna Jesus-Christ, il me les donna dès-lors à moi-même. Il est donc vrai que le ciel doit être toute mon attente, & que je n'ai point d'autre terme à me proposer. Je le crois; car c'est un point de foi: mais comment est-ce que je le crois? En ai-je une certaine conviction qui se fait sentir à l'ame, qui la saisit & la possede toute entiere? Si je suis bien attaché à ce grand principe de religion, & si j'en suis bien prevenu, pourquoi est-ce que j'en tire si peu de conséquences, lorsqu'il y a des conséquences qui s'étendent si loin!

Car la verité de ce principe une fois reconnue, je ne dois plus tendre que vers le ciel: je ne dois plus en toutes choses & par préference à toutes choses, envisager que le ciel, je ne dois plus, aussi-bien que l'Apôtre, *avoir de conversation que dans le ciel.* Tout ce qui se fait sur la terre, & qui n'a de rapport qu'à la terre, quelque part d'ailleurs que j'y puisse avoir, me doit être indifferent, ou plûtôt ne doit rien être pour moi. Et en effet, dès que la terre n'est qu'un passage, quel intérêt dois-je prendre à tout ce que j'y apperçois? J'y vois bien des mouvemens; j'y vois des grandeurs & des pompes humaines, des fortunes & des prosperitez, dont l'éclat éblouit les yeux. Dans mon état même & dans la profession religieuse, je vois des regrez, des places, des distinctions, une diversité d'emplois, qui tout obscurs qu'ils sont, selon le monde, ne laif-

Philip. c. 3.

ſent pas quelquefois d'exciter des ſentimens tout mondains & de former divers intérêts tout naturels. Mais là-deſſus qu'ai-je à dire que ce que diſoit un grand Saint : *Tout cela n'eſt point mon Dieu ;* tout cela n'eſt point le ciel, ni mon terme. Ainſi je dois être inſenſible à tout cela, je n'en dois tenir nul compte. En quelle innocence & en quel degagement de cœur, m'entretiendroit une telle diſpoſition ! Je vivrois en vrai religieux, parce que je vivrois en homme vrayement mort au monde, & comme ces ſolitaires de l'ancienne loi, *dont le monde n'eſt pas digne* Quelle étoit leur continuelle occupation ? de conſiderer le ciel & d'y adreſſer tous leurs vœux. Voilà ce qu'ils faiſoient dans leurs deſerts & dans leurs cavernes : qu'ay-je à faire autre choſe dans ma ſolitude & dans la maiſon de Dieu ? *Hebr.* c. 11.

SECOND POINT. Ce ne ſeroit point aſſez que le ciel fût nôtre terme, ſi le bonheur qui nous y eſt promis, n'avoit pas dequoi combler tous nos deſirs. Mais c'eſt un bonheur parfait, puiſqu'il conſiſte dans la poſſeſſion même du ſouverain bien, qui eſt Dieu. Auſſi quel empreſſement temoigna le Sauveur du monde, & quelle ardeur de retourner dans ſon Royaume ? Quelles idées en donnoit-il à ſes Apôtres, en les diſpoſant à ſon départ, & les conſolant de la perte qu'ils alloient faire de ſa préſence viſible ? Il leur repreſentoit cette beatitude celeſte comme un repos inalterable, où ils ſeroient exempts

dès ce monde eſt l'ame, qui detachée de tout bonheur humain & préſent, ne ſoupire qu'après le bonheur à venir, & ſe met ainſi en état d'en goûter par avance la divine onction & les ſaintes douceurs.

TROISIE'ME POINT. Après nous avoir donné à connoitre, & le terme où nous ſommes appellez, & le bonheur qui nous y eſt propoſé, il reſtoit de nous apprendre à quelle condition cette ſouveraine felicité nous eſt promiſe, & par quelle voye nous y pouvons parvenir. Or c'eſt enfin ce que nous enſeigne le Fils de Dieu dans ce myſtère. Il monte au ciel, & il y entre comme dans une place de conquête. Pour l'emporter, il a fallu qu'il verſât ſon ſang, & qu'il donnât ſa vie. Verité que nous déclarent bien ſenſiblement les cicatrices de ſes playes, qu'il conſerve toujours ſur ſon ſacré Corps, tout glorieux qu'il eſt, & au milieu mêmes de ſon triomphe. En nous les montrant, il nous dit: voilà le prix que m'a coûté le Royaume que je vais poſſeder, & voilà comment vous devez l'acheter, & à quel titre vous le devez poſſeder vous-mêmes; car vous ne l'aurez point autrement que moi.

Qui peut ſe plaindre d'une loi ſi raiſonnable; & qui peut aſpirer à la même couronne que Jeſus-Chriſt, ſans vouloir la meriter comme lui? Cependant que fais-je pour cette éternité bienheureuſe? Ce n'eſt pas que je ne mene une vie aſſez contraire aux ſens & aſſez dure; car toute vie reli-

gieuſe eſt par elle-même une croix. Mais ſi ce n'eſt pas purement pour Dieu, ni en vûe de la recompenſe qu'il m'a preparée, que je porte cette croix, quoi que j'aye à ſouffrir, c'eſt par rapport au ciel comme ſi je ne faiſois rien. Je ne marche point proprement après Jeſus-Chriſt, & la malediction de ſaint Bernard tombe ſur moi : *Malheur à l'ame qui porte la croix de Jeſus-Chriſt, & qui neanmoins ne ſuit pas Jeſus-Chriſt* ? Or dans tous mes devoirs & dans les exercices de mon état, quel eſprit me fait agir ? Eſt-ce un vrai deſſein d'accomplir les volontez de Dieu & d'obtenir ſa gloire ? Sans cela il ſeroit bien à craindre que la vie religieuſe ne fût point pour moi la voye du ciel. *Bern.*

Mais pour qui l'eſt-elle ? pour une ame ſervante, plus religieuſe encore d'eſprit & de cœur, que d'habit & de nom. c'eſt pour la vie éternelle qu'elle a embraſſé la pauvreté de Jeſus-Chriſt, ſon obéiſſance, ſes humiliations, ſa mortification ; & cette eſperance qu'elle n'oublie jamais, lui fait ſoutenir avec conſtance toute l'auſterité & toute la ſainteté de ſa profeſſion. Et eſt-il en effet une penſée plus touchante & plus capable de l'animer, que celle-ci : je tiens la même route que Jeſus-Chriſt, pour arriver au même terme. Autant d'obſervances que je pratique religieuſement & conſtamment, ce ſont autant de pas pour m'avancer vers ce ſaint héritage, & autant de degrez pour m'y élever. Dans cette vûe à quoi ne ſe reſout-on pas, & que trouve-t-on dans la religion de trop rigoureux &

de trop penible ? Quelle eſtime conçoit-on pour un état qu'on regarde comme la porte du Royaume de Dieu. Serois-je moi-même ſi tiede & ſi negligent, ſi j'avois toujours cette réflexion bien imprimée dans le ſouvenir ? O quel comble de conſolation pour un religieux, quand après s'être revêtu des livrées de ſon Sauveur propre & ſouffrant, il entrera en partage de la même beatitude & de la même immortalité que ſon Sauveur glorieux & triomphant.

CONCLUSION. Qu'eſt-ce que l'homme, Seigneur, & qui ſuis-je pour avoir part à votre gloire, & pour regner éternellement avec vous dans l'aſſemblée de vos Elûs ; Vous êtes un Dieu vrayement magnifique dans vos dons, & non moins fidéle dans toutes vos paroles. Ce n'eſt pas ſeulement pour vous même que vous êtes rentré dans le ſein de votre Pere ; c'eſt pour moi, & pour m'y recevoir au tems & au jour marqué par votre providence. Vous me l'avez ainſi annoncé, & c'eſt ſur votre promeſſe ſi authentique & ſi infaillible, que j'attends ce ſuprême bonheur. Mais dans une telle attente, comment puis-je, Seigneur, reſter ſur la terre ? Qu'y a-t-il dans le monde qui puiſſe me retenir ? Ou ſi, juſques à la fin de ma courſe, je demeure encore neceſſairement ſelon le corps dans cette vie mortelle, tout mon cœur n'eſt-il pas déja avec vous dans le ciel, & n'y doit-il pas être ?

Ah ! mon Dieu, voilà ma confuſion &

ma condamnation. Malgré les divines eſperances que vous me donnez, mon cœur eſt encore tout humain. Car ce n'eſt pas ſeulement aux gens du monde, diſſipez par le bruit du monde & enyvrez de ſes douceurs, mais c'eſt à moi-même que convient le reproche de votre Prophéte, lorſqu'en votre nom & inſpiré de votre Eſprit, il s'écrioit : *Enfans des hommes juſques à quand votre cœur ſera-t-il dans un ſi profond appeſantiſſement ? Juſques à quand vous attacherez-vous à la vanité qui paſſe & au menſonge qui vous ſeduit ?* Je ne puis trop le reconnoître, ni trop m'en humilier : l'état religieux, quoi que ſaint d'ailleurs, & très-ſaint, n'eſt pas neanmoins exempt de vanitez & d'illuſions à quoi l'on ſe laiſſe ſurprendre. Vous m'en detromperez, Seigneur, & vous m'en detacherez : je vous le demande. Vous me ferez comprendre ces trois points eſſentiels, qui ne doivent jamais partir de mon eſprit. L'un, qu'il n'y a que le bonheur du ciel, que je puiſſe compter pour un bonheur veritable. L'autre, que ce bonheur ne doit point être ſeulement un don de votre miſericorde, mais la recompenſe de mes œuvres. Enfin, que ce n'eſt point préciſement le meriter, que d'être religieux, mais d'agir en religieux. Suivant ces maximes je reglerai toute ma conduite, & je trouverai bien à y changer. *Pſal. 4.*

TROISIEME MEDITATION.

De la Deſcente du Saint-Eſprit ou de l'Amour de Dieu.

Rom. c. 5. Charitas Dei diffuſa eſt in cordibus noſtris per Spiritum Sanctum, qui datus eſt nobis.

La charité de Dieu s'eſt répandue dans nos cœurs par le Saint-Eſprit, qui nous a été donné.

PREMIER POINT. TOUTES les creatures nous annonçoient les perfections de Dieu ; & toutes les creatures étoient à notre égard autant de bienfaits de Dieu, dont nous étions, comme nous le ſommes encore, redevables à ſa providence, & dont il ne ceſſoit point de nous combler. Ainſi elles nous excitoient toutes à l'amour de Dieu. Mais après tout cette voix des creatures ne touchoit point encore aſſez nos cœurs, & rien, à ce qu'il ſemble, n'étoit capable de les émouvoir & de les engager. Quel eſt donc le moyen le plus excellent que Dieu a pris pour inſpirer aux hommes ſon amour ? ç'a été de nous envoyer le Saint-Eſprit, qui eſt lui-même perſonnellement & ſubſtantiellement l'amour de Dieu. Auſſi, comment eſt-ce que deſcendit ce divin Eſprit ? en forme de feu : pour nous donner à connoître qu'il étoit tout amour par ſon ardeur, & qu'il venoit embrazer

de cette même ardeur toutes les ames.

Or ce n'eſt pas pour cette fois ſeulement qu'il s'eſt communiqué ſur la terre. Il s'y communique tous les jours, & il y a même des tems particuliers où il ſe fait ſentir, & où ce feu céleſte agit dans une ame avec plus de force. Tel eſt le tems de la retraite. Ce fut à la fin de la retraite que firent les Apôtres dans le Cenacle, que cet Eſprit d'amour leur fut envoyé; & ſi je me ſuis bien acquitté de celle que je viens de faire, j'ai lieu de penſer que je l'ai reçu tout de nouveau. Mais en veux-je un témoignage ſolide? je le connoîtrai par mon amour pour Dieu: car recevoir le Saint-Eſprit & aimer Dieu, c'eſt une même choſe; & il faut que j'aime Dieu, à meſure que j'aurai reçu l'Eſprit de Dieu.

Que dis-je, & pourquoi parler de meſure où il n'y en doit point avoir! C'eſt ſans meſure que Dieu nous donne ſon Eſprit: c'eſt donc ſans meſure que nous devons aimer Dieu. Non, mon Dieu, point de bornes dans mon amour pour vous, puiſqu'il n'y en a point dans tout ce qui vous rend ſi aimable pour moi. Vous êtes un Dieu infini: ma charité doit donc être en ſa maniere une charité infinie. Quelque étendue qu'elle puiſſe avoir, elle n'ira jamais au delà de ce que vous meritez, & c'eſt ce que vôtre Eſprit, ſi j'en ſuis animé, me repreſente continuellement au fond de mon ame. Il me retrace toutes vos grandeurs, toutes vos vertus, toutes vos per-

ſections ; & de là il me fait bientôt conclure, qu'à quelque degré d'amour que je me porte, je ne puis exceder en vous aimant. Dans tout le reſte il peut y avoir de l'excès. Je puis uſer dans les rencontres de trop de circonſpection & de prudence, je puis prendre garde aux choſes avec trop d'attention & trop de vigilance, je puis même aller trop loin dans la pratique de la mortification & de la penitence : mais je ne puis trop, Seigneur, vous aimer. Sur ce point l'Eſprit de charité eſt inſatiable, & ne dit jamais, c'eſt aſſez.

Helas ! je ne le dis moi, que trop & qu'en trop d'occaſions. Au moindre acte d'amour que je forme, ou que je crois former pour Dieu dans un bon moment où le Saint-Eſprit me fait goûter l'attrait de ſa grace & la douceur de ſa divine onction, je m'imagine déja être ravi au troiſiéme ciel, & avoir marqué à Dieu l'attachement le plus parfait. Mais cette étincelle n'eſt pas longtems à s'éteindre. Ah ! un cœur perd-il ſi aiſement le ſouvenir de ce qu'il aime, & y penſe-t-il ſi rarement ! Tout homme ſur cela eſt inexcuſable ; mais entre tous les autres hommes, un religieux eſt ſur-cela même encore plus coupable. Car dans la religion, il y a beaucoup moins d'objets qui me detournent de Dieu ; & m'étant ſeparé du monde, que me reſte-t-il autre choſe que Dieu ! Heureux partage que je ne puis aſſez eſtimer. Si je n'en ſuis pas content, que faut-il pour me ſatisfaire, & que trouverai-je qui puiſſe me contenter ?

Bien avare eſt une ame, à qui Dieu ne ſuffit pas! Mais en même tems bien malheureuſe & bien criminelle eſt cette ame, qui n'a que Dieu & qui ne s'attache pas à Dieu!

SECOND POINT. C'eſt dans le cœur que l'Eſprit d'amour vient d'abord ſe répandre. C'eſt là qu'il établit ſa demeure, & là même auſſi qu'il commence à faire ſentir ſes plus merveilleuſes operations. Car l'amour avant toutes choſes, conſiſte dans l'affection. Que n'inſpire-t'il point à l'ame? De quoi ne la degage-t'il point? A quoi ne l'éleve-t'il point? On le vit dans les Apôtres. Le premier effet de la deſcente du Saint-Eſprit ſur eux, fut de purifier leurs cœurs; de ſorte qu'il n'y reſta plus la moindre attache, qui ne vint immédiatement de Dieu, & qui ne les portat directement & uniquement à Dieu. Car ils comprirent dès-lors ce qu'a dit depuis un grand Saint: *Qu'un cœur aime d'autant moins Dieu, qu'il aime quelque choſe avec Dieu, s'il ne l'aime pas pour Dieu.*

De là s'enſuivit le ſecond effet de la preſence de ce même eſprit d'amour dont les Apôtres furent remplis. Plus un cœur eſt pur & libre de tout attachement aux objets viſibles, plus le divin amour le touche interieurement, l'excite, l'embraſe. Dès qu'un feu n'a plus d'obſtacle qui l'arrête, quel incendie ne cauſe-t'il pas! & comment auſſi les Apôtres ſortirent-ils du Cenacle?

comme des hommes transportés : jusques là qu'on le croyoit pris de vin, tant ils parurent animés & hors deux-mêmes. Voilà ce qu'ont éprouvé tant de Saints. Tout ce que l'amour prophane a de plus vif & de plus pénétrant, n'eſt point comparable aux mouvements affectueux qui les raviſſoient. Ils en tomboient en de ſaintes deffaillances, & ils en perdoient juſqu'à l'uſage de leurs ſens. *Si vous rencontrés mon bien-aimé*, diſoit cette fidelle épouſe des Cantiques, *faites-lui connoître l'état où je ſuis, & la langueur où me reduit mon amour.*

Cant. c. 5.

C'eſt ainſi qu'ils étoient diſpoſez. Or n'ai-je pas comme eux un cœur capable d'aimer Dieu ? D'où vient donc que ce cœur qu'il n'a fait que pour lui, eſt neanmoins toujours à ſon égard ſi froid & ſi peu ſenſible ? De tout ce qui a rapport à Dieu, rien ne l'affectionne, rien ne l'émût : ni oraiſons, ni offices divins, ni ſacrements, ni entretiens ſpirituels, ni lectures de pieté. On a beau me dire que dans l'amour de Dieu la ſenſibilité n'eſt point néceſſaire, cela eſt vrai ; mais il n'eſt pas moins vrai, que ſi mon cœur étoit bien vuide des choſes humaines & bien ſolidement à Dieu, je me trouverois en de toutes autres diſpoſitions, & j'aurois de tout autres ſentiments. Ah ! j'ai tant de vivacité, & quelque fois je me laiſſe ſi aiſemment attendrir ſur de vains ſujets : n'y aura-t'il que Dieu, pour qui je ſerai tout de glace ? Ne lui ſuis-je pas

assez redevable ? Ne m'a-t'il pas fait assez de graces, & ne m'en fait-il pas assez chaque jour ? N'a-t'il pas pour moi de caracteres assez touchants ? Ces titres qu'il porte de pere, de createur, de conservateur, de redempteur, mille autres, sont-ils trop peu engageants pour m'attirer ? Toutes ces idées ne me sont-elles pas assez présentes, & que vois-je autour de moi qui ne m'annonce incessamment les misericordes infinies de mon Dieu ? Elles sont incomprehensibles : mais, Seigneur plus elles sont au-dessus de tout ce que j'en puis penser, plus l'indifférence de mon cœur me devient par là même inconcevable, & plus je dois me la reprocher devant vous & m'en confondre.

TROISIEME POINT. Mais encore qu'est-ce qu'aimer Dieu, & tout mon amour doit-il se borner à des affections & à des sentiments ? afin de m'instruire là-dessus, il me suffit de considerer ce que Dieu fait pour nous dans ce mystere. Il nous aime, & pour nous témoigner son amour, il ne se contente pas de nous avoir donné son Fils, il fait encore descendre sur nous son Esprit. Il nous le donne, & en nous le donnant, il se donne lui-même à nous. Voilà le caractére de l'amour de mon Dieu pour une aussi vile creature que je le suis. Rien ne lui coute dès qu'il s'agit de mes intérêts, & il n'a rien de si grand & de si divin, dont il

ne me faſſe part.

Faut-il bien des raiſonnements pour apprendre de quel retour je dois uſer envers lui, & comment je le dois aimer. Il ne m'a pas ſeulement aimé de cœur; mais en œuvres, ou plûtôt parce qu'il m'a aimé véritablement & de cœur, ſon amour n'a point été oiſif, mais il s'eſt fait connoître par les effets les plus merveilleux & les plus éclatants. Si donc je l'aime, y a-t'il rien que je lui puiſſe refuſer: rien dès qu'il eſt queſtion de le ſervir & de lui plaire, que je doive épargner? Car ſans cela, ſans cette pleine fidelité à ſuivre ſes divines volontés & à pratiquer généralement & ponctuellement tout ce qu'il demande de moi, comme il le demande de moi, autant qu'il le demande de moi, envain je dis que je l'aime: ce ne ſont que des paroles, & rien de plus.

Auſſi l'amour de Dieu eſt-il *l'accompliſſement de toute la loi.* Accompliſſement de toute la loi, parce qu'il n'y a pas un point dans la loi, ni ſi petit que l'amour de Dieu nous laiſſe negliger, ni ſi relevé dont l'amour de Dieu ne nous faſſe ſoutenir la pratique. Que n'ai-je bien commencé à aimer Dieu! Dès-là toutes les difficultés qui m'arrêtent depuis longtems & tous les obſtacles ſeroient tout à coup levés. Je m'étonne de ce que les Saints ont entrepris pour Dieu, & de ce qu'ils ont ſoutenu juſques au dernier jour de leur vie. Mais il n'y a rien là qui me

doive ſurprendre quand je penſe qu'ils aimoient Dieu. Je vois encore dans le même ordre & ſous la même regle que moi, de ſaintes ames vivre dans une regularité, & agir en tout avec un zèle & une perſeverence, que j'aurois peine à croire, ſi je n'en étois temoin. D'où leur vient cette ferveur ſans relâche & cette fermeté inebranlable? de l'amour de Dieu. Au lieu de la ſurpriſe où je ſuis, en leur voyant faire ce qu'ils ſont, je devrois bien plus m'étonner qu'ils aimaſſent Dieu & qu'ils ne fiſſent pas tout cela. De-là même je dois voir ſi j'ai lieu de me flatter en quelque ſorte d'avoir juſques à préſent aimé Dieu. Peut-être lui ai-je aſſez de fois proteſté que je l'aimois: mais à juger de mes paroles par mes œuvres, puis-je compter ſur toutes mes proteſtations? Reflexion bien humiliante & bien terrible! Car je ne puis être aimé de Dieu, ſi je ne l'aime. Ah! mon Dieu, que ce ſoit du moins aujourd'hui & pour jamais, que ce ſaint amour s'allume dans mon cœur!

CONCLUSION. Divin Eſprit, charité eſſentielle & toujours ſubſiſtante, ſource intariſſable de ce ſacré feu qui brûle les Anges bienheureux, & tous les élûs de Dieu, deſcendez, ouvrez mon ame, & venez vous-même l'embraſſer. Si elle ſe tient encore fermée, faites-lui une ſalutaire violence. Vous pénetrez par-tout, & il ne vous faut qu'un trait pour enflam-

mer tout mon cœur, & le conſumer. C'eſt donc par vous que je puis ſortir de ma retraite, comme les Apôtres ſortirent du Cenacle: avec le même amour, & par conſéquent avec la même réſolution, la même activité, la même force. Dans toute la ſuite de leurs années rien deſormais ne les pût ſeparer de la charité de Jeſus-Chriſt & de la charité de Dieu. Qui m'en ſeparera, moi-même? Car c'eſt maintenant, ô Eſprit d'amour, que je me livre tout entier à vous, pour m'attacher à mon Dieu d'un lien indiſſoluble & d'un amour éternel. Que voudrois-je encore lui derober de ma vie; & ce que je lui deroberois, à qui le donnerois-je?

Helas! Seigneur, je n'ai juſques à préſent que trop partagé mon cœur entre vous & d'autres objets: mais n'étant pas à vous uniquement, il n'y étoit point du tout. Car vous êtes un Dieu jaloux, & vous voulez un amour ſans reſerve. Vous le méritez bien, ô mon Dieu! & je ſuis bien indigne de vos graces, ſi tant de graces que j'ai reçûes de votre main liberale & paternelle, ne ſuffiſent pas pour m'apprendre à vous aimer. Hé. Seigneur, l'ai je ſçû juſques à ce jour? Mais que devois-je neanmoins ſçavoir autre choſe? Avec cela ſeul, j'aurois ſçû tout le reſte; c'eſt à-dire, que j'aurois ſçû remplir tous les devoirs de mon état & en pratiquer toutes les vertus. C'eſt ce que votre Eſprit m'enſeignera. Plaiſe au Ciel qu'il m'inſpire toujours; & plaiſe ſur-tout au Ciel que j'en ſuive tou-

jours les divines inſpirations, & que jamais je n'en éteigne dans mon ame les ſaintes ardeurs !

CONSIDERATION.

Sur l'Uſage & la Frequentation des Sacrements.

PREMIER POINT. ENTRE les Sacrements il y en a deux dont l'uſage nous peut être plus frequent & plus commun : ſçavoir, celui de la pénitence par la confeſſion, & celui de la divine Euchariſtie par la communion. Auſſi eſt-ce de l'un & de l'autre qu'on entend parler, quand on exhorte les ames chrétiennes & religieuſes à la frequentation des Sacrements. Jeſus-Chriſt les a établis dans ſon Egliſe, comme deux ſources abondantes de toutes les graces ; & c'eſt à nous d'en retirer tout le fruit qu'il s'eſt propoſé en les inſtituant pour notre ſanctification.

Ils ont chacun leur vertu propre. Le Sacrément de pénitence eſt comme un baptême, qui nous purifie & nous lave de toutes les tâches de nos péchés. Le Sacrement de l'Euchariſtie eſt comme une manne & un pain qui nourrit notre ame ; qui l'engraiſſe, ſelon le terme de l'Ecriture ; qui la fait croitre & l'entretient dans une étroite union avec Dieu. Or le Saint Eſprit nous témoigne que le juſte même tom-

be & péche juſques à ſept fois le jour : d'où il s'enſuit que nous avons donc ſans ceſſe beſoin d'être purifiés, & par conſéquent que nous devons ſouvent recourir à la pénitence & à ſon Sacrement. De plus, nous ne pouvons ignorer quelle eſt toujours notre foibleſſe, malgré toutes les reſolutions que nous avons formées au ſaint Tribunal & dans le Sacrement de pénitence. D'où ſuit encore cette autre maxime, qu'il nous faut un aliment ſolide pour nous ſoutenir dans le chemin de la perfection, & pour nous aider à y faire continuellement de nouveaux progrès. Cet aliment, c'eſt l'adorable Euchariſtie, & de là nous devons juger combien il nous importe de ne nous en tenir pas long-tems éloignez, mais d'en approcher, autant qu'il nous eſt permis, d'y participer.

Voilà pourquoi les maîtres de la vie ſpirituelle ont tant recommandé la frequente confeſſion & la frequente communion. Ils recommandent l'une & l'autre aux fidelles en général ; mais en particulier & à bien plus forte raiſon aux perſonnes religieuſes. La frequente confeſſion eſt un moyen très-efficace, non-ſeulement pour obtenir la remiſſion des fautes actuelles dont nous nous rendons coupables, & pour nous maintenir par-là dans l'innocence & la pureté du cœur : mais pour nous faire acquerir la connoiſſance de nous-mêmes ; pour nous faire prevoir les occaſions dangereuſes & perſonnelles que nous avons à éviter, & pour nous apprendre à les prevenir ;

pour empêcher que nos imperfections, par une malheureuſe preſcription, ne ſe tournent en habitude, & qu'elles ne s'enracinent. Car tout cela & bien d'autres avantages, c'eſt ce que produit la grace du Sacrement dans les ames qui y ſont plus aſſidues. Sur tout quand la frequente communion s'y trouve jointe. Par cet uſage ordinaire & frequent de l'Euchariſtie, l'ame eſt comme transformée en Jeſus Chriſt. A chaque communion, elle reçoit de nouvelles lumieres pour connoître ſes devoirs : elle ſent de nouvelles pointes, qui ſont autant de remords de ſes relâchements & de ſes infidélités ; & elle prend de nouvelles forces pour ſe relever & pour redoubler le pas dans la voye ſainte où Dieu l'appelle.

De tout ceci je dois tirer par rapport à moi une conſéquence particuliere, & qui m'eſt d'une grande importance. C'eſt que le frequent uſage de la confeſſion & de la communion eſt un des plus sûrs préſervatifs contre les attiediſſements & les rechutes où ma fragilité, qui eſt extrême, m'a ſi ſouvent entrainé, & où j'ai infiniment à craindre qu'elle ne m'entraine encore après cette retraite. Tant que je conſerverai un certain zéle pour frequenter les Sacrements, & que j'y aurai un certain attrait, ce ſera un des meilleurs ſignes à quoi je pourrai voir la bonne diſpoſition de mon ame, de même qu'un bon appetit eſt communement une des marques les plus certaines de la bonne ſanté du corps

Si quelquefois la tentation me preſſe avec plus de péril, & que je me ſente moins ferme que je n'étois, cette fréquentation des Sacremens ſera un frain pour me retenir. Ou s'il m'arrive enfin de déchoir en quelque choſe & de m'échapper, ce ſera une prompte reſſource pour me ramener de mon égarement & pour me remettre dans l'ordre.

Mais tout au contraire dès que je viendrai à négliger les Sacrements, & que je les frequenterai moins, peu à peu je degenererai & je m'éloignerai de Dieu. Car c'eſt par là dans la religion, comme dans le monde, que l'on commence à ſe déranger. Une perſonne, outre ſes confeſſions ordinaires, faiſoit de tems en tems des revûes. Elle avoit dans le mois, dans la ſemaine, certain nombre de communions reglées par un ſage conſeil. Mais dans la ſuite elle ſe relâche. De marquer une confeſſion, une communion, ce n'eſt plus pour elle une peine. Elle ſe fait mêmes de ſon relâchement un prétexte pour ſe tenir plus éloignée des ſaints myſtères. Sa pieté ſe refroidit, & dans peu ſon état eſt tel qu'il étoit avant ſa retraite, & mêmes plus mauvais. Dieu veuille que je ne l'éprouve pas moi-même tout de nouveau, après l'avoir déja peut-être tant de fois éprouvé.

SECOND POINT. L'uſage des Sacrements peut être utile qu'autant qu'il eſt ſaint; & il n'eſt ſaint qu'autant qu'on y apporte les diſpoſitions convenables. On

les connoit assez, sur tout parmi les personnes religieuses. Mais on n'y est pas toujours aussi attentif qu'on le devroit; & pour descendre à quelques points particuliers, il y a dans l'usage du Sacrement de pénitence deux extrêmités à éviter.

L'une est une timidité trop scrupuleuse & une crainte excessive d'y venir sans la preparation absolument requise. Car il faut convenir qu'il y a quelques ames timorées, qui portent là-dessus trop loin la vigilance & la précaution. Elles ne peuvent presque jamais se persuader qu'elles soient suffisamment disposées, soit à l'égard de l'examen qu'elles doivent faire de leurs fautes, soit à l'égard de la douleur qu'elles en doivent concevoir. D'où il arrivre que pour une confession de peu de jours, elles consument un tems infini à rechercher tous les sujets d'accusation qu'elles s'imaginent avoir, & à les arranger dans leur memoire. En sont-elles venues à bout? Il faut ensuite former l'acte de contrition, & c'est pour elles un autre embarras. Elles la veulent sentir cette contrition, & pour cela elles mettent leur esprit à la torture, & se dessechent la tête. Enfin après bien des efforts & bien des tourments, croyent-elles pouvoir proceder à la déclaration de leurs péchés; nouvelle peine. Dès qu'il est question de parler, le troubles les saisit, & elles ne sçavent plus gueres ce qu'elles disent. Longs discours sur des points où un mot suffiroit, repetitions perpetuelles, circonstances inutiles. En-

core après être ſorties du Tribunal, y reviennent-elles bien-tôt, parce qu'elles ont peur de ne s'être pas aſſez expliquées, & d'avoir omis pluſieurs choſes. De ſorte que la confeſſion leur devient un fardeau des plus peſants, & un travail qui les fatigue, qui les degoûte & leur ôte toute devotion. Le remede ſeroit de leur faire comprendre que la prudence chrétienne & les ſoins raiſonnnables qu'exige de nous l'Egliſe, ne vont point juſqu'à de pareilles inquietudes : mais parce que ſouvent elles ne ſont pas mêmes en état d'entendre là-deſſus raiſon, le plus court & le meilleur conſeil qu'elles ayent à ſuivre, eſt de s'en rapporter au directeur en qui elles ont mis leur confiance, & de faire ponctuellement ce qu'il leur preſcrit.

Outre cet excès d'une preparation trop ſcrupuleuſe, il y en a un autre tout oppoſé & beaucoup plus dangereux : c'eſt celui d'une preparation trop ſuperficielle & trop legere. Car il eſt vrai que les perſonnes mêmes religieuſes, qui approchent ſouvent du Sacrement de pénitence, doivent prendre extrémement garde à ne s'y pas tellement habituer, qu'elles ne donnent pas à chaque confeſſion tout le tems & toute l'attention neceſſaire. Il n'y va pas moins que d'un ſacrilége ; & ce ſeroit un étrange renverſement, que bien loin de ſe purifier au ſaint Tribunal, elles s'expoſaſſent à en ſortir plus criminelles devant Dieu, qu'elles n'y étoient venues. Les fautes que'lles viennent Confeſſer peuvent n'être

cuiétude dans ſon peché ; regarder ſa converſion comme une affaire, que Dieu ait priſe entierement ſur lui, & dont il ne nous rendra pas reſponſable ; c'eſt une préſomption, mes chers Auditeurs, auſſi mal fondée dans ſon principe, qu'elle eſt pernicieuſe dans ſes effets. Prenez bien garde à deux choſes, préſomption dont le principe eſt ruineux, & préſomption dont les effets ſont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre ſi vous voulez me ſuivre avec attention.

Je dis que cette préſomption eſt mal fondée dans ſon principe ; en voici la raiſon, qui eſt évidente. Parce que de quelque maniere que Dieu nous ait predeſtinez, il eſt de la foi qu'il ne nous ſauvera jamais ſans notre cooperation. Or il eſt vrai que je dois, pour être ſauvé, y cooperer avec Dieu ; il ne m'eſt donc plus permis de m'aſſûrer tellement de Dieu, que j'abandonne le ſoin de mon ſalut, & que je m'en décharge entierement ſur lui. J'ai droit d'eſperer en Dieu : mais au même tems j'ai une obligation indiſpenſable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu ; & ſi je ſepare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds, & je renverſe l'ordre de Dieu. En effet, quel eſt l'ordre de Dieu dans la diſpoſition du ſalut des hommes ? Le voici exprimé dans ces deux paroles de S. Auguſtin, que vous avez cent fois entenduës : *Qui fecit te ſine te, non ſalvabit te ſine te.* Ce Dieu plein de ſageſſe & tout-puiſſant qui vous a créé ſans vous, n'a pas voulu vous ſauver ſans vous ; & à prendre même le ſalut dans cette étenduë que lui donne la Theologie, c'eſt-à-dire en tant qu'il preſuppoſe, ou qu'il renferme notre converſion : il n'eſt *Augu.*

pas en quelque ſorte au pouvoir de Dieu de nous ſauver ſans nous : pourquoi ? parce que, dit ſaint Thomas, c'eſt dans nous-mêmes, je veux dire, dans notre volonté, preparée, élevée & fotifiée par la grace, que tout le myſtere de notre converſion doit conſiſter.

Il n'en eſt pas ainſi de tous les autres ouvrages de Dieu ; & en particulier, il n'en étoit pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le Fils de Dieu demande à ce paralytique, s'il vouloit être guéri, *Vis ?* ce n'étoit pas, remarque ſaint Ambroiſe, qu'il eût beſoin, pour le guérir, de ſon conſentement ; car il le pouvoit guerir d'une pleine autorité, ſans que ce malade le voulût, & même quoiqu'il ne le voulut pas. Mais quand Dieu entreprend de nous convertir, & qu'il nous demande interieurement ſi nous le voulons, c'eſt par une eſpece d'engagement, auquel tout Dieu qu'il eſt, ſa ſageſſe & ſa providence ſe trouvent comme aſſujetties. Car quoique Dieu faſſe de ſon côté, il eſt infaillible que nous ne ſerons jamais convertis, ſi nous ne le voulons être, & il y auroit même de la contradiction que nous le fuſſions, & que nous ne le vouluſſions pas, puiſque ſelon la maxime de tous les Peres, être converti n'eſt rien autre choſe que le vouloir, & le vouloir efficacement.

Je ſçais que la grace eſt le grand principe, & la premiere cauſe qui opére en nous cette volonté. Mais je ſçais auſſi qu'elle ne l'opere pas toute ſeule ; & quelque victorieuſe, quelque puiſſante que je la conçoive, c'eſt toûjours ſans préjudice de ce que la foi m'enſeigne, que cet acte de la volonté qui fait notre converſion, eſt un acte libre : Or du moment qu'il doit être li-

bre, nous ne pouvons plus nous en repoſer ſur un autre ; mais c'eſt à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'eſt pour cela que le même eſprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture : *Converte nos Domine*, Seigneur, convertiſſez-nous; met auſſi dans la bouche de Dieu ces autres paroles : *Convertimini ad me*, convertiſſez-vous à moi. Or reprend ſaint Auguſtin, comment accorder ces deux textes enſemble? Si c'eſt Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t'il de nous convertir ? Et ſi c'eſt nous-même qui nous convertiſſons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertiſſe? Ah mes Frere, répond ce ſaint Docteur, voilà juſtement le ſecret de cette predeſtination adorable, ſur quoi ſont fondez tous les devoirs de la vie chrétienne: c'eſt qu'autant qu'il ſeroit injurieux à Dieu que nous euſſions jamais ſans lui la penſée de nous convertir, autant nous eſt-il inutile de nous flater que Dieu ſeul nous convertira ; c'eſt que pour nous ſauver ſelon les loix établies par la divine providence, deux converſions ſont neceſſaires, la converſion de Dieu, & la notre : la converſion de Dieu à nous, & notre converſion à Dieu. Il faut que Dieu ſe convertiſſe à nous, en nous prévenant par ſa grace; & il faut que nous nous convertiſſions à Dieu, en ſuivant avec fidelité le mouvement de ſa grace. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il eſt vrai que Dieu s'eſt chargé de la premiere de ces deux converſions, & qu'elle eſt uniquement de ſon reſſort. Mais il n'eſt pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fuſſions chargez de l'autre, comme d'une con-

Thren. 5. *Iſaï.* 45.

diction dont nous devons perſonnellement lui répondre. Je dois donc, ſi je raiſonne bien, jetter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le
I. Petr. 5. ſein de Dieu toutes mes inquietudes : *Omnem ſollicitudinem veſtram projicientes in eum*, que je m'en reſerve neanmoins une partie ; ou plûtôt, je dois tellement les jetter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela ? parce que mon ſalut dependant tout à la fois, & de Dieu, & de moi, comme je ſuis obligé en tant qu'il depend de Dieu, de l'abandonner à ſa ſageſſe & à ſa miſericorde ; auſſi en tant qu'il depend de moi, ſuis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zele, & toute la ferveur dont je ſuis capable. Je dois, ſelon le precepte de Jeſus-Chriſt, m'attacher inviolablement à ces deux termes, & en faire comme les deux points fixes, ſur quoi roule toute ma predeſtination, & toute ma conduite : *Vigilate & orate*, veillez & priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien ſans la grace ; & je dois veiller, parce que la grace toute-puiſſante qu'elle eſt, ne fait rien ſans moi. Si je veille ſans prier, c'eſt orgueil ; ſi je prie ſans veiller, c'eſt illuſion. La vigilance détachée de la priere, me fait oublier ma dependance, & la priere detachée de la vigilance, me fait oublier le ſoin que je dois avoir de moi-même. L'une & l'autre, jointes enſemble, font ce juſte temperament, en quoi conſiſte de notre part la predeſtination divine ; & par-là je ſauve tout, & ne riſque rien.

Matth. 26.

Mais ſi je ſuis predeſtiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; & ſi je ne le ſuis pas, tous mes ſoins & toutes mes craintes ne me peuvent ſauver. Ecoutez-moi, Chrétiens ; voilà le faux raiſonnement dont le libertinage a de tout tems

pretendu ſe prevaloir. Si je ſuis predeſtiné, je n'ai rien à craindre, quelle conſequence? Et moi je répons que vous devez conclure tout au contraire, & dire, ſi je ſuis predeſtiné je dois travailler à mon ſalut avec crainte & avec tremblement, ſi je ſuis predeſtiné, cela m'engage à être attentif, & à veiller continuellement ſur moi-même. On diroit d'abord que cette propoſition a quelque choſe de paradoxe Nullement, Chrétiens, elle eſt fondée ſur les principes, non-ſeulement les plus ſolides, mais les plus naturels, & les plus ſimples de la raiſon. Car ſi je ſuis predeſtiné, il eſt évident que je ne le ſuis, & que je ne le puis être, que dépendemment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma predeſtination, ou pour parler plus juſte, que dépendemment des moyens qui ſont renfermez dans ma predeſtination. Or la foi m'apprend qu'un des moyens les plus eſſentiels eſt le ſoin de mon ſalut, eſt la crainte des jugemens de Dieu, eſt une défiance ſalutaire de ma propre fragilité, eſt une vigilance exacte qui me ſerve de frein, & qui m'empêche de me livrer à mes paſſions, & de tomber dans le relâchement. S'il y a une predeſtination pour nous, il eſt certain qu'elle comprend, & qu'elle embraſſe tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me negliger ſous ce vain pretexte de predeſtination dont j'abuſe? Admirez, Chrétiens, la foibleſſe de l'eſprit de l'homme dans ſes égaremens. Ce que je fais? je détruis moi-même le fondement ſur lequel je bâtis, c'eſt-à-dire, je détruis ma predeſtination, au même tems que je la ſuppoſe: & pourquoi? parce que j'en ſepare ce qui en eſt inſeparable, ce qui s'y trouve eſſentiellement lié, & ſans quoi elle ne peut

ſubſiſter dans le deſſein de Dieu. Ainſi en voulant faire le theologien, je raiſonne en homme ſans principes & ſans connoiſſance.

En effet, mes Freres, diſoit ſaint Proſpér, Dieu ne nous a pas predeſtinez ſelon nos idées, ni de telle ſorte que notre predeſtination puiſſe jamais fomenter nos déreglemens : il nous a predeſtinez comme des créatures raiſonnables, libres, capables de meriter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de recompenſe. C'eſt ce que nous enſeignent toutes les Ecritures : Il eſt donc vrai que le bon uſage de notre raiſon, que la ſoumiſſion de notre volonté, que nos merites acquis, j'entends acquis par la grace & avec le ſecours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuïr le mal, que tout cela doit neceſſairement entrer dans notre predeſtination éternelle, ſi nous ſommes du nombre des predeſtinez & des élûs. Et l'on peut dire que c'eſt en cela même que paroît la ſageſſe de notre Dieu, de nous avoir predeſtinez par ſa grace d'une maniere ſi conforme & ſi proportionnée à notre nature. D'où il s'enſuit que cette confiance préſomptueuſe qui nous fait abandonner à Dieu notre ſalut, ſans prétendre y donner nous-mêmes nos ſoins, eſt dans la conduite de la vie une contradiction manifeſte, où l'homme en quittant les voyes droites que Dieu lui a marquées s'égare, ſe confond ; & pour me ſervir de l'expreſſion du Prophete Royal, ſe
Pſ. 26. dément dans ſon iniquité : *Et mentita eſt iniquitas ſibi.* En faudroit-il davantage, pour nous préſerver d'une erreur ſi groſſiere & ſi ſenſible?

Mais ſi cette erreur eſt mal fondée dans ſon principe, elle n'eſt pas moins funeſte dans ſes effets : & c'eſt ici que je vous demande toute votre reflexion. Car à quoi va cette pernicieuſe maxime, de ſe repoſer du ſoin de ſon ſalut ſur ce que Dieu en a determiné? A deux choſes également dangereuſes & inévitabes ; ſçavoir, à éteindre abſolument dans l'homme le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir ſon libertinage. Je dis que cette préſomption éteint dans l'homme le zéle des bonnes œuvres; c'eſt ſa permiere proprieté: preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque ſens que nous prénions la choſe, & de quelque maniere que nous enviſagions la predeſtination dans Dieu, il en faut toûjours revenir à cette regle, dont il ne nous eſt pas permis de nous départir ; ſçavoir, que ſi l'idée que nous nous formons de cette predeſtination va à diminuer dans nous la ferveur chrêtienne, & à nous faire negliger nos devoirs quelque ſpecieuſe qu'elle nous paroiſſe, c'eſt une idée fauſſe. Nous ſemblât-elle appuyée ſur le temoignage de tous les Peres de l'Egliſe, nous nous trompons, & nous l'entendons mal: pourquoi? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en étoit mieux inſtruit que nous, & qui rapportoit tout ce qu'il en ſçavoit à cette excellente concluſion : *Quapropter Fratres, magis ſatagite, ut per bona veſtra opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis*; c'eſt pourquoi, mes Freres, efforcez-vous d'autant plus à aſſurer votre vocation & votre élection par votre perſeverance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit: au lieu de philoſopher, de conteſter, de ſubtiliſer ſur le choix que Dieu a fait de vous [recheche qui ſera toûs 1. Pet. 1.

jours inutile & même pernicieuſe pour vous,) appliquez-vous plûtôt : *Magis ſatagite* : à quoi ? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire, & que vous ne faites pas, tandis que vous perdrez le tems à raiſonner & à diſputer : *Qua propter magis ſatagite, ut per bona opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis.*

Et voilà, diſent les Theologiens, la marque eſſentielle, pour diſcerner dans ces matieres importantes ; mais pour diſcerner ſurement, ce qu'il y a de ſolide, & ce qui ne l'eſt pas. Je m'explique. Telle doctrine touchant la predeſtination de Dieu eſt-elle ſaine & orthodoxe, ne l'eſt-elle pas ? C'eſt de quoi vous doutez ; & ſoit pour l'interêt de votre ſalut, ſoit pour obeïr au commandement de ſaint Paul, vous voulez
1. *Theſſ.* 5. en faire l'épreuve : *Omnia autem probate* ; & moi je dis, Chrétiens ; que voici par où il en faut juger. Eſt ce une doctrine qui me diſpoſe à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en faſſe naître le deſir, qui me ſoûtienne, & qui m'anime dans les reſolutions que j'en ai formées ? Dès-là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela ? je dois la tenir pour ſuſpecte ; & quelque couleur de verité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainſi que l'Egliſe dans le dernier Concile jugea des opinions de Luther & de Calvin : elle les cenſura, elle les réprouva : pourquoi ? parce que ſous pretexte d'exalter le myſtere impenetrable de la predeſtination divine, elles inſpiroient un mépris ſecret des œuvres du ſalut.

Auſſi, Chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux heretiarques, n'auroit-il pas eu bonne

grace en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la pieté chrétienne ? Aprés avoir fait entendre à ses Auditeurs, que la predestination de Dieu impose à l'homme une absoluë necessité d'agir ; que toutes nos actions, bonnes & mauvaises, roulent sur ce decret que Dieu a formé de toute éternité ; que soumis à ce decret nous n'avons plus le pouvoir de nous determiner au bien, ni de nous detourner du mal : que nous avons perdu notre libre arbitre, & par conséquent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles, l'un ou l'autre, dis-je, aprés avoir établi ces fondemens, n'auroit-il pas été bien reçû à faire le predicateur, & à nous dire en nous prêchant la penitence: faites un effort, mes Freres, rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à votre peché. Mais comment l'entendez-vous, auroit pû lui repliquer un pecheur ? Si mon peché est arrêté dans cet ordre immuable des decrets de Dieu, le moyen que j'y renonce ; & le moyen au contraire que je n'y renonce pas, si mon salut est resolu? Si je ne suis pas predestiné, comment puis-je me convertir? & si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas? Pourquoi donc me presser de la sorte ; puisque, selon vous, je suis necessité à l'un ou à l'autre? Vous dites que c'est Dieu seul qui me determine à faire le bien : pourquoi donc employer votre zéle à m'y determiner, & à m'y resoudre? Par une telle réponse ? l'homme le plus endurci n'auroit-il pas justifié son impenitence contre les maximes les plus severes de cette prétenduë réforme ?.

De là vient, que ceux qui la prêchoient à

(c'eſt la reflexion d'un ſçavant Cardinal, l'ornement de notre ſiécle, & le défenſeur de l'Egliſe) de-là vient que les predicateurs de cette réforme, ou plûtôt les miniſtres de cette hereſie, ne s'attachoient preſque jamais à l'exhortation, quand ils étoient obligez d'inſtruire les peuples. Ils parloient ſans ceſſe à leurs Auditeurs de cette profondeur, & de cet abîme des jugemens de Dieu; ils leur en inſpiroient de l'horreur; ils leur faiſoient admirer cette adorable inegalité, qui fait des uns des vaſes de colere & de perdition, & des autres des vaſes de miſericorde? mais à peine s'engageoient-ils, ou à les preſſer ſur les obligations de leur état, ou à les confondre ſur le deſordre de leurs mœurs. S'ils le faiſoient quelquefois, c'étoit foiblement, & avec une ſecrete repugnance; comme s'ils euſſent bien ſenti, qu'ils ſe contrediſoient eux-mêmes, & qu'ils euſſent reconnu, que ces grands & ces énergiques mouvemens d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pecheurs, qui ſont ſi propres de la parole de Dieu, & où les Prophetes ont fait paroître toute la force & toute la grace de l'Eſprit ſaint qui les animoit: que tout cela, dis-je, ne leur convenoit pas. Pourquoi? parce que tout cela ſuppoſoit une liberté qu'ils avoient entrepris d'abolir, & dont ils ne retenoient que le nom. Juſques-là que pour parler conſequemment, & pour ſoûtenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avoient nulle part au ſalut; & que toute l'affaire de la juſtification ſe reduiſoit à un ſeul point, je veux dire, à une ſimple imputation des merites de Jeſus-Chriſt, ſans qu'il en dût coûter autre choſe pour être ſauvé, que

de croire, & de s'assûrer soi-même par l'esprit intérieur de la foi qu'on étoit en effet justifié & predestiné. Secret admirable, pour applanir le chemin du ciel & pour y faire marcher à laise, non-seulement les ames lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or je vous demande si cela seul ne suffisoit pas pour les convaincre de fausseté ?

Vous me direz que cette doctrine en rapportant tout à la predestinaton de Dieu, & ne laissant rien à la liberté de l'homme, est bien plus capable d'humilier l'homme, & de reprimer son orgueil ; & moi, Chrétiens, je ne conçois pas comment on peut se laisser seduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car en quoi consiste la vraye humiliation de l'homme ? N'est-ce pas, dit S. Bernard en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher, en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi-même ; en ce qu'il envisage toûjours son peché, comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle ; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en pechant il est allé contre les desseins de Dieu, & qu'il a manqué à sa grace ? Voilà, selon toutes les Ecritures, ce qui peut, & ce qui doit humilier le pecheur. Or comment entrera-t'il dans aucun de ces sentimens, s'il est imbû de l'erreur que je combats ; & s'il est prévenu de cette pensée, qu'il n'a pû éviter le mal, comment se le reprochera-t'il ? S'il est dans cette opinion, que son péché n'a été qu'une suite fatale & necessaire d'une destinée dont il n'étoit pas le maître, comment s'en accusera-t'il ? que ne pourra-t'il point alleguer à Dieu,

pour ſe juſtifier du blâme de l'avoir commis ? Il n'en va pas de même dans la créance commune, & dans les principes de la doctrine catholique. Car nous diſons à Dieu : Seigneur, il eſt vrai, j'ai été rebelle à vos ordres ; vous m'avez appellé, & j'ai réfuſé de vous obéir : je ſuis un ingrat & un perfide ; & ce qui fait ma confuſion, c'eſt que je ne le ſuis, que parce que je l'ai voulu, & qu'étant aidé comme je l'étois de votre ſecours, je pouvois ne le pas vouloir. En parlant de la ſorte, nous nous humilions ; mais quiconque s'écarte de cette voye ſimple de la foi, tient un langage tout different. Au lieu de s'accuſer, il accuſe Dieu, il fait Dieu auteur de ſes deſordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il eſt vicieux & emporté ; ainſi bien loin qu'on lui inſpire l'humilité, en lui ôtant l'exercice de ſa liberté, c'eſt au contraire par-là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu-même.

De plus il ne ſuffit pas pour être ſaine, qu'une doctrine ſerve à nous humilier ; il faut qu'elle nous rende tout à la fois humbles & fervens ; & ſi l'humilité qu'elle produit en nous, n'eſt ſuivie de cette ferveur, c'eſt une humilité trompeuſe qui nous ſeduit, & qui nous perd. Or il n'y a que la créance catholique qui puiſſe bien concilier ces deux choſes, la ferveur & l'humilité, parce que c'eſt-là ſeule, où l'on trouve cette alliance parfaite de la predeſtination & de la liberté. Car le Pelagianiſme attribuant des forces à l'homme pour agir independemment de Dieu, ſembloit rendre l'homme fervent ; mais il lui donnoit de quoi s'enorgueillir. Le Calviniſme d'ailleurs pour élever la predeſtination de Dieu, anéantiſſant le libre arbitre de l'homme, humilioit l'homme en apparence, mais il

lui ôtoit en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Egliſe ? elle tient le milieu entre ces deux extrémitez ; & conduite par l'Eſprit de verité qui la gouverne, elle nous enſeigne une voye qui nous maintient dans l'humilité chrétienne, ſans préjudice de la ferveur, & qui excite en nous la ferveur ſans intereſſer l'humilité chrétienne. Et cette voye, c'eſt la doctrine que je vous prêche, ſçavoir que pour l'accompliſſement de la predeſtination de Dieu nous devons cooperer & travailler avec Dieu.

Sans cela, non-ſeulement nous nous relâchons dans les devoirs du chriſtianiſme ; mais nous tombons par une ſuite neceſſaire, dans les derniers deſordres. Car ſur ce principe, que quand Dieu le voudra & l'aura prévû, on ne manquera pas de ſe convertir, & que juſques-là il ſeroit inutile d'y penſer, on s'abandonne à tout, on ſe laiſſe emporter à la violence de ſes deſirs, on contente ſes appetits les plus ſenſuels, on ne ſe modere en rien. Et de là vient que les libertins du ſiecle, par une politique & un interêt qu'il eſt aiſé de comprendre, ont toûjours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la predeſtination : pourquoi ? parce que dans la dureté même de ces opinions, ils trouvoient de quoi ſe conſoler, en ſe juſtifiant à eux-mêmes le dereglement de leur conduite, & leurs plus ſcandaleux debordemens. Car ils étoient heureux, que ce myſtere de la predeſtination divine leur fût propoſé d'une maniere qui les rendit plus dignes de compaſſion, que de réprehenſion ? qui leur épargnât la honte de leurs crimes ? qui leur fournit des expreſſions pour s'en accuſer ſans peine, en diſant, c'eſt Dieu qui m'a manqué ; qui les autoriſât, pour ainſi par-

ler, à être violens, médisans, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, sinon qu'ils s'étoient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme en commettant avec lui, ou plûtôt par lui, ce premier peché qui nous a tous perdus. Ce qu'ils n'avoient nulle peine à reconnoître, & ce qu'ils confessoient volontiers, parce que ce reproche leur étoit commun, avec le reste des hommes. Au lieu que la doctrine de l'Eglise leur étoit une source de remords, parce qu'elle leur opposoit toûjours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvoient se défendre. Celle-ci les rappelloit à l'ordre, les reprenoit, les convainquoit, les condamnoit, & par-là même les importunoit: mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre chose, que de déplorer leur misere, & s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodoit parfaitement à leur goût. Car ils vouloient bien s'humilier devant Dieu, pourveu qu'ils en fussent quittes pour cela, qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore, que dans le tems où la corruption des mœurs a été plus generale, ces matieres de la predestination & du libre arbitre, sont devenues plus communes, & si j'ose dire, plus à la mode. Chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux mêmes, & jusqu'à celles qui devoient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que S. Paul leur défendoit si expressement; elles se sont rendues éloquentes sur la foiblesse de l'homme, & sur la dépendance infinie de Dieu; elles se sont fait une devotion d'en raisonner, & elles ont enfin reduit toute leur pieté à cette speculation & à ce langage

d'humilité. Or j'avoüe, Chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toûjours eu de la peine à ne m'en pas défier : car on ne ſçait que trop juſqu'où peut aller l'abus de cette pretenduë foibleſſe, & les conſequences qu'en tire le libertinage. Qu'une ame vertueuſe & attachée à ſes devoirs, gemiſſe de la foibleſſe extréme où nous ſommes tombez par le peché, j'en ſuis édifié : pourquoi? parce que ſa vie m'eſt un témoignage qu'elle prend la choſe dans le bon ſens & dans le veritable eſprit de la foi. Mais qu'une ame mondaine s'en explique ſans ceſſe, & en revienne toûjours à ce myſtere de la predeſtination de Dieu & de l'impuiſſance de la creature, c'eſt un ſcandale pour moi. Car ſans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclurre. Or à quoi n'iroit pas cette concluſion? Encore, une fois, l'ame ſimple & bien intentionnée ne fait point tant la Theologienne & la ſçavante. Elle ſçait ce que Dieu lui commande, & elle met en lui ſa confiance. Voilà à quoi elle s'en tient. Mais ſuppoſé ce commandement & cette confiance, elle ſçait que c'eſt à elle du reſte à ſe conduire, à répondre de ſes actions, & à ſe garantir par-là non-ſeulement de la cenſure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainſi ſans philoſopher, elle trouve le point de la vraye philoſophie chrétienne, qui eſt de ſe tenir dans le devoir, & de bien vivre.

Et certes, où en ſerions-nous ſi cette regle venoit à être abolie? S'il falloit que le gouvernement du monde roulât ſur ce principe, que les hommes conſequemment à la predeſtination de Dieu, ne ſont plus maîtres de leur volonté; où en ſeroit, je ne dis pas le chriſtianiſme & la

religion, mais mêmes la police qui maintient tous les états ? Quelle probité y auroit-il dans le commerce, quelle fidelité dans les mariages, quelle soumission dans les inferieurs, quelle moderation dans les superieurs ? L'un diroit, la colere m'emporte, & je ne puis me retenir: l'autre, la domination me revolte, & je ne suis pas né pour obéir. Celui-ci, je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes : celle-là j'attends que Dieu me touche, pour garder la foi conjugale. Et de là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs ? Vous le voyez, Chrétiens, & plaise au ciel que cette maladie dont notre siécle n'est que trop infecté, n'acheve point enfin de le corrompre, & qu'elle n'en fasse pas le siécle de l'iniquité consommée ! Au moins est-il vrai, que les payens mêmes en ont prévenû les affreuses consequences. Car c'est pour cela, dit S. Augustin, que Ciceron n'ayant pas assez de lumiere, pour accommoder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, & se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aima mieux douter de la prescience de Dieu que de la liberté de l'homme : pourquoi ? parce qu'en conservant la liberté de l'homme, il sauvoit le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoûte S. Augustin, nous embrassons l'un & l'autre ensemble : la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu; & la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous. *Nos autem utramque complectimur, illam, ut benè credamus; istam, ut benè vivamus.* Or ce qu'il disoit de la prescience, je le dis & encore avec plus de sujet de la predestination.

August.

Mais peut-être me direz-vous, que le libre

arbitre & cette cooperation de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Hé bien, mes Freres, reprend saint Augustin, si nous sommes justes & enfans de Dieu, ne devons-nous pas aussi-bien que saint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui & par lui ? *Qui gloriatur in Domino glorietur* ? N'est-ce pas ainsi que les Saints se sont glorifiez, & en particulier David, quand il s'écrioit : *In Deo laudabo sermones meos*, je me glorifierai en Dieu de mes œuvres : de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu ; & en Dieu, parce que c'est de lui que j'ai reçû le pouvoir de les faire : *Et in Deo, & meos ; in Deo, quia ab ipso ; meos, quia accepi.* N'est ce pas pour cela, dit le même Pere, que nos bonnes œuvres, qui sont des bienfaits & des graces de la part de Dieu, sont aussi des merites de notre part ; & que quand Dieu nous recompense, il couronne en nous ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua.* Non non, mes Freres, continuë ce saint Docteur, il ne nous est point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puisqu'il est vrai au contraire que si nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous reprouve. Malheur à nous, disoit saint Bernard, si nous paroissons devant Dieu, présomptueux & superbes ; mais aussi malheur à nous-mêmes, si nous paroissons devant lui sans merite & sans œuvres. Heureuse l'Epouse de Jesus-Christ, c'est-à-dire l'Eglise, parce qu'elle a des merites solides sans présomption & une sainte présomption sans de vains merites. *Felix Ecclesia, cui nec merita sine præsumptione : nec præsumptio sine meritis deest.* Elle a de quoi présumer, mais non pas de ses merites propres ; elle a des merites acquis par la grace, mais non pas pour pré-

1. Cor. 1.

Psalm. 59.

in Auguſt.

Auguſt.

Bern.

Idem. ſumer d'elle-même ? *Habet unde præſumat ; ſed non merita ; habet merita, ſed non ad præſumendum.* D'où il s'enſuit par un ſecret divin, que ſa préſomption même la ſanctifie, parce qu'elle eſt uniquement fondée ſur Jeſus-Chriſt ; & que ſes merites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procedent d'une liberté parfaitement ſoumiſe à Dieu.

C'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que tout homme chrêtien doit raiſonner. Confiance en Dieu, mais au même tems vigilance ſur ſoi-même & attention à ſon ſalut pour correſpondre aux deſſeins de Dieu, ſans cela l'on tombe dans une préſomption criminelle. Et ſçavez-vous, Chrêtiens, par où Dieu nous confondra ſur cette préſomption ; par nous mêmes, par nos propres ſentimens, & auſſi bien que le ſeviteur de l'Evangile par notre propre confeſſion : *Ex ore tuo.* Car dans les autres affaires, tout perſuadez que nous ſommes de la providence & de la predeſtination de Dieu, nous ne negligeons rien de notre part, & nous ne prenons même que trop de moyens & trop de meſures. S'agit-il d'une entrepriſe où notre fortune, où notre honneur eſt intereſſé ? quoique nous ſçachions que Dieu a prevû ce qui en doit réüſſir, & que le ſuccés en eſt déja marqué dans l'ordre de ſa predeſtination, nous ne laiſſons pas d'y apporter tous nos ſoins, d'y employer tout notre credit, d'en prévenir toutes les ſuites, d'en éloigner tous les obſtacles ; & nous nous faiſons mêmes de notre zéle là-deſſus & de notre activité une ſageſſe & une vertu. Dieu ſçait, diſons-nous, ce qui en arrivera : mais il veut néanmoins que je m'aide, car il n'eſt pas obligé à faire des miracles pour moi, & ſa predeſtination

même m'engage à me ſervir des moyens qu'il me preſente, pour parvenir à la fin que je me propoſe. C'eſt ainſi que nous raiſonnons, & en cela nous raiſonnons bien. Il n'y a que l'affaire du ſalut où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu faſſe tout, où nous nous repoſons de tout ſur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles & ſans action.

Or voilà, Chrêtiens, ce qui achevera notre condamnation au jugement de Dieu, cette oppoſition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos ſentimens, cet empreſſement, cette ardeur à l'égard des choſes temporelles, & cette lâcheté, cette negligence à l'égard du ſalut: voilà ce qui nous fermera la bouche & à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudroit-il faire? Ah, mes chers Auditeurs, la grande maxime, & que en puis-je vous l'imprimer profondement dans le cœur! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avoit, ni providence, ni predeſtination divine, & que tout dépendit de nous; & nous traitons l'affaire du ſalut comme ſi nous n'en étions pas chargez & que tout dépendit de Dieu. Rectifions l'un par l'autre; ſervons-nous de l'excés de l'un pour ſuppléer au défaut de l'autre: c'eſt à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la providence que nous portons trop loin dans l'affaire du ſalut: & travaillons à l'affaire du ſalut, avec plus de cet empreſſement & de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vacquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de ſoumiſſion aux ordres de Dieu, reconnoiſſant que ſans lui tous nos ſoins ſont inutiles: & vacquons à l'affaire

du ſalut avec plus de reflexion ſur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zéle pour nous-mêmes, reconnoiſſant que ſans nous Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre ſanctification. Joindre ces deux choſes enſemble, & les allier dans la conduite de la vie; voilà dequoi nous rendre des parfaits Chrétiens.

Mais ſur tout revenons-en toûjours à cette demande du Sauveur, & à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garantis: *Vis ſanus fieri?* Hé bien, ne veux-je donc pas guérir de cette maladie inveterée qui cauſe la mort à mon ame, de cette paſſion dereglée, de cet attachement criminel, de cette foibleſſe honteuſe? ne m'en releverai-je jamais? ne veux-je pas enfin y mettre ordre? car à force de nous le demander & d'en concevoir la neceſſité; nous le voudrons: & à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre gueriſon, ou plûtôt de notre converſion même, nous y parviendrons. C'eſt ainſi qu'on évite la préſomption, & vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance & le deſeſpoir: c'eſt la ſeconde partie.

II. PART. C'Eſt une maxime fondée ſur toutes les regles de la prudence; qu'en matiere de déliberation, il faut toûjours commencer par ce qu'il y a de ſûr & d'évident; pour ſe determiner enſuite ſur les points douteux & obſcurs: & un des égaremens de l'homme dans la recherche de la verité, eſt de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il a d'obſcur & de douteux, pour s'en faire un ſujet de peine, ſur les points

mêmes les plus ſenſibles & les plus certains. Or cet égarement dont les conſequences d'ailleurs ſont ſi pernicieuſes, eſt celui même où nous tombons ſur le ſujet de la predeſtination. Je m'explique : dans le myſtere de la predeſtination conſideré par rapport à nous, il y a quelque choſe d'incertain & quelque choſe d'aſſuré, quelque choſe d'évident & quelque choſe de caché : ce qu'il y a d'évident & d'aſſuré, c'eſt que Dieu de quelque maniere qu'il predeſtine les hommes, eſt un Dieu de miſericorde & de bonté ; & que ſi jamais il nous reprouve, ce ne ſera que parce que nous n'aurons pas voulu cooperer à notre ſalut, & que nous aurons abuſé des moyens & des ſecours qu'il nous avoit fournis. Principe indubitable dans la religion & que nous comprenons ſans peine : mais ce qu'il y a d'incertain & de caché, c'eſt la maniere dont Dieu a predeſtiné les hommes, pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres, pourquoi il choiſit ceux-ci preferablement à ceux-là, pourquoi il ne donne pas toûjours tous les ſecours qu'il pourroit abſolument donner : car ce ſont là ces queſtions profondes dont parloit le Pape Celeſtin premier ſur leſquelles l'Ecriture ne s'eſt point expliquée ſuffiſamment à nous, & que Dieu veut que nous regardions comme des ſecrets qui lui ſont reſervez. De là vient que l'Egliſe elle-même n'a point porté juſques-là ſes deciſions, & qu'elle a mieux aimé nous laiſſer dans l'obſcurité & dans le doute, que de penetrer dans les conſeils de Dieu ; & voilà encore une fois ce que nous ne comprenons pas. Or prenez garde, Chrétiens ; ce qui nous trouble dans ce myſtere de la predeſtination, c'eſt ce que nous n'y comprenons pas &

dont nous doutons : mais au contraire, ce que nous y comprenons, & de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous consoler, pour nous fortifier, pour dissiper tous les nuages qui s'élevent dans nos esprits & pour nous rassûrer.

Si donc on agissoit conformement aux desseins de Dieu, on corrigeroit, l'un par l'autre, & des veritez consolantes que Dieu nous a expressement revelées pour animer notre esperance & pour la soutenir, on se feroit des armes pour combattre ces pensées & ces défiances qui ne sont tout au plus fondées que sur des incertitudes. Mais que faisons-nous, tout le contraire : de ces incertitudes mal conçûës, nous nous faisons des sujets de tentations au préjudice des asseûrances que Dieu nous a positivement données; je ne sçais si vous m'entendez bien: & parce qu'il y a dans le mystere de la predestination certains points qui sont au-dessus de nos connoissances, qui nous étonnent & qui nous effrayent, nous nous en rpéoccupons jusqu'à douter si Dieu en effet nous a sincerement aimez, jusqu'à croire qu'il n'a pas eû la volonté de nous sauver, jusqu'à nous abandonner à un desespoir qui presque toûjours est suivi des derniers desordres: *Desperantes semetipsos tradiderunt impudiciæ, in operationem immunditiæ omnis.* Eph. 4. Y a-t'il un égarement plus dangereux & plus funeste ? Revenons-en, Chrêtiens, aux deux grands principes que l'Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préserver d'un tel malheur, la bonté de Dieu, d'une part & notre liberté de l'autre: la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde fait au paralitique de le guerir; notre liberté, dans la condition qu'il y

joûte, en lui demandant s'il le veut : *Vis sanus fieri ?* la bonté de Dieu, qui nous répond de Dieu ; & notre liberté, qui nous fait imputer à nous mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impenitence.

Car voici comment je raisonne, & comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connois pas les voyes secretes que Dieu a tenuës, ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, & il ne m'appartient pas de les examiner : mais je sçai pardessus toutes choses que Dieu est bon, & que ce mystere de predestination qui me paroit d'abord si terrible, est souverainement le mystere de sa misericorde. Je sçais, & c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en consequence de ce mystere, mon salut est entre les mains de Dieu : voilà ce que je sçais, & dont je ne me départirai jamais. C'étoit le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi* ; je sçais, disoit-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt, & cette connoissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, & comme parle S. Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence ? Si donc, en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le represente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, & qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, determiné toutefois à me punir si je ne les fais pas : en un mot, comme un Dieu qui dispose 2 *Tim.* 1.

tellement de ſes créatures, qu'il n'y a point de pere, pour peu équitable & pour peu ſenſible qu'il ſoit, qui n'eût honte d'en uſer de même à l'égard de ſes enfans [car c'eſt l'idée qu'en donnoit Calvin, & la predeſtination dans les maximes de ſa ſecte renfermoit tout cela] ſi, dis je, on me figure un Dieu de la ſorte, je ne dois point m'alarmer, beaucoup moins deſeſperer. Car j'ai dequoi m'inſcrire en faux contre cette idée chimerique & injurieuſe à Dieu: j'ai dequoi la détruire, en diſant: non, ce n'eſt point là le Dieu qui m'a fait ce que je ſuis. S'il étoit tel je ne pourrois plus l'aimer; & ſi je ne pouvois plus l'aimer, il ne ſeroit plus mon Dieu, ni je ne ſerois plus ſa créature. Ce n'eſt point là le Dieu que l'Ecriture m'apprend à reclamer comme le Dieu de mon ſalut *Deus ſalutis meæ*. Etant de ce caractere, il ſeroit plûtôt le Dieu de ma damnation. Il eſt vrai que c'eſt un Dieu terrible dans ſes conſeils; mais il n'eſt pas moins vrai que ſes conſeils ſont les conſeils d'un Dieu ſouverainement aimable; & que ſa miſericorde au moins dãs cette vie l'emporte toûjours ſur ſa juſtice. Or dans cette idée, non-ſeulement ſa juſtice ſurpaſſeroit ſa miſericorde, mais elle l'anéantiroit; & Dieu, ſi j'oſe parler ainſi, dépoüillé du plus divin de ſes attributs, ne ſeroit plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrois, mais de la crainte des démons. Je croirois en lui, mais d'une eſpece de foi, qui ne produiroit que l'averſion & la haine. Or en quelque ſens que je prenne les choſes; la premiere regle que me donne le Saint Eſprit, c'eſt d'avoir toûjours des ſentimens avantageux
Sap. 1. de la bonté de mon Dieu: *Sentite de Domino in bonitate*: & ſi l'idée que je me forme de la predeſtination

predeſtination ne s'accorde pas avec ces ſentimens, je dois conclure que c'eſt une idée fauſſe, & qu'il ne m'eſt plus permis de m'y arrêter.

Je dis plus, & je prétends que ce myſtere de la predeſtination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit poſitivement nous conſoler; pour en être perſuadé, il me ſuffit de me ſouvenir que c'eſt le myſtere de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimez: *In charitate perpetua dilexi te.* Je puis donc bien l'admirer cet incomprehenſible myſtere; je puis m'écrier avec l'Apôtre: *O altitudo!* ô profondeur! ô abîme! mais le terme qui ſuit, me fait bien connoître que cette profondeur & cet abîme n'a rien qui doive me décourager, puiſque l'Apôtre me dit que c'eſt un abîme de treſors, & de richeſſes: *O altitudo divitiarum!* Or un abîme de richeſſes peut me cauſer de la ſurpriſe, mais non pas me jetter dans l'abbatement, & dans la défiance. *Jer.* 31. *Rom.* 11.

C'étoit auſſi ſur ce fondement que ſaint Pierre apprenoit aux fidéles à établir la paix de leurs ames: *Omnem ſollicitudinem veſtram projicientes in eum, quoniam ipſi eſt cura de vobis.* Déchargez-vous, leur diſoit-il, mes Freres, de toutes ces inquietudes, & ces anxietez, qui pourroient vous accabler: & ſur qui vous en déchargerez-vous? ſur votre Dieu qui vous aime en pere, & qui veut toûjours prendre ſoin de vous. J'avoüe que notre ſalut eſt entre ſes mains, & qu'il dépend même bien plus de lui que de nous. Mais n'eſt-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joye, de pouvoir dire à Dieu comme David: *In manibus tuis ſortes meæ*: c'eſt entre vos mains, Seigneur, qu'eſt ma deſtinée; *1. Pet.* 5. *Pſ.* 30.

je ne dis pas ſeulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il ſeroit en mon pouvoir de mettre mon ſort ailleurs, où pourrois-je le placer plus ſûrement, qu'entre les mains de ce Dieu également puiſſant, bon & fidéle? S'il étoit entre les miennes, où en ſerois-je? & auſſi leger, auſſi fragile que je le ſuis, ſur quoi compterois-je, & où ſeroit ma confiance & mon appui? Quelle penſée plus douce pour un chrétien, que de conſiderer Dieu comme le gardien & le depoſitaire de ſon ſalut; & pour le pecheur le plus inveteré dans ſes deſordres, quel fonds d'eſperance que cette reflexion qu'il peut faire, mon ſalut eſt encore dans les mains de Dieu? Dieu pourroit-il le punir le plus ſeverement, que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-meme? Et quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de ſa juſtice ſur une ame libertine, n'eſt-ce pas ainſi qu'il en uſe? N'éprouvons-nous pas, quand nous ſortons de l'état du peché, que le premier mouvement de notre converſion eſt d'aller trouver en Dieu ce ſalut que nous avions perdu dans le commerce du monde? Et ſi les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui ſe paſſe dans eux, ne ſeront-ils pas obligez de reconnoître & de confeſſer que le dernier pas qui les conduit à l'endurciſſement, eſt cette damnable concluſion qu'ils tirent, que deſormais il n'y a plus pour eux en Dieu de ſalut, & qu'il leur ſeroit inutile de l'y vouloir chercher? Il eſt donc de notre interêt que le ſalut dépende de Dieu, que ce ſoit lui qui en diſpoſe le premier par cette preparation de graces que S. Auguſtin appelle predeſtination.

Mais enfin, dites-vous, les Saints ont trem-

blé, en considerant ce myſtere; & ſi ce myſtere a fait trembler les Saints, pourquoi ne pourra-t'il pas deſeſperer les pecheurs? encore un mot pour votre édification: j'acheve par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens, les ſaints ont tremblé dans la vûë de ce myſtere; mais bien loin que ce qui leur a cauſé tant de frayeur, puiſſe autoriſer notre deſeſpoir, je ſoutiens que c'eſt ce qui le condamne; & la raiſon en eſt ſenſible. Car ils n'ont tremblé, que parce qu'ils ſçavoient que ce myſtere, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avoit encore un enchaînement neceſſaire avec leur liberté; & qu'ils ont enviſagé leur liberté comme la ſource de tous les déreglemens. Or cela même, c'eſt ce qui rend notre deſeſpoir inexcuſable par-rapport à notre ſalut: pourquoi? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'enſuit toûjours, que ſi nous nous perdons, ce n'eſt que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudroit n'en pas convenir; & un de ſes artifices, eſt de nous faire croire par exemple, qu'il eſt impoſſible de ſe ſauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de ſe porter à tout, & pour le maintenir dans la poſſeſſion de tout entreprendre, & de tout faire: Mais Dieu, Chrêtiens, renverſe bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Ecriture: *Vocavi, & renuiſtis: ego quoque in interitu veſtro ridebo.* Car il ne dit pas, je vous ai appellé & vous n'avez pû me ſuivre: paroles qui, tout Dieu qu'il eſt, le rendroient reſponſable de notre perte, & nous donneroient en quelque ſorte gain de cauſe contre lui. Mais je vous ai appellé, & vous n'avez pas voulu venir à moi: c'eſt

à dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu absolument, vous ne l'avez pas voulu constament, vous ne l'avez pas voulu de la maniere dont vous aviez coûtume de vouloir les choses, quand vous les vouliez de bonne foi. Or supposé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel sujet avions-nous donc, ou avions-nous encore de desesperer? Si pour devenir grands & riches nous n'avions qu'à le vouloir, qui desespereroit de l'être? Voyez, mon Frere, dit saint Augustin, si vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, si non que vous le vouliez? *Vide si labor est, ubi velle satus est?* Le desespoir des damnez est de penser: je le pouvois, & je ne l'ai pas voulu. Que dis-je? leur desespoir ne vient pas seulement de-là, il vient de penser: je le pouvois alors, mais je ne l'ai pas voulu, & maintenant que je le voudrois, je ne le puis plus. Or notre condition dans cette vie n'est jamais telle. Car nous ne pouvons jamais dire je le veux & ne le puis pas; mais nous devons toûjours dire avec certitude, je le puis encore par la grace de mon Dieu, & il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

August.

Voilà, mes chers Auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos desespoirs; ou plûtôt ces honteux relâchemens dont le desespoir que je combats, est le principe. Envain nous retrancherons-nous sur les difficultez du salut: vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impossibilté prétenduë de se sauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce sera, dit S. Chrisostome, le premier chef de notre condamnation. Car le premier de tous

nos devoirs étoit de ſçavoir, de croire, d'être bien perſuadé, que nous pouvions nous ſauver dans le monde, & dans la condition du monde où Dieu nous avoit engagez. De nous être donc figuré que nous ne le pouvions pas, & d'avoir par-là ruiné toute l'eſperance chrétienne, de nous être par-là reduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'eſt par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le ſalut; car où fut jamais l'inſenſé qui ne le voulût pas, mais nous le voulons d'une volonté generale & indeterminée: on s'en tient à des deſirs vagues, ſans deſcendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté foible & lâche, le moindre obſtacle nous arrête, & les plus legeres difficultez nous rebuttent. Nous le voulons d'une volonté inefficace & ſans action: dés qu'il faut mettre la main à l'œuvre & travailler, nous aſſujettir à certains devoirs indiſpenſables, à certaines pratiques, à certaines regles; le courage nous manque, & nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite & bornée: nous ſommes prêts à prendre telle & telle voye, à faire telle & telle choſe, mais rien au-delà.

Eſt-ce ainſi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reſte? Eſt-ce ainſi que vous vouliez la guériſon d'une maladie mortelle? Eſt-ce ainſi que vous vouliez le gain d'un procés? Combien de ces volontez ſteriles & ſans effet, Dieu ne reprouvera-t'il pas en les rejettant comme de fauſſes volontez? Pilate vouloit ſauver Jeſus-Chriſt: en ſera-t'il crû pour dire, je le voulois. Hérodes vouloit épargner Jean-Baptiſte: oſera-t'il dire qu'il le voulût comme il falloit le vouloir? Ce jeune homme de l'Evangile vou-

loit être parfait ; mais le vouloit-il, quand il s'en retourna triſte & affligé aprés l'avis que lui donna le Sauveur du monde ? Non non Chrêtiens, ne nous flattons pas, en diſant que nous voulons nous ſauver : c'eſt impoſer à Dieu & nous démentir nous-mêmes, puiſqu'au même tems nous nous rendons malgré nous mille témoignages ſecrets, que le ſalut eſt de toutes les choſes du monde celle que nous voulons moins, & que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'eſt ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur, que vous n'avez peut-être jamais remarqué ; mais dont vous conviendrez ſans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faiſons-nous ? Excellente reflexion de ſaint Chryſoſtome, & qui vaut une predication toute entiere, que faiſons-nous ? le voici. Dieu nous declare en mille endroits de l'Ecriture, & dans les termes les plus exprés, qu'il nous veut ſauver : *Qui vult omnes homines ſalvos fieri* ; & en mille endroits de l'Ecriture il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas : *Quoties volui congregare filios tuos, & noluiſti* ? Mais nous par une obſtination bizarre, nous tâchons à nous perſuader que nous le voulons, & nous prétendons que c'eſt Dieu qui ne le veut pas. Au lieu de douter de nous-mêmes, & de nous tenir ſûrs de lui, nous nous défions de lui, & nous nous répondons de nous. Nous cherchons des ſubtilitez pour nous prouver qu'il ne le veut pas lorſqu'il le veut, & nous ſommes ingenieux à nous faire accroire que nous le voulons, lorſqu'il eſt conſtant que nous ne le voulons pas. Mais à quoi ſe termine l'un & l'autre ? à une negligen-

2. *Cor.* 9. 1. *Tim.* 2. *Matth.* 23.

ce totale & abſoluë de tout ce qui regarde le ſalut. Cependant il ſera toûjours vrai, quoique nous faſſions, que notre perte vient de nous, de nous, dis-je, librement & volontairement ; que c'eſt nous qui avons peché, nous qui nous ſommes égarez, nous qui nous ſommes précipitez dans l'abime.

Ah, mes chers Auditeurs, n'entrons point tant dans ces queſtions impenetrables de la grace, & dans ce tenebreux myſtere de la predeſtination ; mais tenons nous-en à ce qu'il a plû à Dieu de nous reveler. C'eſt un myſtere qui a ſervi de fonds aux hereſies ; faiſons-en pour nous un myſtere de foi ; c'eſt un myſtere où l'on a donné aiſément dans l'erreur ; attachons-nous aux déciſions de l'Egliſe : c'eſt un myſtere dont les libertins ſe ſont prévalus pour demeurer dans leurs déreglemens ; ſervons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la choſe plus loin, & à une extremité toute oppoſée ; & diſons comme ce ſolitaire attaqué d'une violente tentation de deſeſpoir : Hé bien ſi je ſuis reprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penſerois-je de la ſorte, puiſque Dieu me commande d'eſperer en lui, puiſqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur ; puiſqu'il m'invite à la penitence, puiſqu'il me punit ſi je ne la fais pas, & que par-là il m'apprend que je puis la faire ſi je le veux, & me ſauver. Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnois, & ce qu'il me ſuffit de connoître pour me ſoutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on doive deſeſperer de ſon ſalut ; car la vie preſen-

te eſt la voye du ſalut; & tandis que je ſuis dans la voye, je puis toûjours arriver au terme, parce que j'ai toûjours tous les moyens neceſſaires pour y parvenir, que je puis toûjours les prendre, & que je n'ai qu'à le vouloir & le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderoit-il ſi je veux être guéri, *Vis ſanus fieri?* David devient tout à la fois coupable, & d'un meurtre & d'un adultere; cependant tout coupable qu'il eſt, il ne perd pas pour cela toute eſperance. Que dis-je? au lieu qu'avant ſon peché il appelloit Dieu ſeulement ſon ſouverain & ſon Roi: *Rex meus, & Deus meus*; aprés ſon peché, comme remarque S. Auguſtin, il lui parle d'une maniere plus tendre: mon Dieu & ma miſericorde: *Deus meus, miſericordia mea.* Sur quoi ce Pere s'écrie: ô nom de conſolation & de confiance! ô nom qui ne me permet pas de me defier jamais de mon Dieu! *O nomen ſub quo nemini fas eſt deſeſperare!*

Joan. 5. *Pſal. 5.* *Pſ. 58.* *Auguſt.*

Ce qui fit le malheur de Judas, & ce qui le damna, ce ne fut pas préciſement ſa trahiſon, mais ſon deſeſpoir. Il pouvoit être un apoſtat, un ſacrilege, un traitre, & devenir enſuite un predeſtiné; comme ſaint Pierre, de deſerteur & de blaſphemateur, devint le Prince des Apôtres, & le chef de l'Egliſe. Ce qui mit entre ces deux pecheurs une difference ſi eſſentielle, ce ne fut pas le peché, mais la vraie penitence de l'un, & la fauſſe penitence de l'autre, mais la confiance de l'un, & la défiance de l'autre. Si Judas eût eſperé comme ſaint Pierre, ce ſeroit actuellement un ſaint comme lui; & ſi ſaint Pierre eût deſeſperé comme Judas, ce ſeroit actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avoit encore pour lui un fonds de miſericor-

de ; & voilà le commencement de ſa predeſtination : mais l'autre crut qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui : & voilà ſa condamnation. Grande leçon pour vous-même, Chrétiens, écoutez-là. Bien loin qu'il vous ſoit permis de deſeſperer des bontez de Dieu, ce deſeſpoir eſt un nouveau crime que vous ajoûtez aux autres. Car dans quelque abîme que vous vous ſoyez plongé, il y a toûjours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus mêmes vous êtes pecheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, & dire avec David : ah, Seigneur, uſez envers moi de miſericorde & de votre grande miſericorde : *Secundum magnam miſericordiam tuam.* Ce qui a perdu Judas, c'eſt ce qui perd encore tous les jours certains pecheurs du ſiecle. Je dis certains pecheurs & non pas tous les pecheurs. Car les pecheurs ordinaires ſe perdent par un excez d'eſperance ; mais les inſignes pecheurs, les libertins & les impies ſe perdent par un défaut d'eſperance. Et tel eſt l'artifice du demon, il ôte aux uns la vraye confiance, & aux autres la vraye crainte ; & à la place de cette vraye crainte, de cette vraye confiance, il donne à ceux-là une fauſſe confiance, & à ceux-ci une fauſſe crainte. *Pſ.* 50.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien menager ces deux ſentimens, la confiance & la crainte : la confiance ſans la crainte m'emportera au-deſſus de moi, & me rendra préſomptueux ; & la crainte ſans la confiance m'éloignera de vous, & me rendra puſillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en eſperant, & eſperer en craignant : craindre votre juſtice, mais au même tems eſperer en votre miſericorde ; eſperer en votre miſericorde,

mais au même-tems craindre votre juſtice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, diſoit le Prophete Royal, il n'a prononcé qu'une parole, & j'en ai entendu deux; ſçavoir, qu'il eſt
Pſ. 61. tout-puiſſant & plein de miſericorde : *Semel locutus eſt Deus, ideo hæc audivi, quia poteſtas tibi eſt, & miſericordia.* Que veut dire cela, demande S. Auguſtin ? Il eſt vrai, répond ce Pere, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui même, *qui eſt ſon verbe :* mais ce verbe, cette parole ſortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miſericorde, & celle de la juſtice : *Miſericordiam,*
Auguſt. *quâ plena eſt terra; & juſtitiam, quâ reddet unicuique ſecundum opera ſua.* La voix de la juſtice nous menace, & la voix de la miſericorde nous raſſure. L'une & l'autre par cet admirable temperament de confiance & de crainte, nous conduit dans le chemin de l'éternité bienheureuſe que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE

de la ſeconde Semaine.

Sur la ſageſſe & la douceur de la Loi Chrêtienne.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube dicens: Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi benè complacui. Ipſum audite.

Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineuſe les enveloppa, & il ſortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles: C'eſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaiſances. Ecoutez-le. En ſaint Matthieu, chap. 17.

SIRE,

VOici l'accompliſſement de ce grand myſtere qu'annonçoit l'Apôtre aux Hébreux, lorſ-

qu'il leur disoit, que Dieu ayant autrefois parlé à nos Peres en plusieurs manieres differentes par ses Prophetes, il nous a enfin parlé dans ces derniers temps par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis novissimè locutus est nobis in Filio.* C'est dans la transfiguration de Jesus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Evangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement & sensiblement verifiée. Dieu avoit donné aux hommes sur la montagne de Sinaï une loi, dont Moïse étoit le ministre, l'interprête, & même, selon l'expression de l'Ecriture, le Legislateur. Dans la suite des temps il avoit suscité des Prophetes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connoître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre, & pour les engager, soit par des menaces, soit par des promesses à l'accomplir. Mais du reste, ni Moïse, ni les Prophetes ne furent que les précurseurs de l'homme Dieu; & la loi qu'ils publioient, ne fut qu'une disposition à la sainte & nouvelle loi que Jesus-Christ devoit apporter au monde. C'est pour cela qu'il paroît entre Moïse & Elie, l'un Legislateur, l'autre Prophete, & qu'il y paroît tout éclatant de lumiere : c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophecies ayant reçû un parfait éclaircissement, il n'y a plus desormais que lui qui merite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Ecoutons-le donc en effet, Chrétiens, ce nouveau Legislateur, & obeïssons à cette voix celeste qui nous dit : *Ipsum audite.* Pour vous inspirer ce sentiment si juste & si necessaire, je

Hebr. 1.

veux vous entretenir de la loi chrêtienne ; & pour traiter dignement un ſi grand ſujet, j'ai beſoin des graces du S. Eſprit : je les demande, &c. *Ave Maria.*

QUand ſaint Paul dit qu'il a plû à Dieu de ſauver les hommes par la folie de l'Evangile : *Placuit Deo per ſtultitiam prædicationis ſalvos facere credentes*, il ne faut pas ſe figurer que la loi chrêtienne ait rien pour cela de contraire à la veritable ſageſſe & à la raiſon. Car, ſelon la remarque de ſaint Jerôme, le même Apôtre aprés avoir parlé de la ſorte, declare néanmoins que ſon miniſtere eſt de prêcher la ſageſſe aux ſpirituels & aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* Puiſque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations tout indigne que j'en puis être, & puiſque je vous prêche la même loi qu'il prêchoit aux gentils, j'ai droit, Chrêtiens, de vous dire comme lui, & je vous le dis dés l'entrée de ce diſcours, que la loi évangelique dont je viens vous parler, eſt de toutes les loix la plus raiſonnable & la plus ſage : c'eſt ma premiere propoſition. Je ne m'en tiens pas-là, mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoûte que cette loi ſi ſage eſt au même-tems de toutes les loix la plus aimable & la plus douce. C'eſt ma ſeconde propoſition. Deux rapports ſous leſquels nous devons conſiderer la loi de Jeſus-Chriſt : rapport à l'eſprit, rapport au cœur. Par rapport à l'eſprit, elle n'a rien qui ne ſoit digne de notre eſtime : par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne ſoit digne de notre amour. C'eſt ainſi que je pretends combattre deux faux prin-

1. *Cor.* 1.

cipes dans les ennemis de la religion chrétienne ſe ſont ſervis de tout temps pour nous la rendre également mépriſable & odieuſe : mépriſable, en nous perſuadant qu'elle choque le bon ſens & les regles de la vraye prudence ; odieuſe, en nous la repreſentant comme une loi trop dure & ſans onction. Or à ces deux erreurs j'oppoſe deux caracteres de la loi évangelique : caractere de raiſon, & caractere de douceur. Loi ſouverainement raiſonnable, vous le verrez dans le premier point. Loi ſouverainement aimable, je vous le montrerai dans le ſecond point. Deux veritez importantes, qui vont faire le ſujet de votre attention.

I. PART. A Prendre les choſes en elles-même, & dans les termes de ce devoir legitime, qui aſſujetit la creature au createur, il ne nous appartient pas de contrôller, ni mêmes d'examiner la loi, que J. C. nous a apportée du ciel, & qu'il eſt venu publier au monde. Car puiſque les ſouverains de la terre ont le pouvoir de faire des loix ſans être obligez à dire pourquoi, puiſque leur volonté & leur bon plaiſir ſuffit pour autoriſer les ordres qu'ils portent, ſans que leurs ſujets en puiſſent demander d'autre raiſon, il eſt bien juſte que nous accordions au moins le même privilege, & que nous rendions le même hommage à celui qui non-ſeulement eſt notre Legiſlateur & notre Maître, mais nôtre Sauveur & nôtre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'eſt de nous ſoumettre à ſa loi, & non point de la ſoumettre à notre cenſure ; c'eſt d'obſerver ſa loi avec une fidelité parfaite, & non point d'en faire la diſcuſſion par une curioſité preſomptueuſe.

Cependant, Chrétiens, il ſe trouve que jamais loi dans le monde n'a été plus critiquée, & par une ſuite neceſſaire, plus combattuë, ni plus condamnée que la loi de Jeſus-Chriſt ; & l'on peut dire d'elle ce que le Saint Eſprit dans l'Eccleſiaſte a dit du monde en general, que Dieu par un deſſein particulier a voulu, ce ſemble, l'abandonner aux diſputes & aux conteſtations des hommes : *Tradidit mundum diſputationi eorum.* Car cette loi toute ſainte, & toute venerable qu'elle eſt, a été, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, depuis ſon inſtitution, le problême de tous les ſiecles. Les payens & même dans le chriſtianiſme les libertins, ſuivant les lumieres de la prudence charnelle, l'ont reprouvée comme trop ſublime & trop au-deſſus de l'humanité, c'eſt-à-dire, comme affectant une perfection outrée & bien au-delà des bornes que preſcrit la droite raiſon. Et pluſieurs au contraire parmi les heretiques, préoccupez de leurs ſens, l'ont attaquée comme trop naturelle & trop humaine, c'eſt-à-dire, comme laiſſant encore à l'homme trop de liberté, & ne portant pas aſſez loin l'obligation étroite & rigoureuſe des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accuſé d'indiſcretion, & les ſeconds de relâchement. Les uns, au rapport de S. Auguſtin, ſe ſont plaints qu'elle engageoit à un détachement des choſes du monde, chimerique & inſenſé : *Viſi ſunt iis chriſtiani res humanas ſtultè & ſupra quam oportet deſerere* : & les autres, temeraires & prétendus reformateurs, lui ont reproché que ſur cela même elle uſoit de trop d'indulgence, & qu'elle exigeoit encore trop peu. Sçavez-vous, Chrêtiens, ce que je voudrois d'abord inferer de là ? Sans penetrer plus avant, ma concluſion

Eccl. 3.

Auguſt.

ſeroit, que la loi chrétienne eſt donc une loi juſte, une loi raiſonnable, une loi conforme à la regle univerſelle de l'eſprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémitez. Car comme le caractere de l'eſprit de l'homme eſt de ſe laiſſer toûjours emporter à l'une ou à l'autre, & que le caractere de l'Eſprit de Dieu, ſelon la maxime de S. Gregoire Pape, conſiſte dans une ſage moderation, il eſt d'une conſequence preſque infaillible, qu'une loi que les hommes ont oſé à la fois condamner & d'excés & de défaut, eſt juſtement celle où ſe trouve ce temperament de ſageſſe & de raiſon, qui en fait, ſelon la penſée du Prophéte Royal, une loi ſans tâche :

Pſalm. 18. *Lex Domini immaculata.*

Et certes, ajoûte S. Auguſtin, (cette remarque eſt importante) ſi la loi de J. C. avoit été parfaitement au gré des pauvres, dés-là elle auroit ceſſé, pour ainſi dire, d'être raiſonnable; & ſi les libertins l'approuvoient, dés-là elle nous devroit être ſuſpecte, puiſqu'elle auroit plû & qu'elle plairoit encore à des hommes vicieux & corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irreprochable, il faut neceſſairement qu'elle ne ſoit pas de leur goût; & l'excés même qu'ils lui ont imputé, eſt ſa juſtification. Je dis à proportion le même des hereſiarques prévenus d'un faux zele & enflez d'un vain orgueil : ils ont voulu la reſſerrer cette loi déja ſi étroite; ils ont entrepris de reformer, cõme parle Vincent de Lerins, ce qui devoit les reformer eux-mêmes, & il a fallu que la loi chrétienne, pour ne pas aller à une ſeverité ſans meſure, & pour demeurer dans les limites de ce culte raiſonnable qui fait ſon eſſentielle difference

& par où S. Paul la diſtingue, ne ſe rapportât pas à leurs idées, & qu'ils y trouvaſſent des défauts, afin qu'il fut vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agiſſoit ſeulement ici de faire une ſimple apologie des devoirs du chriſtianiſme, je pourrois m'en tenir là, & ſans rien dire de plus je croirois avoir ſuffiſamment rempli mon deſein: mais je vais plus loin, & autant qu'il m'eſt poſſible, il faut, Chrêtiens, vous mettre en état de rendre deſormais ſans contradiction, ſans reſiſtance, une obéïſſance entiere à ce divin maître, que Dieu nous ordonne d'écouter: *Hic eſt filius meus dilectus: ipſum audite.* Il faut vous affectionner à ſa loi, vous y attacher, & pour cela vous en donner toute la connoiſſance neceſſaire. Attention, s'il vous plaît. J'avoüe donc que la loi de Jeſus-Chriſt eſt une loi ſainte & parfaite; mais je ſoutiens au même-tems, que dans ſa perfection elle n'a rien d'outré, comme l'eſprit du monde ſe le perſuade. J'avoüe que c'eſt une loi moderée, & comme telle, proportionnée à la foibleſſe des hommes; mais je pretends que dans ſa moderation elle n'a rien de lâche, comme l'eſprit de l'héreſie l'eſt figuré. Or ces deux veritez bien conçûës, m'engagent efficacement à la pratiquer cette loi, détruiſent tous les prejugez, que le libertinage, ou l'amour propre, purroient former dans mon eſprit contre cette loi, me determinent à vivre en chrêtien, parce que rien ne me paroit plus raiſonnable, ni plus droit, que la conduite de cette loi. Quel avantage & pour vous & pour moi, ſi nous étions bien remplis de ces ſentimens!

Non, mes Freres, dit ſaint Chryſoſtome, traitant le même ſujet, la loi de Jeſus-Chriſt

dans ſa perfection, n'a rien qui doive bleſſer la prudence humaine la plus delicate, & la rejetter comme une loi outrée, c'eſt lui faire injure de ne la pas connoître. Soit que nous ayons égard aux obligations generales qu'elle impoſe à tous les états; ſoit que nous conſiderions les regles particulieres qu'elle trace à chaque condition, par tout elle porte avec ſoi, ſi je puis uſer de ce terme, le ſceau d'une raiſon ſouveraine qui la dirige, par tout elle fait voir qu'elle eſt émanée du conſeil de Dieu comme de ſa ſource. Car enfin, pourſuit ſaint Chryſoſtome, qu'y a-t'il de ſi ſingulier dans la loi chrétienne que le bon ſens le plus exquis ne doive approuver? Elle oblige l'homme à ſe renoncer ſoi-même, à mortifier ſon eſprit, à crucifier ſa chair: elle veut qu'il étouffe ſes paſſions, qu'il abandonne ſes interêts, qu'il ſupporte un outrage ſans ſe venger, qu'il ſe laiſſe enlever ſes biens ſans les redemander: elle lui commande deux choſes en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes, l'une de haïr ſes proches & ſes amis, l'autre d'aimer ſe perſecuteurs & ſes ennemis: elle lui fait un crime de rechercher les richeſſes & les grandeurs, une vertu d'être humble, une beatitude d'être pauvre, un ſujet de joye d'être perſecuté & affligé: elle regle juſques à ſes deſirs, juſques à ſes penſées, elle lui ordonne en telle occaſion qui ſe preſente, de s'arracher l'œil, de ſe couper le bras: enfin elle le réduit à la neceſſité même de verſer ſon ſang; de donner ſa vie, de ſouffrir la mort & la plus cruelle mort, dés que l'honneur de ſa religion le demande, & qu'il eſt queſtion de prouver ſa foi. Or tout cela, mes chers Auditeurs, eſt raiſonnable; & tellement raiſonnable que

ſi la loi évangelique ne l'exigeoit pas, tout intereſſé que j'y puis être, & quelle que ſoit la corruption de mon cœur, j'aurois peine à ne le pas condamner. Venons au detail, & reprenons.

Oui, il eſt raiſonnable, que je me renonce moi-même : c'eſt de quoi je ne puis douter : ſans me méconnoître, & ſans ignorer ce que je ſuis. Car puiſque je ne ſuis de moi-même que vanité & que menſonge ? puiſque tout ce qu'il y a de bien en moi, n'eſt pas de moi, & que je ne ſuis de mon fonds que miſere, qu'aveuglement, qu'emportement, que dereglement; n'eſt-il pas juſte, que me regardant moi-même & me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-meme, je me haïſſe moi-même, je me détache de moi-même ? Et voilà le ſens de ce grand précepte de Jeſus-Chriſt : *Abneget ſemetipſum.* Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais interêts, ni à la vraye charité que je me dois à moi-même, ni à la vraye juſtice que je puis me rendre : mais parce qu'il y a une fauſſe juſtice que je confonds avec la vraye ; parce qu'il y a une fauſſe charité qui me flatte & qui me ſeduit ; parce qu'il y a un faux interêt, dont je me laiſſe éblouir & qui me perd, & que ce que j'appelle moi-même, n'eſt rien autre choſe que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me defaſſe de moi-même en me renonçant moi-même.

Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair ſe revoltera contre ma raiſon & contre Dieu même ; que je captive mes ſens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerois, m'expoſeroit à mille tentations; que je traite rudement mon corps & que

je le reduiſe en ſervitude, parce qu'autrement affranchi du joug d'une ſainte auſterité, je tomberois dans une criminelle & une honteuſe molleſſe.

Il eſt raiſonnable que la vengeance me ſoit défenduë : car que ſeroit-ce ſi chacun étoit en droit de ſatisfaire ſes reſſentimens, & à quels excès nous porteroit une aveugle paſſion ? Raiſonnable non-ſeulement que j'oublie les injures déja reçûes : mais que je ſois prêt à en eſſuyer encore de nouvelles ; & qu'en mille conjonctures où ma foibleſſe me feroit perdre la charité, ſi je m'opiniâtrois à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions & je me deſiſte de mes demandes : pourquoi ? parce que la charité eſt un bien d'un ordre ſuperieur, & que je ne dois riſquer pour nul autre ; parce qu'il n'y a rien que je ne doive ſacrifier pour conſerver la grace qui ſe trouve inſeparablement liée à l'amour du prochain. Raiſonnable, que cet amour du prochain s'étende juſqu'à mes ennemis mêmes les plus mortels, puiſque ſans parler de la grandeur d'ame, de cette grandeur heroïque & chrêtienne qui paroît dans l'amour d'un ennemi & dans les ſervices qu'on lui rend, la foi m'enſeigne que cet homme pour être mon ennemi n'en eſt pas moins mon frere ; & que d'ailleurs j'entendrois moi-même, ſi j'étois ennemi de Dieu, que Dieu uſât envers moi de miſericorde & qu'il me prévint de ſa grace. Car pourquoi ſerois-je plus delicat que lui dans mes ſentimens & dans mes affections ? Raiſonnable par un retour qui ſemble d'abord bien ſurprenant & bien étrange, que je haïſſe mes amis, mes proches, & ceux mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je

dois la vie, quand ceux à qui je ſuis le plus étroitement uni par les liens du ſang & de l'amitié, ſont des obſtacles à mon ſalut : Car alors la raiſon veut que je m'en éloigne, que je les fuye, que je les abhorre : & c'eſt ainſi qu'il faut entendre cette parole de Jeſus-Chriſt : *Si quis venit ad me : & non odit patrem & matrem non poteſt meus eſſe diſcipulus* ; ſi quelqu'un veut venir à moi, & ne haïr pas ſon pere & ſa mere, il ne peut être mon diſciple. Parole, dit S. Gregoire Pape, qui n'abolit point le devoir des enfans envers les parens ; mais qui condamne l'impieté des parens prévaricateurs, lorſqu'ils abuſent de leur pouvoir pour ſervir de démons à leurs enfans, & pour les engager dans la voye de perdition. Et quoi, reprend Tertulien, juſtifiant cette maxime évangelique, il falloit que les ſoldats Romains, pour être incorporez dans la milice, fiſſent comme une eſpece d'abjuration, & de peres, & de meres, entre les mains de ceux qui les commandoient, & l'on eſtimoit cette ſeverité de diſcipline également juſte & neceſſaire, ſi donc Jeſus-Chriſt nous impoſe la même loi en certaines conjonctures; ſçavoir, quand l'attachement d'un fils à ſon pere, d'une femme à ſon mari eſt incompatible avec les interêts de Dieu & l'obeïſſance qui lui eſt duë, pouvons-nous dire que c'eſt trop en demander ? Luc. 14.

Mais pourquoi s'arracher l'œil ? pourquoi ſe couper un bras ? Répondez vous-même, divin Sauveur ; & ſur la dureté de cette expreſſion, ſatisfaites dans un mot la prudence humaine : c'eſt qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu : c'eſt que tous les jours à la honte des ſerviteurs

de Dieu, un homme du ſiecle, par une ſageſſe mondaine, s'arrache l'œil, ſe coupe le bras, ſelon que Jeſus-Chriſt l'a entendu; c'eſt-à-dire, s'arrache lui-méme à ce qu'il a de plus cher, & ſe ſepare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un ſcandale dont il craint les ſuites facheuſes pour ſa fortune: c'eſt qu'une femme du monde que la raiſon conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flateur, quelque utile qu'il ſoit, dés qu'elle en prévoit quelque danger pour ſa réputation: comme ſi Dieu avoit voulu que la conduite des enfans du ſiécle ſervit de leçon aux enfans de lumiere, ou plûtôt, comme s'il avoit voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Evangile: *Si oculus tuus ſcandalizat te, erue eum.* *Matth. 18.*

Ce n'eſt pas aſſez: pourquoi faire à l'homme un crime de ſes deſirs, & traiter d'adultere un regard impur & laſcif? Aprenez le de S. Jerôme: c'eſt qu'il n'eſt point permis de deſirer ce qu'il n'eſt pas permis de rechercher; c'eſt que toute loi qui laiſſe les deſirs dans l'impunité, eſt une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plûtôt que des juſtes, puiſqu'il eſt impoſſible de reformer l'homme ſi l'on ne commence par reformer ſon cœur. Pourquoi ériger en beatitude, un état auſſi vil & auſſi abjet que la pauvreté: *Beati pauperis ſpiritu.* Jugez-en par vos propres ſentimens: c'eſt qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire, dont parle Jeſus-Chriſt, eſt reſpectable, & d'ailleurs l'experience nous fait bien voir, qu'il n'y a d'heureux ſur la terre que les pauvres de cœur, puiſque la ſource la plus ordinaire de nos chagrins eſt l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, *Matth. 5.*

& voici le point capital, pourquoi reduire des hommes foibles à cette affreuſe neceſſité, ou d'être apoſtats & anathémes, ou d'endurer à certains tems de perſecution le plus rigoureux martyre ? Car c'eſt là-deſſus que la loi de notre Dieu pouvoit paroître aux ſages du monde d'un caractere plus outré. Elle nous ordonne, & nous l'ordonne ſous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement diſpoſez à mourir, plûtôt mêmes que de déguiſer notre foi. Or cela, dites-vous, eſt-il raiſonnable ? & moi je répons en pouvez-vous douter ? & pour s'en convaincre, faut-il autre choſe que les premiers principes de la raiſon ? En effet, on demande s'il eſt raiſonnable de s'expoſer à la mort plûtôt que de trahir la foi qu'on doit à ſon Dieu : mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un ſujet ſoit prêt à perdre la vie, plûtôt que de trahir la foi qu'il doit à ſon Prince ? mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un homme d'honneur ſoit en diſpoſition de ſouffrir tout, plûtôt que de commettre une lâcheté & une perfidie ? mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un homme de guerre ſe ſacrifie en mille rencontres comme une victime toûjours ſur le point d'être immolée & de recevoir le coup mortel, plûtôt que de manquer à ſon devoir. Il ne le trouve pas ſeulement raiſonnable, mais il s'en fait un point d'honneur & une gloire. Quoi donc, mes Freres, reprend ſaint Auguſtin, le martyre pour Dieu ſera-t'il cenſé une folie, & le martyre pour le monde une vertu ? La raiſon de l'honneur aura-t'elle peine à reconnoître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve & qu'elle autoriſe l'obligation de l'autre ? Non non, Chrétiens,

rien en cela, rien en tout le reſte, qui ne ſoit à l'épreuve de notre cenſure. Soyons raiſonnables, & nous avoüerons que la loi de Jeſus-Chriſt l'eſt encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raiſon ordonne, la loi évangelique n'aura plus rien qui nous choque. Car ſi elle nous choque, c'eſt parce qu'elle nous aſſujettit trop à la raiſon, & qu'elle n'accorde rien à notre paſſion. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que la loi chrêtienne n'ajoûte rien à la raiſon ; c'eſt une erreur des Pelagiens : mais je dis qu'elle n'ajoûte rien à la raiſon, qui ne la perfectionne, qui ne l'éleve, qui ne la purifie, & que la raiſon elle-meme n'eût établi, ſi par elle-même elle eut été aſſez éclairée pour en découvrir l'excellence & l'utilité.

Je ſçais, mes chers Auditeurs, & c'eſt ainſi que je paſſe à la ſeconde verité, qui bien loin d'affoiblir la prémiere, va plus ſolidement encore la confirmer: je ſçais & j'en conviens, qu'il y a eû de tout tems dans le monde des eſprits ſinguliers, qui prévenus de leurs idées chimeriques, ont porté cette perfection de la loi chrêtienne bien au-delà de ſes bornes. Appliquez-vous à ma penſée ; ceci merite votre reflexion. Je ſçais ce que ſaint Auguſtin a obſervé, que la perfection de l'Evangile, mal conçûë & ſoutenuë par un faux zéle, a fait naître dans la ſuite des ſiécles les hereſies les plus opiniâtres : & pour deſcendre aux eſpeces particulieres, je ſçais que dés la naiſſance de l'Egliſe, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des ſectes de parfaits & d'illuminez, qui condamnoient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'uſage des viandes, les uns la penitence réiterée, les autres la fuite dans les perſecutions ;

ſecutions ; reprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur ſembloit pas aſſez ſaint, & s'érigeant pour cela non pas en ſimples reformateurs, mais en ſouverains & en legiſlateurs. Je ſçai qu'une des illuſions de Pelage, fut de confondre les conſeils avec les préceptes, & de prétendre, par exemple, que ſans le dépoüillement réel & effectif des biens temporels il n'y avoit point de ſalut, ne voulant pas qu'un chrétien pût rien poſſeder, ſans tomber dans une eſpece d'apoſtaſie & ſans dementir ſa profeſſion. Je ſçai que par ce principe, quelques-uns mêmes en ſont venus juſqu'à troubler la ſocieté civile, traitant de deſordre l'uſage établi de pourſuivre ſes droits en juſtice; prenant à la lettre ce qui eſt écrit, *Et autem & qui aufert quæ tua ſunt, ne repetas*, & ſans prévoir les funeſtes conſequences qui ſuivroient de là, & les avantages qu'en tireroit une injuſte cupidité, defendant à un ſerviteur de Jeſus-Chriſt de redemander jamais ſon bien, lui fût-il même arraché par violence. Je ſçais, dis-je, tout cela; & ſi vous voulez, je ſçais encore que ſes fauſſes idées de perfection n'ont communément ſervi qu'à rendre la loi chrêtienne mépriſable aux payens, inſuportable aux libertins, ſcandaleuſe & ſujet de chûte aux ames foibles & timorées; autre remarque de ſaint Auguſtin : mépriſable aux payens, qui jugeant par-là de notre Religion, l'ont rejettée comme une religion extravagante, quoi qu'elle ſoit l'ouvrage & le chef-d'œuvre de la ſegeſſe d'un Dieu : inſuportable aux libertins, qui ſont bien-aiſes en matiere d'obligations & de devoirs, qu'on leur exagere les choſes, pour avoir droit de ne rien croire & ſur tout de n'en rien faire, & qu'on leur en de- *Luc. 6.*

mande trop pour avoir un prétexte de refuſer tout ſujet de ſcandale & de chûte pour les ames foibles, qui de ces erreurs ſe ſont ſouvent formé des conſciences, & à qui ces fauſſes conſciences ont fait commettre de veritables crimes. Car voilà les effets qu'a produit cette pretenduë perfection, quand elle n'a pas été meſurée ſelon les regles de la vraye foi : mais tout cela, mes chers Auditeurs, n'eſt point la perfection de la loi chrêtienne : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrêtienne n'ait deſavoüé & qu'elle n'ait même cenſuré. Comme elle s'eſt déclarée contre tous les adouciſſemens qui pouvoient altérer ſa pureté, auſſi n'a-t'elle pû ſouffrir qu'on portât trop loin ſa ſeverité de ſes préceptes, pour lui donner une fauſſe couleur de ſainteté. Quelque apparence de reforme qu'elle ait apperçûë dans l'hereſie, elle s'en eſt tenuë inviolablement à cette grande parole, *Rationabile obſequium*, afin, dit S. Jerôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui oppoſer, & que la raiſon la plus ſenſée n'y trouvât rien qui pût juſtement la bleſſer.

Rom. 12.

Car encore une fois étudions bien cette loi, & plus nous l'approfondirons, plus elle nous paroîtra ſage ; ſoit qu'elle contrediſe nos plaiſirs, ſoit qu'elle nous accorde certains divertiſſemens honnêtes & moderez ; ſoit qu'elle condamne nos entrepriſes ; ſoit qu'elle nous permette certains ſoins convenables & ſouvent même neceſſaires ; ſoit qu'elle réprime notre ambition ; ſoit qu'elle nous laiſſe la liberté de penſer à nos beſoins, & de pouvoir par des voyes legitimes à notre établiſſement ; ſoit qu'elle reprouve nôtre luxe ; ſoit qu'elle approuve une bienſéance modeſte & chrêtienne : par tout

nous découvrirons le même caractere de sageſſe. Elle eſt donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en perſuadant l'eſprit: elle eſt parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états & à toutes les conditions des hommes : elle eſt parfaite, mais d'une perfection, qui bien loin de cauſer du trouble, regle tout, corrige, maintient tout dans l'ordre : elle eſt parfaite, mais de ce genre de perfection, dont parle ſaint Ambroiſe, qui inſpire une humilité ſans baſſeſſe, une generoſité ſans orgueil, une modeſtie ſans contrainte, une liberté ſans épanchement ; retenant comme dans une juſte équilibre tous les mouvemens & toutes les affections de l'ame : enfin, elle eſt parfaite, mais toûjours dans l'étenduë de ces deux termes, diſcretion & verité.

J'ajoûte que par une diſpoſition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans ſa perfection, elle n'a rien auſſi de lâche dans ſa modération. Faudroit-il inſiſter ſur ce point, ſi nous ne vivions pas dans un ſiécle, où la parole de Dieu doit ſervir de préſervatif à tout & contre tout ? Non, la loi de Jeſus-Chriſt dans ſa moderation n'a rien de lâche : quelque effort qu'ayent fait les hereſiarques pour la décrier ſur cela, elle s'en eſt hautement défenduë, & en a même tiré ſa gloire. En vain Tertulien lui a-t'il reproché ſon indulgence dans le pardon des pechés; en vain a-t'il declamé contre les catholiques, & les a-t'il appellés charnels; en vain a-t'il repreſenté l'Egliſe de ſon tems comme un champ ouvert à toute ſorte de licence, *De campo laxiſſimæ diſciplinæ* : ſes invectives n'ont ſervi qu'à marquer l'aigreur & l'amertume de ſon zele, & n'ont fait impreſſion que ſur quel- *Tertull.*

ques esprits foibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne desespere pas les pecheurs: mais sans les desesperer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le desepoir; & sans leur ôter la confiance, elle sçait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger d'une maniere à saisir de frayeur les Saints mêmes. Il est vrai que dans l'ordre des pechez elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connoit Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout peché, même du veniel. Il est vrai qu'elle distingue les preceptes des conseils; mais elle declare au même tems que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, & que l'un est une suite presque infaillible de l'autre.

Or j'avoüe, Chrêtiens, que parmi tous les motifs qui me persuadent la verité de la sainte Religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là, Saint Augustin disoit que mille raisons l'attachoient à la foi, & il en faisoit un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles: *Multa me in Eccle-* *Auguſt.*
siâ justissimè retinent. Mais pour moi je sens que cette sagesse toute pure & toute divine de la loi de Jesus-Christ, a je ne sçai quoi de particulier qui me touche & qui m'entraîne. Car je dis avec l'Abbé Ruppert: puisqu'il y a un Dieu, & que les preuves les plus sensibles & les plus évidentes me le démontrent: puisqu'il faut l'honorer ce Dieu par un culte propre & par l'exercice d'une religion, je ne puis manquer en embrassant celle ci, où je découvre un fonds de

ſageſſe & de ſainteté qui ne peut venir que den haut, & qui eſt inconteſtablement au deſſus de l'homme. Si c'étoit une ſageſſe prophane, elle pourroit d'abord m'éblouïr : mais pour peu que je vouluſſe m'appliquer à l'approfondir & à la bien connoître, j'y trouverois bientôt quelque foible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion ſage comme la nôtre, c'eſt-à dire, d'une ſageſſe toute ſainte, d'une ſageſſe établie ſur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuſer de me rendre, parce que c'eſt ſans contredit l'ouvrage de Dieu, & que je n'ai rien à y oppoſer. Je m'écrie avec plus de ſujet encore que ſaint Pierre : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe* : Ah ! Seigneur, c'eſt un bien pour moi & un bien que je ne puis aſſez eſtimer, d'avoir connu votre loi & de l'avoir embraſſée. C'eſt là que je dois m'en tenir ; & pour m'y conſerver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à ſacrifier ma fortune & à répandre mon ſang : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe.* Saint Pierre dans le tranſport de ſa joye demandoit à demeurer ſur le Thabor ; mais parce qu'en le demandant, il ne penſoit qu'à une felicité temporelle, & non point à l'éternelle beatitude de l'autre vie, l'Evangeliſte ajoûte qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit : *Neſciens quid diceret.* Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, & c'eſt avec une connoiſſance entiere que je vous demande à demeurer toûjours ferme & inébranlable dans l'obéïſſance & dans la pratique de votre loi : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe.* Je ne crains point de m'égarer en la ſuivant, parce que c'eſt de toutes les loix la plus raiſonnable dans ſes maximes & la plus ſage, comme elle eſt encore par ſon onction la plus

Mat. 15.

Luc. 9.

aimable & la plus douce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

II. PART.

IL est de la grandeur de Dieu, d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, & d'exiger d'eux de grands services ; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu, que ces grands services qu'il exige des hommes, non seulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultez, mais qui leur deviennent agreables & qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le sçavant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu, est d'être tellement servi, qu'on se fasse de l'obligation même de le servir, un bonheur & une felicité. Ceux qui de leur propre sens ont voulu expliquer la loi chrêtienne, se sont encore ici égarez, en s'attachant trop à l'un de ces principes, & ne faisant pas assez de reflexions sur l'autre. Il est vrai que Jesus-Christ notre souverain legislateur, nous a proposé sa loi comme un joug & comme un fardeau ; mais au même tems il nous a fait entendre que ce fardeau étoit leger, & que ce joug étoit doux : *Matth. 11.* *Jugum enim meum suave est; & onus meum leve* ; D'où vient que par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre, que ceux qui se trouvoient déja chargez d'ailleurs & fatiguez : s'engagent à les soulager, & toutefois ne leur promettant point d'autre soulagement que de leur inspirer son joug & de les obliger à le porter : *Idem.* *Venite ad me omnes qui laboratis, & ego reficiam vos.* Mistere qui sembloit d'abord impossible & contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait connoître l'infaillible verité. Mistere confirmé par

l'experience de tous les juſtes, & même de tous les pecheurs, puiſqu'il eſt évident que rien n'eſt plus capable de ſoulager un pecheur chargé de la peſenteur de ſes crimes, & fatigué de la ſervitude du monde, que de prendre le joug de Jeſus-Chriſt, & de s'y ſoûmettre parfaitement.

Pour former donc une idée complette de la loi Evangelique, il ne falloit jamais ſeparer ces deux choſes, qu'elle a ſi ſaintement & ſi divinement unies, le joug & la douceur. Or c'eſt néanmoins ce qu'ont ſeparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug & de fardeau; & pour avoir dans leur lâcheté quelque pretexte, n'y joignant pas cette onction & cette douceur que Jeſus-Chriſt y a ajoûtée, ſe ſont figuré la loi chrétienne, comme une loi fâcheuſe, peſente, inſoûtenable, faite ſeulement pour les mortifier, & par-là s'en ſont eux-mêmes rebutez, & en ont rebuté les autres. Semblable à ces Iſraëlites, qui venoient de découvrir la terre de promiſſion, & qui n'en donnerent au peuple que de l'horreur par la triſte peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuſe, qui dévoroit même ſes habitans, & où ils n'avoient vû que des monſtres : *Hæc terra quam luſtravimus, devorat habitatores ſuos ibi vidimus monſtra.* Num. 13. Artifice le plus dangereux & le plus ſubtil qu'ait toûjours mis en œuvre l'ennemi de notre ſalut, pour perdre les ames & pour y étouffer toutes les ſemences du chriſtianiſme. Mais en vain l'employera-t'il jamais contre un chrétien ſolidement inſtruit de ſa religion, & ſincerement diſpoſé à garder la loi qu'il profeſſe : pourquoi ? parce qu'étant tel, il s'en défendra aiſement par cette penſée dont ſa foi le prémunit,

qu'autant que la loi de ſon Dieu eſt parfaite, autant l'onction qui l'accompagne, la rend-elle aimable & facile à pratiquer : & quoique la chair & le monde puiſſent lui ſuggerer au contraire, il en reviendra toûjours à ce ſentiment
Pſ. 118. de David : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua* ! Ah ! Seigneur, que votre loi eſt douce pour ceux qui la goûtent, & qu'il faut être groſſier & ſenſuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, ſi David pouvoit parler de la ſorte en vivant ſous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moiſe, ce ſeroit non point ſeulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puiſque c'eſt une loi de grace & une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers Auditeurs, ces deux qualités qui ſont eſſentielles à la loi de Jeſus-Chriſt. Loi de grace, & loi de charité : voilà ce qui vous met en état de l'obſerver, malgré toute la difficulté de ſes devoirs, & qui anéantira devant Dieu toutes vos excuſes. Ecoutez-moi.

C'eſt une loi de grace où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; diſons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous ſouhaiter de plus ? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même deſeſperer de l'accomplir jamais, ce ſont, dites-vous, les inclinations vicieuſes de votre cœur, c'eſt cette chair conçûë dans le peché qui ſe revolte ſans ceſſe contre l'eſprit, mais imaginez-vous, mes Freres, répond ſaint Chryſoſtome, que Dieu vous parle en ces termes : O homme ! je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur, & vous en donner un autre, vous n'avez que la force d'un homme, & je veux vous don-

ner celle d'un Dieu. Ce n'eſt point vous ſeulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui reſiſterez ; c'eſt moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations & de cette chair corrompuë. Si Dieu s'adreſſoit à vous de la ſorte, s'il vous faiſoit cette offre, oſeriez-vous encore vous plaindre ? Or en combien d'endroits de l'Ecriture, ne vous l'a-t'il pas ainſi promis ? N'étoit-ce pas à vous qu'il diſoit par le Prophete Ezechiel : je vous ôterai ce cœur endurci, & je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile & ſouple à ma loi ? N'eſt-il pas de la foi que cette promeſſe regardoit ceux qui devoient vivre dans la loi de grace, & n'êtes-vous pas dans cette loi de grace, puiſque vous êtes chrêtiens ? Que craignez-vous donc ? Que Dieu ne tienne pas parole ? mais c'eſt douter de ſa fidelité que malgré la parole de Dieu vous ne trouviez trop de peine à obſerver ſa loi ? mais c'eſt douter de ſa puiſſance.

Ah, Seigneur, s'écrioit S. Auguſtin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourveu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'eſt à dire, que vous me donniez par votre grace la force d'executer ce que vous me commandez par votre précepte. *Da quod jubes, & jube quod vis.* Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma delicateſſe, ne conſiderez point ce que je ſuis : car puiſque c'eſt vous qui devez vaincre en moi, c'eſt ſur vous-même & non pas ſur moi que je dois compter. Uſez déc de votre empire abſolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandemens, obligez moi à tout ce que mes ſens & mon amour propre abhorrent le plus, faites-moi marcher par les *Auguſt.*

voyes les plus étroites: avec votre grace rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoûtoit-il, par mon experience personnelle ; car c'eſt vous qui avez rompu mes liens, je veux pour l'interêt de vôtre gloire & pour la juſtification de votre loi le publier à toute la terre. Ah! mon Dieu, que n'avez-vous pas pû dans moi, & que n'ai-je pas pû avec vous ? Avec quelle facilité ne me ſuis-je pas privé de ces plaiſirs dont je m'étois fait une ſervitude honteuſe, & combien m'a-t'il été doux de quitter ce que je craignois tant de perdre ? Je me figurois dans votre loi & dans moi-méme des monſtres qui me paroiſſoient inſurmontables ; mais j'ai reconnu que c'étoient des monſtres imaginaires : du moment que votre grace a touché mon cœur ; & voilà pourquoi je ne fais plus d'exception, ni de reſerve en ce qui regarde votre ſervice : *Da quod jubes, & jube quod vis.* C'eſt ainſi que parloit ce grand Saint ; & ſi la force de la grace eſt telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que ſa loi eſt un joug trop rude à porter, & qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grace qui ſoûtenoit ſaint Auguſtin, & qui le faiſoit agir. Peut-être, Chrétiens, ne l'avez-vous pas, mais vous mettez-vous en état de l'avoir? Vous diſpoſez-vous à l'obtenir? La demandez-vous à Dieu? La cherchez-vous dans les ſources où il l'a renfermée, qui ſont les Sacremens? Retranchez-vous de votre cœur tous les obſtacles qu'il lui oppoſe? Et n'eſt-il pas étrange que ne faiſant rien de tout ce qu'il faudroit faire pour vous faciliter l'obſervation de la loi, vous oſiez encore vous plaindre de ces difficultez, au lieu de vous en prendre à vous-mêmes & à votre lâcheté?

Dieu, mes chers Auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en étoit le principe & qui lui servoit de pretexte. Car il vous dira avec bien plus de raison qu'à son peuple: non, ce n'est point la rigueur de ma loi qui peut & qui doit vous justifier; ce commandement que je vous faisois (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Ecriture,) n'étoit ni trop éloigné, ni trop au-dessus de vous. Il n'étoit point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire: qui pourra y atteindre? Il n'étoit point au-delà des mers, pour vous donner lieu de demander: qui osera se promettre d'y parvenir? Au contraire vous l'aviez auprés de vous, il étoit au milieu de votre cœur; vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisement l'accomplir: comment cela, parce que ma grace y étoit au même tems attachée. Or Dieu par ses paroles ne prétendoit rien autre chose, que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous dispensons de garder la loi, & que nous la considerons seulement en elle-même, sans considerer les secours qui y sont si abondans.

Car de dire que ses secours nous manquent lors mêmes que nous les demandons; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites, de répandre sur nous la plenitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soûtenir avec douceur & avec joye la pratique de ses commandemens; de dire que toute la prééminence de la loi de grace au-dessus de la loi écrite se reduit à rien, & que tout l'effet de la redemption & de la mort de Jesus-Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur: ah!

Chrétiens, ce seroit autant de blasphémes contre la bonté & la fidelité de Dieu. Que nous manque-t'il donc! Deux choses: une foi sincere, & une esperance vive, l'une pour nous attacher à Dieu, & l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous uniſſant à lui par l'une & par l'autre, nous changerions notre foibleſſe dans une force invincible, comme dit le Prophete; *Qui* *Iſai. 40.* *ſperant in Domino, mutabunt fortitudinem*: nous commencerions à marcher, à courir, à voler *Ibidem.* comme des aigles: *Aſſument pennas, ut aquilæ: volabunt & non deficient.* Mais parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toûjours foibles & languiſſans, toûjours dans le chagrin & le dégoût, toujours dans l'abbattement & le deſeſpoir, comme ſi l'Evangile n'étoit pas une loi de grace, & que la loi de grace n'eût pas applani toutes les difficultez.

Que ſera-ce ſi j'ajoûte que cette loi de grace eſt encore une loi de charité & d'amour? Amour & charité, dont l'effet propre eſt d'adoucir tout, de rendre tout non-ſeulement poſſible mais facile; non-ſeulement ſupportable, mais agréable: d'ôter au joug toute ſa peſanteur, & ſi je l'oſe dire, d'en faire même un joug d'autant plus leger qu'il eſt plus peſant. Paradoxe que ſaint Auguſtin explique par une comparaiſon trés-naturelle, & dont je puis bien me ſervir aprés ce Pere. Car vous voyez les oiſeaux, dit ce ſaint Docteur: ils ont des ailes, & ils en ſont chargez; mais ce qui les charge, fait leur agilité, & plus ils en ſont chargez plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiſeau ſes ailes, vous le déchargez; mais en le déchargeant, vous le mettez hors d'état de voler: *Auguſt.* *Quoniam exonerare voluiſti, jacet.* Au contraire,

rendez lui ſes aîles; qu'il en ſoit chargé tout de nouveau, c'eſt alors qu'il s'élevera : pourquoi? parce qu'au même tems qu'il porte ſes aîles, ſes aîles le portent. Il les porte ſur la terre, & elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, & volabit.* *Idem.*

Telle eſt, reprend S. Auguſtin, la loi de J. C. *Talis eſt Chriſti ſarcina* : nous la portons, & elle nous porte; nous la portons en lui obéiſſant, en la pratiquant; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que ſon poids, mais celui-ci a des aîles : *Alia ſarcina pondus habet, Chriſti pennas.* *Idem.* *Idem.*

Laiſſons cette figure, Chrétiens, & parlons encore plus ſolidement. Dieu ſouverain créateur, poſſedoit trois qualitez par rapport à ſes créatures : celle de maître qui nous ſoumettoit à lui en qualité d'eſclaves, celle de remunerateur, qui nous attiroit à lui en qualité de mercenaires : celle de pere, qui nous attache à lui en qualité d'enfans. Or ſelon ces trois qualitez, c'eſt la reflexion de ſaint Bernard, Dieu a donné trois loix aux hommes : une loi d'autorité comme à des eſclaves, une loi d'eſperance comme à des mercenaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premieres furent des loix de travail & de peine, mais la troiſiéme eſt une loi de conſolation & de douceur. Qu'eſt-il arrivé de là? Les hommes, dit ſaint Auguſtin, ont gémi ſous ces loix de travail, de peine, de crainte; mais leurs gemiſſemens, leurs peines, leurs craintes n'ont pû leur faire aimer ce qu'ils pratiquoient : au lieu que les Chrêtiens ont trouvé dans la loi de grâce un goût qui la leur rend aimable & une onction qui la leur fait obſerver avec plaiſir. *Timuerunt, & non impleverunt, amaverunt, & impleverunt.* *Auguſt.*

verunt. Les hommes, ſous les deux premieres loix, intereſſez & avares, craignoient un Dieu vengeur de leur convoitiſe ; mais malgré cette crainte ils ne laiſſoient pas de commettre les plus injuſtes voilences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le deſirer: au lieu que dans la loi nouvelle ils ſe ſont attachez amoureuſement à un Dieu pauvre; & par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur apartenoient pas, ils ont donné leurs biens propres & ſe ſont volontairement dépoüillés de toutes choſes : *Timuerunt, & rapuerunt res alienas ; amaverunt, & donaverunt ſuas.* *Idem.*

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, & ce qu'ils pourroient néanmoins aſſez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres ſentimens. Ils ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur; mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles loix les tient-il aſſervis, ce monde qu'ils idolâtrent ? loix de devoir, juſtes, mais penibles ; loix de peché, injuſtes & honteuſes ; loix de coûtume, extravagantes & bizarres ; loix de reſpect humain, cruelles & tyranniques, loix de bienſéance, ennuyeuſes & fatigantes. Cependant parce qu'ils aiment le monde, ce qu'il y a dans le ſervice du monde de plus facheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aiſé. Rien ne leur coûte pour ſatisfaire aux devoirs du monde, pour ſe conformer aux coûtumes du monde, pour obſerver les bienſéances du monde, pour meriter la faveur du monde. Or qu'ils aiment Dieu, comme ils aiment le monde ; que ſans changer de ſentiment, mais ſeulement d'ob-

jet, au lieu de demeurer toûjours attachez au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu, cette loi du Seigneur qui leur paroît impraticable, changera, pour ainſi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, & dans leur travail ils trouveront le repos; ils combattront, & dans leurs combats ils trouveront la paix, ils renonceront à tout, & dans leur renoncement ils trouveront leur tréſor; ils endureront tout, ils ſe mortifieront en tout, & dans leurs mortifications leurs penitences ils trouveront leur bonheur.

C'eſt ainſi que la loi de Dieu eſt tout à la fois un joug & un ſoulagement, un fardeau & un ſoûtien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puiſque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes point en état de ſentir, mais au témoignage de tant de Saints qui l'ont éprouvé, & de tant d'ames juſtes qui l'éprouvent encore tous les jours. Hé quoi! cette loi de charité n'a-t'elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur? témoin un S. Paul. N'a-t'elle pas donné des charmes à la croix? témoin un S. André. N'a-t'elle pas fait trouver du rafraichiſſement au milieu des flammes? témoin un ſaint Laurent. N'opere-t'elle pas encore à nos yeux tant de miracles? N'eſt-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les auſteritez du cloître? N'eſt-ce pas elle qui engage tant de penitens dans une ſainte guerre contre eux-mêmes, & qui leur apprend à crucifier leur corps? N'eſt-ce pas elle qui fait preferer la pauvreté aux richeſſes, l'obéiſſance à la liberté, la chaſteté aux douceurs du mariage, les abſtinences & les jeunes, les haires & les cilices à toutes les commoditez de la vie? Que dis-je dont vous n'ayez pas des

exemples preſens & frequens : & ces exemples que vous voyez, ne ſont-ce pas autant de leçons pour vous. Si donc, conclut S. Jérôme, la loi vous paroît difficile, ce n'eſt point à la loi qu'il s'en faut prendre ni à ſes difficultez, mais à vous-même & à votre indifference pour Dieu. Elle eſt difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudroient élargir, à ceux que l'Eſprit de Dieu, cet eſprit de grace, cet eſprit de charité ne réveille point, n'aime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchez. Mais prenons confiance, & dans un ſaint deſir de plaire à Dieu, entrons dans la voye de ſes commandemens, nous y marchérons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuſe, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR

LE LUNDI

de la ſeconde Semaine.

Sur l'Impenitence finale.

Ego vado, & quæretis me; & in peccato veſtro moriemini.

Je m'en vais; vous me cherchez, & vous mourrez dans votre peché. En ſaint Jean chap. 8.

CE ſont deux grands maux que le peché & la mort: le peché, par où la mort eſt entrée dans le monde, & la mort par où Dieu a puni le peché; le peché qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grace, & la mort qui le détruit dans l'ordre de la nature: le peché qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence, où Dieu nous avoit créés; & la mort qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu après le peché nous a encore laiſſé l'uſage. Mais après tout, Chrêtiens, ni la mort, ni le peché pris ſeparement, ne ſont point des maux extrêmes; & j'oſe même dire qu'ils peuvent avoir

leur avantage & leur utilié. Car la mort ſans le peché peut être ſainte & precieuſe devant Dieu, & le peché ſans la mort peut ſervir de matiere aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. La mort ſans le peché fut dans J. C. une ſource de graces & de merites ; & le peché ſans la mort, comme l'enſeigne la Théologie, a été dans les prédeſtinés & un principe & un effet de leur predeſtination. La mort ſans le peché acheva de ſanctifier Marie ; & le peché ſans la mort devint un motif de converſion pour Magdelaine. Mais le ſouverain mal, & ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt le peché & la mort unis enſemble : la mort qui met le dernier ſceau à l'impenitence du pecheur ; & le peché qui imprime à la mort le caractere de ſa malice : la mort qui rend le peché pour jamais irremiſſible ; & le peché qui rend la mort pour toûjours criminelle & reprouvée. La mort dans le peché, la mort avec le peché, la mort même, comme il arrive ſouvent, par le peché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce qui m'effraye, & ce qui doit vous effrayer comme moi ; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les treſors de ſa colere ; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, & de quoi nous avons auſſi-bien que les Juifs à nous preſerver. Pour bien entrer dans ces ſentimens, implorons le ſecours du ciel par l'interceſſion de la Vierge que nous prions tous les jours de nous être favorable à la mort ; & diſons-lui, *Ave Maria.*

C'Etoit, Chrétiens, une triſte verité pour les Juifs, mais une verité fondée ſur la parole même de Jeſus-Chriſt, qu'aprés avoir vécu dans

le peché, ils mourroient dans l'impenitence : *In peccato veſtro moriemini.* Or en quel ſans cet oracle doit-il être entendu ? car il nous importe de le bien ſçavoir, puiſque le Sauveur du monde nous parloit à nous-mêmes dans la perſonne des Juifs, & qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle reprobation. Eſt-ce une ſimple menace que J. C. faiſoit à cette nation incredule pour les obliger à ſe reconnoître ? Eſt-ce un arrêt définitif qu'il portoit contre eux ? & prétendoit-il leur ſignifier que la meſure de leurs crimes étoit remplie, & qu'ils n'avoient plus de grace à eſperer de la part de Dieu ? S. Chryſoſtome l'a pris dans le ſens le plus favorable ; & ce Pere eſtime que ce fut ſeulement comme une ſentence comminatoire qui declaroit aux Juifs ce qu'ils avoient à craindre, s'ils demeuroient plus long-tems dans leur infidelité ; de même que Jonas, en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'aprés le terme de 40. jours Ninive ſeroit détruite : *Adhuc quadraginta dies, & Ninive ſubvertetur.* S. Jerôme s'eſt attaché à la lettre ; & ſa penſée eſt que le Fils de Dieu ne paroit pas ſeulement aux Juifs en Prophete pour les intimider, mais en juge & en ſouverain pour les cõdamner ; c'eſt-à-dire, qu'il ne leur marquoit pas ſeulement le danger où ils étoient d'une reprobation prochaine, mais qu'il leur intimoit expreſſement que leur reprobation étoit déja conſommée. Car, reprend ce ſaint Docteur, quand Dieu dans l'Ecriture veut ſeulement menacer, il ajoûte toûjours à ſes menaces des conditions qui en ſuſpendent l'effet, & qui les modifient. Ainſi, dit-il à Adam : ſi tu manges de ce fruit, tu mourras : *In quo enim die comederis, morte morieris* ; au lieu que le Sauveur *Joan.* 3. *Geneſ.* 17.

du monde faiſoit une propoſition abſoluë, en diſant aux Juifs : vous mourrez dans votre peché, *in peccato veſtro moriemini.*

Mais du reſte, Chrêtiens, ſoit que ce ſoit un arrêt, ou que ce ſoit préciſement une menace, n'eſt-ce pas aſſez pour nous faire trembler que ce ſoit la menace d'un Dieu ! d'un Dieu qui ne parle point envain ; d'un Dieu qui ne parle point par paſſion ; d'un Dieu qui ne parle point ſans connoiſſance ; mais qui pénetrant dans le fonds des cœurs, & découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi ſe doit terminer notre vie, & quelle en ſera la fin : *In peccato veſtro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins, mais conſultons l'experience, & voyons ſi l'experience verifie à l'égard des pecheurs cette prédiction de Jeſus-Chriſt : car après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante & la plus ſenſible, c'eſt l'experience. Comment donc meurent preſque tous les pecheurs du ſiécle ? je dis ces pecheurs d'état & de profeſſion, ces pecheurs obſtinez dans leurs deſordres : qui jamais n'ont fait une vraye penitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes Freres, c'eſt ici que nous devons reconnoître une providence bien ſevere & bien terrible ſur les impies, comme il y en a une toute aimable & toute bienfaiſante ſur les juſtes. Ils meurent, ces pecheurs inveterez, comme ils ont vêcu. Ils ont vêcu dans le peché, & ils meurent dans le peché : ils ont vêcu dans la haine de Dieu & ils meurent dans la haine de Dieu : ils ont vêcu en payens, & ils meurent en reprouvez. Voilà ce que l'experience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juſte,

& pour partager ce discours, je les divise en trois especes differentes. Car les uns meurent dans le desordre actuel de l'impenitence, les autres meurent sans nul sentiment & nulle demonstration de penitence, & les derniers meurent dans l'exercice, ou pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse penitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoûtent à tous les pechez de leur vie celui de l'impenitence finale, par où il est vrai de dire qu'ils se reprouvent eux-mêmes, & qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux & par-là même plus dignes de compassion, parce que sans le vouloir & sans y penser, ils se trouvent privez de secours de la penitence. Les derniers participent à la condamnation des uns & des autres : & sans être, ni si criminels que les premiers, ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, & malheureux parce qu'ils sont aveugles, & criminels parce qu'ils sont pecheurs & impenitens. Ainsi j'appelle l'impenitence des premiers, une impenitence criminelle. J'appelle l'impenitence des seconds, une impenitence malheureuse : & j'appelle l'impenitence des derniers, une impenitence secrete & inconnuë, ou si vous voulez, une fausse penitence qui n'est au fonds qu'une veritable impenitence. Ce n'est pas tout : car aprés vous avoir marqué ces trois caracteres de pecheurs qui meurent dans leur peché, je dois ajoûter trois reflexions, pour vous faire connoître comment l'impenitence de la vie conduit à l'impenitence de la mort : comprenez ceci. Je dis que l'impenitence de la vie conduit à l'impenitence criminelle de la mort, par voye de disposition, ce sera la premiere partie. Je dis

que l'impenitence de la vie conduit à l'impenitence malheureuſe de la mort, par voye de punition, ce ſera la ſeconde partie. Enfin je dis que l'impenitence de la vie conduit à l'impenitence ſecrette & inconnuë, ou à la fauſſe penitence de la mort, par voye d'illuſion, ce ſera la troiſiéme partie. Commençons.

I. PART. ON peut mourir dans le deſordre actuel & dans le peché de l'impenitence finale en deux manieres; ou par une volonté dèliberée de renoncer abſolument à la penitence, lors même qu'on ſe trouve aux approches de la mort; ou par une omiſſion criminelle des moyens ordinaires & marquez de Dieu; pour rentrer en grace avec lui & pour faire penitence. Or ces deux genres de mort ſont ſi communs dans le monde, qu'ils pourroient ſuffire pour juſtifier la prédiction du Fils de Dieu: *In peccato veſtro moriemini*. Entrons, Chrêtiens, dans cet abîme d'iniquitez, tâchons d'en penetrer le profondeur; & pour nous rendre cette conſideration plus utile, ne craignons point de deſcendre à un détail, qui ſeul ſervira de preuve à la plus terrible de toutes les veritez du Chriſtianiſme.

Quand je dis mourir dans une volonté deliberée de renoncer abſolument à la penitence: prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entens. Je ne parle pas de ce qui peut arriver, & de ce qui arrive en effet quelquefois par une impenitence affectée, lorſque le pecheur ſe voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnoître celui dont il l'a reçûë, & qui lui en va demander compte; & que prêt à paroître devant le tribunal de Dieu, il oſe encore ſe revolter con-

tre Dieu-même, en disant comme ce peuple infidéle : *Non serviam* ; non, je ne m'humilierai point. Car, quoique nous en ayons des exemples, & que ceux qui passent pour athées, & qui le sont au moins de mœurs & de conduite, soient sujets à mourir de la sorte : ces exemples, dit judicieusement saint Chrysostome, sont si monstrueux qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur : & qu'un ministre de l'Evangile, pour ne pas blesser la pieté de ses Auditeurs, doit plûtôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'apostat, vomissant mille blasphêmes contre le ciel, tandis qu'il vomissoit avec son sang son ame impure & sacrilege. Ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin aussi funeste qu'impie a tant de fois malgré eux rendu témoignage au souverain pouvoir & à la divinité de ce premier être qu'ils avoient méconnu, ou plus vraisemblablement qu'ils avoient tâché, mais en vain, à méconnoître. Ainsi meurent tous les jours au milieu de nous, je ne sçais combien de mondains, qui sont encore, aprés avoir vécu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez témeraires, & assez emportez, pour vouloir couronner l'œuvre par une perseverance diabolique dans leur libertinage. Mais, encore une fois, ce sont des monstres dans l'ordre de la grace, sur qui nous ne devons jetter les yeux qu'autant qu'il est necessaire pour les detester & pour les avoir en execration. *Jer.* 2.

Ce n'est donc point de semblables exemples, que je veux verifier l'oracle de J. C. mais je parle seulement de tant d'autres pecheurs, en qui cet état d'importance, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la

foibleſſe que de la malice de leur cœur, ou plûtôt eſt un effet tout enſemble de l'un & de l'autre : & pour vous faire comprendre plus diſtinctement & plus preciſement ma penſée, je parle d'un homme, qui rempli de fiel & d'amertume, aprés avoir paſſé ſa vie dans des haines & des inimitiez ſcandaleuſes, meurt ſans jamais vouloir ſe reconcilier, proteſtant qu'il ne le peut; ou s'il le fait en apparence, ſe diſant interieurement à lui-même qu'il ne le veut pas : témoin ce chrêtien, qui ſur le point même d'endurer le martyre refuſa d'embraſſer ſon ennemi, quoique ſon ennemi humilié à ſes pieds, lui demandât grace. Or ſans nous arrêter à ces circonſtances particulieres, combien voyons-nous de pareilles morts dans le chriſtianiſme, de morts ſans reconciliation, des morts accompagnées de toute l'aigreur du reſſentiment & de la vengeance ; des morts, où tous ces prétendus accommodemens qui ſe negocient, toutes ces entrevûës qui ſe menagent quelquefois avec tant de pompe & preſque toûjours avec ſi peu de fruit, ne ſont que de pures & de trompeuſes ceremonies ; de morts, où par une maxime de politique, & par une force d'eſprit mal entenduë, & pouſſée néanmoins juſques au bout, l'on ſe rend plus intraitable & plus inflexible que jamais : pourquoi ? pour autoriſer en mourant la conduite qu'on a tenuë juſques-là, & l'animoſité où l'on a vieilli, diſons mieux, pour executer l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde : *In peccato veſtro moriemini.*

Je parle d'un homme qui ſe trouvant chargé à la mort de biens injuſtement acquis, dont il s'eſt fait un état & une fortune, ne veut pas même

mêmes alors les restituer; gemissant d'une part sous la pesanteur du peché qui l'accable, & de l'autre refusant de se dépoüiller; partagé entre l'enfer qu'il craint, & la cupidité qui le domine; mais du reste aimant mieux abandonner son ame que de reparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dedommagement de ceux qu'il a trompez, que de reconnoître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toûjours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, & dont les remords secrets de sa conscience ne l'avertissent que trop; en un mot, que de relâcher la proye dont il est saisi, & que Dieu malgré lui va bien-tôt lui arracher. Or qu'y a-t'il dans le monde de plus ordinaire, que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pû legitimement posseder? Tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui pour mourir en Chrêtiens, se déterminent à mourir pauvres? & par consequent ne semble-t'il pas que la malediction de l'Evangile soit particulierement attachée à leur état? *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le resoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout, qui par la plus damnable fidélité, ou par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, acheve, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or vous sçavez, mes chers Auditeurs, si ce n'est pas-là le sort de tant de Chrétiens sensuels & voluptueux. Je vous renvoye à vos propres connoissances. N'est-ce pas là qu'abou-

tissent ces engagemens criminels : n'est-ce pas, dis-je, à une mort plus que payenne, où le pecheur en expirant soupire encore pour ce qu'il a si follement aimé, où constant jusques à l'extravagance, jusques à la fureur, il donne encore ses derniers soins, il consacre ses derniers vœux à une passion dont il s'est fait presque une religion ; où la seule & la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il est, n'est pas d'avoir tant recherché par inclination le sujet malheureux de ses desordres, mais de le quitter par necessité ; car ce sont-là ses dispositions, & ses sentimens, & en de telles dispositions, vous jugez assez quelle doit être sa mort : *In peccato vestro moriemini.*

Enfin je parle d'un homme qui depuis longtems rebelle à Dieu, aprés avoir vécu sans crainte de ses jugemens, meurt sans rien esperer de sa misericorde ; qui lorsque les Prêtres l'exhortent à la confiance, se faisant à soi-même, comme dit S. Augustin, une justice, non pas exacte & rigoureuse, mais cruelle & insensée, puisqu'il se la fait indépendamment de la redemption & de la grace de Jesus-Christ, tombe dans un desespoir semblable à celui de Caïn, & conclut avec ce frere parricide : *Major est iniquitas mea, quàm ut veniam merear*, non il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne : & s'il y a un Dieu, je suis reprouvé. Or n'est-il pas vrai que c'est-là le grand & le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pecheurs, sur tout de ceux qui par des rechûtes frequentes & habituelles, non-seulement ont perdu toute esperance, mais auroient honte même, si je puis m'exprimer ainsi, de se tourner vers Dieu & de se

Genes. 4.

confier en lui. Car cette honte qu'ils n'ont pû surmonter durant la vie, se reveille tout de nouveau, & vient les accabler à la mort, & trop fortement touchez alors de leur indignité, trop vivement frappez de la grandeur & de la justice de Dieu, ils se troublent, ils renoncent à leur salut, & se font aussi-bien que Judas, de leur contrition même & de leur repentir, un dernier titre de reprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec reflexion & avec vûë dans le peché d'impenitence : *in peccato vestro moriemini.*

On y meurt encore d'une autre maniere non moins commune, ni moins funeste, quand par une omission criminelle, sans être directement volontaire, on se prive de la grace de la pénitence & des moyens necessaires pour l'obtenir. Car enfin, mon Frere, dit saint Augustin, raisonnant avec un pecheur, si lorsque la mort vous touche de prés, & que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas au plûtôt à paroître devant lui ; si lorsque vous avez un port aussi assûré que celui d'une prompte & sincere penitence, qui vous est ouvert, vous negligez de vous y mettre en sureté ; si vous laissez échapper les momens précieux & les tems favorables que la providence vous menage dans le cours d'une maladie ; si par une trop grande attention au soulagement de votre corps vous oubliez les besoins de votre ame, & si vous rejettez les remedes salutaires qu'on vous presente, bien loin de les rechercher ; si par une crainte servile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il est possible, le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissemens qu'on vous donne, & voulant être flatté & trompé sur la chose mê-

me où vous avez plus d'interét à ne l'être pas, ſi par une foibleſſe naturelle, vous ne faites pas effort pour ſurmonter là-deſſus vos frayeurs, & pour vacquer, au moins dans cette extremité, à votre plus importante affaire; ſi vous écoutez de parens & des faux amis qui vous en détournent: ſi par un renverſement de conduite le plus deplorable, vous penſez encoré à votre famille, lorſqu'à peine il vous reſte de quoi pourvoir à votre éternité: ah! mon cher Frere, conclut ſaint Auguſtin, changez alors de langage, & corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impenitence eſt le plus grand de tous les malheurs, c'eſt mal parler; mais il faut dire que c'eſt le plus grand & le plus inexcuſable de tous les crimes. Dire que vous mourrez dans votre peché, c'eſt ne s'expliquer qu'à demi; mais il faut dire que vous mourrez dans votre peché par un dernier peché qui ſurpaſſe tous les autres. Car qu'eſt-ce que tous les pechez de la vie en comparaiſon de ce ſeul peché? Où l'homme peut-il porter plus loin ſon injuſtice envers Dieu & envers lui-même? Se voir à ce terme fatal, aprés lequel il n'y a plus de terme, & vouloir encore differer; ſe voir aux portes de l'enfer, & ne travailler pas encore à s'en retirer; ſe voir ſur le point de perir, & balancer encore à ſe rendre le plus preſſant devoir de la charité, en prenant de ſages meſures pour ne perir pas, cela ſe peut-il comprendre, ou cela ſe peut-il pardonner? Cependant, Chrétiens, voilà juſqu'où va l'égarement de l'eſprit mondain quand on s'abandonne à le ſuivre. On eſt inveſti, comme parle l'Ecriture, des douleurs de la mort & des perils de l'Enfer, & toutefois on ne laiſſe pas de riſquer, de ſe raſſurer, de

temporiſer, de ſe repoſer ſur le lendemain : on chicane, on élude, on diſſimule avec ſoi-même ; enfin on meurt dans la diſgrace & dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, & par l'impenitence de la vie qui l'a precedé, & par l'impenitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato veſtro moriemini.*

Or j'ai ajoûté qu'il y a entre ces deux ſortes d'impenitences, entre l'impenitence de la vie & l'impenitence de la mort, une telle liaiſon, que l'une conduit preſque immanquablement à l'autre ; & cela comment ? par voye de diſpoſition, c'eſt-à-dire par voye d'habitude, par voye d'attachement, par voye d'endurciſſement : trois degrez que marquent les Peres dans la deſcription qu'ils nous font de ce premier ordre de pecheurs impenitens : verité conſtante, & dont la ſeule expoſition va vous convaincre.

Par voye d'habitude ; car de pretendre que des habitudes contractées durant la vie, ſe détruiſent aux approches de la mort, & que dans un moment on ſe faſſe alors un autre eſprit, un autre cœur, une autre volonté, c'eſt, Chrétiens, la plus groſſiere de toutes les erreurs. Je l'ai dit, & vous ne l'ignorez pas ; nous mourons comme nous avons vécu ; & la preſence de la mort bien loin d'affoiblir les habitudes déja formées, ſemble encore d'avantage les reveiller & les fortifier : car ſi jamais nous agiſſons par habitude, c'eſt particulierement à la mort. Vous avez mille fois pendant la vie differé votre converſion, vous la differerez encore à la mort : vous avez dit mille fois pendant la vie, ce ſera dans un mois ou dans une année ; vous direz encore à la mort, ce ſera dans un jour ou dans une heure : vous avez été pendant la vie un homme de projets,

de desirs, de resolutions, de promesses sans exécution : vous mourrez encore en desirant, en proposant, en promettant ; mais en ne faisant rien. Et ne dites pas que le danger extréme vous determinera : abus. Il vous determinera à desirer, parce que vous en avez l'habitude : il vous determinera à proposer & à promettre, parce que vous vous en étes fait une coutume : mais en desirant par habitude, en proposant & en prometrant par habitude, & par habitude n'executant rien, vous mourrez dans votre peché : *In peccato vestro moriemini.*

Par voye d'attachement : car l'impenitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaine de nos pechés, & cette chaine nous tient presque malgré nous dans l'esclavage & la servitude: *Iniquitates suæ capiunt impium, & funibus peccatorum suorum constringitur.* Je
Prov. 5. sçais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, & rompre au moment de la mort cette chaine : mais je sçai aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grace, & que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pecheur mourant dans l'état funeste où se representoit saint Augustin, quand il disoit, en par-
August. lant de lui-même : *Suspirabam ligatus non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate.* Je soupirois, ô mon Dieu, aprés le bonheur des justes, convaincu qu'il n'étoit plus tems de deliberer, & qu'il fallit enfin renoncer à mon peché pour me convertir à vous : mais je soupirois, & cependant j'étois toûjours attaché, non pas des fers étrangers, mais par ma volonté propre. L'ennemi la tenoit en sa puissance : & cette suite de desordres compliquez, & comme autant

d'anneaux, entrelaſſez les uns dans les autres, m'arrêtoit preſque, malgré moi & malgré toutes les frayeurs de la mort, tout le joug & la loi du peché.

Par voye d'endurciſſement : car cette volonté toûjours criminelle, comme je le ſuppoſe, & ne ſe repentant jamais, s'eſt enfin endurcie dans le peché. Si touché du ſentiment de ſa miſere, ce pecheur s'étoit de tems en tems tourné vers Dieu, & que par de genereux efforts il ſe fût relevé de ſes chûtes, autant de fois qu'il ſuccombait aux tentations du monde & de la chair, avec tout le malheur de ſon inconſtance, il auroit néanmoins profité de l'uſage de la penitence. La penitence, quoique ſuivie de foibleſſes & des rechûtes, auroient détruit en lui ce que le peché y avoit édifié. Mais ayant toûjours mis pierre ſur pierre, & entaſſé iniquité ſur iniquité, le moyen que ſon cœur ne ſoit pas arrivé au comble, & qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non-ſeulement toute la ſolidité, mais toute la dureté que le crime eſt capable de produire; & quelle apparence qu'endurci de la ſorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, ſouple & flexible aux mouvemens de la grace. On meurt donc dans le peché, parce qu'on a vêcu dans le peché; & l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau peché, parce que cette impenitence même eſt la conſommation de tous les pechez. Voilà ce que j'ai appellé une impenitence criminelle : paſſons à l'impenitence malheureuſe, qui ſera le ſujet de la ſeconde partie.

II. POINT.

CE n'eſt point aſſez pour mourir dans l'état

de la grace, que le pecheur ſoit reſolu de recourir un jour à la penitence, & qu'il ſe propoſe de ſortir au moins à la mort de ſon peché. Comme cette grace de la penitence finale ne depend point abſolument de lui, & par un ſecret jugement de Dieu, & elle eſt attachée à mille circonſtances qui ne ſont point en ſon pouvoir; il faut, afin qu'il ait le bonheur de ſe reconnoître, en mourant, que toutes ces circonſtances concourent enſemble à ſa converſion. Qu'une ſeule vienne à manquer, le voilà fruſtré de ſon eſperance; & eût-il mille fois deſiré de mourir de la mort des juſtes, eût-il dit cent fois à Dieu: *Moriatur anima mea morte juſtorum*, ſes deſirs ſont inutiles, & ſes eſperances vaines. Pourquoi? parce que dans le cours de la providence qu'il n'a pas plû à Dieu de changer, il s'eſt trouvé un obſtacle, qui par des cauſes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin & ſuperieur, lui a rendu impoſſible cette penitence ſur laquelle il faiſoit fonds, & qu'il regardoit comme la derniere reſſource. Il peut donc arriver que l'homme ſans devenir coupable d'un nouveau peché, meure dans ſon peché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire, & même forcé de toute penitence; & c'eſt ce que j'appelle impenitence malheureuſe, & ce que je conſidere comme un autre abîme, non plus de la corruption & de la malice du cœur humain, mais de la juſtice adorable & impenetrable de Dieu, qui paroît toute entiere dans la mort de ces pecheurs ſurpris, trompez, delaiſſez, exclus même dès cette vie de la voye du ſalut, & en qui s'accomplit encore plus ſenſiblement cette verité évangelique: *In peccato veſtro moriemini.* Renouvellez, Chrétiens, votre attention.

Num. 23.

Quand ou vous rapporte l'exemple d'une mort ſubite, & que dans la conſternation où de pareils évènemens jettent ſes eſprits, on vous dit que cet homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, vient d'être enlevé tout à coup ſans avoir pû prononcer une parole; qu'un tel dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de reſter ſans ſentiment & ſans vie; qu'un aſſaſſinat vient d'être commis dans la perſonne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper & d'écraſer celui-là: quand on nous fait le recit de ces ſortes de morts & de bien d'autres; & que ſelon toutes les regles de la vrai-ſemblence, elles nous paroiſſent non-ſeulement ſubites, mais imprévûës, parce que c'étoient des pecheurs publics & ſcandaleux, nous ſommes ſaiſis de frayeur; & ſans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne ſoit alors que ſe verifie à la lettre la menace du Fils de Dieu: *In peccato veſtro moriemini*. Mais vous vous conſolez au même tems, Chrétiens, par la penſée que ce ſont des accidens extraordinaires; & quelque frequens qu'ils puiſſent être, vous ne manqués pas d'affoiblir ainſi les ſalutaires impreſſions qu'ils pourroient & qu'ils devroient faire ſur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez: ces genres de mort ne ſont, ni ſi rares ni ſi ſinguliers que vous voulez vous le perſuader, & je ſoutiens que dans la rigueur même du terme, eû égard à la conſcience & au ſalut, il n'eſt rien de plus commun qu'une mort ſubite: en voici la preuve.

Car j'appelle avec S. Auguſtin, mort ſubite & imprévûë, celle où le pecheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais in-

capable de conversion & de penitence. Or qu'y a-t'il dans le monde de plus ordinaire & même de plus universel, que voit-on autre chose tous les jours ? Au lieu qu'une chûte, qu'une apoplexie, qu'un meurtre fait plus d'éclat & donne plus d'effroi ; combien d'autres causes dont nous sommes moins frappez, nous reduirent à cette impenitence malheureuse ? un transport dans le feu d'une fievre ardente, un delice sans intervalle, une letargie dont on ne revient point, un égarement d'esprit, un assoupissement mortel ; tout cela n'opere-t'il pas sans cesse le même effet & n'ôte-t'il pas à un moribond le pouvoir de se convertir, en lui ôtant le pouvoir de se connoître ? Mettez un pecheur dans tous ces états, n'est-il pas vrai qu'il est déja mort comme chrêtien, s'il n'est pas absolument mort comme homme ? Je veux qu'il dispute encore des journées entieres un reste de vie animale, qui ne sert plus qu'à le faire languir, qu'importe si la vie raisonnable & la vie surnaturelle sont éteintes ? Que peut la grace, toute puissante qu'elle est, lorsque la nature, qui devoit lui servir de fonds, ne peut plus agir.

Sans même parler de ces symptomes où la raison est tout à fait obscurcie, le seul épuisement de toutes les forces, la seule douleur du corps ne suffit elle pas pour ôter à l'esprit toute sa reflexion, & par consequent pour nous fermer les voyes de la penitence ? Combien de pecheurs, jusques dans le cours des maladies les plus reglées, meurent ainsi d'une mort subite, non selon le monde, mais selon Dieu ? Ils meurent, dit saint Chrisostome, sans un nouveau peché, parce qu'ils ne sont plus en état d'en commettre, ils meurent sans qu'on leur puisse reprocher

d'abuſer alors du tems que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement, ni en abuſer, ni s'en ſervir ; ils meurent dans une impenitence, qui quoique finale, ne leur eſt pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur eſt ni connuë, ni libre : cependant ils meurent dans leur peché, & la malediction de Jeſus-Chriſt n'en eſt pas moins conſumée : *In peccato veſtro moriemini.*

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeſte, du danger prochain où ils ſe trouvent? Car de là s'enſuivent les mêmes conſequences & les mêmes effets de réprobation. Si l'on avoit averti ce malade, qu'il étoit tems de penſer à lui, il auroit mis ordre à ſa conſcience, & il ſeroit mort chrêtiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, & que par de faux ménagemens on l'a trompé, il meurt ſans retour à Dieu & ſans converſion. De n'avoir pas ſçû le péril où il étoit, eſt-ce un crime dans lui ? non, Chrétiens : car il ſouhaitoit de le ſçavoir. Mais à qui faut-il s'en prendre, c'eſt à la foibleſſe d'un confeſſeur, c'eſt à la trompeuſe conjecture d'un medecin, c'eſt au vain reſpect d'un domeſtique, c'eſt à la paſſion aveugle d'une femme, c'eſt à l'interêt des uns, à la negligence des autres ; c'eſt à tout ce qu'il vous plaira, mes Freres, dit S. Auguſtin: mais aprés tout le mourant en porte la peine, & pour avoir ignoré l'extremité où il étoit, il meurt dans la haine de Dieu & en reprouvé. Quoi donc, me direz-vous, étoit il juſte qu'il périt par la faute d'un autre ? ah, répond ce Pere, ſi c'eſt par la faute d'un autre qu'il perit, ce n'eſt point pour la faute d'un autre qu'il eſt condamné, mais pour ſon propre peché. Dieu

à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre peché, qui pouvoit être expié à la mort, par la faute d'un autre, né le soit pas, & que du domaine de la grace & de la misericorde sous lequel il étoit encore, il passe pour l'éternité toute entiere sous celui de la justice : *In peccato vestro moriemini.*

Mais si le pecheur lui-même en mourant, soûpire aprés le remede, s'il le demande, & qu'il temoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t'il souvent ? helas, Chrétiens ; voici le comble du malheur ; & c'est ici que nous devons nous écrier : *O altitudo* ! ô profondeur des conseils de Dieu ! Semblable à l'infortuné Esaü, qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette penitence qu'il cherchoit, quoiqu'il la cherchât avec larmes : *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cùm lacrymis inquisisset eam* ; ce pecheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grace, c'est-à-dire, au Sacrement de Jesus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathéme du Sauveur des hommes ; & parce que ces sources ouvertes à tout le monde, ne le sont pas pour lui, il meurt dans son peché : *In peccato vestro moriemini.*

Rom. 11.

Hebr. 12.

C'est de quoi nous avons cent fois été temoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme est surpris, lorsqu'il s'y attendoit le moins : il se voit aux portes de la mort ; & dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudroit ménager ce qui lui reste de vie. Toute la foi se reveille : l'image d'un Dieu irrité le frappe, le saisit ; & frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent, de le secourir, & leur dire comme

Job : *Miseremini mei, miseremini mei saltem vos amici mei* ; pensez à moi, vous au moins qui êtes mes veritables amis, & pendant que les autres s'occupent en vain auprés d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon ame. En effet, on s'y employe, on y travaille, on cherche un Prêtre, un Confesseur: mais ce Prêtre, ce Confesseur ne se trouve point ; mille contre-tems conspirent à l'éloigner, ce qui ne l'avoit jamais arrêté, l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, & lorsque le malade sans connoissance & sans parole ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre. Et cela pourquoi ? pour accomplir l'autre partie de la prediction de Jesus-Christ, *Quæretis me*, vous me cherchez, non plus dans ma personne, mais dans celle de mes Ministres & des dispensateurs de mes Sacremens, & vous ne me trouverez pas ; & parce que vous ne trouverez pas dans mes Ministres, & que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministere par un pur & parfait amour, vous mourrez dans votre peché : *In peccato vestro moriemini.* Job. 19.

Je dis plus : ce Prêtre, Vicaire & Ministre de Jesus-Christ, se trouvera, mais par un autre secret de reprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Eglise dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pecheur mourant. Au lieu de le toucher, il le rebutera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarrassera, il le rebutera, il aura les clefs du Ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur, pour y entrer. Car Dieu, Chrétiens, ne se sert pas de toutes sortes d'instrumens pour operer ses miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il est, par tou-

tes sortes de graces, aussi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes sortes de personnes. Si dans la disposition où étoit ce malade, il eût eu un homme éclairé, zelé, experimenté, plein de l'esprit de Dieu & de son onction, il seroit mort en saint; mais parce que cet homme lui a manqué & qu'il a pû faire la même plainte que le paralitique de l'Evangile : *Hominem non habeo*, il est mort en impenitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel ? non, mais ses crimes passez dont il étoit coupable, joints à ces malheurs dont il a été innocent, l'ont fait mourir, sans un nouveau peché, dans l'impenitence : *In peccato vestro moriemini.*

Joan. 5.

Affreux, mais juste châtiment du ciel; & c'est ainsi que l'impenitence de la vie conduit à cette seconde impenitence de la mort, par voye de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Ecriture ? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t'il avertis dans l'Evangile ? Car que signifie autre chose ces menaces si expresses & si souvent réiterées : je vous ai appellé, & vous avez fermé l'oreille à ma voix; vous m'avez mépriſé, viendra le tems & le jour où je vous mépriserai : où sans vous apeller, je vous surprendrai; où sans vous parler, je vous frapperai. Que veulent dire ces figures si-bien marquées des vierges folles qui s'endorment, & dont les lampes se trouvent éteintes au moment que l'époux arrive : de ce maître qui paroît tout à coup dans sa maison, & qui témoin du desordre où elle est par les violences & les débauches d'un domestique, le fait jetter dans les tenebres de ce voleur qui se cache, & qui vient dans la nuit ? Quel sujet avons-nous de nous plain-

dre, quand Dieu nous punit de la sorte? ne peut-il pas user de son droit, & nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît, ne le peut-il pas sur tout aprés avoir si long-tems attendu, aprés avoir si fortement pressé & sollicité? Vous ne vous êtes pas servi du tems qu'il vous donnoit, il vous l'ôtera, vous avez lassé, fatigué, épuisé sa patience, sa colere éclatera: vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez: vous l'avez oublié pendant la vie; il vous oubliera à la mort. Car ce tout est bien naturel, dit saint Augustin; & tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû: mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pecheurs tous les tems & tous les moyens necessaires: mais s'ils ne meurent pas alors dans une impenitence criminelle, dans une impenitence malheureuse, au moins meurent-ils communément dans une impenitence secrette & inconnuë; c'est la troisiéme partie.

III. PART.

IL en faut convenir, Chrêtiens, & l'experience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pecheurs du siécle, aprés une vie passée dans le crime, le tems & les moyens de se reconnoître à la mort. Je sçais même, & il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la misericorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la penitence. Mais ce que j'ajoûte, & ce qui vous doit paroître, comme à moi, bien terrible, c'est que toute penitence n'est pas recevable au tribunal de Dieu, pourquoi? parce que toute penitence n'est pas une

penitence efficace, mais qu'il y a mille penitences fauſſes & trompeuſes, ſur quoi l'on ne peut compter & dont nous ne pouvons attendre nul fruit de ſalut. Si donc le pecheur ſéduit par de ſpecieuſes apparences, s'égare juſques dans ſa penitence même, où en eſt-il ? Etat bien deplorable ! ſçavoir avec aſſûrance qu'on eſt criminel, & ne ſçavoir pas ſi l'on eſt penitent, avoir tous les dehors de la penitence ; & peut-être n'en avoir pas le fonds ! D'où il s'enſuit que ce qui devoit être un principe de confiance pour le pecheur, eſt la matiere de ſes inquiétudes ; que ce qui paroit le devoir ſauver eſt ſouvent ce qui le doit perdre ; & qu'en mourant dans l'exercice de la penitence, il peut encore être reprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans ſon peché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que la religion nous enſeigne, & ſur quoi eſt fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les pechez remis, parce qu'à notre égard, dit S. Chriſoſtome, ils ne peuvent être tout au plus que préſumez tels ; *De propitiatio peccato noli eſſe ſine metu.* *Eccli. 5.*

Or ſi cela convient à tous les pecheurs, on peut dire, & il eſt vrai, que c'eſt le caractere propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, & qui perſeverent dans leurs deſordres juſqu'à la mort. Car bien loin qu'ils puiſſent compter ſur leur penitence, ils doivent poſitivement s'en défier, je n'en dis point encore aſſez : j'ajoûte que de la maniere dont ils ſe propoſent de la faire cette penitence, ils ont preſque tout lieu d'en deſeſperer. Pourquoi j'en donne, aprés S. Auguſtin, trois raiſons. Premierement, parce que rien en ſoi n'eſt plus difficile à l'homme que la vraye penitence. Se con-

dement, parce que de tous les tems celui où la vraie penitence eſt plus difficile, c'eſt le tems de la mort. Troiſiémement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie penitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propoſitions inconteſtables, & qui bien penetrées ne laiſſent plus aux pecheurs du ſiécle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte & d'une ſincere converſion à Dieu. Encore un moment d'attention; ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie penitence: car pour cela il faut qu'il change de cœur; il faut qu'il ſe haïſſe lui-même, qu'il ſe renonce lui-même, qu'il ſe dépoüille de lui-même, qu'il ſe détruiſe en quelque ſorte, & qu'il s'anéantiſſe lui-même, c'eſt-à-dire, qu'il ceſſe d'être ce qu'il étoit, & qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait l'horreur de ce qui lui paroiſſoit le plus aimable, & qu'il commence à aimer ce qu'il avoit le plus en horreur; qu'il n'ait plus de paſſions que pour les combattre, plus de ſens que pour les captiver, plus d'eſprit que pour le ſoumettre, plus de corps que pour lui declarer la guerre & le mortifier. Car c'eſt en quoi conſiſte, je ne dis pas la perfection, mais l'eſſence & le fonds de la penitence chrêtienne. Or vous ſçavez, s'il eſt aiſé à un pecheur d'en venir là.

Point de tems où cette penitence ſoit plus difficile & par conſequent plus rare, que le tems de la mort: car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous proprement qui quittez le peché, c'eſt le peché qui vous quitte; ce n'eſt point vous qui vous détachez du monde, c'eſt le

monde qui se détache de vous ; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere pœnitentiam, quantò jam peccare non potes, peccata te dimiserunt, non tu illa.* Or afin que votre penitence fut devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudroit que cette separation, que ce détachement, que ce divorce vint de vous-même. Vous me direz que l'un sert à l'autre, & qu'on a moins de peine à se détacher des choses quand elles-mêmes elles nous abandonnent ; mais moi je vous réponds avec saint Ambroise, qu'il en va tout autrement, & que le cœur de l'homme n'est jamais plus passionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échapent, & qu'une force superieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors, c'est de souffrir ; mais de s'en détacher volontairement soi-même, ce qui néanmoins est essentiel à la penitence, c'est à quoi nous sentons de repugnances infinies, & ce qui demande les plus grands efforts. *Augustin.*

Mais enfin & en particulier, pour qui la vraye penitence doit-elle à la mort avoir des difficultez plus insurmontables, & pour qui peut-on dire qu'elle est quelquefois comme impossible ? Ah ! Chrêtiens, n'est-ce pas pour ces pecheurs obstinez qui n'en ont eu nul usage dans la vie, & qui se sont fait de leur impenitence une habitude & un état ? Car que s'ensuit-il de cet endurcissement de cœur où ils ont vécu, & de cette présomption d'esprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent se convertir, c'est que leur penitence alors n'est communement, pour ne

rien dire de plus, qu'une penitence insuffisante: pourquoi ? parce qu'elle n'est, ni volontaire dans son principe, ni surnaturelle dans son motif. Penitence forcée, & penitence toute naturelle, deux qualitez de la penitence des démons dans l'enfer, & des pecheurs à la mort.

Penitence forcée: j'ose défier le pecheur même le plus présomptueux de n'en pas convenir. Car où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mû que par les ressorts, ou d'une crainte servile, ou d'une necessité inévitable ? Est-ce un renoncement libre au peché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre ? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déja sous le glaive de sa justice, & qu'on ne peut plus s'en deffendre ? Est-ce une separation libre du monde quand on ne s'en separe que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous ? Cependant la penitence pour être efficace & vraye, doit être volontaire & libre; & dés qu'elle ne l'est pas, fût-elle d'ailleurs aussi vive, aussi touchante que celle d'Esaü, qui selon l'expression de l'Ecriture, le fit non pas gémir mais rugir: *Irrugiit clamore magno*, c'est une penitence de reprouvé. De-là vient que les Peres, d'un consentement si universel ont parlé de la penitence des mourans, en des termes propres non-seulement à consterner, mais à desesperer les pecheurs. De-là vient que l'Eglise à qui il appartient d'en juger s'est autrefois montrée si peu favorable à ces sortes de penitences: & que sans les rejetter absolument, ce qu'elle n'a jamais crû devoir faire pour ne pas borner la misericorde de Dieu, elle a au reste usé de toute la rigueur de sa discipline à l'égard de ces penitens Gen. 27.

de la grace, que le pecheur ſoit reſolu de recourir un jour à la penitence, & qu'il ſe propoſe de ſortir au moins à la mort de ſon peché. Comme cette grace de la penitence finale ne depend point abſolument de lui, & par un ſecret jugement de Dieu, & elle eſt attachée à mille circonſtances qui ne ſont point en ſon pouvoir; il faut, afin qu'il ait le bonheur de ſe reconnoître, en mourant, que toutes ces circonſtances concourent enſemble à ſa converſion. Qu'une ſeule vienne à manquer, le voilà fruſtré de ſon eſperance; & eût-il mille fois deſiré de mourir de la mort des juſtes, eût-il dit cent fois à Dieu: *Moriatur anima mea morte juſtorum*, ſes deſirs ſont inutiles, & ſes eſperances vaines. Pourquoi? parce que dans le cours de la providence qu'il n'a pas plû à Dieu de changer, il s'eſt trouvé un obſtacle, qui par des cauſes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin & ſuperieur, lui a rendu impoſſible cette penitence ſur laquelle il faiſoit fonds, & qu'il regardoit comme la derniere reſſource. Il peut donc arriver que l'homme ſans devenir coupable d'un nouveau peché, meure dans ſon peché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire, & même forcé de toute penitence; & c'eſt ce que j'appelle impenitence malheureuſe, & ce que je conſidere comme un autre abîme, noti plus de la corruption & de la malice du cœur humain, mais de la juſtice adorable & impenetrable de Dieu, qui paroît toute entiere dans la mort de ces pecheurs ſurpris, trompez, delaiſſez, exclus même dès cette vie de la voye du ſalut, & en qui s'accomplit encore plus ſenſiblement cette verité évangelique: *In peccato veſtro moriemini.* Renouvellez, Chrétiens, votre attention.

Num. 23.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort ſubite, & que dans la conſternation où de pareils évènemens jettent ſes eſprits, on vous dit que cet homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, vient d'être enlevé tout à coup ſans avoir pû prononcer une parole; qu'un tel dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de reſter ſans ſentiment & ſans vie; qu'un aſſaſſinat vient d'être commis dans la perſonne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper & d'écraſer celui-là: quand on nous fait le recit de ces ſortes de morts & de bien d'autres; & que ſelon toutes les regles de la vrai-ſemblence, elles nous paroiſſent non-ſeulement ſubites, mais imprévûës, parce que c'étoient des pecheurs publics & ſcandaleux, nous ſommes ſaiſis de frayeur; & ſans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne ſoit alors que ſe verifie à la lettre la menace du Fils de Dieu: *In peccato veſtro moriemini*. Mais vous vous conſolez au même tems, Chrétiens, par la penſée que ce ſont des accidens extraordinaires; & quelque frequens qu'ils puiſſent être, vous ne manqués pas d'affoiblir ainſi les ſalutaires impreſſions qu'ils pourroient & qu'ils devroient faire ſur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez: ces genres de mort ne ſont, ni ſi rares ni ſi ſinguliers que vous vouleż vous le perſuader, & je ſoutiens que dans la rigueur même du terme, eû égard à la conſcience & au ſalut, il n'eſt rien de plus commun qu'une mort ſubite: en voici la preuve.

Car j'appelle avec S. Auguſtin, mort ſubite & imprévûë, celle où le pecheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais in-

lier, doit par-là même, bien loin de consoler les pecheurs & de les rassûrer, répandre au contraire dans leurs ames une sainte frayeur. Voilà ce que je sçais, & ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triste verité, que presque tous ces pecheurs du monde, qui ne font penitence qu'à la mort, avec toute leur penitence, meurent dans leur peché : *In peccato vestro moriemini.*

Vous me demandez comment ce dernier mystere de reprobation s'accomplit, & par quelle voye l'impenitence de la vie les conduit à cette fausse penitence de la mort; Je réponds, & c'est ce que je vous conjure de mediter sans cesse; car voici un des points les plus solides & les plus importans: je réponds & je dis que l'impenitence de la vie conduit les pecheurs à la fausse penitence de la mort par voye d'illusion, & il n'y a ce me semble, personne qui n'entre d'abord dans ma pensée. Je m'explique néanmoins, & je veux dire que le pecheur n'ayant jamais fait nul exercice de la penitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître: d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, & que par une consequence trés-naturelle il doit alors aisément confondre la vraye penitence avec une penitence imparfaite & défectueuse. Car comment pourroit-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? Et s'il n'en peut bien juger comment n'y ſera-t'il pas surpris? Comment, dis-je, ne le ſera-t'il pas sur tout dans une matiere aussi delicate que celle-là, & où il s'agit de discerner les mouvemens les plus secrets & les plus interieurs de l'ame ? Si dans le cours de la vie cet homme avoit fait quelque penitence, en la

faisant il s'en seroit formé peu à peu l'idée, & à force de s'éprouver soi-même, il auroit enfin reconnu en quoi differe une douleur efficace de celle qui ne l'est pas, mais il n'en a jamais fait l'essai, & il se trouve là-dessus à la mort sans habitude & sans experience: est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prene la figure pour la verité, l'accident pour la substance; qu'il compte les desirs pour les effets, les graces & les inspirations pour les actes, & que preoccupé de ses erreurs, tout penitent qu'il est en apparence, il meurt en effet dans son peché; *In peccato vestro moriemini.*

C'est à vous maintenant, Chrétiens, à deliberer; ou plûtôt, y a-t'il à deliberer un moment? Et la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraye penitence de la vie à la vraye penitence de la mort? Car de prétendre que vous serez tout à coup maitres dans une science où les illusions sont si frequentes, si subtiles, si dangereuses; de croire que votre coup d'essai sera un chef d'œuvre: c'est la plus aveugle temerité. Vous pleurerez mais vous ne vous convertirez pas, vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas, vous leverez les mains au Ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas: pourquoi? parce que sous ces dehors specieux d'une douleur apparente, vous aurez toûjours un cœur de pierre, & c'est là que j'applique ces paroles du Prophete: *De medio petrarum dabunt voces.* Vous tromperez, sans le vouloir, ceux qui vous verront & qui vous entendront; vous tromperez jusques au Ministre qui vous donnera ses soins, & qui pen- *Ps.* 105.

ſera les avoir utilement employez pour vous? Vous vous trompez vous-même ? mais vous ne tromperez pas Dieu ; & en ſortant de ce monde, au lieu de trouver, ainſi que vous l'eſperiez, un Dieu de miſericorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le tems de le chercher ce Dieu de miſericorde, c'eſt la vie ; le tems de le trouver, c'eſt la mort ; & le tems de le poſſeder, c'eſt l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE MERCREDY

de la ſeconde Semaine.

Sur l'Ambition.

Reſpondens autem Jeſus, dixit: Neſcitis quid petatis. Poteſtis bibere calicem quem ego bibiturus ſum? Dicunt ei: poſſumus. Ait illis: Calicem quidem meus bibetis: ſedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram non eſt meum dare vobis.

Jeſus leur répondit, & leur dit: Vous ne ſçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Ils lui dirent: nous le pouvons. Alors il leur repliqua: Vous boirez le calice que je dois boire: mais d'être aſſis à ma droite ou à ma gauche ce n'eſt pas à moi de vous l'accorder. En ſaint Matth. chap. 20.

SIRE,

CE n'eſt pas ſans une providence particuliere que Jeſus-Chriſt qui venoit enſeigner aux

hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentimens furent d'abord si opposez à cette vertu ; & qui dans la bassesse de leur condition, avant que le saint Esprit les eût purifiez, ne laissoient pas d'être superbes, ambitieux, & jaloux des honneurs du monde. Il vouloit dans les desordres de leur ambition, nous découvrir les nostres, & dans les leçons toutes divines qu'il leur faisoit sur un point si essentiel, nous donner des regles pour former nos mœurs, & pour nous reduire à la pratique de cette sainte & bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de pieté solide ni même de vrai christianisme. C'est le sujet de nostre Evangile : deux disciples se presentent devant le Sauveur du monde, & le prient de leur accorder les deux premieres places de son Royaume. Comme ils ne le connoissoient pas encore ce Royaume spirituel, & qu'ils ne l'envisageoient que comme un Royaume temporel, il est évident que l'ambition seule, & le desir de s'élever au dessus des autres les porta à lui faire cette demande. Mais vous sçavez, Chrêtiens, comment ils furent reçûs : & de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément connoitre en quoi consiste le desordre de l'ambition, quels en sont les divers caracteres, quels en sont les effets & les suites, & quels en doivent être enfin les remedes. Matiere d'autant plus importante & plus necessaire, que l'ambition est sur tout le vice de la Cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette passion, & que sa sphére, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, & il est vrai que c'est particulierement dans les Palais des Rois que se trouvent les ambitieux ; *Ecce in domibus Re-*

Matth. 11.

gum ſunt ; que c'eſt là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font joüer plus de reſſorts, & là mêmes auſſi qu'il eſt beaucoup plus difficile de les détromper & de les guérir. Il y a des vices, dit S. Chriſoſtome, que l'on combat ſans peine & qui ſe détruiſent d'eux-memes, parce que le monde, tout aveugle & tout corrompu qu'il eſt, a toute fois encore aſſez de lumiere pour en voir la honte, & aſſez de raiſon pour les condamner. Mais à la Cour, bien loin de ſe faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu ; ou ſi elle y paſſe pour un vice, du reſte on la regarde comme le vice des grandes ames; & l'on aime mieux les vices des grandes ames que les vertus des ſimples & des petits. J'ai donc aujourd'hui ſpecialement beſoin des graces du ciel. Demandons-les par l'interceſſion de la plus humble des vierges *Ave Maria.*

IL n'appartient qu'à Dieu de nous donner les veritables idées des choſes; & dans le ſujet que je traite, renonçant à mes propres penſées, je dois m'en tenir unquement aux inſtructions de notre divin maître, puiſqu'en trois paroles de l'Evangile il me fournit lui-même le deſſein le plus naturel, le plus juſte & le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux freres enfans de Zebedée, demanderent au Sauveur du monde les deux premieres places de ſon Royaume ; & le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre préciſement & de s'expliquer ſur leur propoſition, leur en fait trois autres bien differentes. Car premierement, il leur declare, que ce n'eſt point lui, mais ſon Pere qui nous doit élever à ces places,

à ces rangs de l'honneur dont ils paroiſſoient ſi
Matth. 20. jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram, non eſt dare meum vobis, ſed quibus paratum eſt à Patre meo.* Secondement il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidéles à dominer, mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe, de ſe regarder comme le ſerviteur des autres, & croire que la preſſéance où il aſpire, ne ſera pour lui qu'un fonds
Ibidem. de dépendance d'aſſujettiſſement : *Non ita erit inter vos, ſed qui voluerit inter vos major fieri, fiat ſicut minor, & qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator.* Enfin il les interroge à ſon tour, & il veut ſçavoir d'eux s'ils pourroient boire ſon calice, c'eſt-à-dire, le calice de ſes ſouffrances :
Ibidem *Poteſtis bibere calicem, quem ego bibiturus ſum?* Trois choſes, Chrétiens, parfaitement propres à detruire trois erreurs, dont ces deux Apôtres étoient prevenus. Car ils ſuppoſoient, ſans remonter plus haut, que Jeſus-Chriſt en qualité d'homme leur pouvoit donner ces places honorables qu'ils ambitionnoient ; & Jeſus-Chriſt leur fait connoître que nul ne peut legitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été preparées, aſſignées par ſon Pere celeſte. Leur pretention, en obtenant ces deux places étoit de ſe diſtinguer des autres & de prendre l'aſcendant ſur eux, & Jeſus-Chriſt les détrompe en les avertiſſant que d'être placé au-deſſus des autres, n'eſt qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres & de les ſervir. Enfin ils ſe propoſoient dans ce prétendu Royaume de Jeſus-Chriſt & dans cette preſſéance imaginaire, une vie douce & commode, & Jeſus-Chriſt leur apprend combien cette preſſéance

leur doit coûter, & que pour l'avoir il faut boire un calice d'amertume, & être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort, pour corriger les desordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers Auditeurs : les honneurs du siécle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considerez en trois manieres, ou selon trois rapports qui leur conviennent. Par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au dessus de qui ils nous élevent, & par rapport à nous-mêmes, qui les possedons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la predestination éternelle, autant de vocations de Dieu, & notre ambition les prophane en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la premiere partie. Sous le second rapport les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain ; & notre ambition en abuse, en les recherchant pour en exercer un vain empire & une fiere domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisiéme rapport les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; & notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûë d'y trouver une vie tranquille & agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui, contre une passion si dangereuse, de trois maximes du Sauveur du monde ; & quand l'ambition nous tente, & qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distinguez dans le monde, disons-lui que ce n'est

pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeller, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, ſont en effet de la diſpoſition & du reſſort de Dieu; *Sed quibus paratum eſt à Patre meo*: premiere verité. Quand elle nous inſpire un orgueil caché & qu'elle nous flate d'une ſecrette complaiſance de voir les autres au deſſous de nous, oppoſons-lui ce grand oracle de la ſageſſe évangelique, que celui qui ſe trouve le premier, doit être le ſerviteur & l'Eſclave: *Et qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator*: ſeconde verité. Quand elle nous attire par l'eſperance des commoditez de la vie, & des douceurs qui ſemblent accompagner les dignitez & les emplois éclatans, confondons-là par le ſouvenir des devoirs laborieux, & même des croix inſeparables de ces emplois & de ces dignitez, & demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Poteſtis bibere calicem*: troiſiéme & derniere verité. C'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PARTIE.

QUelque liberté que Dieu ait donné à l'homme en le laiſſant, comme parle l'Ecriture, entre les mains de ſon conſeil, c'eſt une maxime generale, fondée ſur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie, où il ſoit permis à l'homme chrétien d'entrer ſans vocation de Dieu; point de condition dont la premiere & l'eſſentielle regle ne ſoit d'y être appellé de Dieu; point de rang, ni d'emploi qui ne devienne dangereux, quand ons'y engage ſans avoir conſulté Dieu. En cela, dit ſaint Chriſoſtome, conſiſte le droit de ſouveraineté, que Dieu s'eſt reſervé ſur la créature reiſonnable & intelligente, & moi je dis, en cela conſiſte

le bienheureux engagement qu'a la creature raiſonnable & intelligente, à n'uſer de ſa liberté & de ſes droits, que dépendament de Dieu ſon Seigneur & ſon ſouverain, puiſqu'il n'y a rien qui ſe trouve ſi étroitement lié avec le ſalut que ce que nous appellons vocation.

En effet, mes chers Auditeurs, toute notre predeſtination roule preſque ſur ce point, je veux dire, ſur le choix des états que nous embraſſons. De là dépend preſque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; & en voici la raiſon: parce que la predeſtination, diſent les théologiens, n'eſt rien autre choſe de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement des graces qui nous ſont préparées; & de notre part qu'une ſuite d'actions, ſur quoi eſt appuyé le jugement déciſif que Dieu fait de nous. Or la pluſpart des graces que nous recevons, ſont des graces determinées à notre état; & preſque tous les pechez que nous commettons viennent des tentations & des dangers où nous expoſe notre état. Combien de reprouvez dans l'enfer auroient vécu ſur la terre comme des Saints, s'ils avoient ſuivi la voix de Dieu en embraſſant l'état où Dieu les appelloit: & combien de Saints dans le ciel auroient été ſur la terre des impies & des libertins, s'ils avoient choiſi telle condition où Dieu ne les appelloit pas.

C'eſt le raiſonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choſes dans leur ſource primitive, qui eſt l'adorable providence. Or quoique ce principe ſoit univerſel, & qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un ſujet de deliberation & d'élection, il faut néanmoins reconnoître qu'il doit être ſur tout

appliqué à ce qui regarde les honneurs du ſiécle & notre agrandiſſement dans le monde. Je veux dire, que pour parvenir ſûrement & irreprochablement aux honneurs du ſiecle, il faut une vocation plus expreſſe, plus certaine, plus infaillible : Car c'eſt ainſi que l'Apôtre l'a hautement declaré, en publiant cette loi ſi ſolemnelle que l'ambition des hommes a toûjours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui oppoſera éternellement ; ſçavoir, que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il eſt uniquement pour celui à qui Dieu le
Hebr. 5. deſtine ; *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo.* Regle également fondée, & ſur l'interêt de Dieu, & ſur l'interêt de l'homme. Interêt de Dieu, puiſque c'eſt à lui que l'honneur appartient, & par conſequent à lui ſeul qu'il appartient auſſi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, & à qui il lui plaît. Car s'il eſt de ſon droit & de ſa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'eſt-il pas à plus forte raiſon de cette même grandeur & de ce même droit, de regler à ſon gré, & ſelon ſes vûës, ce qu'il y a dans le monde de plus diſtingué? Interêt de l'homme, puiſqu'on peut dire en general qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le ſalut de l'homme, que l'élevation : mais ſi toute élevation eſt dangereuſe, combien l'eſt celle où l'on s'eſt porté de ſoi-même, & ſelon les deſirs de ſon cœur ?

Quoiqu'il en ſoit, Chrêtiens, voilà la regle que nous devons ſuivre ; mais eſt-ce la regle que nous ſuivons ? Ah ! c'eſt ici que votre attention m'eſt neceſſaire, & je n'aurois qu'à conſulter l'experience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à de-

plorer avec vous. Les honneurs du monde ſont dans les principes de la predeſtination éternelle, autant de vocations de Dieu; mais le ſcandale du chriſtianiſme eſt de les voir aujourd'hui traitez comme les choſes les plus prophanes. Car au mépris de ſaint Paul & de ſa regle, on y entre ſans vocation, on les obtient par brigue & par artifice; de quelque nature qu'ils ſoient, on les regarde comme dûs à ſa naiſſance; on les pourſuit comme des récompenſes de ſes ſervices; on en fait des établiſſemens de famille & de maiſon; on les meſure par le plus ou le moins d'interét, le plus ou le moins de profit qu'en revient; on en fait des commerces ſordides & honteux. Et tout cela ſans remords, ſans inquiétude, parce qu'on s'autoriſe d'une preſcription imaginaire & d'un faux uſage: comme ſi le déreglement de notre conduite pouvoit jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, ſi ce n'eſt pas ſur de ſemblables abus?

Venons au détail; & quelque confuſion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos playes, dans la neceſſité preſſante & extrême où nous ſommes de les guérir. On ſe pouſſe aux honneurs du ſiéc e ſans vocation; & je n'en ſuis pas ſurpris, puiſque l'erreur va juſqu'à ſuppoſer, qu'il ne faut point pour ces ſortes d'états de vocation. Il faut une grace de vocation pour embraſſer une vie humble dans le cloître; on en convient: mais pour s'élever aux premiers rangs; mais pour être aſſis ſur les tribunaux, mais pour ſe charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois, où l'on a entre les mains les interêts de toute une ville, de toute une Province, de tout un Royaume,

mais pour occuper des places qui demanderoient, s'il étoit poſſible, la ſainteté des Anges, l'ambition d'un homme & ſa cupidité ſuffit, c'eſt à lui-même d'être l'auteur de ſa deſtinée, & il n'a qu'à s'en rapporter à ſon propre témoignage, ou plûtot à ſa préſomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne ſont que pour ceux à qui ſon Pere les a deſtinées; *Sed quibus paratum eſt à Patre meo*: cette deſtination du Pere celeſte eſt un myſtere inconnu à l'ambitieux. Envain ſaint Chriſoſtome lui remontre-t'il, que ces emplois ont des engagemens neceſſaires avec la conſcience, & par conſequent qu'ils doivent être, ſi j'oſe ainſi parler, du domaine de la grace: ce domaine de la grace qui l'incommode, & qui borneroit ſes projets, lui paroit chimerique. Envain ſaint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs ſont relevez & diſtinguez, plus ils demandent une vocation qui les ſanctifie; l'habitude qu'il s'eſt faite de n'y proceder que par les vûës d'une prudence charnelle, le rend inſenſible à tout. Pour les dignitez même de l'Egliſe quel égard a-t'on aujourd'hui à la vocation divine? y engager des enfans encore incapables d'être appellez, les y faire entrer avant qu'ils ſoient en état de les connoître; & quand cette connoiſſance leur eſt enfin venuë, les forcer, au hazard de leur damnation, à s'en tenir là, eſt-ce agir dans la penſée que ces dignitez eccleſiaſtiques ſont d'un ordre ſpirituel, & qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en diſpoſer?

Matth. 20.

Ce n'eſt rien encore: car ſi le merite & la vertu ſuppléoient en quelque maniere au défaut de la vocation & de la grace, quoi qu'il y eût

toûjours, selon saint Gregoire Pape, de l'indecence à s'attirer par ces voyes là même les honneurs du siécle, encore pourroit-on dire qu'ils ne seroient pas absolument prophanez. Mais quand à l'exclusion du merite, on voit, comme il n'arrive que trop, remüer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'interceſſion, de la faveur, quand le credit & l'amitié s'en mêlent, qu'ils y ont la meilleure part : quand on y employe la ruſe & la fraude, qu'on y joint l'importunité, & qu'à l'exemple de la mere des deux diſciples, on joüe toute ſorte de perſonnages, de ſuppliant, de negociant, d'offrant, d'adorateur & de client, *Adorans & petens* : quand on ne ſe cache pas même d'uſer de tels moyens, mais qu'on s'en declare, qu'on s'explique ouvertement de ſes prétentions, qu'on ſe fait une politique d'en venir à bout, & qu'aprés n'y avoir épargné ni ſoupleſſe ni baſſeſſe, on ſe glorifie encore du ſuccés : comme d'un trait d'habileté : Ie dirai je? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, & que pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promeſſes, celle-là par preſens, cet autre par menace ; enfin, quand pour y réüſſir plus ſûrement, on s'appuye du vice même & de l'iniquité dont on recherche la protection: quand tout cela, dis-je, à force d'être commun, paſſe même pour innocent, pour legitime, pour honnête ; que peut-on conclure, ſinon que toutes les idées de l'honneur, j'entens celles que Dieu nous avoit imprimées, s'effacent tous les jours de nos eſprits, puiſque nous n'enviſageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marquez par la providence, mais comme des ob-

Matth. 20.

jets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposez aux entreprises des plus hardis.

Ecoutez-moi toûjours, Chrêtiens, & ne perdez rien d'une morale si étenduë. On poursuit les honneurs mêmes les plus saintes, comme dûs à sa naissance, autre prévarication; & sans nul fondement que celui-là; on se croit bien établi, & même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un pere opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assûrance de vouloir être tout ce qu'a été le pere. Avec cela, quelle que soit son indignité & son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne; il jugera, il condamnera, il gouvernera, il decidera du sort & de la vie des hommes, il sera, comme dit l'Evangile, sur le chandelier, lorsqu'il devroit être caché sous le boisseau. Moïse, remarque Philon le juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches, pour lui succeder dans l'honorable commission qu'il avoit reçûe de conduire le peuple: pourquoi? parce qu'il ne crut pas, ajoûte le même auteur, qu'un choix de cette consequence lui appartint, ni qu'il lui fut permis d'appeller les siens à un ministere, où lui-même n'étoit parvenu que par une vocation expresse de Dieu: *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non potuerat, nisi Deo vocante principatum suscipere.* Ainsi raisonna ce saint Legislateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien

Philon.

moins ſcrupuleux que Moïſe, ſe deſtine ſans héſiter, pour ſucceſſeur à qui il lui plaît, & fait valoir auſſi-bien que les enfans de Zebedée, la proximité du ſang, pour venir au bout de tous les deſſeins que lui ſuggere ſon ambition. Il n'eſt pas juſqu'aux dignitez les plus ſacrées, dont certains eſprits du monde, eſprits intereſſez & avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de ſcandale, ce que diſoient déja du tems de David, les premiers du peuple d'Iſraël : allons, poſſedons le ſanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : hereditate poſſideamus ſanctuarium Dei* : c'eſt un benefice qui depuis tant d'années eſt dans notre maiſon, & qu'il y faut conſerver. Mais moi je réponds avec le même Prophete : *Deus meus pone illos ut rotam & ſicut ſtipulam ante faciem venti.* Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roüe, & diſſipez-les, comme le vent diſſipe la paille : c'eſt à dire, humiliez-les, détruiſez-les, anéantiſſez-les ; & puiſque dans ce qui concerne mêmes votre culte ils ont ſi peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet rien de plus fatal, ni de plus ſujet à des ſuites malheureuſes, que ces poſſeſſions héréditaires du ſanctuaire de Dieu. *Pſ. 81.* *Ibidem.*

Mais j'ai rendu, dites-vous, des ſervices conſiderables, & cette place qui vient de vaquer & que je pourſuis, eſt une récompenſe qui me regarde naturellement ? Hé bien, reprend ſaint Bernard, que concluez-vous de ces ſervices tant vantez, par vous-même ? Pour avoir rendu des ſervices, qui n'ont communément ni rapport, ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ?

Cette place eſt-elle faite pour reconnoître des ſervices tels que ceux dont vous voulez vous prevaloir? Eſt-il juſte, par exemple, que le Sacerdoce, & ce qui lui eſt annexé, ſoit la recompenſe d'un ſervice temporel & mondain? Y auroit-il ſimonie plus viſible & plus condamnable que celle-là? Faut-il parce que vous avez ſervi, qu'un pouvoir de mal faire & de vous perdre, vous ſoit mis en main? Ayez ſervi avec tout le zéle, avec toute la fidelité qu'on pouvoit attendre de vous, cette fidelité doit-elle être recompenſée dans votre perſonne? Souffrez que je m'exprime ainſi par la proſtitution de l'autorité. N'y a-t'il point pour ces pretendus ſervices que vous mettez à un ſi haut prix, d'autre juſtice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas?

Cependant, mes chers Auditeurs, tel eſt l'aveuglement de notre cupidité contre toutes les vûës de Dieu, des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du Ciel, on ſe fait par une indigne prophanation des établiſſemens pour la terre. Combien de peres & même de peres chrêtiens, ou plûtôt oubliant qu'ils ſont peres chrêtiens, ou plûtôt oubliant qu'ils ſont chrêtiens, tiennent le langage de cette mere de notre Evangile: *Dic ut ſedeant hi duo filii mei*, placez mes deux enfans auprés de vous, & qu'*ils* ayent, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche, les plus hauts miniſteres de votre Royaume. S'il y en a quelques-uns, aſſez retenus, pour ne s'en pas declarer ſi groſſierement, où ſont ceux qui dans le cœur ne ſe le diſent pas à eux-mêmes? Car c'eſt là un des articles ſur quoi je ſoutiens que la morale de J.C. dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore reformez. Tant de devotion,

Matth. 20.

tant de regularité qu'on le voudra ſur tout autre point, on y conſent, on s'en pique. Mais on veut voir ſa famille honorablement établie, je dis honorablement, ſelon les maximes du monde. On veut voir ſes enfans pourvûs, & pourvûs avantageuſement ſelon les idées du monde : c'eſt-à-dire, les uns dans l'Egliſe avec tout le faſte du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du paganiſme; les uns riches des dépoüilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel; les uns ſur le pinacle du Temple, où ſouvent la tête leur tourne; les autres dans les Magiſtratures, où le poids de leurs obligations les accable : & parce que la corruption des mœurs ſuit preſque infailliblement de là, les uns & les autres dereglez & ſcandaleux dans leur état : *Dic ut ſedeant hi duo filii mei.* Matth. 20. Malediction, qui par un juſte, mais terrible jugement de Dieu, ſemble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait deſormais paſſé en loi, & que Dieu avec toute la ſuperiorité de ſa ſageſſe & de ſa grace, ſoit obligé de s'y aſſujettir. Il ſuffit que ce jeune homme ſoit le cadet de ſa maiſon pour ne pas douter qu'il ne ſoit dés-là appellé aux fonctions redoutables de Paſteur des ames. Si les choſes changeoint de face, ſa vocation changeroit de même. Tandis qu'il aura un aîné elle ſubſiſtera; & cela, dit-on, parce que pour l'interêt de la famille, il faut que l'un des deux s'avance par là. Diſons mieux & plus ſimplement; & cela, parce que la fin qu'on ſe propoſe & que ſe propoſent même bien des peres devots, eſt de faire de familles puiſſantes, & non de faire des familles chrétiennes.

Je ne parle point d'un autre deſordre, qui

ſe trouve joint à celui-ci ? & qui faiſoit autrefois gémir Salvien, ce ſaint Prêtre de Marſeille ; ſçavoir que dans ce département de conditions, fait par des parens aveugles & prévenus de l'eſprit du monde, ſi de pluſieurs enfans qui compoſent la même famille, il y en a un plus mépriſable, c'eſt toûjours celui à qui les honneurs de l'Egliſe ſont reſervez. S'il eſt diſgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du pere & de la mere, dès-là il en faut faire un beneficier; O impieté, s'écrioit ce grand homme! comme ſi de n'avoir pas les qualitez neceſſaires pour tout le reſte, c'étoit une vocation pour la maiſon de Dieu, & que les autres duſſent étre pourvûs des rebuts du monde: *At verò nunc nulli Deo magis voventur, quàm quos parentum pietas minus reſpicit; & quì indigni cenſentur hæreditati, digni judicantur conſecratione.* Pouvoit-il s'énoncer en des termes plus forts, & plus propres pour nous ? mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfans plus volontiers à Dieu, que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle & quand on les juge indignes de ſoutenir l'honneur de leur naiſſance, on les eſtime capables d'être les miniſtres de Jeſus-Chriſt & les diſpenſateurs de ſes miſteres. *Salv.*

Faut-il s'étonner après cela, Chrêtiens ? ſi Dieu, juſte vengeur de ſa providence & de ſes droits s'éleve contre nous ? De quel œil peut-il voir une telle prophanation ? Seroit-il ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, feroit-il un Dieu ſage, un Dieu ſaint, un Dieu parfait, s'il ſouffroit tranquillement de pareils abus ? Mais ſur tout, faut-il s'étonner ſi toutes les conditions du monde ſont ſi avilies, ſi elles ſe trouvent remplies de tant d'indignes ſujets, ſi l'on voit tant d'eccleſiaſtiques

ſcandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands, ſans conſcience & même ſans religion? Ne ſeroit-ce pas une eſpece de miracle ſi cela n'étoit pas ainſi? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grace, ni vocation pour un état, y ſoient fideles à leurs devoirs & qu'ils ne s'y perdent pas? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer ne les porte pas à mille autres deſordres? Ah! Seigneur, je préche une morale toute raiſonnable, toute ſolide, toute chrétienne: mais où eſt-ce que je la prêche? au milieu de la Cour, & devant les Auditeurs appliquez à m'écouter, mais peu diſpoſez à me croire. Ce ſont des mondains; & qui, parmi ces mondains comprendra ce langage ou le voudra comprendre? *Domine quis credidit auditui noſtro*? Mais au moins, Seigneur, ſi le monde n'eſt pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annocées, il en aura été inſtruit; il ne ſe prévaudra pas contre votre loi de ſon ignorance; & les Miniſtres, par leur ſilence, ne laiſſeront pas l'ambition preſcrite contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toûjours, & toûjours je rendrai, contre le monde ce témoigage à la verité, que les honneurs du ſiecle doivent être de votre part autant de vocations, & que ce ſont encore par rapport au prochain de vrais aſſujettiſſemens & des engagemens à le ſervir, comme nous l'allons voir dans la ſeconde partie. *Iſaï.* 53.

II.

POINT.

IL n'y a que Dieu, Chrétiens, qui ſoit grand abſolument & par lui-même. Tout ce qui eſt grand hors de Dieu, & parmi les hommes, ne

l'eſt qu'avec dépendance & que par rapport au prohain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain ; & il n'eſt rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuſte, qu'une fortune qui devient fiére à meſure qu'elle s'éleve & qui ſe prévaut de ce qu'elle eſt, puiſque ce qu'elle eſt, bien loin de lui inſpirer un eſprit de hauteur & d'orgueil, doit être pour elle même un fonds de modeſtie, de condeſcendance, de charité & d'humilité. En effet, dit excellemment ſaint Ambroiſe, dominer pour dominer, c'eſt le privilege de l'être de Dieu. Mais le propre de la créature, eſt de dominer pour ſervir: & autant de fois qu'il arrive à l'homme de ſeparer ces deux choſes, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a : pourquoi ? parce que la domination de l'homme, priſe dans les deſſeins de Dieu, n'étant qu'un veritable miniſtere, du moment qu'il en ôte l'eſprit de zéle & de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus eſſentielle & par conſequent il l'anéantit.

De ſçavoir ſi ce point de morale a été connu dans le paganiſme, ou ſi c'eſt une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait impoſée, c'eſt ce que je n'entreprends point d'examiner. Cependant il ſemble que ce ſoit une difference que l'Evangile de ce jour mette entre les payens & nous. Car les grands parmi les payens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire : au lieu que parmi vous, les petits doivent être traitez des grands avec amour, & même, ſelon les regles de la foi, avec un ſentiment de reſpect: *Scitis quia principes gentium dominantur eorum.* Ainſi parloit ce divin Maître: Mais ſaint Jerôme remarque fort bien, que le Sauveur

Matt. 20.

du monde en parlant ainſi, ſuppoſoit l'uſage des nations infidelles comme un deſordre, & non pas comme une legitime poſſeſſion; & qu'en nous apprenant à bâtir ſur un fondement tout contraire, c'eſt à-dire, à nous faire un engagement de charité, de ce qu'il nous éleve au deſſus des autres, & particulierement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi, que celle même qui nous étoit déja preſcrite à tous par la raiſon; mais que les tenebres du peché avoient obſcurcie, & qui avoit beſoin des lumieres de ſa ſainte doctrine pour être miſe dans un plein jour.

Non, mes chers Auditeurs, il n'eſt point neceſſaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette verité. Le Prince des Philoſophes n'avoit aucun principe du chriſtianiſme, & il la comprenoit néanmoins quand il diſoit que les Rois dans ce haut degré d'élevation qui nous les fait regarder comme les divinitez de la terre, ne ſont aprés tout que des hommes faits pour les autres hommes, & que ce n'eſt pas pour eux-mêmes qu'ils ſont Rois, mais pour les peuples. Or ſi cela eſt vrai de la Royauté, nul de vous ne m'accuſera de porter à ſon égard trop loin la choſe, ſi j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever quoique par des voyes droites & legitimes, aux honneurs du monde que dans la vûë de s'employer de s'intereſſer, de ſe conſacrer & même de ſe dévoüer au bien de ceux que la providenc, fait dépendre de nous: qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'eſt qu'un ſujet deſtiné de Dieu & choiſi pour le ſervice d'un certain nombre de perſonnes, à qui il doit ſes ſoins;

qu'un particulier qui prend une charge, dés-là n'eſt plus à ſoi, mais au public ; qu'un ſuperieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maiſon, & que ſans autorité il ne le peut être. *Præes*, diſoit ſaint Bernard, écrivant à un grand du monde, & lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devoit avoir de ſa condition, *Præes, non ut de ſubditiis creſcas, ſed ut te ipſi de te.* Vous êtes en place de commander, & il eſt juſte qu'on vous obéiſſe ; mais ſouvenez-vous que cette obéiſſance ne vous eſt dûe qu'à titre onéreux ; & que vous êtes prévaricateur ſi vous ne la faites ſervir toute entiere au profit de ceux qui vous la doivent.

Bernad

De là je conclus, que s'il ſe trouve un chrétien, (or combien ne s'en trouve-t'il pas) qui par le rang que lui donne, ou ſa fortune, ou ſa naiſſance, ayant ſous ſoi des vaſſeaux & des ſujets, ne les conſidere que pour ſoi-même, que pour ſes interêts propres, que pour s'en glorifier & s'en faire honneur ; & qui du reſte les neglige, ſans ſe mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, & de leur procurer les biens ſolides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dés-lors ſans autre crime, il merite d'être reprouvé de Dieu : pourquoi ? parce qu'il renverſe cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, & les puiſſans, les forts que pour les foibles. Ainſi l'a decidé ſaint Auguſtin, raiſonnant ſur les principes generaux de la providence.

Je ſçais que le chriſtianiſme a bien encore enchéri ſur cela, & que l'exemple du Fils de l'homme, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir les autres, a rendu ce devoir

beaucoup plus indiſpenſable. Car ne ſeroit-il pas honteux, dit ſaint Chryſoſtome, que dans une religion où nous reconnoiſſons Jeſus-Chriſt pour maître & pour maître ſouverain, il y eût des hommes qui vouluſſent exercer un empire plus abſolu que lui ? Penſée touchante pour un chrêtien. N'eſt-il pas juſte que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de ſerviteur, que l'ayant annoblie, l'ayant comme diviniſée dans ſa perſonne, elle ſoit honorée parmi nous : & n'eſt-ce pas, ajoûte ſaint Chryſoſtome, à quoi Dieu a ſagement pourvû, lorſqu'il lui a même aſſujetti la qualité de maître ; & que pour rendre hommage aux humiliations de ſon Fils, il nous ordonne à quelque degré de ſuperiorité que nous ayons été élevez, de nous y regarder, & ſur tout de nous y comporter comme des ſerviteurs & des miniſtres : en ſorte qu'on puiſſe nous appliquer cette parole de l'Apôtre : *Omnes ſunt quaſi adminiſtratorii ſpiritus* ! Tout cela eſt vrai, Crétiens : mais ma douleur eſt que la foi nous donnant ſur ce point des vûës ſi hautes & ſi parfaites, & à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux ſimples vûes de la raiſon. Si je vous diſois, que cet aſſujettiſſement & ce devoir va ſelon l'eſprit de l'Evangile, juſqu'à répondre du prochain & de ſon ſalut, c'eſt-à dire, que tout homme revêtu de l'autorité, ſuivant la meſure de cette autorité même, eſt garant de la conduite du prochain, eſt chargé devant Dieu des deſordres & des crimes du prochain, eſt reſponſable de la perte & de la damnation du prochain, & cela toûjours ſur le modéle de Jeſus-Chriſt qui n'a été le maître des maîtres, que pour travailler à la redemption & à la ſanctification de pluſieurs : *Non miniſtrari, ſed miniſ-* *Hebr.* 1. *Matth.* 20.

trare, & animam ſuam dare in redemptionem pro multis; en vous parlant de la ſorte je vous ferois trembler. Mais quoi qu'il en ſoit de cette importante obligation, qui ſeule demanderoit un diſcours entier, voilà, Grands du monde, reprend ſaint Bernard, voilà le plan que vous devez ſuivre, & la forme de vie que vous trace votre religion. *Forma evangelica hæc eſt, dominatio vobis interdicitur, indicitur miniſtratio.* En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands plus vous devez être charitables & bienfaiſans; toute domination vous eſt interdite, & votre fonction eſt de ſervir. Voilà l'abregé de cette morale Evangelique qui doit ſanctifier votre état.

Bernar.

De là vient que ſaint Auguſtin, ſans ſe laiſſer ébloüir de ſa prélature, trouvoit dans ſa dignité même ſa confuſion, & dans ſa grandeur de quoi s'humilier & s'inſtruire: *Quod enim chriſtiani ſumus, propter nos eſt; quod præpoſiti, propter vos.* Car c'eſt pour vous, mes Freres, diſoit-il aux fidelles qu'il conduiſoit, c'eſt pour vous que Dieu m'a fait Evêque dans ſon Egliſe: comme c'eſt pour moi-même qu'il m'a fait Chrétien; & ſi je penſois à me glorifier de mon ſacerdoce, ce ſeroit aſſez pour attirer ſur moi ſes vengeances. Or par là, concluoit admirablement ce ſaint Docteur, Dieu a trouvé le ſecret de temperer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout ſujet de ſe plaindre dans leur abbaiſſement, & aux grands tout droit de s'enfler dans leur élevation. Je ſuis quelque choſe dans le monde; mais l'avantage que j'ai d'être quelque choſe dans le monde, n'eſt qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres;

Auguſt.

Car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois. Si d'une manière ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre, & je ne leur rends pas justice si je ne m'employe pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers Auditeurs, & puis-je esperer que dans la corruption du siécle vous goûtiez une maxime si chrétienne & si sainte? Il s'agit de sçavoir si vous le faites entrer dans la conduite de votre vie, & si vos sentimens sont conformes là-dessus & aux exemples & aux instructions de votre Dieu. Car enfin Jesus-Christ l'a dit, que ce seroit la marque qui nous distingueroit des payens; & c'étoit à vous-même & de vous-même qu'il parloit en defendant à ses Apôtres d'être de ces hommes vains & superbes qui cherchent à dominer; *Non ita erit inter vos.* Voyons donc si parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces ames payennes, qui abusent de leur condition, & qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également imperieuse & insuportable. Voyons si dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains & durs: qui ne sçavent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans sçavoir ni compatir, ni soulager ni condescendre, ni se faire aimer, qui usant de toute la force & souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'Apôtre, l'onction & la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats ne manquera pas de prétextes pour se justifier; mais la parole que je prêche, *Matth.* 20.

aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On ſe flatte parce qu'on eſt élevé, d'un pretendu zele de faire ſa charge, de ſoutenir ſes droits, de garder ſon rang, on va plus loin, & quelquefois même on ſe fait de ſes fiertez & de ſes hauteurs un devoir, tant l'amour propre eſt ingenieux à nous deguiſer les vices les plus groſſiers, ſous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond ſaint Bernard, ſi c'eſt un zele de faire ſa charge & un vrai zéle, pourquoi ce zéle ne s'allume-t'il qu'en certains rencontres, & lorſqu'il eſt queſtion d'abbaiſſer les autres & de prendre l'aſcendant ſur eux? pourquoi dans tout le reſte devient-il ſi pareſſeux & ſi lent? pourquoi le voit-on languir & s'éteindre du moment que l'ambition eſt ſatisfaite? Car quelque ſubtils que nous ſoyons à nous tromper nous-mêmes, voici, Chrétiens, le ſujet de notre honte, & il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction penible, laborieuſe, de pure charité & de nul éclat, ce zéle de faire ſa charge & de maintenir ſon rang nous inquiette peu: mais qu'il y ait une preſſéance à diſputer, une ſoumiſſion à exiger, une loi à impoſer, c'eſt-là qu'il ſe reveille, & qu'il ſe reveille tout entier. Il étoit aſſoupi, & ſur toute autre choſe il le ſeroit encore; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique & qui le ranime. Or eſt-ce là ſeulement ce qui doit piquer & animer un zéle chrétien? De plus, pourſuit ſaint Bernard eſt-ce faire ſa charge que d'en rendre le joug fâcheux, peſant & preſque inſoutenable à ceux qui le doivent porter? eſt-ce faire ſa charge, que d'irriter les eſprits, au lieu de les gagner, que de revolter les cœurs, au lieu

de

de les soumettre; que d'accabler les uns de chagrin, de jetter les autres dans le desespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter & de desoler ceux-là, d'exciter mille murmures, & de renverser toute la subordination en voulant l'établir & la rendre trop exacte. Car voilà à quoi aboutit ce zéle, dont l'ambition se pare; à ne rien faire pour vouloir trop faire, & à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soûtenir; & parce qu'on ne consulte point l'humilité chrêtienne, il faut les soutenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque playe qu'en reçoive la charité, & quoiqu'il en doive couter au prochain, les faire valoir dans toute leur étenduë, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien ceder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition pourquoi? parce qu'on est possedé de cet esprit d'empire & de domination, qui souvent mêmes, par le plus deplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu & une justice.

Jalousie d'autorité, ah! tentation funeste, à quelles extremitez & à quels excés, ne portes-tu pas tous les jours les hommes? combien de scandales as-tu causez? combien de ressentimens & de vengeances as-tu autorisez? de quels maux n'as-tu pas été le principe, & quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtez? Si l'humilité, telle que notre Evangile nous la propose, servoit à cette passion de correctif & de remede, Dieu en tireroit sa gloire; ces droits qui nous touchent si sensiblement, n'en seroient que mieux maintenus: mais parce qu'on ne sçait

rien menager, & que pour venir à bout de ſes entrepriſes, on ſuit le génie altier & independant de l'ambition, il faut que pour un droit ſouvent trés-frivole, ſouvent douteux, ſouvent chimerique, la paix ſoit troublée, l'union & la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la penitence outrée, que le dépit & la haine s'emparent des cœurs, & qu'un phantôme mette par tout le deſordre & la confuſion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les plus imperieux, ce ſont communement ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne ſont rien, des gens ſortis de l'obſcurité & du néant, mais devenus grands par machines & par reſſorts, ce ſont là ceux qui parlent avec plus d'oſtentation, qui agiſſent avec plus d'autorité, & qui pour relever leur fauſſe grandeur, ſe font une gloire d'abeiſſer mêmes & de dominer les vrais grands. Ce n'eſt pas aſſez; des gens devots par état & par profeſſion, des gens plus obligez par-là même à dépoüiller, du moins à mépriſer toute ſuperiorité humaine, ce ſont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obſtinez dans leurs ſentimens, les plus abſolus dans leurs ordres. Qui voudroit leur reſiſter, qui voudroit les contredire & conteſter avec eux, à quels retours ne s'expoſeroit-il pas, & quels ſcandales n'en a-t'on pas vûs?

Tel eſt, mes chers Auditeurs, le cours du monde, ſur quoi nous ne pouvons aſſez gémir, tel eſt le cours du monde le plus chrétien. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Cours des

Rois, ni dans le monde prophane, qu'on ſe laiſſe enfler de la ſorte, & qu'on aime à exercer ſon pouvoir & à ſe faire ſentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre ſiécle, diſons mieux, ô opprobre de tous les ſiécles! non, rien de plus commun dans l'Egliſe même, dans cette Egliſe fondée néanmoins ſur l'humilité de Jeſus-Chriſt. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le Clergé, *Neque ut dominantes in Cleris*; On enviſage les plus ſaintes dignitez par les reſpects, par les hommages qu'elles attirent, & non point par le travail qui en doit être inſeparablement. On oublie qu'on eſt pere, qu'on eſt paſteur, & l'on ſe ſouvient ſeulement qu'on eſt maître. On reduit les ames dans une eſpece de ſervitude. Saint Paul veut que l'on traite les ſerviteurs comme les freres, & l'on traite ſes freres comme des eſclaves. On a une ſecrette complaiſance à tenir bas ceux-ci; on ſe vante comme d'un ſuccés d'avoir humilié ceux-là, on s'en glorifie, on en fait trophée. On veut que tout plie, que tout ſe ſoumette dés qu'on a prononcé une parole & ſouvent on refuſe ſoi-même de ſe ſoumettre à des puiſſances ſuperieures dont on releve, & de plier ſous une juſte domination. Qu'on eût une ſemblable autorité, on ſçauroit bien la faire valoir: mais qu'on y ſoit ſujet, on ne veut plus la reconnoître. Eſt-ce là l'eſprit de Dieu? ſont-ce là les enſeignemens que Jeſus-Chriſt nous a donnez? eſt-ce ainſi que les Apôtres ont converti le monde? Ah! Chrétiens, tenons-nous toûjours & en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes: *Qui major eſt inter vos, fiat ſicut miniſter.* Plus

1. Pet. 5.

Matth. 20.

votre rang vous diſtingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous pour uſer de cette expreſſion, vous humaniſer ; plus devez-vous avoir de douceur, de moderation, de charité. Si j'inſiſte ſur cette morale, & ſi je le fais avec la ſainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon miniſtere m'oblige à leur apprendre le reſpect & l'obéiſſance qu'ils vous doivent : mais puiſque je vous parle dans cette Cour, puiſque je parle à des Grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du ſiécle, vocations de Dieu ; honneurs du ſiécle, aſſujettiſſemens à ſervir le prochain ; enfin honneurs du ſiécle, engagemens à travailler & à ſouffrir ; c'eſt la troiſiéme partie.

III. PART.

LE monde n'en conviendra jamais; mais de quelque maniere qu'en juge le monde, c'eſt une verité éternelle qui ſubſiſtera toûjours, que les établiſſemens & les rangs d'honneurs, tout propres qu'ils paroiſſent à flater notre cupidité, ne ſont néanmoins à les biens prendre, que des engagemens à ſouffrir. Auſſi quand ces deux freres, enfans de Zebedée, demanderent au Fils de Dieu les premieres places de ſon Royaume, & qu'ils crurent y devoir trouver une beatitude & une felicité anticipée, le Sauveur ſçût bien les détromper par cette réponſe qu'il leur fit : *Poteſtis bibere calicem quem ego bibiturus ſum?* Pouvez-vous boire le calice de mes ſouffrances ? leur donnant à entendre que l'un étoit inſeparable de l'autre, & que cette pré-

ſéance dont ils ſe formoient une fauſſe idée, ne ſeroit pour eux, s'ils l'obtenoient, qu'une meſure plus abondante de travaux, de tribulations, des croix : *Calicem quidem meum bibetis.* Aprés cela, mes Freres, dit ſaint Auguſtin, devons-nous chercher dans le monde, & y pouvons-nous eſperer des honneurs exempts de cette condition ; c'eſt-à-dire, des honneurs purs, & qui ne ſoient pas mêlez ou mêmes remplis d'affliction & de peines : S'il en eſt de tels, c'eſt pour le ciel qu'ils ſont reſervez ; ceux de la terre ſont d'une autre eſpece, & Dieu ne nous les propoſe que comme des calices d'amertume. Si nous les enviſageons autrement, nous ne les connoiſſons pas, & ſi nous en uſons autrement nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma penſée, je ne vous parlerai point de ces accidens imprevûs, de ces évenemens tragiques, dont nous ſommes ſi ſouvent ſpectateurs. Je ne vous dirai rien de ces revers & des ces triſtes revolutions, que nous appellons decandences & malheurs du ſiécle ; où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le ſujet d'une douce joye, tout à coup évanoüis & perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laiſſent, de tourment & de ſupplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui la jalouſe, pour ainſi dire, de nous avoir élevez, & comme ennemie de ſon propre ouvrage, nous en attire bien-tôt elle-même la haine & l'envie : en ſorte que ces graces nous deviennent dans la ſuite une ſource inépuiſable d'ennuis, de degoûts, de troubles, de chagrins.

Vous en êtes bien mieux instruits que nous ; & si j'en cherchois des temoins, je n'en voudrois point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a en cette matiere de plus essentiel. Supposons l'homme chrétien dans une prosperité constante & toûjours égale ; & voyons si pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce & plus commode. Je soutiens moi, que par cette raison là même, il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi ? en voici les preuves : écoutez-les. C'est que l'élevation où il se trouve, l'oblige à ce faire de continuelles violences ; c'est qu'elle le réduit à la necessité d'endurer souvent beaucoup des autres ; c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins affligeans, dont il ne lui est pas permis de se décharger ; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions, il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la verité, & tantôt de la justice & de l'innocence. Or se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos ? & y a-t'il là de quoi contenter les sens ? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. Car comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les desirs de son cœur, & s'il n'a nul usage de la mortification évangelique, peut-il satisfaire aux obligations de son état ? Comment un chrétien, s'il a pour principe

de s'épargner en tout, & de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministere d'une charge, être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux tems incommodes, se fixer aux lieux desagreables, où sa conscience l'attache aussi-bien que son rang : Si c'est un homme de plaisir comment soutiendra-t'il mille fatigues qu'attire tout emploi, sur tout un emploi important ? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner ; & pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la molesse & aux delices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé ; & qu'à l'exemple de Saint Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à dire, que son devoir & son salut, il trouve presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siecle, la pratique de cette abnegation chrétienne, qui consiste à porter sa croix, & à mortifier son esprit & sa chair.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, & plus vous êtes environné & assigné d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs interêts, qui ont leurs passions & leurs vices : plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t'il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu ? de quelle patience dût-il s'armer pour fournir toute la carriere, & pour porter jusques au bout une qualité si onereuse ? l'eût-il dignement soutenue, si par une constance inébranlable & par une

moderation, que ces esprits indociles mettoient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction & aux injures ? Et pouvez-vous, mon cher Auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidelle à vos devoirs, si vous ne sçavez vous vaincre, si vous ne sçavez vous taire dans les rencontres, si vous ne sçavez étouffer vos ressentimens, reprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille deboires & les devorer ? Car fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faîte de l'honneur, on vous enviera, & par consequent on vous controllera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même. Si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoiqu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous éleve, ne soit au même tems ce qui vous pése, & que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, & de soins affligeans, de soins inquiets, & dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisiéme engagement des honneurs du siecle. Je vous le demande, mes Freres ; & sans parler des Monarques & des Souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi où est aujourd'hui le Seigneur, où est le Maître, où est le Juge, le Prélat, le Magistrat, qui pour l'être en chrétien, ne puisse pas & ne doive pas s'appliquer ces parolles de David ? *Tribulatio & angustia invenerunt me* ; les inquietudes & les embarras me sont venus trouver ; Je ne les cherchois pas, & je tâchois mêmes à les éloigner

Ps. 118.

de moi. Mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon ame, & je me vois chargé de soins qui m'accablent: *Tribulatio & angustia invenerunt me.* Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflûres & de moderer ces complaisances qui inspirent d'abord certaines distinctions & certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est gueres sensible à l'honneur, quand on y trouve plus de peine que d'éclat: *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major.* Bernar.

Enfin, avoir toûjours son ame entre ses mains, & toûjours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la verité, quatriéme engagement des honneurs du monde. Car, pourquoi Dieu vous a-t'il donné ce credit, pourquoi vous a t'il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même? Vous vous autorisez quelque fois de la parole de l'Apôtre, que celui qui desire la plus sainte de toutes les dignitez, desire une œuvre loüable & honnête: *Qui Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat*: mais saint Jerôme vous ferme la bouche en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignitez, étoit dans le tems qu'en parloit saint Paul, la plus prochaine disposition au martire & à la mort. J'ajoûte à la pensée de saint Jerôme, ce que vous n'avez peut-être jamais compris, & ce qu'il est bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point sur la terre de superiorité, point de dignité, qui ne vous engage indispensa- 1. Tim.

blement à vous faire, en certaines conjonctures, le martir du bon droit & de l'équité, le martir de l'innocence, le martir de la religion, le martir de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos interêts; & qu'autrement, tout Chrêtien que vous êtes de profeſſion, vous n'êtes en effet qu'un mondain & un reprouvé.

Cela eſt difficile, je le veux: mais n'eſt-il pas juſte, dit ſaint Ambroiſe, qu'aprés avoir reçû beaucoup de Dieu, vous ſoyez tenu à beaucoup pour Dieu? N'eſt-ce pas ainſi que Dieu par ſa ſageſſe a ordonné les choſes, attachant l'honneur aux charges & aux emplois pour en adoucir la peine, & joignant la peine aux emplois & aux charges pour en bannir la preſomption & la corruption? Car voilà l'idée qu'en ont eu tous les vrais fidelles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne ſe ſont jamais regardez, que comme des hoſties vivantes pour eſſuyer tout, pour porter tout, pour ſe dévoüer à tout, pour ſeconder les deſſeins de la providence ſur eux & pour les remplir.

Or là-deſſus qu'avez-vous à répondre, Homme du ſiécle? par où juſtifiez-vous cette vie oiſive & ſans action, dans les places qui demandent une vigilance ſans relâche & toute votre attention? Paiſibles poſſeſſeurs & vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour propre, venez-vous contempler dans le tableau que je vous preſente: venez reconnoître l'énorme oppoſition qui ſe rencontre entre votre conduite & vos devoirs: venez apprendre ce que vous devez être, & vous con-

fondre de ce que vous n'étes pas. Je ſçais que vous trouverez aſſez de vaines excuſes, je ſçais que vous imaginerez aſſez de prétextes pour vous perſuader que dans l'exercice de votre miniſtere on doit être auſſi content de vous, que vous l'étes de vous-même. Mais examinons de bonne foi la choſe & raiſonnons. Car être ſans ceſſe occupé de ſes divertiſſemens & de ſon plaiſir, preſque jamais de ſes fonctions & de ſon emploi; fuir un travail que vous devez au public, & que le public attend de vous; avoir horreur d'une aſſiduité neceſſaire, que vous traitez de captivité & d'eſclavage; ſe décharger ſur autrui des ſoins qui vous regardent perſonnellement, & dont vous étes par vous-mêmes reſponſables; ne pouvoir ſe tenir là où il faut être, & ſe trouver par tout où il faudroit n'être pas; rejetter tout affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous étes, que pour en être fatiguez & incommodez; n'écouter que la prudence humaine, & ne vouloir jamais ſe commettre en rien, jamais s'expoſer à rien, dans des occaſions où l'on craint de ſe perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez ſelon le monde & que vous vous expoſiez; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux & l'agréable, & en laiſſer le penible & le rigoureux; ſecret que le monde enſeigne, & que vous avez ſi-bien apris: ce n'eſt pas aſſez: regarder d'un œil indifferent ce qui devroit vous donner de ſaintes inquiétudes, ce qui devroit exciter tout votre zéle, des abus qu'il faudroit corriger des violences qu'il faudroit réprimer, des injuſtices qu'il faudroit réparer, des ſcandales qu'il faudroit faire ceſſer: au contraire,

éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement ſur les moindres ſujets, & dans une place néanmoins où l'on doit toûjours ſe poſſeder ſoi-même, où l'on doit toûjours être maître de ſoi-même, toûjours ſe moderer, ſe retenir, ſans jamais écouter la ſenſibilité & ſans jamais la faire paroître : que dis-je ; abuſer de ſon pouvoir pour ſatisfaire ſes animoſitez particulieres & ſes reſſentimens, pour autoriſer ſes vengeances, pour ſe rendre redoutable dans une ville, pour faire ſouffrir tout un païs & ne rien ſouffrir ſoi-même : tout cela & tout ce que je paſſe (car je ſerois infini, ſi je voulois épuiſer cette morale & toucher mille autres articles non moins importans) tout cela, encore une fois, vous convient-il ? Eſt-ce là ce que demande votre état ? eſt-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diverſité de condition, qu'elle a placé les uns ſur le buffet comme des vaſes d'honneur, & qu'elle a laiſſé les autres dans la pouſſiere ? Dieu en vous diſtinguant & en vous élevant, a-t'il pretendu vous entretenir dans l'oiſiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commoditez, vous abandonner à vous-même, & à tous les deſirs, à tous les reſſentimens de votre cœur ; n'a-t'il fait le monde que pour vous ; ou n'eſt-ce pas pour le gouvernement & le bon ordre du monde qu'il vous a choiſis ; Or pour maintenir cet ordre, n'y a-t'il ni reflexion à faire, ni meſures à prendre, ni precaution à garder, ni hazard à courir, ni obſtacles à vaincre, ni études, ni menagemens neceſſaires ?

Ah ! mon cher Auditeur, ſaint Bernard le diſoit dans un ſentiment d'humilité ; mais ce

pouvez-vous pas le dire avec verité : je ſuis la chimere de mon ſiécle. *Chimæra ſæculi* ; Car je ſuis tout, & je ne ſuis rien, ou plûtôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquiter de rien. Je ſuis dans la Magiſtrature, & je n'ai du Magiſtrat que l'autorité & la robbe : c'eſt l'être, & ne l'être pas. Je ſuis dans les affaires, & je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence & le faſte : c'eſt l'être, & ne l'être pas. Je ſuis dans l'Egliſe, & je n'ai de l'Eccleſiaſtique que le caractere & l'habit : c'eſt l'être & ne l'être pas : *Chimæra ſæculi*. Le beau ſpectacle pour ſuivoit le même Pere, au ſujet de certains miniſtres de Jeſus-Chriſt, le beau ſpectacle de les voir engagez dans l'Egliſe, pourquoi ? pour en récueillir les revenus, pour ſe montrer ſous la mitre & ſous la pourpre, jamais pour ſervir à l'Autel, jamais pour aſſiſter à l'office divin, jamais pour ſubvenir aux beſoins des pauvres, jamais pour vacquer à l'inſtruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des ames que la providence leur a confiées. Que ſont-ils ? on peut bien le dire, puiſqu'ils ne ſont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Egliſe, ni de la robbe, ni de l'épée : *Chimæra ſæculi*. *Bernard*

Ouvrons, mes Freres, ouvrons aujourd'hui les yeux ; & pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien uſer des honneurs du ſiécle, apprenez-nous ſeulement à être raiſonnables ; car il ne faut qu'être raiſonnable, pour en comprendre les obligations. Detrompez-nous, Seigneur, des fauſſes idées que nous avons des choſes, & diſſipez par les lumieres de votre Evangile, les erreurs où nous ſommes tombez par la corruption du monde. Ne permet-

tez pas qu'une lueur paſſagere nous éblouiſſe, & que des honneurs mortels & periſſables nous faſſent perdre cette gloire immortelle où vous nous appellez, & où nous conduiſe, &c.

TABLE DES SERMONS, AVEC L'ABREGÉ DE CHAQUE SERMON.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrege ; & le second la page où ce même article finit.

Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la penſée de la mort, page 1.

DIVISION. Penſée de la mort, remede le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. 1. Partie. Regle la plus infaillible pour conclure ſûrement dans nos deliberations. 2. Partie. Motif le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. 3. Partie. p. 1. 6.

I. PARTIE. Penſée de la mort, remede le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. Nos paſſions ſont vaines, elles ſont inſatiables, elles ſont injuſtes. Mais pour les reprimer, &

pour en amortir le feu, la penſée de la mort, 1. nous en fait connoître la vanité, 2. nous fait mettre des bornes à notre cupidité, 3. fait ceſſer dans notre eſtime toute diſtinction, & par là nous reduit au grand principe de la modeſtie, qui eſt l'égalité que Dieu a miſe entre tous les hommes, & nous oblige, qui que nous ſoyons, à nous rendre au moins juſtice, & à rendre aux autre les devoirs de la chatité. p. 6 7.

1. La penſée de la mort nous fait connoître la vanité de nos paſſions, en nous faiſant connoître la venité des objets auſquels elles s'attachent, qui ſont les biens de la vie. Car la mort eſt la preuve ſenſible du neant de toutes les choſes humaines. *A ce jour là*; dit l'Ecriture, c'eſt-à-dire, au jour de la mort, *toutes les penſées des hommes*, tous les projets *s'évanoüiront*, & par conſequent toutes leurs paſſions s'éteindront. Or que faiſons-nous en penſant à la mort? nous anticipons ce dernier jour, & nous prenons par avance les mêmes ſentimens que nous aurons alors. C'eſt ainſi que David juſqu'au milieu de la Cour, reprimoit toutes ſes paſſions. Et de là même cette belle leçon que faiſoit l'Apôtre aux Corinthiens: *Le tems eſt court, réjauiſſons-nous donc comme ne nous réjoüiſſant pas, poſſedons comme ne poſſedant pas, uſons de ce monde comme n'en uſant pas.* p. 7. 14.

2. La penſée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos paſſions ſont d'elles-mêmes inſatiables; mais pour vous apprendre à borner vos deſirs, je n'ai qu'à vous adreſſer les paroles de l'Egliſe: *Memento homo*; ſouvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſiere, & que vous retournerez en pouſſiere. Ou je n'ai qu'à vous faire la même invitation que les

Juifs firent au fils de Dieu, lorſqu'ils le prierent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni & vide* ; venez, & voyez ce riche du monde, ce Grand du monde, cette femme du monde ; que ſont-ils devenus ? Voilà comment tout finira pour vous. p. 14. 16.

3. La penſée de la mort nous reduit au grand principe de la modeſtie qui eſt l'égalité, & nous oblige à nous rendre juſtice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. Quand on fait reflexion que la mort nous égalera tous, on rabat beaucoup de ſes fiertez & de ſes hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de difference, & l'on tient à l'égard des autres une conduite plus équitable en les traitant avec plus de douceur & plus d'humanité. p. 16. 19.

II. PARTIE. Penſée de la mort, regle infaillible pour conclure ſûrement dans nos deliberations. *Les penſées des hommes ſont timides*, dit le Sage, *& nos prévoyances incertaines*. Nous ne ſçavons ſouvent ſi nous prenons le bon parti par rapport au ſalut, & ſi ce ne ſera point pour nous un ſujet de reproche à la mort. Mais la penſée de la mort eſt le moyen le plus efficace & le plus ſûr pour nous delivrer de ces craintes & de ces incertitudes affligeantes, puiſque c'eſt le moyen le plus efficace & le plus ſûr pour bien conclure dans toutes les occaſions où la conſcience & le ſalut ſe trouvent engagez. Comment cela ? 1. parce que le ſouvenir de la mort eſt une application vive & touchante que nous nous faiſons à nous-mêmes de la fin derniere, qui doit être le fondement de toutes nos deliberations. 2. Parce qu'en pratiquant ce ſaint exercice de la penſée de la mort, nous preve-

nons ainſi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos reſolutions. p. 19. 21.

1. La penſée de la mort eſt une application vive & touchante que nous nous faiſons à nous-mêmes de la derniere fin, qui doit être le fondement de toutes nos deliberations. Car la penſée de la mort nous rappelle la penſée de l'éternité qui la ſuit, & penetrez de cette penſée de l'éternité, nous jugeons bien plus ſainement des choſes. p. 21. 23.

Auſſi les Payens dans les traitez & les negotiations importantes, tenoient-ils leurs conſeils auprés des tombeaux de leurs ancêtres, comme s'ils n'euſſent pas crû pouvoir ſagement deliberer & reſoudre ſans le ſouvenir & la vûe de la mort. Or ce qu'ils faiſoient par ſuperſtition, nous le devons faire par religion. p. 23. 26.

2. En pratiquant le ſaint exercice du ſouvenir de la mort, nous prevenons tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos reſolutions. Cet autre avantage eſt une conſéquence du premier. Quand on ſe demande à ſoi-même : quels ſentimens aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? On entend, pour ainſi dire, au fond de ſoi-même la réponſe de la mort, qui nous marque interieurement ce qui doit être alors le ſujet de nos repentirs, & qui nous apprend à les prévenir. p. 26. 29.

III. Partie. Penſée de la mort, motif le plus puiſſant pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. C'eſt de la ferveur de nos actions que dépend la ſainteté de notre vie ; & l'obſtacle au contraire le plus commun à notre ſanctification, c'eſt un certain fonds de lâcheté

& de tiédeur qui ne nous eſt que trop naturel. Or pour nous retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penſer ſouvent, 1. à la proximité de la mort, 2. à l'incertitude de la mort. p 30. 31.

1. Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté : motif que le Fils de Dieu nous a tant propoſé dans l'Evangile. Qu'un Ange de la part de Dieu vint nous apprendre que nous mourrons dés demain, il n'y a rien qu'on ne fit pour ſe preparer. Or ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faiſons-nous pas dés maintenant, puiſque dés maintenant nous pouvons mourir ? Exemple du ſaint Roi Ezechias, & concluſions qu'il tiroit de la proximité de la mort. Aprenons de là cette methode ſi ſolide, de faire chaque action comme ſi c'étoit la derniere de notre vie. p. 31. 37.

2. Incertitude de la mort, ſecond motif qui confond notre lâcheté. Quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit que celle-ci ? Peut-être ce jour ſera-t'il le dernier de mes jours ? p. 37. 39.

En quoi ſur-tout nous ſommes lâches, c'eſt dans l'exercice de la penitence. Or rien ne doit plus nous engager à faire promptement penitence & à nous convertir, que l'incertitude de la mort. Mourez dans votre peché, vous êtes perdu; & ſi vous y demeurez encore, que ſçavez-vous ſi vous n'y mourrez pas ? p. 39. 41.

Autre Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la ceremonie des Cendres, p. 42.

DIVISION. Il faut par une penitence ſolidement humble, aneantir devant Dieu

l'orgueil de nos esprits : & c'est à quoi nous oblige la vûë de ces cendres, qui sont pour nous les marques & comme les symboles de la mort. 1. Partie. Il faut par une penitence genereusement austere sacrifier à Dieu la molleſſe & la delicateſſe de nos corps ; & c'est à quoi nous engage l'impoſition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plûtôt, qui nous font déja sentir l'inévitable neceſſité de la mort. 2. Partie. p. 42. 47.

I. PARTIE. Il faut par une penitence ſolidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits; & c'est à quoi nous oblige la vûë des cendres, qui sont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du peché; & c'est le premier obſtacle à la penitence. Mais pour humilier cet orgueil il n'y a qu'à faire remonter l'homme à ſon origine, & qu'à lui faire conſiderer ſa fin. Double vûë dont l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui ; car en nous preſentant les cendres, elle nous avertit que nous ſommes cendre nous-mêmes, & que nous retournerons en cendre. p. 47. 50.

Examinons la choſe plus en détail. Pourquoi des cendres; parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, & l'humiliation extrême où nous reduit la mort. Ces cendres nous apprenent que toutes ces grandeurs dont le monde ſe glorifie, ne ſont que vanité & que menſonge. Elles nous apprenent combien nous ſommes injuſtes quand nous affectons avec tant d'oſtentation certaines diſtinctions dans le monde, puiſque nous devons tous être un jour égalez & confondus dans la cendre. Elles nous apprenent que malgré les vaſtes deſſeins que forme l'ambi-

tieux, la mort les reduira bien-tôt, à quoi? à une poignée de cendres, &c. p. 50. 55.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête? c'est que la tête est le siege de la raison, & qu'on veut par-là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos reflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déja le commancement de la penitence. p. 55. 56.

Aussi est-ce le souvenir de la mort, qui de tout tems a plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis comme dans la necessité d'être humbles. Exemples de toutes les Nations, Grecs, Romains, Juifs, & en particulier de quelques Princes Chrêtiens. p. 56. 58.

Or soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la penitence. Car du moment que je suis disposé à m'humilier je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Eglise aprés nous avoir fait considerer deux sortes de cendres, celle de notre origine; & celle de notre corruption future, nous en impose une troisiéme, sçavoir la cendre de la penitence. Car que fait le pecheur quand il reçoit aujourd'hui la cendre par les mains du Prêtre? Il se presente à Dieu comme un penitent humilié, couvert de cendres; & resolu de satisfaire à sa justice. Et il faut toûjours reconnoître que ce souvenir de la mort, & la vûë de ces cendres, est un admirable moyen pour preparer à la penitence les pecheurs les plus orgueilleux. Exemple de S. Ambroise & de Theodose. p. 58. 62.

Mais combien de Chrêtiens ont reçû la cen-

dre avec des cœurs ambitieux & impenitens? Combien des femmes l'ont reçûë avec toutes les marques de leur vanité? *Terre, terre, écoutez la voix du Seigneur, & humiliez-vous sous sa toute-puissante main.* p. 62. 65.

II. PARTIE. Il faut par une penitence genereusement austere, sacrifier à Dieu la molesse & la delicatesse de nos corps; & c'est à quoi nous engage l'imposition des cendres, qui nous annocent, ou plûtôt qui nous font déja sentir l'inévitable necessité de la mort. Quoique l'heresie en ait pû dire, il n'y a point de parfaite penitence sans la mortification du corps; & puisque le corps a part au peché, il est juste qu'il ait part à la peine du peché. Or à cette loi de penitence s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes qui est l'amour dereglé de nos corps: amour qui dans le soin de nostre corps, nous fait d'abord chercher le necessaire, & qui du necessaire nous fait ensuite aller au commode, du commode au superflu; & du superflu au criminel. Au lieu que la vraye penitence nous fait premierement renoncer au criminel que nous avoüons nous-mêmes, criminel; de là nous retranche le superflu que nous pretendions innocent; ensuite nous prive même du commode dont nous avons crû ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte, non pas le necessaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au necessaire. Sans cela les Saints ne comprenoient pas qu'on pût être penitent. p. 65. 70.

Considerons les cendres qu'on nous met sur la tête, & souvenons-nous de la mort, c'est assez pour nous détacher de l'amour de nostre corps; comment cela? en nous faisant connoître

là-dessus, 1. notre aveuglement, lorsque nous idolatrons un corps qui n'est que poussiere & que corruption, & qui doit être bientôt dans le tombeau la pâture des vers. 2. Notre injustice: injustice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture; injustice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préferer un corps qui doit mourir; injustice envers ce corps même, de l'exposer pour des voluptez passageres à des souffrances éternelles. p. 70.73.

C'est ce qui a toûjours produit dans les ames bien converties une sainte haine de leurs corps, & ce qui a tant de fois operé dans le christianisme des miracles de conversion. Exemple de S. François de Borgia. p. 73. 74.

Cette haine de notre corps est encore bien plus vive, quand on pénetre dans le mistere de ces cendres que l'Eglise nous presente, & qu'on remonte à l'origine d'une si sainte pratique, quand on pense qu'elles ont toûjours été le symbole de la penitence, quand on considere de quelles austeritez & de quelles macerations elles étoient accompagnées, suivant les regles de l'ancienne discipline. Si nous entrons dans ce saint tems du Carême bien pénetrez de ce sentiment, le jeûne ne sera plus pour nous un joug trop pesant: nous l'entreprendrons avec joye, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec constance. p. 74. 78.

Sermon pour le premier Jeudy du Carême, sur la Communion. page 79.

DIVISION. Sans parler ici des justes, qui par un vrai sentiment d'humilité se recon-

noiſſoient indignes de recevoir J.C. & ſans examiner juſqu'où cette humilité doit être portée, & s'il eſt raiſonnable qu'elle aille juſqu'à les éloigner de la communion, parlons preciſement des pecheurs qui peuvent dire & qui diſent en effet au Sauveur du monde avec plus de ſujet que S. Pierre: *Retirez-vous de moi, parce que je ſuis un pecheur.* Il y en a de trois ſortes, pecheurs ſinceres qui agiſſent de bonne foi, & qui ne ſont pas trompez: pecheurs aveugles qui ne ſe connoiſſent pas & qui ſe trompent eux-mêmes: pecheurs hypocrites & diſſimulez qui couvrent leur libertinage d'un voile de pieté, & qui trompent les autres. Or dans les pecheurs ſinceres cette excuſe, je ne ſuis pas digne, eſt une raiſon; mais il faut éclaircir cette raiſon. 1. Partie. Dans les pecheurs aveugles c'eſt un pretexte, & il eſt important de leur ôter ce pretexte. 2. Partie. Dans les pecheurs hypocrites & diſſimulez, c'eſt un abus & même un ſcandale, & il eſt neceſſaire de combattre cet ſcandale & cet abus. 3. Partie. p. 79. 85.

I. Partie. Dire, je ne communie pas, parce que je m'en crois indigne, ceſt une raiſon dans un pecheur ſincere, qui ne laiſſe pas au milieu de ſes deſordres, de conſerver le fonds de ſa religion, & qui traite avec Dieu de bonne foi: C'eſt, dis-je, une raiſon, puiſqu'en effet le pecheur, tandis que ſon peché ſubſiſte, ne peut approcher du Sacrement de Jeſus-Chriſt ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilege. Mais cette raiſon a beſoin d'être éclaircie & cet éclairciſſement conſiſte à faire voir que le pecheur, ſans en demeurer là, doit ſe ſouvenir d'ailleurs de l'obligation où il eſt de ſortir au plûtôt de ſon état pour pouvoir être admis à la table du

Seigneur,

Seigneur, en ſorte que la communion ſoit un motif qui le réduiſe à la neceſſité de ſe convertir. p. 85. 86.

En effet il ne doit jamais ſeparer ces deux veritez : l'une, que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair, & l'autre qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pecheur s'attache à l'une de ſes veritez ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd : mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voye de Dieu. Car voici comment il raiſonne : je ne puis communier avec mon peché : Jeſus-Chriſt néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon peché, afin de ſatisfaire tout-enſemble & à l'obligation de communier & à l'obligation de bien communier. p. 86. 88.

Or comme le pecheur doit ſe parler de la ſorte à lui-même, c'eſt ainſi que doivent lui parler les miniſtres de l'Evangile. C'eſt le langage qu'ont tenu les Peres, ſur tout S. Chryſoſtome & ſaint Auguſtin. Cependant pour avoir ſeparé deux veritez qu'on ne devroit jamais propoſer l'une ſans l'autre, voici les deux écüeils où l'eſprit du ſiécle a conduit. Pourveu qu'on perſuade à un pecheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné : & d'ailleurs pourveu qu'on faſſe entendre à un pecheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon peché, on penſe avoir tout fait. De-là les uns abuſent de la communion, & les autres l'abandonnent. p. 88. 97.

II. Partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'eſt un prétexte dans les pecheurs aveugles, qui ſe flattent d'avoir de la religion ſe trompent eux-mêmes.

& il eſt important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu reſpect, à quoi j'oppoſe trois reflexions. 1. C'eſt un vain reſpect. 2. C'eſt un faux reſpect. 3. C'eſt un reſpect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître les vrais chrétiens, quand ils ſe ſont ſeparez du Sacrement de Jeſus-Chriſt ſelon les regles & leſprit de l'Egliſe. p. *97. 98.*

1. Vain reſpect : pourquoi ; parce qu'il n'opere rien. Si c'étoit un reſpect ſolide & chrêtien, on travailleroit donc à ſe mieux diſpoſer, & à ſe rendre digne de Jeſus-Chriſt. Mais on conſerve toûjours le même attachement au monde, & ſous cette apparence de reſpect, on couvre un amour du monde dont on ne veut point ſe déprendre, & qui fait renoncer au Sacrement. p. *98. 103.*

2. Faux reſpect : parce qu'il n'eſt pas accompagné de deux conditions eſſentielles qu'il doit avoir ; l'un eſt la douleur, l'autre le deſir. Douleur d'être ſeparé du Corps de Jeſus-Chriſt. Deſir de recevoir Jeſus-Chriſt. Car le reſpect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion, mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni mêmes diminuer le deſir de la communion. Ainſi le comprenoient les premiers fidéles. p. *103. 108.*

3. Reſpect qui n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiécles de l'Egliſe. Car dans ces ſiécles floriſſans du chriſtianiſme, tandis qu'un pecheur demeuroit ſeparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une penitence laborieuſe à laquelle il ſe condamnoit ; mais toute la penitence d'un mondain ſe termine à ne plus communier. p. *108. 109.*

III. Partie. Dire, je ne communie pas par-

ce que je m'en crois indigne, c'eſt dans les pecheurs hypocrites & diſſimulez un abus & mêmes un ſcandale. N'eſt-il pas étrange que tant de gens engagez dans les plus honteux deſordres, ayant paru les plus zélez à declamer contre la frequentation du Sacrement de nos Autels; Ce zéle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidéles; mais d'où peut-il venir dans des libertins, ſi ce n'eſt de quelque interét particulier qu'ils y enviſagent? Que pretendent-ils donc? ſe mettre en poſſeſſion d'être libertins & d'abandonner les Sacremens avec impunité, & même en quelque maniere avec honneur. Or je prétends que ce langage qu'ils tiennent eſt un ſcandale, puiſqu'il va à deux choſes également pernicieuſes. 1. A décrier indifferemment les bonnes & les mauvaiſes communions. 2. A détourner les ames, non-ſeulement de la communion, mais univerſellement de tout ce qu'il y a de ſaint dans la religion. p. 1. 109. 112.

1. Je dis à décrier indifferemment les bonnes & les mauvaiſes communions. S'il eſt toûjours dangereux en blâmant la fauſſe pieté, de décrediter la vraye, beaucoup plus l'eſt-il de la part d'un libertin qui ſe ſoucie peu de confondre l'une avec l'autre, & qui n'attaque l'une que parce qu'il eſt ſecrettement ennemi de l'autre. p. 112. 115.

2. Je dis à detourner les ames, non-ſeulement de la communion, mais de tout ce qu'il y a de ſaint dans la Religion. Car dit S. Chriſoſtome, ſuppoſé ce principe d'une humilité mal conçûe, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de Communier dites-vous: & êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu? Etes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? p. 115. 117.

Sermon pour le premier Vendredy du Carême, ſur l'Aumône. page 118.

DIVISION. Précepte de l'aumône, 1. Partie. Matiere de l'aumône, 2. Partie. Ordre de l'aumône. 3. Partie. p. 118. 122.

I. PARTIE. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve : Dieu au jugement dernier, comme il eſt expreſſement marqué dans l'Evangile, condamnera les reprouvez pour n'avoir pas fait l'aumône. Or Dieu ne reprouvera jamais les hommes pour avoir omis de ſimples conſeils. p. 122. 123.

Sur quoi eſt fondé ce précepte de l'aumône? 1. ſur la ſouveraineté de Dieu, ſur l'indigence du pauvre. p. 123. 124.

1. Souveraineté de Dieu, premier fondement ſur quoi eſt établi le précepte de l'aumône. Dieu eſt le ſouverain maître de vos biens; & par conſequent vous lui en devez le tribut. Or ce tribut, il ne veut pas le recevoir par lui-même, mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'eſt donc pas ſeulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu. p. 124. 126.

De là même ſuivent encore deux autres conſequences. La premiere, qu'il eſt eſſentiel à l'aumône d'être faite dans un ſentiment d'humilité, puiſque c'eſt un aveu que l'homme fait à Dieu de ſa dependance. Exemple d'Abraham. La ſeconde, que l'aumône doit être proportionnée aux biens & à leur quantité; car Dieu exige de vous ce tribut ſelon toute l'étenduë de

votre pouvoir. Quel eſt néanmoins le deſordre? C'eſt qu'on meſure tout, hors l'aumône, ſur le pied de ſes revenus. On veut être ſervi, nourri, vêtu, logé, meublé à proportion de ſes biens, & ſouvent bien au delà. Il n'y a que l'aumône où l'on ne ſe pique de nulle proportion. p. 126. 130.

2. Indulgence du pauvre, ſecond fondement ſur quoi eſt établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligez de pourvoir aux neceſſitez des pauvres, par titre de juſtice & par titre de charité. Titre de juſtice, puiſque Dieu ne vous a pas faits riches préciſement pour vous-même, mais, pour les pauvres. Titre de charité: ces pauvres, ce ſont vos freres. p. 130. 133.

Au reſte, ce devoir ne regarde pas ſeulement l'extréme neceſſité des pauvres, mais même les neceſſitez communes. Autrement Jeſus-Chriſt en condamnant un jour tant de reprouvez, ne prendroit pas pour le ſujet capital & univerſel de leur reprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t'il tant de riches aſſez durs pour abandonner un pauvre dans l'extreme neceſſité, & y a t'il tant de pauvres dans un tel beſoin? p. 133. 134.

Malheur à vous, riches, parce que votre opulence a preſque toûjours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus ſenſuels. Deux principes de votre indifference pour les pauvres. p. 134. 136.

II. Partie. Matiere de l'aumône: c'eſt le ſuperflu des riches. Ainſi l'enſeigne ſaint Paul, & après lui les Peres, ſur tout S. Ambroiſe & S. Thomas. Or en cela paroît la providence de Dieu & ſa miſericorde à l'égard des riches; car s'il leur étoit permis de garder leur ſuperflu,

ce ſuperflu ſeroit un des plus grands obſtacles de leur ſalut. p. 136. 139.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu ? Sous ce terme de ſuperflu la Theologie comprend tout ce qui n'eſt point neceſſaire à l'état. Mais de-là naiſſent mille prétextes ; car ſelon les riches, tout ce qu'ils ont eſt neceſſaire à leur état. A quoi je réponds qu'il faut examiner deux choſes, 1. quel eſt cet état, 2. ce qui eſt neceſſaire dans cet état. Quel eſt cet état ? eſt-ce un état ſans bornes, & qui ne ſoit fondé que ſur les vaſtes idées de votre orgueil & de votre cupidité ? Si cela eſt, je conviens que vous n'avez point de ſuperflu ; mais étant chrêtien peut-on apporter une telle excuſe ; & ſi ces états étoient autoriſez, que deviendroit le précepte de l'aumône ? De plus, quand votre état ſeroit tel que vous l'imaginez, j'appelle au moins ſuperflu, ce qui vous eſt non-ſeulement inutile, mais même préjudiciable ; c'eſt à dire, ce qui ſert à entretenir vos dereglemens, vos débauches, vos plaiſirs honteux, vos dépenſes exceſſives, vos vanitez & votre luxe. Retranchez tout cela, & vous aurez du ſuperflu. p. 139. 142.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu pour agrandir mon état ? Ecoutez ma réponſe. Il eſt conſtant d'abord que ce deſir de s'agrandir eſt criminel dans un Beneficier, dont tout le ſuperflu appartient aux pauvres. Eſt-il également criminel dans tous les autres ? Non, mais prenez garde aux conditions requiſes. Je veux qu'il vous ſoit permis d'agrandir votre état, mais ſelon les loix de votre religion, mais en ſorte que vous vous conteniez dans les bornes d'une modeſtie raiſonnable ; & pourveu que vos aumônes groſſiſſent à proportion, & que vous

posiez pour principe qu'elles sont une partie essentielle de votre état. p. 142. 146.

Ne dites point que vous avez une famille & des enfans à pourvoir : vous ne devez pour cela abandonner les membres de Jesus-Christ. D'ailleurs, dit S. Augustin, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Ne dites point que les tems sont mauvais : s'ils le sont pour vous, combien le sont-ils plus pour les pauvres ? Or à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, sinon à ceux qui souffrent moins ? p. 126. 147.

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce superflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses benedictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. p. 148.

III. Partie. Ordre de l'aumône. 1. Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est dûë. 2. Par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée. p. 148. 149.

1. Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est dûë. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône doit être universelle & s'étendre à tous les pauvres : puisqu'ils sont tous les membres du même corps qui est Jesus-Christ : Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait là-dessus certains égards à avoir, & qu'on ne puisse préferer les proches, les domestiques, &c. p. 149. 153.

2. Par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée. Cinq regles : 1. que l'aumône soit faite d'un bien propre, & non du bien d'autrui. 2 que l'aumône de justice l'emporte sur l'aumône de pure charité : 3. que les aumônes ne soient point jettées au hazard, mais données avec mesure, avec reflexion, avec choix : 4. que

les aumônes, pour le bon exemple, soient publiques, quand il est constant & public que vous possedez de grands biens : 5. qu'on fasse l'aumône dans le tems où elle peut être utile pour le salut ; sans attendre à la mort : ni aprés la mort. Ce n'est pas que je condamne l'usage d'ordonner des aumônes à la mort : mais enfin toutes les aumônes qu'on fera pour vous aprés votre mort, ne vous sauveront pas, si vous êtes mort dans le peché ; au lieu que vos aumônes pendant la vie vous attireront des graces de conversion. p. 153. 158.

Sermon pour le Dimanche de la premiere Semaine, sur les Tentations. pag. 159.

DIVISION. Deux sortes de tentations : les unes volontaires, les autres involontaires. Or dans les tentations volontaires, envain esperons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; & nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite : 1. Partie. Dans les tentations involontaires, envain esperons-nous une grace de combat, si nous ne sommes en effet resolus à combattre nous-même, & sur tout comme Jesus-Christ par la mortification de la chair : 2. Partie. p. 159. 164.

I. PARTIE. Dans les tentations volontaires, envain esperons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, & nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuit. Il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut : or c'est l'ex-

poſer que de nous engager temerairement dans la tentation. Je prétends qu'un Chrétien alors ne doit point attendre le ſecours de graces preparées, pour la combattre & pour la vaincre. Par quel titre le prétendoit-il ? Par titre de juſtice ? ce ne ſeroient plus des graces : par titre de fidelité ? Dieu ne les lui a point promis : par titre de miſericorde ? Il y met un obſtacle volontaire, & il ſe rend abſolument indigne des miſericordes divines. p. 164. 166.

Non-ſeulement l'homme ne peut préſumer alors d'avoir ces graces victorieuſes, mais il doit méme s'aſſûrer que Dieu ne les lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu nous a fait poſitivement entendre qu'il laiſſeroit perir celui qui ſe ſeroit volontairement jetté dans le peril. Quand ce ſera une raiſon legitime qui vous y conduira, le Seigneur ne vous manquera pas. Et certes, reprend ſaint Bernard, ſi Dieu étoit toûjours diſpoſé à combattre pour nous quand il nous plaît & par tout où il nous plaît, les Saints ſe ſeroient bien trompez, lorſqu'ils s'éloignoient tant du commerce du monde. p. 166. 171.

Allons juſques au principe. Pourquoi Dieu refuſe-t'il ſon ſecours à un pecheur qui s'expoſe à la tentation. C'eſt, dit Tertullien, pour l'honneur de ſa grace, & afin qu'elle ne ſerve pas de prétexte à notre temerité. C'eſt encore pour punir notre préſomption. Car s'engager dans la tentation, c'eſt tenter Dieu même, & ce peché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. p. 171. 174.

C'eſt, dis-je, tenter Dieu en trois manieres. 1. Par rapport à ſa toute-puiſſance, en lui demandant un miracle ſans neceſſité. 2. Par rapport à ſa miſericorde, en l'étendant au-delà des bornes

où il a plû à Dieu de la renfermer. 3. Par hypocrisie, en voulant user de dissimulation avec Dieu, & le priant de bouche qu'il vous delivre de la tentation, lorsqu'en effet vous vous en approchez. p. 174. 177.

Mais, dites-vous, la Cour est un sejour de tentations, & de tentations presque insurmontables. J'en conviens: mais pour qui l'est-elle? pour ceux qui y sont contre l'ordre de Dieu, & sans y être appellez de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la Cour ne seront plus des tentations invincibles pour vous: car Dieu vous défendra. Mais d'où vient encore souvent le mal? c'est qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Comprenez vous parmi vos devoirs tant de mouvemens & tant d'intrigues. Disons quelque chose de plus particulier: comprenez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudroit rompre, tant d'assiduitez auprés de telle personne qu'il ne faudroit plus voir? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez? mais maintenant que le bruit de la guerre commence à se répandre, cette separation vous sera-t'elle impossible, lorsqu'au premier ordre du Prince il faudra marcher, & que l'honneur vous appellera? p. 177. 182.

II. PARTIE. Dans les tentations involontaires, envain aurons-nous une grace de combat, si nous ne sommes resolus à combattre nous-mêmes, & sur tout par la mortification de la chair. Car la grace ne nous est donnée, ni selon notre choix, ni selon notre goût; mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile & sans fruit. D'où je tire trois conséquences. p. 183.

Premiere conſequence : dans les tentations même neceſſaires, Dieu veut que nous uſions de ſes graces conformement à l'état où il nous a appellez. Or notre état, en qualité de Chrêtiens, eſt un état de guerre ; d'une guerre dis-je, continuelle de l'eſprit contre la chair. Ainſi faire fonds ſur la grace dans les tentations, ſans être determiné à reſiſter & à combattre, c'eſt oublier ce que nous ſommes & ſe figurer une grace imaginaire. p. 183. 185.

Seconde conſequence: la premiere maxime en matiere de guerre, eſt d'affoiblir ſon ennemi. Or notre ennemi, dit S. Paul, c'eſt notre chair, cette chair eſclave de la concupiſcence. Il faut donc la dompter par la mortification, conclut ſaint Chriſoſtome, ſi nous voulons que la grace triomphe de la tentation. Auſſi comment les Saints ont-ils combattu la tentation ? par la mortification de la chair. Exemples de David, de S. Paul, de S. Jerôme, de tant de ſolitaires, entre autres de Jean-Baptiſte. p. 185. 190.

Troiſiéme conſequence : l'Egliſe a ſpecialement determiné cette mortification de la chair, au jeûne du Carême. Mais qu'eſt-il arrivé ? les Héretiques ſe ſont declarez contre les commandemens de l'Egliſe. De faux Catholiques, libertins & ſans conſcience, ont renoncé hautement & renoncent encore tous les jours à une pratique ſi utile. Parmi même ce petit nombre de fideles qui reſpectent le précepte de l'Egliſe, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines diſpenſes ? Je dis vaines diſpenſes: car 1. Il ſemble que ſes diſpenſes ſoient attachées à certains états, & non point aux perſonnes : marque infaillible que la neceſſité n'en eſt pas la regle. 2. Ceux qui ſe croyent plus diſpenſez de

jeûne, ce ſont ceux-mêmes à qui le jeûne doit être plus facile : tant de riches chez qui tout abonde. 3. Ceux qui cherchent plus à s'exempter du jeûne, ſont ceux à qui le jeûne eſt plus neceſſaire : pecheurs de longues années. pag. 190. 196.

Sermon pour le Lundi de la premiere Semaine, ſur le Jugement de Dieu. p. 197.

DIVISON. Nous avons dés maintenant dans la vie deux ſortes de jugemens à ſubir ; ceux que les hommes font de nous, & celui que nous faiſons de nous-mêmes. De-là je tire deux conjectures de la rigueur du jugement de Dieu. En deux mots. Le monde nous juge, & combien craignons-nous les jugemens du monde ? Premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, 1. Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conſcience : ſecond préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, 2. Partie. p. 197. 209.

I. PARTIE. Nous craignons les jugemens du monde, & nous en craignons ſur-tout : 1. la verité : 2. la liberté : 3. la ſincerité : 4. la ſeverité : 5. l'uniformité. Tout cela, autant de conjectures de l'extreme rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves ſenſibles par où Dieu ſemble déja nous y diſpoſer. p. 200. 201.

Quelque force d'eſprit que nous affections, nous craignons les jugemens du monde. De là vient que nous ſommes ſi mortifiez quand la cenſure du monde nous attaque perſonnelle-

ment. Or cette crainte des jugemens des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous-mêmes : ſi je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au deſſus de moi ? Il eſt vrai que ſaint Paül diſoit, *peu m'importe que le monde me juge* : mais il n'appartenoit qu'à ſaint Paul de parler ainſi. p. 201. 204.

1. Mais que craignons-nous ſur tout dans les jugemens des hommes ? la verité. Des calomnies qu'on invente contre nous, nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre. Ainſi dans le jugement de Dieu ce qu'il y aura plus à craindre pour nous, c'eſt ſa verité; cette verité qui nous convaincra, en ſorte que nous n'aurons rien à répondre. p. 204. 207.

2. Comme nous craignons la verité des jugemens du monde, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté. Mais fuſſions-nous mille fois encore plus grands que nous ne ſommes, on ne nous épargnera pas ; & plus mêmes nous ſerons grands, moins on nous épargnera. Or qu'eſt-ce que cela, ſinon le jugement de Dieu en figure ? Si par l'ordre de Dieu & uſant des connoiſſances & de la liberté qu'il me donneroit, je venois à rélever ici les conſciences: ſi j'entreprenois ſans égard certains de mes auditeurs, & que je leur fiſſe eſſuyer l'opprobre de je ne ſçais combien de crimes qu'ils tiennent cachez dans les tenebres, ils en mourroient de dépit & de chagrin. Telle eſt l'abſoluë & imperieuſe liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; & c'eſt à vous, Puiſſans du ſiécle, à y penſer. p. 207. 211.

3. Non-seulement nous craignons la verité & la liberté des jugemens du monde, mais nous n'en pouvons pas plus supporter la sincerité. Un ami sincere & fidelle, à force d'être fidelle & sincere, nous devient odieux. Appliquons ceci au jugement de Dieu. Nous voulons qu'un ami lorsqu'il s'agit de certaines veritez facheuses, ait soin, en nous les disant, de les adoucir & de nous y préparer. Mais Dieu sans adoucissement, sans déguisement, nous fera voir la verité toute nuë. p. 211. 213.

Ce qui nous fait encore tant craindre les jugemens des hommes, c'est leur severité. Car nous sçavons que le monde ne pardonne rien. Or si les jugemens des hommes sont si severes, apprenons quel sera ce jugement sans misericorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus absque misericordia.* p. 213. 215.

4. Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, & que par son uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Or le pecheur au jugement de Dieu se verra condamné de tout l'univers: *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* p. 215. 217.

Conclusion. Pour nous preparer au jugement de Dieu, profitons des jugemens du monde lorsque le monde condamne nos desordres. p. 217. 220.

II. PARTIE. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement secret & domestique de notre conscience. Nous avons chacun une conscience: dans les uns conscience droite, que Dieu nous a donnée; dans les autres fausse conscience, dont nous sommes nous-mêmes les auteurs. Or de

l'une & de l'autre, ou plûtôt des reproches & des anxiétez de l'un & de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais sûr & infaillible, du jugement de Dieu. p. 220.

1. Conscience droite : qui sans autre loi suffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'est-ce que cette conscience ? un jugement que nous faisons de nous-mêms, & que nous en faisons malgré nous. Exemples de Caïn dechiré des remords de sa conscience aprés son peché. Or que nous présagent ces agitations, ce saisissement, ce desespoir du pecheur à la vûë de ses crimes, sinon le jugement de Dieu ? Jugement redoutable, qui dés maintenant & en partie s'execute dans nous-mêmes ? Cependant si cette voix sécrette que Dieu nous fait entendre au fond de nous-mêmes, nous cause tant de frayeur & d'épouvante : que sera-ce quand il éclatera ? Conscience droite dont nous ne pouvons dés cette vie même, ni toûjours, ni entierement nous défaire. Mais, mon Dieu, disoit sur cela saint Augustin, si je ne puis me garantir du jugement de ma conscience, comment me défendrai-je de votre jugement, de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable, de ce jugement éternel ? p. 220. 227.

2. Conscience fausse : il est vrai que l'on se fait tous les jours de fausses consciences ; mais ces fausses consciences, reprend saint Augustin, sont elles-mêmes les plus sensibles & les plus tristes préjugez du jugement de Dieu: pourquoi? parce que ce ne sont jamais ou presque jamais des consciences tranquilles. Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être absolument affacée de notre esprit, il nous seroit aisé de trouver dans

la fauſſe conſcience, la tranquillité & la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, ſi ce n'eſt parce que la conſcience aveugle & corrompuë ne l'emporte jamais tellement ſur la conſcience ſaine & droite, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne reclame toûjours contre le mal, & qu'elle ne nous faſſe ſentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confonduës. p. 221. 223.

Craignons donc le jugement de Dieu; craignons-le comme les Saints le craignoient, & demandons tous les jours à Dieu cette crainte. p. 232. 235.

Sermon pour le Mercredi de la premiere Semaine, ſur la Religion chrêtienne. p. 236.

DIVISION. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les Phariſiens à Jeſus-Chriſt. Sur quoi S. Auguſtin remarque qu'il y a deux ſortes de prodiges: les uns qui viennent de Dieu, & les autres qui viennent de l'homme. La foi des Niniviſtes convertis par la predication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvoit venir que de Dieu, & c'eſt celui que Jeſus-Chriſt propoſe aux Phariſiens: mais au même-tems il leur en découvre un autre qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes; ſçavoir le prodige ou le deſordre de leur infidelité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jeſus-Chriſt dans l'établiſſement de la religion, nous a fait voir un miracle plus autentique & plus convaincant que celui des Niniviſtes convertis, & c'eſt le grand miracle de la conver-

ſion du monde & de la propagation de l'Evangeile que j'appelle le miracle de la foi : 1. Partie. Je prétends que nous oppoſons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidelité, mais d'une infidelité plus monſtrueuſe & plus condamnable que celle des Phariſiens : 2. Partie. p. 236. 242.

I. PARTIE. Converſion du monde par la prédication de l'Evangile, miracle de la foi chrétienne, plus grand encore que celui de la converſion des Ninivites par la predication de Jonas, Jeſus-Chriſt entreprend de détruire dans tout le monde l'idolatrie, la ſuperſtition, l'erreur, & d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choiſit-il pour cela ? douze Apôtres groſſiers, foibles, ignorans, mais qu'il remplit de ſon eſprit. Ils annoncent un Evangile contraire à toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands, aux doctes & aux prudens du ſiécle, à des monſtres ſenſuels & voluptueux, & l'on s'y ſoumet. De là ſe forme une chrêtienneté ſi ſainte & ſi pure, que le paganiſme même ſe trouve forcé à l'admirer. Toutes les puiſſances de la terre s'élevent contre la religion qu'ils prêchent : mais parmi les plus violentes perſecutions, elle s'étend, elle ſe multiplie : c'eſt bientôt la religion dominante, & où, juſques dans Rome, juſques dans le Palais des Céſars. Miracle renouvellé dans ces derniers ſiécles. Vous le ſçavez : un François Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde : & comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obſtacles, avec les mêmes ſuccés. p. 242. 248.

Or je ſoutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, pour-

quoi? parce que cette seule conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. 1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles: 2. miracle qui présuppose tous les autres miracles: 3. miracle qui justifie tous les autres miracles. p. 248. 249.

Oüi la conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. Vous vous obstinez à réjetter tous les autres miracles, disoit S. Augustin aux payens : mais confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligez de convenir, c'est le monde converti sans aucun miracle. Car à quoi attribuerons-nous ce grand miracle, si nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? p. 249. 251.

1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles. La conversion d'un pecheur inveteré, dit S. Gregoire, coûte plus à Dieu & en ce sens est plus miraculeuse que la resurrection d'un mort. Qu'est-ce donc que la conversion de tant de peuples enracinez dans l'idolatrie ? Que diriez-vous si je convertissois ici tout à coup devant vous un impie déclaré ; y-a-t'il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations soumises à l'Evangile ? p. 251. 253.

2. Miracle qui présuppose tous les autres miracles. Car comment les premiers Chrétiens eussent-ils embrassé avec tant de zéle une loi si rigoureuse, sans les miracles qu'ils avoient vûs? Ne fut-ce pas un miracle que la conversion de saint Paul, & ce miracle n'en demandoit-il pas un autre que cet Apôtre rapporte lui-même : S. Pierre dés sa premiere predication convertit trois mille personnes, pourquoi? parce qu'ils lui entendirent parler toutes sortes de langages.

Si ce miracle eût été ſuppoſé, ſaint Luc eût-il eû le front de leur publier dans un tems où des millions de témoins l'euſſent pû démentir ? Si les miracles que l'Apôtre prétendoit avoir faits parmi les gentils, n'avoient été que des inventions & des fauſſetez, eût-il oſé le prier, comme il le fait, de s'en ſouvenir, & en eût-il appellé à leur propre témoignage ; l'auroient-ils crû, & eût-il gagné tant d'ames à Jeſus-Chriſt ? N'étoit-ce pas le lien des miracles, qui attachoit S. Auguſtin à l'Egliſe comme il le dit lui-même, & n'en raconte-t'il pas un dont il proteſte avoir été ſpectateur & qui ſervit à le confirmer dans la foi ? p. 253. 256.

3. De là, par une conſequence neceſſaire, miracle qui juſtifie tous les autres miracles. Mais auſſi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu : *Viri Ninivitæ ſurgent in judicio.* Tant de payens convertis, s'éleveront contre nous. p. 256. 259.

II. Partie. Prodige d'infidelité que nous oppoſons au miracle de la foi chrétienne. Je conſidere ce prodige d'infidelité dans un chrétien, qui ſelon les divers deſordres auſquels il ſe laiſſe malheureuſement entrainer, 1. ou renonce ſa foi, 2. ou corrompt ſa foi, 3. ou dément & contredit ſa foi. Je m'explique. p. 259. 260.

1. Prodige d'infidelité dans un chrétien, qui par le libertinage de ſes mœurs tombe dans l'impieté & dans le libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevez dans la foi, la renoncent cette foi ſi ſainte & ſi neceſſaire, comment ? en aveugles & en inſenſez, ſans examen & ſans connoiſſance de cauſe, par emportement, par paſſion, par caprice ? Or

voilà ce que nous voyons. Mais encore par quelle voye un homme peut-il donc ſe pervertir juſqu'à devenir infidelle ? Ecoutez-le. Prodige d'infidelité : il renonce à ſa foi par un eſprit de ſingularité, par orgueïl, par interêt, par prevention. Il y a plus : non-ſeulement il abandonne ſa foi ſans raiſon, mais contre ſa raiſon. On lui propoſe les motifs les plus convaincans, des motifs qui ont perſuadé les premiers génies du monde, & il s'endurcit contre tous ces motifs Il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eû de plus venerable & de plus ſaint. p. 260. 267.

2. Prodige d'infidelité dans un chrétien, qui par un attachement ſecret ou public à l'hereſie, corrompt ſa foi. Sans entrer dans un long détail ſur les deſordres de l'hereſie, il me ſuffit de faire avec vous la reflexion d'un grand Cardinal de notre ſiécle, que de tant de fidéles qui dans les derniers tems ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en eſt-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pû juſtifier, mêmes devant les hommes. Conſultons ſeulement l'hiſtoire du ſiécle paſſé, combien trouverons-nous de catholiques engagez dans le parti de l'héreſie par les motifs les plus indignes. p. 267. 269.

3. Prodige d'infidelité dans un chrétien, qui par ſes mœurs dément ſa foi. Etre chrêtien & vivre en chrêtien, ou être payen & vivre en payen, ce n'eſt pas un prodige ; mais le prodige, c'eſt d'avoir la foi & de vivre en infidéle. Faiſons-le ceſſer ce prodige : conſervons notre foi, & accordons nos mœurs avec notre foi. Aprés avoir ſervi à notre penitence & à notre

ſanctification, elle ſervira à notre gloire. p. 269. 271.

Sermon pour le Jeudi de la premiere Semaine, ſur la Priere. page 272.

DIVISION. Si nos prieres ne ſont pas écoutées favorablement de Dieu, c'eſt qu'elles ſont défectueuſes, & quant au ſujet, & quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, 1. Partie : ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, 2. Partie. p. 272. 275.

I. PARTIE. Nous ne demandons pas ce qu'il faut ; premiere raiſon pourquoi Dieu n'écoute pas nos prieres. Nous demandons, 1. ou des choſes prejudiciables au ſalut, 2. ou des biens purement temporels & inutiles au ſalut, 3. ou mêmes des graces ſurnaturelles, mais qui de la maniere que nous le concevons & que nous le voulons, bien loin de nous ſanctifier, ſerviroient plûtôt à nous retirer de la voye du ſalut. p. 275. 276.

1. Nous demandons des choſes préjudiciables au ſalut, & en cela nous ſommes ſemblables aux payens: mais du reſte plus criminels qu'eux, puiſqu'ils n'adorent que des divinitez vicieuſes. Un homme du ſiécle demande de quoi ſubſiſter dans ſa condition, un pere de quoi établir ſes enfans, une femme la ſanté du corps, un plaideur le gain d'un procés : rien de plus raiſonnable en apparence ; mais rien au fond de plus condamnable, parce qu'on ne s'y oppoſe

que des vûës d'interêt, d'ambition, de plaiſir. Les payens, eux-mêmes, tout payens qu'ils étoient, condamnoient un tel abus. Combien le devons-nous encore plus condamner dans des chrêtiens ? Je ſçais, & Saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puiſſant mediateur auprés du Pere, qui eſt Jeſus-Chriſt: mais veut-il être & peut-il être le mediateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiſcence, de notre ſenſualité ? Heureux encore que Dieu réjette vos prieres. Car ſi Dieu vous accordoit ce qui flatte votre paſſion, & ce qui en la flatant, acheveroit de vous pervertir, ne ſeroit-ce pas le jugement le plus rigoureux & la plus terrible vengeance qu'il pût exercer ſur vous ? p. 276. 283.

2. Nous demandons des biens purement temporels & du moins inutiles au ſalut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne ſoient pas des dons de Dieu, & qu'on ne puiſſe les lui demander : mais il nous les refuſe, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que des graces temporelles, ſans penſer aux ſpirituelles, qui doivent néanmoins tenir le premier rang dans nos prieres. C'eſt ne rien demander, puiſque toutes les graces temporelles ſeparées du ſalut ne ſont rien devant Dieu. L'ordre eſt que nous cherchions d'abord le Royaume de Dieu, & Jeſus-Chriſt nous aſſûre enſuite, que rien ne nous manquera. Mais au lieu de demander la benediction de Jacob, c'eſt-à-dire, la roſée du ciel & puis la graiſſe de la terre, *De rore cœli & de pinguedine terræ*. Nous demandons, comme dans

la benediction d'Esaü, la graisse de la terre avant la rosée du Ciel. p. 283. 289.

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos prieres, comprenez ce principe de saint Cyprien : que nos prieres n'ont de vertu, qu'autant qu'elles sont unies aux prieres de Jesus-Christ. Or qu'a-t-il demandé pour nous ? les biens spirituels. Et pourquoi les a-t'il demandez ? par rapport à la fin pour laquelle il étoit envoyé, qui est le salut. Au contraire, que demandons-nous ? des richesses, des honneurs, une vaine reputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous ? sans nul rapport au salut. Nos prieres n'ont donc nulle conformité avec celle du Sauveur du monde, & nous ne devons plus être surpris si nous n'obtenons rien. Voilà par où saint Augustin prouvoit que l'esperance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Voilà l'excellente raison dont se servoit encore le même Pere contre les railleries des payens, qui reprochoient aux fidéles qu'ils vivoient dans la disette & dans l'abandon de toutes choses. p. 289. 293.

3. Nous demandons des graces surnaturelles, mais qui de la maniere que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plûtôt à nous retirer de la voye du salut. Car nous demandons des graces selon notre goût & selon nos fausses idées ; des graces qui nous applaniſſent tellement toutes les voyes du salut, qu'il ne nous reste, ni mesures à prendre, ni efforts à faire. Priere du Prophete, & priere de S. Augustin, modéles des nôtres. p. 293. 295.

II. Partie. Nous ne demandons pas com-

me il faut, ſeconde raiſon pourquoi Dieu n'écoute pas nos prieres. Quatre conditions pour une bonne priere. 1. humilité. 2. confiance. 3. perſeverance. 4. attention de l'eſprit & affection du cœur, p. 296. 297.

1. Humilité : quoi de plus raiſonnable ? Peut-on avoir une juſte idée de la priere, & oublier en priant cette regle fondamentale ? Prie-t'on autrement les Princes de la terre ? La Chananéenne fit-elle difficulté de ſe proſterner en la préſence de Jeſus-Chriſt & de l'adorer ? Sa priere fut humble ; & les nôtres ſont accompagnées d'un eſprit d'orgueuil, d'un eſprit de préſomption, d'un faſte mondain, d'un luxe qu'on porte juſques dans le Sanctuaire. p. 297. 299.

2. Confiance : quoi de plus juſte ? Quels miracles Dieu n'a-t'il pas opérez en faveur de cette confiance ? Quelle confiance marqua à Jeſus-Chriſt cette femme de notre Evangile ? Qu'eût-elle fait, ſi déja chrétienne, elle l'eût connu auſſi parfaitement que nous ? Cependant tout chrétiens que nous ſommes, nous nous défions de notre Dieu & de ſes promeſſes les plus ſolemnelles. p. 299. 301.

3. Perſeverance : quoi de plus convenable ? Les graces de Dieu ne ſont-elles pas aſſez précieuſes pour meriter que nous les demandions ſouvent & long-tems ? La Chananéenne ceſſa-t'elle de prier, quoique Jeſus-Chriſt ne lui répondît pas une parole ? Ne deſeſperez donc point, ame chrétienne, conclut un Pere, Dieu aime que vous lui faſſiez violence, & il ſe plaît à être deſarmé par vous. p. 301. 303.

4. Attention de l'eſprit & affection du cœur : quoi de plus neceſſaire & de plus eſſentiel à la priere ? Car qu'eſt-ce que la priere ? Un entre-

tion de l'ame avec Dieu. Or cela ſuppoſe un recueillement & un ſentiment interieur. Dès là donc qu'il n'y a, ni attention, ni affection, il n'y a point de priere. D'où ſuivent trois conſéquences : 1. que l'exercice de la priere eſt preſque anéanti dans le chriſtianiſme, parce que la plûpart prient, comme les Juifs, des lévres & non du cœur. 2. que dans les prieres qui ſont commandées, l'attention eſt elle-même de précepte, & ceci nous regarde, Miniſtres de Jeſus-Chriſt. 3. que ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Dieu mépriſe nos prieres, puiſque ce ne ſont rien moins que de prieres. Choſe étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. p. 303. 307.

Sermon pour le Vendredi de la premiere Semaine ſur la Prédeſtination. p. 308.

DIVISION. Nous donnons ſur le ſujet de la predeſtination dans deux écueils préſomption & défiance Préſomption dans les uns, qui ſe repoſent uniquement ſur Dieu du ſoin de leur ſalut. Défiance dans les autres, qui deſeſperent de leur ſalut. Deux déſordres que j'entreprens de combattre, en vous faiſant voir que la predeſtination de Dieu ne favoriſe ni l'un ni l'autre ; & que nous ſommes inexcuſables, lorſqu'en conſéquence de ce myſtere, nous nous abandonnons, ou à la préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, 1. Partie ; ou au deſeſpoir qui nous fait

renoncer au ſalut, 2. Partie. p. 308. 312.

I. Partie. Préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se repoſer uniquemment ſur Dieu du ſoin de ſon ſalut, c'eſt une préſomption, 1. dont le principe eſt ruineux, 2. dont les effets ſont très-pernicieux. p. 312. 313.

1. Préſomption dont le principe eſt ruineux : car de quelque maniere que Dieu nous ait prédeſtinez, il eſt de la foi qu'il ne nous ſauvera jamais ſans la cooperation de notre volonté. Il n'en eſt pas ainſi des autres ouvrages de Dieu. Il eſt vrai que c'eſt la grace qui opere en nous cette volonté ; mais elle ne l'opere pas toute ſeule : car cet acte de ma volonté par où je me convertis, étant un acte libre, il doit venir de moi-même aidé de la grace. C'eſt pourquoi le même eſprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture, *Converte nos Domine*, Seigneur, convertiſſez-nous, met auſſi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me*, convertiſſez-vous à moi. Et voilà, dit ſaint Auguſtin, tout le ſecret de cette prédeſtination adorable ſur quoi ſont fondez tous les devoirs de la vie chrétienne. p. 313. 316.

Mais ſi je ſuis prédeſtiné, dites-vous ; je n'ai rien à craindre : & moi, je réponds que vous devez dire, ſi je ſuis prédeſtiné, cela m'engage à être plus attentif & à veiller continuellement ſur moi-même. Car ſi je ſuis prédeſtiné, je ne le ſuis que dépendamment des moyens à quoi Dieu à voulu attacher ma prédeſtination. Or la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus eſſentiels, eſt le ſoin que je

prendrai moi-même de mon ſalut. En effet, dit S. Proſper, Dieu nous a prédeſtinez comme des créatures raiſonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompenſe. p. 316. 318.

2. Préſomption dont les effets ſont très-pernicieux. Car à quoi va-t-elle ? à éteindre abſolument dans l'homme tout le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir ſon libertinage. Et voilà, ſelon les Théologiens, la marque la plus eſſentielle par où nous pouvons diſcerner dans ces matieres importantes ce qu'il y a de ſolide & ce qui ne l'eſt pas. Telle doctrine touchant la prédeſtination, me porte-t-elle à travailler avec ferveur ? je dois moins m'en défier. Ne le fait-elle pas ? je dois la tenir pour ſuſpecte. Ainſi l'Egliſe jugea-t-elle des opinions de Luther & de Calvin, qui inſpiroient un ſecret de mépris des œuvres du ſalut. pag. 319. 320.

Auſſi l'un ou l'autre de ces deux Héréſiarques, en diſant que la prédeſtination de Dieu impoſe à l'homme une abſolue néceſſité d'agir, n'auroit-il pas eu bonne grace de pouſſer un point de morale ſur les devoirs de la pieté chrétienne ? Le moyen auroit pû lui répondre un pecheur, que je vive autrement, ſi mon ſalut ou ma damnation ſont arrêtez indépendamment de moi dans le conſeil de Dieu ? Vous me direz, que cette doctrine eſt plus capable d'humilier l'homme ; erreur. Car en quoi conſiſte la vraye humiliation de l'homme ? n'eſt-ce pas, dit ſaint Bernard, en ce qu'il ait à ſe reprocher les pechez qu'il commet ? Or comment ſe les reprochera-t-il, s'il

eſt perſuadé qu'il ne les a pû éviter ? De plus, il ne ſuffit pas qu'une doctrine humilie l'homme ; il faut tout enſemble qu'elle le rende humble & fervent, & c'eſt ce que fait la doctrine catholique en nous enſeignant que le ſalut dépend de Dieu, mais qu'il dépend auſſi de nous-mêmes. p. 320. 325.

Sans cette perſuaſion, non-ſeulement nous nous rélâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers déſordres du libertinage. Car ſur ce principe que quand Dieu voudra & qu'il l'aura prévû, on ſe convertira, & que juſques-là il ſeroit inutile d'y penſer, on s'abandonne à tout. Et de là vient que les libertins du ſiécle ont toûjours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédeſtination, parce qu'ils y trouvoient de quoi juſtifier le déreglement de leur vie. Mais ce libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Hé bien, répond ſaint Auguſtin, ſi nous ſommes juſtes & enfans de Dieu ne devons-nous pas comme S. Paul avoir de quoi nous glorifier en lui ; n'eſt-ce pas ainſi que les Saints ſe ſont glorifiez, & en particulier David ? p. 325. 330.

Eſperons donc tout de Dieu, mais au même-tems faiſons tout l'effort néceſſaire pour correſpondre aux deſſeins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une préſomption criminelle. Et par où Dieu ſur tout la condamnera-t-il ? par nous-mêmes. Car dans les autres affaires, tout perſuadez que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part. p. 330. 332.

II. Partie. Défiance ou déſeſpoir qui nous fait renoncer au ſalut, ſecond écueil dont nous avons à nous préſerver. Il y a dans la predeſtination de Dieu quelque choſe d'incertain, & quelque choſe de certain. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que notre Dieu eſt un Dieu de miſericorde, & que ſi jamais il nous reprouve, ce ne ſera que parce que nous aurons librement & volontairement abuſé des moyens qu'il nous aura fourni pour nous ſauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'eſt la maniere dont Dieu a prédeſtiné les hommes. L'un doit nous fortifier & nous animer; mais l'autre nous trouble. Or n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, & attachons-nous à ce qu'il nous a revelé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge pour nous entretenir dans l'impénitence. Dès que je ſçais, que Dieu eſt bon & qu'il m'aime, cela me ſuffit. p. 332. 337.

Il y a plus. Bien loin que ce myſtere de la predeſtination doive nous troubler, il a poſitivement de quoi nous conſoler. Il eſt vrai que notre ſalut eſt entre les mains de Dieu: & n'eſt-ce pas ce qui doit nous raſſurer? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un Pére ſi ſage, ſi vigilant & ſi tendre. p. 337. 338.

Cependant, les Saints mêmes ont tremblé en conſidérant ce myſtére de la prédeſtination. J'en conviens: mais pourquoi ont-ils tremblé? parce qu'ils ſe défioient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, & qu'ils enviſageoient leur liberté comme la ſource de tous les déreglemens. Or du moment que notre liberté

entre dans l'affaire de notre ſalut, il s'enſuit que ſi nous nous perdons, ce n'eſt que parce que nous le voulons : & ſuppoſé qu'il ne tienne pour être ſauvé, qu'à vouloir le ſalut, quel ſujet avons nous de déſeſperer. p. 338. 341.

Le mal eſt que nous ne le voulons pas bien. Et combien Dieu réprouvera-t-il de ces volontez ſteriles, ſemblables à celles de Pilate & d'Hérodes, quand ils voulurent ſauver, l'un Jeſus-Chriſt, & l'autre Jean Baptiſte ? p. 341. 343.

De quelque maniére que nous en puiſſions penſer, la vie préſente eſt toujours la voye, & par conſequent il n'y a point d'état dans la vie où nous devions perdre eſperance. Le déſeſpoir eſt dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoûte aux autres. Non pas que tous les pecheurs ſe perdent par là : mais ce qui fait la damnation des uns, c'eſt un excès d'eſpérance ; & la damnation des autres, un défaut d'eſpérance. Apprenez-nous, Seigneur, à bien menager ces deux ſentimens, la confiance & la crainte. p. 343. 346.

Sermon pour le Dimanche de la ſeconde Semaine, ſur la ſageſſe & la douceur de la Loi Chrétienne. p. 347.

DIVISION. Loi ſouverainement raiſonnable : 1. Partie. Loi ſouverainement aimable : 2. Partie. p. 347. 350.

I. PARTIE Loi chrétienne, loi ſouverainement raiſonnable. Les payens & même dans le chriſtianiſme les libertins l'ont réprouvée

comme une loi trop ſublime & trop au-deſſus de l'humanité : & pluſieurs au contraire parmi les Hérétiques, l'ont attaqué comme une loi trop naturelle & trop humaine. D'où je conclus d'abord, que c'eſt donc une loi raiſonnable, une loi conforme à la regle univerſelle de l'eſprit de Dieu, parce que dans un ſage tempérament elle tient le milieu entre ces deux extrêmitez. 1. c'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. 2. c'eſt une loi moderée, mais dans ſa moderation elle n'a rien de lâche, p. 350. 353.

1. C'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. Tout y eſt raiſonnable. Venons au détail. Oui il eſt raiſonnable, par exemple, que je me renonce moi-même, puiſque je ne ſuis de moi-même que vanité & que peché. Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair, puiſqu'autrement elle ſe révoltera contre ma raiſon, & contre Dieu même, &c. p. 353. 357.

Mais pourquoi s'arracher l'œil & ſe couper le bras ? c'eſt, répond Jeſus-Chriſt, qu'il vaut mieux entrer dans la vie, n'ayant qu'un œil & qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Et tous les jours un homme du ſiécle ne renonce-t'il pas pour ſa fortune à ce qu'il a de plus cher ? Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ſes deſirs ; c'eſt, dit S. Jerôme, qu'il n'eſt pas permis de déſirer ce qu'il n'eſt pas permis de rechercher, & que toute loi qui laiſſe les déſirs dans l'impunité, n'eſt propre qu'à faire des hypocrites, plûtôt que des juſtes. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude ; c'eſt que l'experience nous

apprend assez, qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin, pourquoi reduire des hommes foibles à l'affreuse nécessité, ou d'être apostats & anathêmes, ou d'endurer à certains tems de persecutions le Martyre; c'est que comme un sujet doit perdre la vie plûtôt que de trahir son Prince, à plus forte raison un homme doit-il sacrifier tout, plûtôt que d'abandonner son Dieu. Rien donc que de raisonnable dans la loi chrétienne. p. 357. 360.

Je sçais qu'il y a eu dans tous les tems des esprits singuliers, qui ont porté la perfection de cette loi bien au-delà de ses bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pû dire n'est point la perfection évangelique, puisqu'il n'y a rien en tout ce qu'ils ont faussement imaginé, que la loi chrétienne n'ait désavoué & même censuré. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection sage; elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discretion & verité. p. 360. 363.

2. C'est une loi moderée, mais dans sa moderation elle n'a rien de lâche. Elle n'ôte pas aux pecheurs leur confiance; mais elle sçait bien aussi rabattre leur présomption. Elle ne condamne pas tout comme mortel; mais elle nous donne au même tems une sainte horreur de tout peché, même du veniel. Elle distingue les préceptes des conseils; mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conseils dispose à la trangression des préceptes. Caractere de sagesse, qui de tous les motifs est un des plus sensibles & des plus puissans pour m'attacher à ma religion. p. 363. 366.

II. Partie. Loi chrétienne, loi souverai-

nement aimable. Jesus-Christ nous l'a proposée comme un joug, mais comme un joug leger & doux à porter. Je prétends qu'autant qu'elle est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend douce & facile. 1. Parce que c'est une loi de grace. 2. Parce que c'est une loi de charité. p. 366. 368.

1. Loi de grace, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande. Ainsi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Ecriture. Douterons-nous de sa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de sa grace? Mais je n'ai pas cette grace qui soûtenoit S. Augustin. Demandez-là, & demandez-là bien: vous l'aurez p. 368. 372.

2. Loi de charité & d'amour. Amour & charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout. Dieu, dit saint Bernard, possedoit trois qualitez, celle de maître, celle de remunerateur, & celle de Pere. Selon ces trois qualitez, il a donné aux hommes trois loix: une loi d'authorité comme à des esclaves, une loi d'esperance comme à des mercenaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premieres furent de loix de travail & de peine; mais la troisiéme est une loi de consolation & de douceur, qui nous rend ces préceptes les plus rigoureux en apparence, aisez à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour. p. 372. 374

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourroient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres sentimens. Parce qu'ils aiment le monde, à quelles loix ne se soumettent-ils pas pour plaire au monde? Cette loi

de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un saint André. N'a-t-elle pas rafraichi l'ardeur des flammes ? témoin un saint Laurent. N'a-t-elle pas operé, & n'opere-t-elle pas encore tous les jours tant d'autres miracles ? p. 374 376.

Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine, sur l'Impenitence finale. p. 377.

DIVISION. Trois sortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuse, & les derniers dans une impénitence secrette & inconnue. Les premiers, ayant tous les secours nécessaires, meurent volontairement dans le désordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les seconds, privez de ces secours meurent sans nul sentiment & nulle demonstration de pénitence : Impénitence malheureuse. Enfin, plusieurs croyant faire pénitence à la mort, & la faisant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuse & fausse : Impénitence secrette & inconnuë. Ce n'est pas assez. J'ajoute que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voye de disposition : 1. Partie. Que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voye de punition : 2. Partie. Et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrette & inconnue, ou la fausse péni-

tence de la mort, par voye d'illuſion ! 3. Partie. p. 377. 382.

I. Partie. Impénitence criminelle. On y meurt, 1. ou par une volonté déliberée de renoncer abſolument à la pénitence, lors même qu'on ſe trouve aux approches de la mort ; ou par une omiſſion criminelle des moyens ordinaires, & marquez de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. p. 382.

1. Volonté déliberée de renoncer abſolument à la pénitence. Ce que j'entends par là, ce n'eſt pas une revolte expreſſe & poſitive contre Dieu, lorſque le pecheur, même à la mort, ne veut pas reconnoître le créateur dont il a reçu la vie, & qui lui en va demander compte. Je parle ſeulement de ces pecheurs, dont l'impénitence, eſt auſſi ſouvent un effet de la foibleſſe que de la malice de leur cœur, ou plûtôt eſt un effet tout enſemble de l'une & de l'autre. Je parle d'un homme, qui rempli de fiel & d'amertume, refuſe de ſe reconcilier à la mort. Je parle d'un homme, qui ſe trouvant à la mort chargé de biens injuſtément acquis, ne veut pas même alors les reſtituer. Je parle d'un homme, qui tyranniſé de ſa paſſion, la porte juſqu'au tombeau, & meurt Idolâtre d'un objet dont rien ne peut le reſoudre à ſe dérâcher. Enfin je parle d'un homme qui touché de ſes crimes, non pas en pénitent, mais en reprouvé, au lieu d'avoir recours à la miſericorde divine, meurt dans un deſeſpoir ſemblable à celui de Caïn. Or combien ces ſortes de morts ſont-elles ordinaires. p. 381. 387.

2. Du moins, omiſſion criminelle des mo-

yens ordinaires & marquez de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Car enfin, mon frere, dit S. Auguſtin, ſi lorſque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous diſpoſez pas à paroître devant lui, n'eſt-ce pas vous rendre coupable d'un nouveau peché, & d'un peché qui ſurpaſſe tous les autres ? Où l'homme peut-il porter plus loin ſon injuſtice envers Dieu & envers lui-même, que d'oublier Dieu & de s'oublier lui-même dans cette extrémité ; C'eſt néanmoins ce qui arrive tous les jours. On ſe raſſure, on temporiſe, on remet au lendemain, & cependant on meurt dans la diſgrace & dans l'inimitié de Dieu : *In peccato veſtro moriemini.* p. 387. 389.

J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort, par voye de diſpoſition, c'eſt-à-dire, par voye d'habitude, par voye d'attachement, par voye d'endurciſſement. p. 389. 391.

II. Partie. Impénitence malheureuſe. Il ne ſuffit pas pour mourir dans l'état de la grace que le pecheur ſoit reſolu de recourir un jour à la pénitence. Car le temps pour cela & les moyens peuvent lui manquer ſans même qu'il l'ait voulu, mais par un juſte châtiment de Dieu. Son impénitence finale n'eſt donc point préciſement alors un nouveau peché, mais un malheur & le plus grand de tous les malheurs. p. 391. 392.

Quand on vous rapporte certaines morts ſubites & imprévûes, vous en êtes frappez : mais ce qui vous conſole, c'eſt que ce ſont, dites-vous, des accidens extraordinaires & rares. Vous vous trompez, & je prétends qu'eu

égard à la conſcience & au ſalut, il n'eſt rien de plus commun qu'une mort imprévûë & ſubite. Car j'appelle mort ſubite & imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de converſion & de pénitence. Or qu'y a-t-il de plus fréquent & de plus univerſel. pag. 393. 395.

Que dirois-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeſte du danger prochain où ils ſont ? On trompe un malade, & parce qu'on ne l'a pas averti de bonne heure, il meurt ſans penſer à Dieu. Suppoſons même qu'il connoiſſe ſon état, & qu'il ſoûpire après le remede; on cherche un Prêtre, mais on ne le trouve point; mille contre-temps l'arrêtent; il vient enfin, mais trop tard, & lorſque le malade ſans connoiſſance & ſans parole ne peut, ni l'entendre, ni lui répondre. Je dis plus : ce Prêtre ſe trouvera, mais par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'aſſiſter un pecheur mourant. pag. 395. 398.

Affreux, mais juſte châtiment du ciel : & c'eſt ainſi que l'impénitence de la vie conduit à cette ſeconde impénitence de la mort, par voye de punition. Combien Dieu s'en eſt-il expliqué de fois dans l'Ecriture ? Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il menacez dans l'Evangile. p. 398. 399.

III. PARTIE. Impénitence ſecrette & inconnue, ou fauſſe pénitence. Pourquoi ? 1. Parce que rien en ſoi n'eſt plus difficile à l'homme que la vraye pénitence. 2. Parce que de tous les temps, celui où la vraye pénitenc eſt plus difficile ? c'eſt le temps de la mort. 3. Parce

qu'entre tous les hommes à qui la vraye pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. p. 399. 401.

1. Rien de plus difficile en ſoi que la vraye penitence. Car pour cela il faut ſe changer entiérement ſoi-même p. 401.

2. De tous les tems, celui où la vraye pénitence eſt plus difficile, c'eſt celui de la mort. Car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous qui quittez le peché, c'eſt le peché qui vous quitte. p. 401. 402.

3. Entre tous les hommes à qui la vraye pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie, parce qu'ils ſont plus endurcis dans leur peché. De-là ſouvent ils ne font, 1. Qu'une penitence forcée, 2. Qu'une penitence toute naturelle. p. 402. 405.

Je n'ignore pas que ce fameux criminel crucifié avec Jeſus-Chriſt, fit ſur la croix une vraye penitence : mais ce fut un miracle ; & cette converſion qui dans tous les ſiécles a paſſé pour un exemple ſingulier, doit par là même bien loin de raſſurer les pecheurs, les faire trembler. 405. 406.

Du reſte vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fauſſe pénitence de la mort ? je dis que c'eſt par voye d'illuſion. Car le pecheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vêcu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être aiſement trompé à la mort. Ayons donc ſoin de nous diſpoſer à la

vraie pénitence de la mort par la vraie pénitence de la vie. p. 406. 408.

Sermon pour le Mercredi de la seconde Semaine, sur l'Ambition. p. 409.

DIVISION. Les honneurs du siécle que notre ambition nous recherche, peuvent être considerez sous trois rapports qui leur conviennent, par rapport à Dieu, qui en est le distributeur, par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élevent : & par rapport à nous-mêmes, qui le possedons, ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la predestination éternelle, autant de vocations de Dieu : *Non est meum dare vobis, sed quibus peccatum est à Patre meo* : mais notre ambition les prophane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : 1. Partie. Sous le second rapport, les honneurs du siécle sont de vrais assujettimens à servir le prochain ; *Qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor ; & qui præcessor est, sicut ministrator* : mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiere domination : 2. Partie sous le troisiéme rapport les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; *Potestis bibere calicem* ? mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agreable : 3. Partie. C'est ainsi que Jesus-Christ en trois paroles de notre Evangile, me fournit lui-même le

deſſein le plus naturel & le plus complet. p. 409. 414.

I. Partie. Les honneurs du ſiécle ſont dans l'ordre de la predeſtination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais notre ambition les prophane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer ſans vocation de Dieu, puiſque toute notre prédeſtination roule preſque ſur le choix des états que nous embraſſons. Or quoique ce principe ſoit univerſel, c'eſt ſur-tout, ſelon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du ſiécle & à ce qui regarde notre aggrandiſſement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi ? par deux raiſons ; l'une tirée de l'interêt de Dieu, & l'autre de l'interêt de l'homme. Interêt de Dieu, car c'eſt à lui que l'honneur appartient. Interêt de l'home, puiſqu'on peut dire en general qu'il n'y a rien de plus dangéreux pour le ſalut de l'homme, que l'élevation. p. 414 416.

Cependant par une conduite toute oppoſée à la regle de ſaint Paul, comment ſe pouſſe-t-on tous les jours aux honneurs du ſiécle ? ſans vocation. Pour les dignitez même de l'Egliſe, toutes ſpirituelles, qu'elles ſont, a-t-on quelque égard à la vocation divine. p. 416 418.

Du moins, ſi le merite & la vertu ſuppleoient en quelque maniére au défaut de la vocation & de la grace. Mais à l'excluſion de la vertu & du merite, quelles voyes prend-on pour s'avancer ? l'intrigue, la cabale, l'interceſſion, la faveur, le vice même & l'iniquité. p. 418. 420

On pourſuit les honneurs mêmes les plus ſaints

saints comme dûs à sa naissance. *Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage.* pag. 420. 421.

J'ai rendu, dites-vous, des services considérables, & cette place est une recompense qui me regarde naturellement. Mais n'y-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré, où Dieu ne vous veut pas, & où vous n'êtes pas propre. pag. 421. 422.

Tel est néanmoins notre aveuglement. Contre toutes les vûes de Dieu, on aspire à des honneurs ou l'on doit être appellé par la vocation du ciel, & l'on s'en fait des établissemens pour la terre. Combien de peres, & mêmes des peres chrétiens, ou plûtôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mere de l'Evangile : *Dic ut hi duo Filii mei* : placez mes deux enfans auprès de vous ? & qu'ils ayent, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'est-à-dire, l'un dans l'Eglise, l'autre dans le monde, les plus hauts ministères ? C'est assez que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès-là appellé aux fonctions redoutables de pasteur des ames. L'injustice va encore plus loin, car si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, ou qui n'ait pas l'inclination du pere & de la mere, c'est celui à qui les honneurs de l'Eglise sont reservez. Faut-il s'étonner après cela si Dieu s'éleve contre nous : Faut-il s'étonner si toutes les conditions sont si avilies ? pag. 422. 425.

II. PARTIE. Les honneurs du siécle sont de

vrais assujettissemens à servir le prochain, mais notre ambition en abuse en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiere domination. Tout ce qui est grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance & par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain. Vous êtes en place de commander, écrivoit saint Bernard à un Grand, mais ce n'est pas pour vous-même: c'est pour ceux qui vous doivent obéissance. De là je conclus avec saint Augustin, qu'un grand, qui sans se mettre en peine de ceux qui lui sont soumis, ne veut être grand que pour dominer, merite d'être reprouvé de Dieu. Le christianisme a bien même encore encheri sur cela; & l'exemple de Jesus-Christ, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, nous impose là-dessus une obligation beaucoup plus étendue. C'est pourquoi saint Augustin disoit aux fidelles dont il avoit la conduite: Dieu m'a fait Evêque pour vous, comme il m'a fait Chrétien pour moi-même. pag. 425. 432.

Mais malgré le principe que je viens d'établir malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti pour nous, ne trouve-t-on pas par tout dans le monde de ces maîtres hautains & durs qui ne sçavent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans sçavoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer? On se flatte parce qu'on est élevé d'un prétendu zéle de faire sa charge: mais, repond saint Bernard, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorsqu'il s'agit d'abaisser les autres & de prendre l'ascendant sur eux? De plus, est-ce faire sa

charge que d'en rendre le joug insupportable & souvent de détruire toute la charité par une pure jalousie d'autorité. p. 432. 434.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, se font une gloire de dominer les vrais grands : des gens devots par profession, sont les plus abso-lus dans leur ordre. Sont-ce là les enseignemens que nous avons reçûs de J. C. p. 434. 436.

III. PARTIE. Les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit S. Augustin, les honneurs purs, c'est-à-dire, qui ne soient pas mêlez d'afflictions & de peines. p. 436. 438.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. p. 438. 439.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siécle. p. 436. 440.

Mener une vie pleine de soins & de soins affligeans, troisiéme engagement des honneurs du siécle. p. 440. 441.

Enfin, avoir toujours son ame entre ses mains, & toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la verité, quatriéme engagement des honneurs du monde. p. 441. 442.

Or là-dessus qu'avez-vous à repondre, vous qui dans les honneurs du siécle ne prenez que le doux & l'agréable, sans en prendre le pénible & le rigoureux ; Ce que saint Bernard dit

ſoit par humilité, vous pouvez bien le dire avec verité : je ſuis la chimere de mon ſiécle. Car je ſuis tout, & je ne ſuis rien ; ou plûtôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquiter de rien. Détrompez-nous, Seigneur, des fauſſes idées que nous avons des choſes, & rectifiez par les lumieres de votre Evangile, les erreurs où nous ſommes tombez par la corruption du monde. p. 442. 446.

FIN.